



35

Le volume 35 fait suite à un précédent 34 dont les inscriptions vont  
du n° 1114 au n° 543 de l'année 1910.

Ce que nous certifions.

Liège le 17 décembre 1910

L'Officier de l'Etat Civil:

**Manque la page 1**

**Manque la page 2**

N<sup>o</sup> 544

Aujourd'hui dix sept Décembre mil neuf cent dix

par devant l'officier de l'état civil de LAUSANNE, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1<sup>o</sup> Veuve, Paul Ernest, Mécanicien

Lieu d'origine et de domicile :

de Cernier (Menchâtel) domicilié à Lausanne,

Etat civil :

veuf de Jeanne Henriette Belin d'âges la vingt deux ans mil neuf cent cinq

Lieu et date de la naissance :

né à Beromunster le dix Mars mil huit cent huitante,

Noms, profession et

filz de Edouard Auguste Veve notier à la Chambre de fondz,

domicile des parents :

et de Louise Weiss du commerce, décédée

Nom et profession de l'épouse :

2<sup>o</sup> Trutthardt, Ida, Modiste

Lieu d'origine et de domicile :

de Zweidimmen (Geneve) domiciliée à Genève,

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Pièze le dix sept Mars mil huit cent huitante huit,

Noms, profession et

fille de Emmanuel Trutthardt,

domicile des parents :

et de Suzanne Zwahlen, décédée

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Cernier, Zweidimmen, Lausanne & Genève,

le vingt dix novembre mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux  
Acte de décès de la 1<sup>re</sup> femme de l'Epoux  
Permis de mariage  
Certificats de publication de Cernier, Zweidimmen, Lausanne & Genève  
 Communiqué : Etat civil de Cernier, Zweidimmen & Genève (B.C.E.)

Signatures des époux :

Paul E. Veve  
Ida Veve

Signatures des témoins :

Joseph Blaus  
A. Schenker

L'officier de l'état civil :

H. Lühaut  
scrip.

Par jugement rendu le 17 juillet 1914, par le Tribunal de première instance de la République et Canton de Genève, et ditons par le divorce le mariage inscrit ci-dessus.  
 Le divorce a été prononcé aux torts du mari en vertu de l'art. 138 du C.C.P.  
 Le Tribunal a fixé un an, le délai pendant lequel l'épouse ne pourra contracter un nouveau mariage.  
 Lausanne, le 5 septembre 1914.  
 L'officier de l'état civil :  
H. Lühaut  
 scrip.  
 Révisé le 15 sept. 1914.

N° 545

**Kehrer & Coooli née Frei**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

3-49

Aujourd'hui dix-sept Décembre mil neuf cent dix

par devant l'officier de l'état civil de LAUSANNE, ont comparu :

1° **Kehrer, Paul-Philippe-Henri**, - Coupez, -

de Dübingen (Wuertemburg) domicilié à Lausanne

célibataire,

né à Dübingen le vingt-neuf Juin mil huit cent septante-deux

fil de Carl Ludwig Kehrer,

et de Elisabeth née Masquardt, décédée,

2° **Frei, Lina**, veuve **Coooli**, - Maîtresse d'École -

de Genève & Eidwyl (Berne) domiciliée à Richen (Bâle-Ville)

veuve de Ferdinand Emile Coooli, dès le neuf novembre mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf.

née à Bettingen (Bâle-Ville) le vingt-un juillet mil huit cent septante-quatre,

fille de Johann Jakob Frei,

et de Sabine née Aeschmann, décédée.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Genève, Eidwyl, Richen & Dübingen les cinq, six, sept et neuf novembre mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

acte de décès du mari de l'épouse

Promesses de mariage

Certificats de publications de Genève

Eidwyl, Richen & Lausanne

Dit de Dübingen avec acte de comparution

Procès du Département de Justice & Police

Communiqué : à l'Etat civil de Genève

Eidwyl & Bâle, ainsi qu'à les Chanceliers

Cantonale

Signatures des époux :

Henri Kehrer

Lina Kehrer

Signatures des témoins :

Emile Frey à Genève

Max Rötter à Lausanne

L'officier de l'état civil :

H. Lichaut  
semp

Il ressort d'une lettre de bourgeoisie notariée H. Vidoudez à Lausanne, le 24 décembre 1915, visée par le Conseil d'Etat dans le délai légal, que **Kehrer Paul-Philippe-Henri**, a été reçu au nombre des bourgeois de la commune de Lausanne

Transcrit sur ordre du Département de Justice & Police le 29 janvier 1916.

L'officier de l'état civil :

Fucel

Révisé le 3 février 1916.

N° 546

*Richardet et Frey*

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui dix-sept Décembre mil neuf cent dix  
par devant l'officier de l'état civil de LAUSANNE, ont comparu :  
1° Richardet, Constant-Louis, Mécanicien

Lieu d'origine et de domicile :

de Combèzmont-le-Petit domicilié à Lausanne

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Lausanne le dix avril mil huit cent huitante-trois

Noms, profession et

fils de Constant Richardet, ouvrier de Ville

domicile des parents :

et de Marie née Mesdidi, la femme, domiciliée à Lausanne

Nom et profession de l'épouse :

2° Frey, Emma, Médecine

Lieu d'origine et de domicile :

de Muri (Suisse) domiciliée à Lausanne

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Genève le onze Janvier mil huit cent quatre-vingt-onze

Noms, profession et

fille de Nicolas Frey, docteur

domicile des parents :

et de Sophie Emma née Favrod-Corne, la veuve, à Lausanne

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Muri et Combèzmont-le-Petit le  
vingt-deux, vingt-trois et vingt-quatre novembre mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'épouse

acte de décès du père de l'épouse

consentement de la mère

Promesse de mariage

Certificats de publication à

Combèzmont-le-Petit, Muri et Lausanne

Communiqué : à l'Etat civil de Combèzmont

le Grand-Muri

Signatures des époux :

*Louis Richardet*

*Emma Richardet*

Signatures des témoins :

*Auguste Richardet*

*Jacob Melliger*

L'officier de l'état civil :

*H. Schaub*

N<sup>o</sup> 547**Baumet & Sandonnens**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt décembre mil neuf cent dix

par devant l'officier de l'état civil de LAUSANNE, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Baumet, Oscar**, peintre décorateur

de Aeschi (Aargau) domicilié à Lausanne

célibataire

né à Lausanne le vingt mars mil huit cent quatre-vingt-deux

fils de Jacob Baumet, retenu à Lausanne

et de Marie Françoise née Joris, sa femme, décédée

2<sup>o</sup> **Sandonnens, Bertha Josephine**, couturière

de Estravayez-le-Lac (Fribourg) domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Montet (Fribourg) le six mai mil huit cent quatre-vingt-quinze

fille de Joseph Leopold Sandonnens, décédé

et de Julie Othélie née Aeschli, sa mère, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Aeschi &amp; Estravayez-le-Lac, le vingt-quatre novembre mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Aeschi

Estravayez-le-Lac &amp; Lausanne

Communiqué : à l'état civil d'Aeschi &amp;

Estravayez-le-Lac

Signatures des époux :

Oscar Baumet

Josephine Sandonnens

Signatures des témoins :

J. Sauterli

H. Amiguet

Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 548

Aujourd'hui vingt Décembre mil neuf cent dix

Devantay et Botloz

par devant l'officier de l'état civil de LAUSANNE, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Devantay, Rodolphe Louis, employé aux douanes

Lieu d'origine et de domicile :

de Grenay domicilié à Lausanne

Etat civil :

veuf de Marie Devantay née Kruelich, d. le quatorze avril mil neuf cent cinq

Lieu et date de la naissance :

né à Grenay le dix Mars mil huit cent soixante huit

Noms, profession et

fil de Georges Henri Devantay, décédé

domicile des parents :

et de Fanny Henriette née Devantay, de Vevey, à Lausanne

Nom et profession de l'épouse :

2° Botloz née Zulauf, Suzette Emma, institutrice

Lieu d'origine et de domicile :

de Dumont-Dessous domiciliée à Lausanne

Etat civil :

divorcée de David François Botloz d. le vingt dix Septembre mil huit cent quatre vingt dix huit

Lieu et date de la naissance :

née à Villeneuve le sept Septembre mil huit cent septante quatre

Noms, profession et

fille de Charles Henri David Zulauf, pêcheur à Villeneuve

domicile des parents :

et de Louise Madeleine née Dufour, décédée

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lausanne le vingt dix à Grenay - Dumont - Dessous le vingt huit Novembre mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance des Epoux

acte de décès de la 1<sup>re</sup> femme de l'époux

acte de mariage de l'épouse avec mention

du divorce

Promesse de mariage

Certificats de publication de Grenay

Dumont-Dessous à Lausanne

Communiqué : à l'état civil de Grenay à

Dumont-Dessous

Signatures des époux :

R. Devantay

S. Botloz

Signatures des témoins :

Edmond Devantay à Grenay

A. Bronquet à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]



N° 549

Mayor et Béboux

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt Décembre mil neuf cent dix

par devant l'officier de l'état civil de LAUSANNE, ont comparu :

1° Mayor, Henri-François, — cultivateur, —

de Mollens, Ballens & Cartegnins — domicilié à Lausanne —

Célibataire

né à Lausanne le six Mars mil huit cent huitante-six

filz de Georges-Henri-Samuel-Ernest Mayor, cultivateur à Lausanne

et de Marie-Louise-Fanny née Focny, sa femme, décédée.

2° Béboux, Alice-Marguerite, —

de Belmont sur Pully — domiciliée à Lausanne —

Célibataire

née à Lausanne le vingt-trois Décembre mil huit cent quatre-vingt-dix

fille de Henri-Alexis Béboux, ancien vigneron,

et de Cathérine née Buchardat, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Mollens, Ballens, Cartegnins, Belmont, Lausanne, les vingt-quatre, vingt-cinq, vingt-six, vingt-sept & vingt-huit Novembre mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Mollens, Ballens, Cartegnins, Belmont

Lausanne, consentement du père de l'épouse

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué : à l'état civil de Ballens,

Gilly & Pully

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*[Signature]*

Marguerite Mayor

Signatures des témoins :

*[Signature]*

*[Signature]*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Par jugement du Tribunal de Lausanne, rendu en date du 7 avril 1921, déclaré définitif et exécutoire le 4 mai 1921, le mariage inscrit ci-contre a été dissous — la divorce. Le Tribunal a fixé à trois ans le délai pendant lequel la femme ne pourra contracter un nouveau mariage.

Lausanne, le 12 mai 1921.

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 550

**Jacot et Auberson**

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui vingt-deux Décembre mil neuf cent dix  
 par devant l'officier de l'état civil de **LAUSANNE**, ont comparu :  
 1° Jacot, Maurice, Pharmacien,

Lieu d'origine et de domicile :

de Roche, Chaux-de-fonds & Ferrière (Bière) domicilié au Roche,

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né au Roche le vingt-neuf Juillet mil huit cent huitante-deux

Noms, profession et

fil(s) de feu Ulysse Jacot

domicile des parents :

et de Emma née Favre-Bulle, au Roche

Nom et profession de l'épouse :

2° Auberson, Wilma, Institutrice

Lieu d'origine et de domicile :

de Eddetines (Vully) domiciliée à Landenne,

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Comtilles le dix Mars mil huit cent huitante,

Noms, profession et

fil(le) de feu François Samuel Auberson,

domicile des parents :

et de Alice née Perret, à Lausanne

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Eddetines, au Roche, Chaux-de-fonds, Ferrière & Landenne, les trois, cinq & dix Décembre mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat civil du Roche

Signatures des époux :

Maurice Jacot  
Wilma Jacot

Signatures des témoins :

Foyer  
Lamiguerie } à Landenne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat civil du Roche,  
Chaux-de-fonds, La Ferrière & Vully

N° 551

**Wormser & Gillard**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt deux décembre mil neuf cent dix

par devant l'officier de l'état civil de LAUSANNE, ont comparu :

1° **Wormser, Henri**, *bonjour*de *Bedançon (Doubs) France*, domicilié à *Lausanne**célibataire*né à *Aranches le deux décembre* mil huit cent *huitante-deux*fils de *Gaspard Wormser, comte*et de *Elise née May, sa femme, domiciliés à Aranches*2° **Gillard, Aline-Joséphine**, *blanchisseuse*de *Lussy (Fribourg)* domiciliée à *Lausanne**célibataire*née à *Lausanne le deux septembre* mil huit cent *huitante-neuf*fille de *Joséph Alexandre Gillard, charpentier, à Lausanne*et de *Marie Hedwige née Donzallaz, secourde*Les publications ont eu lieu à *Lausanne, Lussy & Bedançon*, les vingt dix  
vingt-neuf et trente novembre mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*acte de naissance de l'époux**consentement des père & mère de l'époux**promesse de mariage**Certificats de publication de Bedançon,**Lussy & Lausanne**Déclaration de l'ambassade de France**Permis du Département de Justice & Police*Communiqué : à l'Etat civil de *Villars**St Pierre & à la Chancellerie etc*

Signatures des époux :

*Henri Wormser**Aline Wormser*

Signatures des témoins :

*Gillard Alexandre* } *Lausanne**Maillard Aug.*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N<sup>o</sup> 552

*Bordini & Gementieri*  
*née Venturini*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-deux Décembre mil neuf cent dix

par devant l'officier de l'état civil de LAUSANNE, ont comparu :

1<sup>o</sup> *Bordini, Battiale Agostino*, peintre,

de Cambiasca (Novare) Italie, domicilié à Lausanne,

Célibataire,

né à Cambiasca le treize Septembre mil huit cent Septante-quatre,

fil de feu Giuseppe Bordini

et de feu Marianna née Motella,

2<sup>o</sup> *Gementieri née Venturini, Angiola Lorenza Anna*,

de Mazzadi (Florence) Italie domiciliée à Lausanne

veuve de Agostino Gementieri dès le premier Novembre mil neuf cent huit,

née à Mazzadi le dix-neuf Janvier mil huit cent Septante-six

fille de Francesco Venturini, électricien,

et de Maria née Pica, les deux à Mazzadi.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Cambiasca & Mazzadi, les huit & vingt-trois Octobre mil neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Acte de décès du père de l'Epouse

Formule de mariage

Certificats de publication de Lausanne

Cambiasca & Mazzadi

Permis du Département de Justice

& Police.

Communiqué : à la Chancellerie C<sup>te</sup>

Signatures des époux :

*Bordini Augusto*

*Angiola Bordini*

Signatures des témoins :

*Morandi Jean*

*Morandi*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 553

**Mazzone et Cebreo**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :  
M. Cebreo : officier d'état civil

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-deux octobre mil neuf cent dix

par devant l'officier de l'état civil de LAUSANNE, ont comparu :

1° Mazzone, Felice-Giovanni, Vermicellier,

de Capriata d'Orba (Alessandria) Italie, domicilié à Lausanne,

célibataire,

né à Capriata d'Orba le quatorze avril mil huit cent quatre-vingt-dix

fils de Vincenzo Mazzone, décédé,

et de Caterina née Poggio, sa mère à Grenoble (Isère) France,

2° Cebreo, Maria-Domenica, Vermicellière,

de Piodora (Alessandria) Italie domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Piodora le sept Juin mil huit cent quatre-vingt-trois,

fille de Giuseppe Cebreo, vermicellier,

et de Angela Pizzazanta, sa femme, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Piodora &amp; Capriata d'Orba, les vingt-neuf octobre, dix &amp; treize novembre mil neuf cent-dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Consentement de la mère de l'Epoux

Acte de décès du père - Promesse de mariage

Certificats de publication de Capriata

d'Orba, Piodora &amp; Lausanne

Permis du Département de Justice &amp; Police

Communiqué : à la Chancellerie etc

Signatures des époux :

Mazzone Jean

Mazzone Domenica

Signatures des témoins :

Guyot H. F. S. M.  
Charles Pavesio

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 554

Rodel & Steinet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt deux décembre mil neuf cent dix

par devant l'officier de l'état civil de LAUSANNE, ont comparu :

1° Rodel, Gottfried, tonnelier,

de Fahrwangen (Argovie) domicilié à Landanne,

célibataire,

né à Fahrwangen le vingt quatre août mil huit cent quatre vingt cinq

fil de Gottfried Rodel, agriculteur,

et de Louise née Lichtenberger, domiciliés à Fahrwangen

2° Steinet, Elisabeth, cuisinière,

de Ringgenberg (Berne) domiciliée à Landanne,

Célibataire,

née à Gutzwiller le vingt neuf mai mil huit cent huitante six

fille de Mathias Steinet,

et de Maria née Fischer, les deux décédés.

Les publications ont eu lieu à Landanne Ringgenberg & Fahrwangen, les dix sept, dix huit & dix neuf novembre mil neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesses de mariage

Certificats de publication de

Fahrwangen, Ringgenberg & Landanne

Communiqué : à l'état civil de Fahrwangen

Ringgenberg.

Signatures des époux :

Gottfried Rodel  
Elisabeth Rodel

Signatures des témoins :

Fritz Wendelin Niggli  
Counelli Antoine

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N<sup>o</sup> 555

**Cordey et Guin**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt deux Octobre \_\_\_\_\_ mil neuf cent dix \_\_\_\_\_

par devant l'officier de l'état civil de LAUSANNE, ont comparu : \_\_\_\_\_

1<sup>o</sup> **Cordey, Léon**, \_\_\_\_\_ Appareilleur, \_\_\_\_\_

de Lutry \_\_\_\_\_ domicilié à Lausanne, \_\_\_\_\_

célibataire, \_\_\_\_\_

né à Lutry le trois mai \_\_\_\_\_ mil huit cent huitante deux \_\_\_\_\_

fil de Jules Cordey, décédé, \_\_\_\_\_

et de Anna Ruedi, sa veuve, à Lutry, \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> **Guin, Laure-Rosa**, \_\_\_\_\_ Cuisinière, \_\_\_\_\_

de Belmont 1/4 Versoix, \_\_\_\_\_ domiciliée à Lausanne, \_\_\_\_\_

célibataire, \_\_\_\_\_

née à Villars-Bramard le seize Août \_\_\_\_\_ mil huit cent huitante, \_\_\_\_\_

filles de Constant François Emmanuel Guin, agriculteur, \_\_\_\_\_

et de Marie Louise Vernez, sa femme, domiciliés ci-devant Esbertines, \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Lausanne le vingt-neuf, à Lutry à Belmont le trente novembre mil neuf cent dix \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux \_\_\_\_\_

Promesse de mariage \_\_\_\_\_

Certificats de publication de Lutry \_\_\_\_\_

Belmont à Lausanne, \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué : à l'état civil de Lutry \_\_\_\_\_

Belmont, \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*Cordey Léon*

*Cordey Laure*

Signatures des témoins :

*Dostoy Louis*

*Ch. Petit*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 556

**Détaz et Demmeler**

Nom et profession de l'époux :

1° **Détaz, Paul-Louis**, Mécanicien,

Lieu d'origine et de domicile :

de Forêt et d'Essex, domicilié à Lausanne,

Etat civil :

célibataire,

Lieu et date de la naissance :

né à Genève le quatorze Juin mil huit cent huitante-neuf

Noms, profession et

fil de Henri Détaz, facteur à Pâmpalain (Genève)

domicile des parents :

et de Françoise Marguerite Alide née Magnin, à Genève,

Nom et profession de l'épouse :

2° **Demmeler, Lina**, Soliste,

Lieu d'origine et de domicile :

de Bleienbach (Bâle) domiciliée à Lausanne,

Etat civil :

célibataire,

Lieu et date de la naissance :

née à Boltigen (Bâle) le trente Mai mil huit cent quatre-vingt-quatorze,

Noms, profession et

fille de Gottfried Demmeler, Tourneur à Courgeny,

domicile des parents :

et de Elisabeth née Rösti, à Pâmpalain (Genève)

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Forêt, Essex et Bleienbach, les

vingt-cinq, vingt-six et vingt-sept novembre mil neuf cent-dix.

par jugement du Tribunal civil de Lausanne, rendu à date du 27 mars 1911, et déclaré définitif et exécutoire le

le mariage inscrit ci-contre, a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à \_\_\_\_\_ an le délai pendant lequel l'\_\_\_\_\_ e pour \_\_\_\_\_ contracter un nouveau mariage.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux \_\_\_\_\_

Consentement du père de l'épouse \_\_\_\_\_

Promesse de mariage \_\_\_\_\_

Certificats de publication de Forêt, Essex, Bleienbach et Lausanne \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué : à l'Etat civil de Forêt \_\_\_\_\_

Oron et Bleienbach \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*Détaz Paul Louis*

*Lina Détaz*

Signatures des témoins :

*Détaz Louis*

*Lavandry Jules*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*



N<sup>o</sup> 557

**Albrecht et Fleury**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt deux Décembre mil neuf cent dix

par devant l'officier de l'état civil de LAUSANNE, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Albrecht, Paul-Carl-Christian**, *Candidat en philologie*

de Hambourg domicilié à Lausanne,

célibataire

né à Altona Prusse le quinze Novembre mil huit cent quatre-vingt-sept,

fil de Otto Heinrich Ludwig Albrecht, employé aux Douanes,

et de Agnès Maria Elisabeth née Buschel, les deux à Hambourg

2<sup>o</sup> **Fleury, Amélie-Jocélyne**,

de Mauraz domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Chavannes-le-Veyron le vingt-un Mars mil huit cent quatre-vingt,

fille de Jean Henri Fleury, *accédé*,

et de Geneviève Louise Françoise Habelle née Thuzin de Veve, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Mauraz & Hambourg les huit dix & treize novembre mil neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publications de Hambourg Mauraz & Lausanne

Déclaration de validité

Permis du Département de Justice & Police

Communiqué : à l'état civil de Pampigny & à la Chancellerie

Signatures des époux :

*Paul Albrecht*

*Jocélyne Albrecht*

Signatures des témoins :

*Blanc*

*Fambian*

à Lausanne

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 558

*Jaanneret dit Gorojean et Minkina*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt deux Décembre mil neuf cent dix

par devant l'officier de l'état civil de LAUSANNE, ont comparu :

1° *Jaanneret dit Gorojean, Maurice-Anold, D<sup>r</sup> en médecine*

de *Loche (Neuchâtel)* domicilié à *Lausanne*

*Célibataire*

né à *St Imier (Bienne)* le *douze août* mil huit cent *huitante-dix*

fil de *Henri Jaanneret dit Gorojean, fabricant d'horlogerie*

et de *Maria née Bachon, du femme, domiciliés à St Imier*

2° *Minkina, Luba, D<sup>r</sup> en médecine*

d'origine *russe* domiciliée à *Lausanne*

*Célibataire*

née à *Ardatoff (Simbirsk) Russie* le *quatorze* juin mil huit cent *huitante trois*

filles de *Abraham Minkin, rentier à Njmi-Nogorod (Russie)*

et de *Mikhaïla née Kalm, du femme, décédée*

Les publications ont eu lieu à *Lausanne & Loche* les *trois et cinq* Décembre mil *neuf cent dix*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Actes de naissance des Epoux*

*Promesse de mariage*

*Certificats de publication de Lausanne & Loche*

*Déclaration de non opposition de l'autorité de Njmi-Nogorod*

Communiqué : à l'Etat Civil au *Loche*

Signatures des époux :

*M. Jaanneret*

*L. Jaanneret*

Signatures des témoins :

*F. Heim, cand. med.*

*G. Balmer, cand. med. les deux à Lausanne*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N<sup>o</sup> 559

**Berthoud-Etaie et Speich**  
née Thiébaud.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-deux Décembre mil neuf cent dix

par devant l'officier de l'état civil de LAUSANNE, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Berthoud-Etaie, Charles-Albert**, comptable

de Fleurier (neuchâtel) domicilié à Vandanne,

veuf de Marie Jean née Gardet, dès le vingt-trois août mil neuf cent-neuf

né à Fleurier le neuf septembre mil huit cent huitante-deux

fil de Jean Louis Berthoud-Etaie, décédé,

et de Emma née Vaucher, sa veuve, à Fleurier,

2<sup>o</sup> **Speich née Thiébaud, Marie Adèle**,

de Aubigen (Berne) domiciliée à Vandanne,

divorcée de Louis Constant Speich dès le dix-neuf mil neuf cent-neuf.

née à Brest-Devon (neuchâtel) le vingt-six octobre mil huit cent septante-sept

filles de Jules Thiébaud, décédé,

et de Louise Rosalie née Boiteux, sa veuve, à Fleurier,

Les publications ont eu lieu à Vandanne, Fleurier, Aubigen, les vingt-deux, vingt-trois novembre mil neuf cent-dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance des Epoux

acte de décès de la femme de l'Epoux

acte de mariage de l'Epouse avec

mention du divorce

Promesse de mariage

Certificats de publication de Fleurier

Aubigen & Vandanne

Communiqué : à l'Etat civil de Fleurier

& de Munsingen

Signatures des époux :

*Charles-Albert Berthoud*

*Marie Speich*

Signatures des témoins :

*Ch. Corbeaz*

*F. Pamban*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Par jugement du Tribunal cantonal de Neuchâtel, rendu en date du 3 avril 1911, déclaré définitif et exécutoire le 11 mai 1911, le mariage inscrit ci-contre, a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à un an le délai pendant lequel les deux époux ne pourront contracter un nouveau mariage.

Inscrit le 26 mai 1911.  
L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 560

*Bressoud et Jaccard*

Nom et profession de l'époux :

1<sup>o</sup> *Bressoud, Ignace Ernest*, menuisier,

Lieu d'origine et de domicile :

de *Viennaz (Valais)* domicilié à *Lausanne*,

Etat civil :

*célibataire*

Lieu et date de la naissance :

né à *Viennaz* le *vingt-neuf Janvier* mil huit cent *septante-quatre*,

Noms, profession et

fil de *Kami Bressoud*

domicile des parents :

et de *Eugénie née Vannay, décédée*,

Nom et profession de l'épouse :

2<sup>o</sup> *Jaccard, Julie Julia*, ménagère,

Lieu d'origine et de domicile :

de *Sainte-Croix* domiciliée à *Lausanne*,

Etat civil :

*célibataire*

Lieu et date de la naissance :

née à *St Croix* le *treize novembre* mil huit cent *soixante-huit*,

Noms, profession et

fille de *Eugène Alphonse Jaccard, ébéniste à St Croix*,

domicile des parents :

et de *Julie Léna née Gonthier, décédée*.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Viennaz, à St Croix, aux Gampes et à Lausanne*,  
le *premier, deux et trois Décembre* mil neuf cent *dix*.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Actes de naissance des Epoux*

*Promesse de mariage*

*Certificats de publication de Viennaz*

*St Croix Les Gampes Lausanne*

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué : à l'Etat civil de *Neuchâtel*

à *St Croix*.

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*Bressoud Ernest*

*Julie Bressoud*

Signatures des témoins :

*Clovis Pignat*

*Sylvain Vannay*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N<sup>o</sup> 561

**Bünzli & Egger**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-quatre Décembre \_\_\_\_\_ mil neuf cent dix \_\_\_\_\_

par devant l'officier de l'état civil de LAUSANNE, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Bünzli, Johann**, \_\_\_\_\_ Montenz \_\_\_\_\_

de <sup>M. de la</sup> ~~Maire~~ | Zurich | \_\_\_\_\_ domicilié à Lausanne, \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

né à Seen | Zurich | le dix-neuf novembre \_\_\_\_\_ mil huit cent huitante-cinq \_\_\_\_\_

fils de Johann Ulrich Bünzli, forgeron, \_\_\_\_\_

et de Christine née Ruffer, sa femme, domiciliée à Winterturk \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> **Egger, Rosa-Bertha**, \_\_\_\_\_

de Lengnau | Berne | \_\_\_\_\_ domiciliée à Lausanne, \_\_\_\_\_

Célibataire \_\_\_\_\_

née à Lengnau le seize décembre \_\_\_\_\_ mil huit cent huitante-sept \_\_\_\_\_

fille de Benedikt Egger, horloger à Lengnau, \_\_\_\_\_

et de Elizabeth née Bachmann, décédée \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Lengnau & Maire, les dix-sept, dix-huit et vingt-un novembre mil neuf cent dix \_\_\_\_\_

*Légitimation de crédit marital  
Egger né à Zurich (17<sup>ans</sup>) le 30  
Janvier 1910.*

*Dans sa séance du 7 juillet  
1911 le Conseil d'Etat a examiné la  
ratiocination de la note ci-dessus dont  
le sens qui la Commune de Lengnau  
indiquée par erreur comme lieu  
de bourgeoisie de l'époux, dit substituer  
celle de Winterturk.*

*Inscrit au verso du Degré 5  
de Justice & Police, le 12 juillet  
1911*

*Officier de l'Etat civil*

*Communiqué à Winterturk, Maire  
Lengnau.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux \_\_\_\_\_

Promesse de mariage \_\_\_\_\_

Certificats de publication de Maire,

Lengnau & Lausanne \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*Jean Bünzli*

*Rosa Bünzli*

Signatures des témoins :

*Elsie Sauter*

*Eustave Sauter*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Communiqué : à l'Etat civil de Maire  
& Lengnau \_\_\_\_\_

*Par jugement du Tribunal de  
discreit de Froyer, rendu  
en date du 14 juillet 1911, déclaré  
définitif & exécutoire le 3 septembre  
1911, le mariage inscrit ci-contre,  
a été dissous par la divorce.  
Le Tribunal a fixé à un an le  
délai pendant lequel le mari  
ne pourra contracter un nouveau  
mariage.*

*Inscrit le 11 septembre 1911.  
L'officier de l'état civil :*

N<sup>o</sup> 562

*Vannod et Etot née Maurer*

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui vingt-sept Décembre mil neuf cent dix  
par devant l'officier de l'état civil de LAUSANNE, ont comparu :  
1<sup>o</sup> Vannod, Alexis, typographe,

Lieu d'origine et de domicile :

de Deny domicilié à Lausanne,

Etat civil :

célibataire.

Lieu et date de la naissance :

né à Nauchâtel le treize Juin mil huit cent huitante-trois,

Noms, profession et

filz de Henri Charles Denis Vannod, charpentier,

domicile des parents :

et de Constance née Thoutbozyer, de femme, les deux à Genève,

Nom et profession de l'épouse :

2<sup>o</sup> Etot née Maurer, Louisa-Hélène,

Lieu d'origine et de domicile :

de Lutry & Forcl (Cavaux) domiciliée à Lausanne,

Etat civil :

veuve de Victor Etot, dèd le neuf Juin mil neuf cent-huit.

Lieu et date de la naissance :

née à Ecceles le vingt Juillet mil huit cent huitante-huit,

Noms, profession et

fille de Adolphe Maurer, dècédé,

domicile des parents :

et de Hélène née Guignet, de Vevay,

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Deny, Lutry & Forcl, le trois  
Décembre mil neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux  
Acte de décès du 1<sup>er</sup> mari de l'Epouse  
Promesse de mariage  
Certificats de publication de Deny,  
Lutry & Forcl à Lausanne

Signatures des époux :

Alexis Vannod  
Louisa Vannod

Signatures des témoins :

Reyraud  
Y. Buvillier

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'état civil de Lausanne  
Lutry & Forcl.

N° 563

**Chapuisat & Chalmond**  
née Rochat

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt sept Décembre \_\_\_\_\_ mil neuf cent dix \_\_\_\_\_

par devant l'officier de l'état civil de LAUSANNE, ont comparu :

1° **Chapuisat, Amand-Georges**, Ouvrier à la machine...  
C.f.f.

de Aclens \_\_\_\_\_ domicilié à Naudanne \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

né à Morges le vingt trois Juin \_\_\_\_\_ mil huit cent huitante six \_\_\_\_\_

fil de Henri Louis Chapuisat, tailleur, \_\_\_\_\_

et de Charlotte Marie née Raymond, domiciliés à Romanel \_\_\_\_\_

2° **Chalmond née Rochat, Lina-Julie**, Cuisinière, \_\_\_\_\_

de Oppens, \_\_\_\_\_ domiciliée à Naudanne, \_\_\_\_\_

veuve de Paul Eugène Chalmond d'è le deux Janvier mil neuf cent neuf \_\_\_\_\_

née à Bexelle le neuf février \_\_\_\_\_ mil huit cent huitante un, \_\_\_\_\_

fille de Louis Henri Adolphe Rochat, journalier à Biffens \_\_\_\_\_

et de Rodine Jeanne Amélie née Besson, décédée \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Naudanne, Aclens & Oppens, les dix & huit  
décembre mil neuf cent dix \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux \_\_\_\_\_

Acte de décès du 1<sup>er</sup> mari de l'Epouse \_\_\_\_\_

Promesse de mariage \_\_\_\_\_

Certificats de publication de  
Aclens, Oppens & Naudanne \_\_\_\_\_

Communiqué : à l'Etat Civil de Vallières \_\_\_\_\_

Naudanne \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Chapuisat Amand  
Lina Chalmond

Signatures des témoins :

R. Raymond  
G. Buvillier

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 564

**Guignard et Légeret**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-huit Décembre mil neuf cent dix

par devant l'officier de l'état civil de LAUSANNE, ont comparu :

1° Guignard, Benjamin Marc Albert, employé de bureau,

de L'Isle et de Nive domicilié à Lausanne,

célibataire,

né à Lausanne le quatorze Janvier mil huit cent huitante-cinq,

filz de Jean Albert Guignard, décédé,

et de Françoise Stabille Céline née Roux, veuve, à Lausanne,

2° Légeret, Léa,

de Chevres domiciliée à Lausanne,

célibataire,

née à Chevres le dix-huit mai mil huit cent huitante-six

fille de Jules Légeret, vigneron,

et de Julie née Chollet, veuve, domiciliée à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, L'Isle, Le Lieu et Chevres, les  
vingt-dix, vingt-sept et vingt-huit novembre mil neuf cent-dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Acte de naissance de l'époux

Promesses de mariage

Certificats de publication de l'Isle

Le Lieu, Chevres et Lausanne

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué : à l'Etat civil de L'Isle

Le Lieu et Chevres

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

B. Guignard

Léa Guignard

Signatures des témoins :

W. Knecht

C. Amstein

} à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]



N<sup>o</sup> 565

**Jotterand et Raymond**

Nom et profession de l'époux :

1<sup>o</sup> **Jotterand, Auguste-Vincent**, — Employé C. S. F. —

Lieu d'origine et de domicile :

de Bière, — domicilié à Lausanne, —

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Bière, le dix-neuf septembre — mil huit cent huitante-cinq —

Noms, profession et

fil de Henri Frédéric Jotterand, décédé, —

domicile des parents :

et de Jenny Henriette née Zimmermann de Kure, à Bière, —

Nom et profession de l'épouse :

2<sup>o</sup> **Raymond, Eliza dite Léa**, — couturière —

Lieu d'origine et de domicile :

de Brétigny, Lullbache et Le Sentier — domiciliée à Lausanne —

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Chavannes / Ecublens, le vingt-trois mars — mil huit cent huitante-quatre, —

Noms, profession et

fille de François Raymond, maître de pension à Bex —

domicile des parents :

et de Euphrasie née Schramm, décédée, —

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Bière, Brétigny, Lullbache, Le Sentier  
et Le Grand les huit, neuf et dix décembre mil neuf cent-dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Lausanne

Bière, Brétigny, Lullbache, Le Sentier et

Le Grand

Communiqué : à l'état civil de Bière

Jotterand, Lullbache, Le Sentier

Signatures des époux :

*Jotterand Auguste*  
*Léa Jotterand*

Signatures des témoins :

*R. Raymond à Lausanne*  
*P. Raymond à Bex*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N<sup>o</sup> 566.

**Budry et Belet**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf Décembre mil neuf cent dix

par devant l'officier de l'état civil de LAUSANNE, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Budry, Auguste-Emile**, — *Margent*, —

de *Ecotaux* domicilié à *Lausanne*,

divorcé de *Emma Henriette Dumazet*, dès le dix Décembre mil neuf cent neuf

né au *Hôpital (morteux)* le vingt-six novembre mil huit cent septante-six

fil de *Léonard Louis Budry*, typographe à *Lausanne*,

et de *Henriette Louise Françoise née Rayarmey*, sa femme, *décédée*

2<sup>o</sup> **Belet, Emma Jenny**, — *tailleuse*, —

de *Mont sur Lausanne* domiciliée à *Lausanne*,

*célibataire*

née à *Lausanne* le trente Janvier mil huit cent huitante-quatre,

fille de *Maximilien Belet* jardinier,

et de *Rosine Jenny* née *Lavanchy*, sa femme, les deux à *Lausanne*,

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, Ecotaux & Le Mont*, le vingt-deux  
Novembre mil neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*acte de naissance de l'époux*

*acte de mariage de l'époux avec mention du divorce*

*Promesses de mariage*

*Certificats de publication au Ecotaux & Le Mont à Lausanne*

Communiqué : à l'Etat Civil à *Polzin*

*à Pully*

Signatures des époux :

*E. Budry*

*E. Budry*

Signatures des témoins :

*Hélène Girardet*

*J. Suvois*

à *Lausanne*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 567

Desponds et Bovard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf Décembre mil neuf cent dix

par devant l'officier de l'état civil de LAUSANNE, ont comparu :

1° Desponds, Paul-Henri, Savent

de Lutry domicilié à Lausanne,

célibataire,

né à Lausanne le vingt-neuf Mars mil huit cent huitante-dix

fil de Jean Alexandre Desponds, maraîcher,

et de Louise Henriette née Benoit, sa femme, à Lausanne

2° Bovard Lina-Marguerite,

de Epesses domiciliée à Lausanne,

célibataire,

née à Lausanne le quatre juillet mil huit cent huitante-huit,

filie de Louis Bovard, cultivateur à Renens,

et de Eugénie Marie Blanche née Brunner, sa femme, décédée.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Epesses et Lutry, les trois, quatre et dix Décembre mil neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Promesse de mariage

Certificats de publication de Lutry

Epesses Lausanne

Signatures des époux :

Henri Desponds

Lina Desponds

Signatures des témoins :

Paul Blanc } Lausanne  
M. Frimfils }

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Par-jugement du Tribunal du district de Lausanne, du 17 juillet 1915, déclaré définitif et exécutoire le 5 octobre 1915, le mariage litigieux ci-contre a été dénoncé par le divorce. Le divorce a été prononcé en application de l'art. 138 du Code civil suisse et il a été interdit au mari de se remarier avant l'expiration d'un délai d'un an. Lausanne, le 11 octobre 1915. L'officier de l'état civil: [Signature] Révisé le 16.10.15.

Communiqué : à l'Etat Civil de Lausanne

à Lutry

N<sup>o</sup> 508  
Blanc et Bellet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf Décembre mil neuf cent dix

par devant l'officier de l'état civil de LAUSANNE, ont comparu :

1<sup>o</sup> Blanc, Jules, négociant,

de Belmont & Lausanne domicilié à Epalinges,

célibataire,

né à Epalinges le dix Octobre mil huit cent quatre-vingt-deux

fil de Ferdinand Elie Blanc, décédé,

et de Reine Louise née Nicolas, veuve, à Epalinges.

2<sup>o</sup> Bellet, Elise-Lucie, ménagère

du Mont domiciliée au Mont,

célibataire,

née au Mont le onze Août mil huit cent quatre-vingt-cinq

fille de Louis Benjamin Bellet, agriculteur au Mont,

et de Louise née Maylan la femme

Les publications ont eu lieu au Mont, Epalinges - Belmont, les sept-huit  
Décembre mil neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat civil à  
Epalinges

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué : à l'Etat civil au Pully  
Pully & Epalinges

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Jules Blanc  
Elise Blanc

Signatures des témoins :

Louis Blanc  
aux Croixettes  
Aimée Henryon Mont

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N<sup>o</sup> 569

Vauthey et Martin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trentième Décembre mil neuf cent dix

par devant l'officier de l'état civil de LAUSANNE, ont comparu :

1<sup>o</sup> Vauthey, Aimé-Gustave, agriculteur,

de Sugnens domicilié à Lausanne,

célibataire,

né à Sugnens le onze Septembre mil huit cent huitante-cinq

fil de Aimé Vauthey, agriculteur,

et de Rosine née Fochet, la femme, domiciliés à Lausanne

2<sup>o</sup> Martin, Aline, cuisinière,

de Froideville domiciliée à Lausanne,

Célibataire

née à Froideville le dix-huit Août mil huit cent huitante-un,

filles de Mme Emma Martin, décédée.

et de \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Sugnens & Froideville, les dix  
deux Décembre mil neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Sugnens, Froideville & Lausanne

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué : à l'état civil de Fay

Poliez-le-Grand

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Gustave Vauthey

Aline Vauthey

Signatures des témoins :

Jules Vauthey

Alexis Fiaux

à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N<sup>o</sup> 570.

**Cruchon et Jaunin**

Nom et profession de l'époux :

1<sup>o</sup> **Cruchon, Ernest-Emile**, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Bercher domicilié à Bercher,

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Bercher, le onze janvier mil huit cent quatre-vingt onze,

Noms, profession et

fil de Amé Jules Cruchon, agriculteur

domicile des parents :

et de Lucie née Debétaz, ménagère à Fey

Nom et profession de l'épouse :

2<sup>o</sup> **Jaunin, Elisa Eugénie**, ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Fey domiciliée à Fey,

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Fey le vingt-trois octobre mil huit cent quatre-vingt-douze,

Noms, profession et

fille de Auguste Jaunin

domicile des parents :

et de Julie née Barbey, agriculteur à Fey

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Bercher & à Fey, le treize décembre mil neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

certification de l'état civil de  
S<sup>t</sup> Etienne

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué : à l'état civil de S<sup>t</sup>

Etienne à Fey

Signatures des époux :

Cruchon Ernest Emile

Elisa Cruchon

Signatures des témoins :

Amé Jules Cruchon } à Lausanne  
Auguste Jaunin }

L'officier de l'état civil :

Amé Jules Cruchon

N° 571

**Faucherre et Mozet**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui le huit de Décembre mil neuf cent dix

par devant l'officier de l'état civil de **LAUSANNE**, ont comparu :

1° **Faucherre, Charles** Tajovica,

de Moudon et de Bussy, domicilié à Lausanne,

célibataire,

né à Villeneuve le vingt mars mil huit cent septante-neuf

fil de Jules Faucherre, agriculteur,

et de Rose Pauline Maury, sa femme domiciliés à Dailly,

2° **Mozet, Claudine,** Giletica,

d'origine française domiciliée à Chamon (St Savic)

célibataire,

née à Villefranche (Rhône) France le vingt-trois janvier mil huit cent quatre-vingt-dix

filles de Jean Etienne Mozet, facteur postal,

et de Alexandrine Eléet, sa femme, domiciliés à Villefranche

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Moudon, Bussy et Chamon, les dix deux et dix-sept décembre mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Consentement des père et mère de l'Epouse

Promesses de mariage

Certificats de publication de Lausanne, Moudon, Bussy et Chamon

Communiqué : à l'Etat civil de Moudon

et à la Chancellerie de Lausanne

Signatures des époux :

Charles Faucherre  
Claudine Faucherre

Signatures des témoins :

Alexandre Bailly  
Ferdinand Piccolo

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Le n° 571 à la page 28 est celui de la dernière inscription faite dans l'année 1910. Les deux doubles sont conformes, ce que nous certifions.  
Lausanne le 31 Décembre 1910  
L'officier de l'état civil

Vu le 26 Avril 1911.  
M. Séverac, photog.

Ref. 1. - fe 21.

N<sup>o</sup> 1.  
**Dufour & Girclon**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui le 17 Janvier mil neuf cent onze

par devant l'officier de l'état civil de **LAUSANNE**, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Dufour, Emile - Eugène - Albert**, Employé à l'usine à Gaz,

de Orzier - St. Maurice domicilié à Lausanne, Duchy

célibataire,

né à Muids le dix Juillet mil huit cent huitante - neuf

fil de Charles Albert Dufour, Secour

et de Jenny Anna née Vallon, domiciliés au Sentier,

2<sup>o</sup> **Girclon, Emma - Alice**, femme de chambre

de Lausanne domiciliée à Lausanne, Duchy

célibataire,

née à Olten le seize mai mil huit cent quatre - vingt - dix

fille de Jean Marie Girclon, chauffeur à l'usine à Gaz

et de Louise Alice née Wyss, domiciliés à Duchy

Les publications ont eu lieu à Orzier Lausanne, le dix - sept novembre  
mil neuf cent - dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Orzier - Lausanne

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué : à l'Etat civil de

Orzier

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Dufour Emile

Dufour Emma

Signatures des témoins :

Pierre Blanc

H. Doironfils

Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]



N<sup>o</sup> 2

**Béboux et Pache**

Nom et profession de l'époux :

1<sup>o</sup> **Béboux, Louis-Ernest**, — Employé de Commerce —

Lieu d'origine et de domicile :

de Cully, Lutry — domicilié à Lausanne —

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Lausanne le trente-un juillet — mil huit cent huitante-sept —

Noms, profession et

fil de Louis Béboux, agriculteur à Epalinges, —

domicile des parents :

et de Louise née King, sa femme, décédée, —

Nom et profession de l'épouse :

2<sup>o</sup> **Pache, Lina**, — Cuisinière, —

Lieu d'origine et de domicile :

de Epalinges, — domiciliée à Epalinges, —

Etat civil :

Célibataire,

Lieu et date de la naissance :

née aux Cullyes le vingt-un mai — mil huit cent quatre-vingt-deux —

Noms, profession et

fille de Amile Pache, agriculteur, —

domicile des parents :

et de Adèle née Emery, sa femme, les deux à Epalinges. —

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Cully, Lutry & Epalinges, les dix-sept, dix-neuf & vingt novembre mil neuf cent-dix. —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'époux —

Consentement du père de l'épouse —

Promesse de mariage —

Certificats de publication de

Cully, Lutry, Epalinges Lausanne —

Communiqué : à l'état civil de Cully

Lutry & Epalinges. —

Signatures des époux :

*L. Béboux*

*Lina Béboux*

Signatures des témoins :

*François Bady*

*Eug. Busigny*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 3.

**Grivel et Ogi**

Nom et profession de l'époux :

1° Grivel, Antoine Marie, agriculteur,

Lieu d'origine et de domicile :

de Chapelle (Glâne) Feibourg, domicilié à Landanne

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Chapelle le vingt-trois mai mil huit cent soixante-cinq

Noms, profession et

fil de Joseph Grivel

domicile des parents :

et de Catherine Victoire née Pittet, les deux décédés

Nom et profession de l'épouse :

2° Ogi, Pauline-Suzanne-Marie-Elizabeth,

Lieu d'origine et de domicile :

de Kindergrund (Berne) domiciliée à Landanne

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Landanne le vingt-neuf Octobre mil huit cent soixante-huit

Noms, profession et

fille de Abraham Ogi, manœuvre, à Landanne

domicile des parents :

et de Kunigunde Catherine Pauline née Krüger, duferme

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Landanne, Chapelle & Kindergrund, les six et sept Décembre mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesses de mariage

Certificats de publication de

Chapelle Kindergrund & Landanne

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué : à l'Etat de Romandens

à Kindergrund

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Grivel Antoine  
Pauline Grivel

Signatures des témoins :

Bruno Porcionni

Pierre Pussalli

Landanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N<sup>o</sup> 11.

**Jeannet et Hubert**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trois Janvier \_\_\_\_\_ mil neuf cent onze \_\_\_\_\_

par devant l'officier de l'état civil de LAUSANNE, ont comparu : \_\_\_\_\_

1<sup>o</sup> Jeannet, Arnold Alfred, — Nettoyeur d'appartements,  
des Verrières de la Côte aux Fées (Neuchâtel) — domicilié à Lausanne \_\_\_\_\_  
divorcé de Emma Henchoz dès le deux Juillet mil neuf cent huit \_\_\_\_\_

né à Lausanne le quinze février \_\_\_\_\_ mil huit cent septante, \_\_\_\_\_

fil de Ami Constant Jeannet, décédé, \_\_\_\_\_

et de Hortense Emilie née von Biren, la Veuve, à Neuchâtel, \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> Hubert, Adèle, \_\_\_\_\_ Blanchisseuse, \_\_\_\_\_

de Mauraz \_\_\_\_\_ domiciliée à Yverdon, \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

née à Yverdon le premier août \_\_\_\_\_ mil huit cent huitante, \_\_\_\_\_

filie de François Louis Hubert, décédé, \_\_\_\_\_

et de Louise née Pombard, la Veuve, à Yverdon, \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Les Verrières, La Côte aux Fées  
Mauraz & Yverdon, les quinze, seize & dix-sept Décembre mil neuf  
cent dix \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'Epoux \_\_\_\_\_

acte de mariage de l'Epoux avec  
mention au divorce \_\_\_\_\_

Promesse de mariage \_\_\_\_\_

Certificats de publication de  
Lausanne, Les Verrières, La Côte aux Fées  
Mauraz & Yverdon \_\_\_\_\_

Communiqué : A l'Etat Civil des Verrières  
La Côte aux Fées, Pampigny, Yverdon \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Jeannet Alfred  
Adèle Jeannet

Signatures des témoins :

Megamier  
Marie-Louise

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Par jugement du Tribunal des  
districts de Fribourg, rendu  
en date du 10 mars 1911 déclaré  
définitif et exécutoire le 11 avril  
1911, le mariage a été déclaré nul,  
a été dissout par le divorce.  
Le Tribunal a fixé à un an le  
délai pendant lequel les deux époux  
ne pourront contracter un nouveau  
mariage.

Inscrit le 14 avril 1911  
L'officier de l'état civil :

[Signature]

Révisé le 20 IV 1911

N° 5

Feldmann et Lötcher

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui trois Janvier mil neuf cent onze

par devant l'officier de l'état civil de LAUSANNE, ont comparu :

1<sup>o</sup> Feldmann, Johann-Engelbert, sommelier,

Lieu d'origine et de domicile :

de Näfels (Glarus) domicilié à Lausanne, Duchy

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Kaltbanna le dix-huit Juillet mil huit cent huitante-six

Noms, profession et

fil de Joseph Feldmann, maréchal à Näfels

domicile des parents :

et de Christine née Schüriger à Wyla (Zurich)

Nom et profession de l'épouse :

2<sup>o</sup> Lötcher, Maria-Sophie,

Lieu d'origine et de domicile :

de Schnipfheim (Lucerne) domiciliée à Lausanne, Duchy

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Küssnacht le dix mai mil huit cent huitante-cinq

Noms, profession et

fille de Edouard Lötcher, ouvrier de fabrique

domicile des parents :

et de Maria née Seeholzer, sa femme, domiciliés à Küssnacht

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Schnipfheim & Näfels, les premiers, huit et dix Décembre mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Näfels, Schnipfheim & Lausanne

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué : à l'état civil de Näfels,

& Schnipfheim

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Johann Feldmann

Sophie Feldmann

Signatures des témoins :

Jos. Spicher

Albert Heudler } à Ouchy  
Lausanne

L'officier de l'état civil :



N° 6

Schlozer et Schneider

Aujourd'hui cinq Janvier mil neuf cent dix

par devant l'officier de l'état civil de LAUSANNE, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1<sup>o</sup> Schlozer, Frédéric, Peintre décorateur,

Lieu d'origine et de domicile :

de Riehen | Bâle ville | domicilié à Lausanne

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Riehen le vingt deux Septembre mil huit cent huitante dix

Noms, profession et

fil de Georges Frédéric Schlozer, charpentier,

domicile des parents :

et de Anna Maria née Eger, sa femme, domiciliés à Riehen,

Nom et profession de l'épouse :

2<sup>o</sup> Schneider, Elise, Cuisinière,

Lieu d'origine et de domicile :

de Trachselwald | Berne | domiciliée à Lausanne

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Buttikofer Kirchberg | Berne | le cinq Juillet mil huit cent huitante trois

Noms, profession et

fille de Pierre Schneider, charpentier,

domicile des parents :

et de Elizabeth née Steiner, sa femme, les deux à Rindschut

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Trachselwald & Riehen, les quinze, dix sept et vingt un Décembre mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Riehen, Trachselwald & Lausanne

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué : à l'état civil de Bâle

& Trachselwald

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Frédéric Schlozer  
Elise Schlozer

Signatures des témoins :

G. Vasina  
Volponi Eugénie

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N<sup>o</sup> 7  
**Benoit & Bader**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq janvier mil neuf cent onze

par devant l'officier de l'état civil de LAUSANNE, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Benoit, Louis-Eugène**, chauffeur c. f. f.

de Romont (Berne) domicilié à Lausanne,

célibataire

né à Echert (Berne) le quinze Décembre mil huit cent huitante-cinq

fil de Casimir Constantin Aristide Benoit, instituteur

et de Mme Emilie née Sauvain, domiciliés à Fimvillier

2<sup>o</sup> **Bader, Maria-Theresia**, Cuisinière,

de Leuggern (Argovie) domiciliée à Lausanne,

célibataire,

née à Laufen (Berne) le quatorze janvier mil huit cent huitante-huit

fille de Henri Bader, tailleur de pierre

et de Maria Theresia née Weber, domiciliés à Laufen.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Leuggern & Romont, les trois, quatre & cinq Décembre mil neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Proces-Verbal de mariage

Certificats de publication de

Romont, Leuggern & Lausanne

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué : à l'état civil de Laufen

& Leuggern.

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Eugène Benoit

Maria Benoit

Signatures des témoins :

Jos. Hermann

Joh. B. Schenker

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 8

**Hürlimann & Gugzli**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq janvier mil neuf cent dix,

par devant l'officier de l'état civil de LAUSANNE, ont comparu :

1° **Hürlimann, Jakob-Julius**, négociant,

de Budikon Zurich domicilié à Zurich

célibataire,

né à Platte Hombrechtikon, le vingt-neuf janvier mil huit cent huitante-trois,

fil de Jakob Johann Hürlimann, ~~deceased~~,

et de Ernestine Kunz à Zurich.

2° **Gugzli, Anna**,

de Zurich domiciliée à Lausanne,

célibataire,

née à Zurich (Wiedikon) le douze décembre mil huit cent quinze-vingt-dix

filles de Jakob Gugzli, employé de banque

et de Anna Regula Betta Mäurer, les deux à Zurich.

Les publications ont eu lieu à Zurich, Budikon & Lausanne les treize quatorze & quinze décembre mil neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat civil de Zurich

Signatures des époux :

*Jakob Hürlimann*

*Anna Hürlimann*

Signatures des témoins :

*Emma Suoz Lausanne*

*Henri Fister à Hiltalberg Zurich*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Communiqué : à l'Etat civil de Zurich

& Budikon.

Par jugement du Tribunal de district de Zurich, rendu en date du 15 mars 1916, déclaré définitif et exécutoire le 15 mars 1916, le mariage inscrit ci-contre, a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à \_\_\_\_\_ an le délai pendant lequel \_\_\_\_\_ ne pourr[ont] contracter un nouveau mariage.

Inscrit le 13 mars 1916.

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 9  
**Tosi et Born**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq Janvier mil neuf cent onze,  
 par devant l'officier de l'état civil de LAUSANNE, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Tosi, Joseph-Frédéric**, Plâtrier,  
 de Ceviasco (Novate) Italie domicilié à Lausanne,  
 célibataire,

né à Ceviasco le trois février mil huit cent huitante-cinq  
 fils de Michel Tosi, plâtrier à Lausanne,  
 et de Marianna Folyher, décédée

2<sup>o</sup> **Born, Marie-Aline**,  
 de Niederbipp (Berne) domiciliée à Lausanne,  
 célibataire

née à Lausanne le dix novembre mil huit cent huitante-dix,  
 fille de Frédéric Born, ancien Douanier,  
 et de Maria née Moosmann, les deux à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Niederbipp & Ceviasco les vingt & trente Octobre mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Procès de mariage

Certificats de publication de Ceviasco

Niederbipp Lausanne

Communiqué : à l'état civil de Niederbipp & à la Chancellerie de la

Signatures des époux :

Joseph Tosi  
 Marie Born

Signatures des témoins :

J. Born fils  
 L. Baudry } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*



N° 10

**Pasche et Carrat**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq Janvier \_\_\_\_\_ mil neuf cent dix \_\_\_\_\_

par devant l'officier de l'état civil de LAUSANNE, ont comparu :

1° **Pasche, Henri-François**, *domestique*, \_\_\_\_\_

de Servion \_\_\_\_\_ domicilié à *Lausanne*, \_\_\_\_\_

*célibataire* \_\_\_\_\_

né à *Grémarais* le *dix-neuf novembre* mil huit cent *huitante-six* \_\_\_\_\_

fil de *Charles Louis Daniel Pasche*, *vicé*, \_\_\_\_\_

et de *Jenny Louise née Villiamoz*, *à Grémarais* \_\_\_\_\_

2° **Carrat, Eliza Augusta**, \_\_\_\_\_

de *Lutry* \_\_\_\_\_ domiciliée à *Lausanne*, \_\_\_\_\_

*célibataire* \_\_\_\_\_

née à *Lausanne* le *premier mars* \_\_\_\_\_ mil huit cent *huitante-sept*, \_\_\_\_\_

filie de *Auguste Louis Carrat*, *fablicien* \_\_\_\_\_

et de *Alice Henriette Alexandrine née Peroud*, *domiciliée à Lausanne* \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à *Lausanne*, *Servion* & *Lutry*, les *vingt-deux* et *vingt-trois* *Décembre* mil neuf cent-dix \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*acte de naissance de l'Epoux* \_\_\_\_\_

*Procès de mariage* : \_\_\_\_\_

*Certificats de publication de* \_\_\_\_\_

*Servion Lutry Lausanne* \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué : à l'Etat civil de *Oyon* \_\_\_\_\_

à *Lutry* \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*Henri Pasche*

*Augusta Pasche*

Signatures des témoins :

*A. Cassat*

*Jules Hg* } *Lausanne*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Par jugement du Tribunal *du*  
*district de Lausanne*, rendu  
en date du *26 avril 1920*, déclaré  
définitif et exécutoire le *6 juillet*  
*1920*, le *procès* ci-contre,  
a été dissous par le divorce.  
Le Tribunal a statué à *trois ans* le  
délai pendant lequel le *mari*  
ne pourra contracter un *nouveau*  
mariage.

Inscrit le *19 juillet 1920*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

*Révisé, le 20.10.20*

N° 11

Rosso et Ferrini

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq Janvier mil neuf cent dix-sept

par devant l'officier de l'état civil de LAUSANNE, ont comparu :

1° Rosso, Abel-Giovanni-Antonio, peintre,

de Mongrando (Novare) Italie domicilié à Lausanne

célibataire

né à Mongrando le treize avril mil huit cent huitante-cinq

fil de Flavio Rosso, tisseur,

et de Caterina Gallo-Rosso, du femme, domiciliés à Mongrando

2° Ferrini, Rosa dite Eva, Couturière,

de Armeno (Novare) Italie domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Armeno le cinq août mil huit cent huitante-quatre

fille de Gaudenzio Ferrini, maçon,

et de Teresa Ferrini, du femme, domiciliés à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Mongrando & Armeno, les vingt-deux Septembre & deux Octobre mil neuf cent dix-sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de Publication de Lausanne

Mongrando & Armeno.

Permis du Département de Justice

& Police.

Communiqué : à la Chancellerie

Signatures des époux :

Abel Rosso

Eva Ferrini

Signatures des témoins :

M. Chard à Lausanne

Monsieur Morel à Evian

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 12

**Quarroz et Philibert**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq Janvier mil neuf cent onze

par devant l'officier de l'état civil de LAUSANNE, ont comparu :

1° **Quarroz, Joseph-Valentin**, Journalier

de St Martin (Valais) domicilié à Lausanne

célibataire

né à St Leonard (Valais) le dix-neuf juillet mil huit cent huitante-un

fil de Joseph Quarroz, agriculteur à Sion,

et de Marie Suffery, décédée,

2° **Philibert, Berthe**, Couturière

de Rudignan (Vienne) France domiciliée à Lausanne,

célibataire

née à Rudignan le treize Septembre mil huit cent quatre-vingt-onze

filles de Hector Maurice Memnem Philibert,

et de Reutene Athanase, décédée

Les publications ont eu lieu à Lausanne, St Martin et Rudignan le trois  
Decembre mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

actes de décès des père & mère de l'épouse

Comémentent des tuteurs de l'épouse

& du Conseil de famille

Certificats de publication de Lausanne

St Martin & Rudignan

Communiqué : à l'Etat civil de St Martin

& à la Chancellerie de

Signatures des époux :

Joseph Valentin Quarroz

Berthe Quarroz

Signatures des témoins :

Ernst Blum

Philibert

à Lausanne

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 13

Porchet et Curchod

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq janvier mil neuf cent dix

par devant l'officier de l'état civil de LAUSANNE, ont comparu :

1° Porchet, Ernest-Gustave, Seigneur

de Moudon domicilié à Lausanne

célibataire

né à Moudon le vingt deux mil huit cent quatre-vingt-neuf

fil de Gustave Emile Porchet, négociant à Moudon

et de Fanny née Freymond, sa femme

2° Curchod, Emma, Ménagère

de Dommarctin et Villars Cercelin domiciliée à Dommarctin

Célibataire

née à Dommarctin le vingt-quatre décembre mil huit cent quatre-vingt-onze

filie de Fanny Curchod à Dommarctin

et de

Les publications ont eu lieu à Moudon, Dommarctin, Villars Cercelin, Lausanne le six décembre mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Consentement de la mère de l'Epouse

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Moudon, Dommarctin, Villars Cercelin

Lausanne

Communiqué : à l'état civil de Moudon

à Poliez-le-Grand

Signatures des époux :

Ernest Porchet

Emma Porchet

Signatures des témoins :

Paul Blane

Délie Nobs } Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Le jugement du Tribunal des  
civiles de Lausanne, rendu  
le 14 novembre 1909, déclaré  
nul et sans effet par le Tribunal  
le 11 décembre 1909, le mariage inscrit ci-contre,  
est dissous par le divorce.  
Le Tribunal a fixé à deux ans le  
délai pendant lequel les époux  
peuvent contracter un nouveau  
mariage.

Inséré le 12 novembre 1910  
L'officier de l'état civil :  
Puce

Reçu par le 12.11.10

N° 14

Pahud et Geisler

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui Sept Janvier \_\_\_\_\_ mil neuf cent onze, \_\_\_\_\_

par devant l'officier de l'état civil de LAUSANNE, ont comparu :

1<sup>o</sup> Pahud, Ernest, \_\_\_\_\_ Employé de bureau, \_\_\_\_\_de Oyens et Bâle-Magnougne \_\_\_\_\_ domicilié à Lausanne, \_\_\_\_\_

célibataire, \_\_\_\_\_

né à St Croix le vingt-deux Mars \_\_\_\_\_ mil huit cent septante-trois, \_\_\_\_\_fils de Amile Pahud, instituteur \_\_\_\_\_et de Anna née Cuendet, sa femme, domiciliés à St Croix, \_\_\_\_\_2<sup>o</sup> Geisler, Alice-Anna, \_\_\_\_\_ Négociante, \_\_\_\_\_de Chet (Berne) \_\_\_\_\_ domiciliée à Lausanne, \_\_\_\_\_

célibataire, \_\_\_\_\_

née à Banlmer le sept Septembre \_\_\_\_\_ mil huit cent septante-cinq \_\_\_\_\_fille de Samuel Abram Geisler \_\_\_\_\_et de Anna Nanette née Kienli, les deux décédés. \_\_\_\_\_Les publications ont eu lieu à Oyens, Bâle-Magnougne, Chet Lausanne,  
le quinze décembre mil neuf cent dix \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux \_\_\_\_\_

Promesse de mariage \_\_\_\_\_

Certificats de publication de \_\_\_\_\_

Oyens, Bâle-Magnougne, Chet Lausanne \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué : Etat civil St Croix \_\_\_\_\_Mellandin & Chet \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

E. Pahud  
Alice Pahud

Signatures des témoins :

M. Jullien à Bâle  
M. Dubat à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 15

Richter & Bächler

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix Janvier mil neuf cent onze

par devant l'officier de l'état civil de LAUSANNE, ont comparu :

1° Richter, Joseph, Employé d'hôtel

de Jonsdorf | Tetschen | Bohême | domicilié à Lausanne, Duchy

célibataire

né à Jonsdorf le vingt-six Octobre mil huit cent septante-neuf

fil de Anton Richter, à Schonpriezen am See | Bohême |

et de Maria née Richter, décédée

2° Bächler, Philomena,

de Russwil | Lucerne | domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Kriens | Lucerne | le deux novembre mil huit cent huitante-cinq

fille de Nikolaus Bächler

et de Philomena Wyss, ses deux sœurs,

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Jonsdorf & Russwil, les dix-sept  
vingt & vingt-deux Septembre mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de  
la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari  
et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a,  
au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Suisse

Suisse, Jonsdorf & Russwil

Permis de l'hauptmannschaft de

Tetschen

Permis du Département de Jura & Va

Communiqué : à l'état civil de Russwil

& à la Chancellerie de

Signatures des époux :

Joseph Richter

Philomena Richter

Signatures des témoins :

Rosa Korst

Charles Scheffler } à Duchy

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Par Jugement du Tribunal provincial  
civil de Prague, rendu  
le 25 Juin 1925, déclaré  
le 17 et 18 Octobre 1925  
1925, le mariage inscrit ci-contre  
été dissous par le divorce.  
Le Tribunal a fixé à \_\_\_\_\_ an le  
délai pendant lequel il  
est permis de contracter un nouveau  
mariage.  
Lausanne, le 16 Mars 1926.  
L'officier de l'état civil:

[Signature]

69<sup>me</sup> à Russwil

Le 24 Janvier 1927, le Département  
fédéral a prononcé la  
dissolution de dame Philomena  
Bächler, divorcée Richter, men-  
tionnée ci-contre.  
Le 24 Janvier 1927, le Canton de  
Lucerne a prononcé la dissolution de  
Russwil.  
Lausanne, le 3 Février 1927.  
L'officier de l'état civil:

[Signature]

69<sup>me</sup> à Russwil

R. du 13.10.27

N° 16

**Claude Berger**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par arrêté du 29 juin 1915, le conseil d'Etat du Canton de Fribourg a donné acte à Alais Claude, désigné ci-dessus, de sa renonciation à la nationalité suisse et à la qualité de bourgeois de la commune de Ste Croix. Cette renonciation a entraîné pour Alais Claude et son épouse la perte de la nationalité suisse dès le 29 juin 1915, la nationalité française étant assurée aux intéressés.

Lausanne, le 28 août 1934.  
L'Officier de l'Etat civil

Exposé à Ste Croix

Aujourd'hui onze Janvier mil neuf cent onze

par devant l'officier de l'état civil de LAUSANNE, ont comparu :

1° **Claude, Alois**, Cocher-jardinier

de Sainte-Croix domicilié à Landanne

célibataire

né à Ferrens le quatre avril mil huit cent huitante-quatre

fil de François Ami Claude, tuteur à Henniez-le-Bains

et de Anna Guignat, la femme, à Ste Croix

2° **Berger, Céline-Marthe**, Couturière

de Fribourg (Beune) domiciliée à Landanne

célibataire

née à Yverdon le vingt-deux décembre mil huit cent huitante-un

filles de Jean Berger, Tapissier

et de Céline Trulliet, la femme, domiciliés à Landanne

Les publications ont eu lieu à Landanne, Ste Croix, Les Granges et Fribourg, les vingt, vingt-un et vingt-deux décembre mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publications de

Ste Croix, Les Granges, Fribourg

Landanne

Communiqué : à l'Etat civil de Ste Croix

et Steffisburg

Signatures des époux :

Alois Claude

Marthe Claude

Signatures des témoins :

Jos. Berger

Emmanuel Claude

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 17

*Bommottet & Blanc*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *doize Janvier* mil neuf cent *onze*

par devant l'officier de l'état civil de LAUSANNE, ont comparu :

1° *Bommottet, Charles Rodolphe Louis*

de *Penthaz* domicilié à *Landanne, manœuvre terrassier*

*Célibataire*

né à *La Sarratz* le *doize Août* mil huit cent *huitante-huit*

fil de *Henri Louis Alexandre Bommottet, jardinier*

et de *Marie Caroline née Geiser, la femme, domiciliée à La Sarratz*

2° *Blanc, Rose Marie*

de *Landanne* domiciliée à *Landanne*

*Célibataire*

née à *Landanne* le *doize Avril* mil huit cent *huitante-deux*

fille de *Monsieur Jean Louis Blanc*

et de *Françoise née Matthey, les deux décédés*

Les publications ont eu lieu à *Landanne & Penthaz* les *treize & quatorze*  
*Décembre* mil neuf cent *dix*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Actes de naissance des Epoux*

*Promesse de mariage*

*Certificats de publication de*

*Penthaz & Landanne*

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué : à l'Etat civil de

*Sullens*

Registre des familles vol. 20 fol. 370

Signatures des époux :

*Charles Bommottet*

*Marie Bommottet*

Signatures des témoins :

*Johannet Louis*

*Paul Ligist*

*Landanne*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*



N° 18

**Ferron et Navillod**

Nom et profession de l'époux :

1<sup>o</sup> **Ferron, Jean-Grat**, Maçon

Lieu d'origine et de domicile :

de Bronson (Turin) Italie domicilié à Lausanne

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Bronson le dix-sept Septembre mil huit cent soixante-deux

Noms, profession et

fil de feu Jean Michel Ferron

domicile des parents :

et de Jean Marie Suzanne née Fardin

Nom et profession de l'épouse :

2<sup>o</sup> **Navillod, Marie-Thérèse**

Lieu d'origine et de domicile :

de Antey St André (Turin) Italie domiciliée à Lausanne

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Antey St André le vingt-huit Juin mil huit cent septante-cinq

Noms, profession et

fille de Joseph Navillod, décédé

domicile des parents :

et de Marie Rosalie née Navillod, la veuve à Antey St André

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Bronson & Antey St André les vingt-deux novembre, onze & quatre décembre mil neuf cent dix

Séparation de Emilio Domeni  
co, Ferron reconnu né le 28 Dec. 1909  
à Chambéry (Turin) Italie  
& Marie Elvise Ferron (reconnue)  
née 27 novembre 1900 à Turin.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux  
Promesse de mariage  
Certificats de publication de  
Lausanne, Bronson & Antey St André  
les vingt-deux novembre 11 & 4 Dec.  
Permis du Département de Justice & Police

Communiqué : à la Chancellerie Ch

Signatures des époux :

Ferron Jean Grat  
Navillod Marie

Signatures des témoins :

Dolan François  
Vineis Joseph } Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 19

**Wethenschlag & Rivot**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux Janvier mil neuf cent vingt

par devant l'officier de l'état civil de **LAUSANNE**, ont comparu :

1° Wethenschlag, Maurice, Négociant,

de Mont-Tramelan (Berne) domicilié à Lausanne,

célibataire

né à Bienne le deux Septembre mil huit cent huitante-trois

fil de Elise Wethenschlag, Négociant,

et de Mina née Hochmann, de femme, domiciliés à Bienne

2° Rivot, Andria-Kennicte,

de Colmar (Alsace) domiciliée à Bienne

célibataire

née à Colmar le onze Mars mil huit cent quatre-vingt-dix

fille de Jakob Rivot, décédé

et de Jeanette née Meyer, de femme, à Bienne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Bienne, Tramelan et Colmar, les vingt-neuf Octobre, trente-un dit et dix novembre mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

consentement de la mère de l'Epouse

acte de décès du père - Permission de

mariage - Déclaration de capacité

pour l'Epouse - Certificats de publication

de Mont-Tramelan, Colmar, Bienne

Lausanne

Communiqué : à l'état civil de Bienne

Tramelan - Chancellerie

Signatures des époux :

Maurice Wethenschlag  
Andrée Wethenschlag

Signatures des témoins :

Albert Meyer  
Bernard Rivot

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 20

Guerry et Jaquet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix sept Janvier \_\_\_\_\_ mil neuf cent onze \_\_\_\_\_

par devant l'officier de l'état civil de LAUSANNE, ont comparu :

1° Guerry, Charles-Alfred, \_\_\_\_\_ Employé de Commerce,

de Lussey & Vufflens-la-Ville \_\_\_\_\_ domicilié à Lausanne \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

né à Lussey, le dix sept Octobre \_\_\_\_\_ mil huit cent huitante-cinq \_\_\_\_\_

fil de David Edouard Guerry, employé de Commerce, à Lausanne \_\_\_\_\_

et de Marie Louise née Gourmaz, décédée, \_\_\_\_\_

2° Jaquet, Henriette-Emilie, \_\_\_\_\_ Couturière \_\_\_\_\_

de Epesses et de Lutry \_\_\_\_\_ domiciliée à Lausanne \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

née à Paudex le quinze mai \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-dix \_\_\_\_\_

filles de François Jules Jaquet, décédé, \_\_\_\_\_

et de Marie Lina née Niederkammer, la veuve, à Lausanne \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Lussey, Vufflens-la-Ville, Epesses, Lutry, les vingt-sept, vingt-neuf, trente-un Décembre mil neuf cent dix \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

\_\_\_\_\_ Actes de naissance des Epoux \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ Promesse de mariage \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ Certificats de publication de \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ Lussey, Vufflens-la-Ville, Epesses, Lutry \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ et Lausanne \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué : à l'Etat civil de Lausanne \_\_\_\_\_

Sullens, Cully & Lutry \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Charles-Alfred Guerry

Henriette Guerry

Signatures des témoins :

J. Bugnet

E. Busigny

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N<sup>o</sup> 21

*Regamey et Schryber*

82/145

Aujourd'hui dix-neuf Janvier mil neuf cent dix-sept

par devant l'officier de l'état civil de LAUSANNE, ont comparu :

1<sup>o</sup> Regamey, Paul-Rector, — Employé de bureau, —  
de Lausanne — domicilié à Lausanne —  
divorcé de Léa Sophie Angèle née Tissot, dès le sept mai mil neuf cent huit —

né à Lausanne le dix décembre mil huit cent huitante-cinq —  
fils de Auguste Regamey, garde-champêtre —  
et de Jenny née Pache, sa femme, à Lausanne —

2<sup>o</sup> Schryber, Adeline, — couturière, —  
de Weithenstein (Entlebuch) Lucerne — domiciliée à Lausanne, —  
célibataire —

née à Yverdon, le trois mars mil huit cent huitante-huit —  
fille de feu Ferdinand Schryber, —  
et de Léonie née Jacques, sa veuve, à Lausanne. —

Les publications ont eu lieu à Lausanne & à Weithenstein, les vingt-deux  
et vingt-neuf décembre mil neuf cent dix —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de  
la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari  
et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a,  
au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

<p>Pièces déposées :</p> <p>..... acte de naissance des époux</p> <p>..... acte de mariage des époux avec mention du divorce</p> <p>..... Promesse de mariage</p> <p>..... Certificats de publication de Lausanne &amp; Weithenstein</p> <p>.....</p> <p>Communiqué : à l'Etat-civil de Weithen- stein</p> <p>.....</p>	<p>Signatures des époux :</p> <p><i>Paul Regamey</i></p> <p><i>Adeline Regamey</i></p> <p>Signatures des témoins :</p> <p><i>A. Hédigoy</i></p> <p><i>Maurice Regamey</i> } à Lausanne</p> <p>L'officier de l'état civil :</p> <p><i>[Signature]</i></p>
---	--

N<sup>o</sup> 22**Widzer et Mustet**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf Janvier \_\_\_\_\_ mil neuf cent onze \_\_\_\_\_

par devant l'officier de l'état civil de LAUSANNE, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Widzer, Emile-Henri**, \_\_\_\_\_ Mécanicien, \_\_\_\_\_

de Chevroux \_\_\_\_\_ domicilié à Lausanne \_\_\_\_\_

divorcé de Rodina Magdalena Louise née Hitzbammer du le dix novembre mil neuf  
cent-trois \_\_\_\_\_

né à Chevroux le dix-neuf Juin \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante-sept \_\_\_\_\_

fils de Elisabeth Widzer, à Neuchâtel, \_\_\_\_\_

et de \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> **Mustet, Maria**, \_\_\_\_\_ Employée au téléphone \_\_\_\_\_

de Harel pres Berthoud, Berne | \_\_\_\_\_ domiciliée à Berne, \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

née à Berne le quinze Mars \_\_\_\_\_ mil huit cent Septante-huit \_\_\_\_\_

fille de Francis Mustet, décédé \_\_\_\_\_

et de Elisabeth née Studer, de Vevay, à Berne \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Chevroux, Harel, Lausanne & Berne, le  
trois Décembre mil neuf cent dix \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux \_\_\_\_\_

Acte de mariage de l'Epoux avec

mention du divorce \_\_\_\_\_

Promesse de mariage \_\_\_\_\_

Certificats de publication de  
Chevroux, Harel, Berne & Lausanne \_\_\_\_\_

Communiqué : à l'état civil de Harel

Grandionz &amp; Berne \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Henri Widzer  
Maria Mustet

Signatures des témoins :

Alfred  
Oscar Rougier

L'officier de l'état civil :



N° 23

**Tonetti et Tamini**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf Janvier mil neuf cent dix-sept

par devant l'officier de l'état civil de LAUSANNE, ont comparu :

1° **Tonetti, Agostino-Nicolas-Camillo**, Contremaître maçon,

de Arola (Novara) Italie domicilié à Lausanne,

célibataire,

né à Arola le quatre Octobre mil huit cent huitante-quatre,

filz de Giovanni Battista Tonetti, menuisier,

et de Cristina née Gamba, la femme, domiciliés à Arola,

2° **Tamini, Judith-Antoinette-Udienne**,

de St Léonard (Valais) domiciliée à Lausanne,

célibataire,

née à St Léonard le dix-sept Juillet mil huit cent huitante-sept,

fille de Adrien Tamini, décédé,

et de Véronique née Roulin, sa mère, à St Léonard,

Les publications ont eu lieu à Lausanne, St Léonard & Arola, les premier, deux & vingt Novembre mil neuf cent dix-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Arola, St Léonard & Lausanne.

Permis du Département de Jura & Pcu

Communiqué : à l'Etat civil de St Léonard & à la Chancellerie C<sup>h</sup>

Signatures des époux :

Agostino Tonetti  
Judith Tamini

Signatures des témoins :

Louis Hofstetter  
Egare Huguenin

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N<sup>o</sup> 24

Grosjean et Schneider

Nom et profession de l'époux :

1<sup>o</sup> Grosjean, Gustave Remy Charles — Journalier

Lieu d'origine et de domicile :

de Sainte-Croix — domicilié à Lausanne —

Etat civil :

célibataire —

Lieu et date de la naissance :

né au Châtard (Montaux) le neuf mai mil huit cent Septante-deux —

Noms, profession et

fils de Remy Joseph Grosjean —

domicile des parents :

et de Septimie Marie née Rouye, les deux décédés —

Nom et profession de l'épouse :

2<sup>o</sup> Schneider, Louise — Journalière

Lieu d'origine et de domicile :

de Uetendorf (Bâle) — domiciliée à Lausanne —

Etat civil :

célibataire —

Lieu et date de la naissance :

née à Vevay le deux Janvier — mil huit cent Septante-sept —

Noms, profession et

fille de Frédéric Schneider —

domicile des parents :

et de Hina Felina née Girod, les deux décédés —

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Ste-Croix, Les Granges & Uetendorf,  
les vingt-sept & vingt-huit Décembre mil neuf cent-dix —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux —Promesse de mariage —Certificats de publication deSte-Croix, Les Granges & Uetendorf —

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\* Communiqué : à l'état civil de Ste-Croixà Châtaillon —

\_\_\_\_\_

## Signatures des époux :

GrosjeanLouise Grosjean

## Signatures des témoins :

Antoine Leuckles deux à Lausanne

L'officier de l'état civil :

Louise

N<sup>o</sup> 25

**Weill & Dreyfus**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf Janvier mil neuf cent dix-sept

par devant l'officier de l'état civil de LAUSANNE, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Weill, Louis,** négociant,

de Wattweiler (Alsace) domicilié à Mulhouse (Alsace),

célibataire,

né à Wattweiler le dix-sept Septembre mil huit cent quatre-vingt-quatre,

filz de Isaac Weill, négociant,

et de Balbina née Lévy, sa femme, domiciliés à Wattweiler,

2<sup>o</sup> **Dreyfus, Rosa,**

de Paris (France) domiciliée à Lausanne,

célibataire,

née à Neudorf (Vienne autrichien) vingt-cinq mil huit cent quatre-vingt-cinq

fille de Albert Dreyfus, négociant,

et de Julie née Heimendinger, sa femme, domiciliés à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Paris, Wattweiler & Mulhouse, les trois, quatre et sept décembre mil neuf cent dix-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Consentement du père & mère des Epoux

Promesse de mariage - Certificats de

Lausanne et Paris - Dits de Watta

weiler & Mulhouse avec déclaration de

Capacité - Permis du Département

de Justice & Police

Communiqué : à la Chancellerie

Signatures des époux :

*Louis Weill*  
*Rosa Weill*

Signatures des témoins :

*Jean Weill* à Mulhouse  
*Esther Dreyfus* à Lausanne

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*



N<sup>o</sup> 26

*Carey et Brun née Karachula*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf Janvier mil neuf cent onze

par devant l'officier de l'état civil de LAUSANNE, ont comparu :

1<sup>o</sup> Carey, Henri-Philippe-Auguste, *Chirurgien B. C. V.*

de Yverdon & Echallens domicilié à Lausanne,

célibataire

né à Payerne le deux juillet mil huit cent soixante-deux

fil de Auguste Carey

et de Louise Marguerite Suzanne née Jomini, *décédée*

2<sup>o</sup> Brun née Karachula, Ida-Mattha,

de Oulens domiciliée à Lausanne

divorcée de Paul Brun dès le trente Décembre mil neuf cent neuf

née à Queenstown (Colonie du Cap) le dix-huit Septembre mil huit cent huitante-un

fille de Mathieu Karachula, *vendeur à Queenstown*

et de Caroline Wilhelmine née Schultz, *la femme*

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Yverdon, Echallens & Oulens, les trois et quatre Janvier mil neuf cent onze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux

acte de mariage de l'épouse avec mention du divorce

Promesse de mariage

Certificats de publication de Yverdon, Echallens, Oulens & Lausanne

Communiqué : à l'état civil de Yverdon & Echallens

Signatures des époux :

*H. Carey*  
*I. Brun*

Signatures des témoins :

*P. Prost* à Yverdon  
*Camille Landeray* à Lausanne

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N<sup>o</sup> 27

**Kensler et Liadoff** nés

**von Staure**  
Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf janvier mil neuf cent onze

par devant l'officier de l'état civil de LAUSANNE, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Kensler, Heinrich-Oscar**, docteur médecin,

de Zurich domicilié à Berne,

sélibataire,

né à Zurich le sept mai mil huit cent soixante-sept

fil de Heinrich Kensler, décédé

et de Anna Margaretha Lena Hermann, décédée

2<sup>o</sup> **Liadoff, née von Staure, Hélène-Adèle-Eugénie**,

de St. Petersburg (Russie) domiciliée à Lausanne,

veuve de Basile Liadoff, née le huit février mil neuf cent dix

née à St. Petersburg le vingt sept août mil huit cent soixante-sept

fille de Admand von Staure, décédé

et de Amette Wilhelmine Moritz, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Berne, Zurich & Lausanne, les quatorze  
à quinze décembre mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil de Berne

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué : à l'état civil de

Zurich & Berne

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*Heinrich-Oscar Kensler*  
*Hélène von Staure née Liadoff*

Signatures des témoins :

*Ch. Reuten* à Wintertur  
*Baron C. Kröner-Strosser*  
à Lausanne

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 28

**Saugy et Boulaz**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-quatre Janvier \_\_\_\_\_ mil neuf cent onze, \_\_\_\_\_

par devant l'officier de l'état civil de LAUSANNE, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Saugy, John** \_\_\_\_\_ Mâçon, \_\_\_\_\_

de Chavannes-le-Chêne, Rougemont & Marnand domicilié à Xandenne, \_\_\_\_\_

célibataire, \_\_\_\_\_

né à Chavannes-le-Chêne le vingt-un Juin mil huit cent quatorze-vingt-six \_\_\_\_\_

fils de Emile Saugy, agriculteur, \_\_\_\_\_

et de Adèle Amélie née Ney, domiciliés à Chavannes-le-Chêne \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> **Boulaz, Octavie**, \_\_\_\_\_ Employée de bureau, \_\_\_\_\_

de Romainmotier & de Premier, \_\_\_\_\_ domiciliée à Romainmotier \_\_\_\_\_

célibataire, \_\_\_\_\_

née à Romainmotier le dix-huit Juin \_\_\_\_\_ mil huit cent huitante, \_\_\_\_\_

fille de Jean David Boulaz, ancien boulanger \_\_\_\_\_

et de Eulalie née Dubiez, domiciliés à Romainmotier \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Xandenne, Chavannes-le-Chêne, Rougemont, Romainmotier & Premier, les dix-neuf, vingt & vingt-un décembre mil neuf cent dix \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

\_\_\_\_\_ actes de naissance des Epoux \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ Permission de mariage \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ Certificats de publication de \_\_\_\_\_

Chavannes-le-Chêne, Rougemont, \_\_\_\_\_

Marnand, Romainmotier, Premier \_\_\_\_\_

Xandenne \_\_\_\_\_

Communiqué à l'Etat civil de Yvonand, Rougemont, Georges & Romainmotier \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*John Saugy*  
*Octavie Saugy*

Signatures des témoins :

*Paul Dornand*  
*Henri Leussel* } Lausanne

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Recours au canton

Par jugement du Tribunal des districts d'Orbe, rendu en date du 1<sup>er</sup> décembre 1911, déclaré définitif et exécutoire le 5 janvier 1912, le mariage invoqué ci-contre, a été dissous par le divorce. Le Tribunal n'a pas à deux ans le délai pendant lequel le mari ne pourr. pas contracter un nouveau mariage.

Inscrit le 14 janvier 1912.

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 29

Perron & Sallaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-six Janvier mil neuf cent onze

par devant l'officier de l'état civil de LAUSANNE, ont comparu :

1° Perron, Louis-Jean, employé postal,

de Essertines-Viviers domicilié à Lausanne,

célibataire,

né à Lausanne le dix février mil huit cent huit cent quatre-vingt-dix

filz de Louis Jules Perron, jardinier à Chailly

et de Jeanne Rose Christine née Brunner, sa femme

2° Sallaz, Marie Thérèse, couturière

de Sévaz domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Lausanne le vingt-cinq avrille mil huit cent huitante-neuf

fille de Charles Marie Sallaz, comptable à Lausanne

et de Marianne Marie Catto, sa femme

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Essertines & Sévaz, les cinq, dix et sept Janvier mil neuf cent onze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Première de mariage

Certificats de publication de Essertines, Sévaz & Lausanne

\_\_\_\_\_

Communiqué : à l'Etat civil de Viviers & Sévaz

Signatures des époux :

Louis Perron

Marie Perron

Signatures des témoins :

M. Sallaz } Lausanne  
L. Perron }

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 30

**Desponds & Sudan**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-six janvier \_\_\_\_\_ mil neuf cent dix \_\_\_\_\_

par devant l'officier de l'état civil de LAUSANNE, ont comparu :

1<sup>o</sup> Desponds, Henri, \_\_\_\_\_ commis de poste, \_\_\_\_\_

de Lussery \_\_\_\_\_ domicilié à Lausanne, \_\_\_\_\_

célibataire, \_\_\_\_\_

né de Glana le quinze août \_\_\_\_\_ mil huit cent huitante-deux \_\_\_\_\_

fil de Louis Desponds, jardinier, \_\_\_\_\_

et de Sylvie née Dupertuis, la femme, domiciliés à Moudon, \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> Sudan, Marie-Jeanne, \_\_\_\_\_ couturière, \_\_\_\_\_

de Brec (Fribourg) \_\_\_\_\_ domiciliée à Brec, \_\_\_\_\_

célibataire, \_\_\_\_\_

née à Brec le trois janvier \_\_\_\_\_ mil huit cent huitante-neuf \_\_\_\_\_

filie de Auguste-Alphonse Sudan, agriculteur, \_\_\_\_\_

et de Marie Hyacinthe née Remy, la femme, domiciliés à Brec \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Brec & Lussery, les vingt-six, vingt-sept & vingt-huit décembre mil neuf cent dix \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux \_\_\_\_\_

Promesses de mariage \_\_\_\_\_

Certificats de publication de \_\_\_\_\_

Lussery, Brec & Lausanne \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué : à l'Etat Civil de Brec

L. A. Sarrasin \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*Henri Desponds*  
*Marianne Desponds*

Signatures des témoins :

*Alb. Desponds à Moudon*  
*Jules Desponds à Lussery*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 31

**Bandelier & Straehl**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-six Janvier mil neuf cent onze

par devant l'officier de l'état civil de LAUSANNE, ont comparu :

1° Bandelier, Edouard-Joly, laitier,

de Sornetan (Berne) domicilié à Lausanne,

célibataire,

né à Berne le neuf février mil huit cent quatre-vingt-dix

fil de Marie Adèle Bandelier

et de

2° Straehl, Rose-Anna,

de Gessenay (Berne) domiciliée à Lausanne

célibataire,

née à Olton le vingt Janvier mil huit cent quatre-vingt-douze

fille de Louis Théophile Straehl, agriculteur,

et de Fanny née Dulx, sa femme, domiciliés à Olton,

Les publications ont eu lieu à Sornetan, Gessenay & Lausanne le  
vingt Janvier mil neuf cent onze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Consentement des père de l'épouse

Promesse de mariage,

Certificats de publications de Sornetan

Gessenay & Lausanne

Communiqué : à l'état civil de Sornetan

& Gessenay.

Signatures des époux :

Edouard Bandelier

Anna Bandelier

Signatures des témoins :

Louis Chapuis

Y. Barillet } Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Par jugement du Tribunal de  
des Bouches de Lausanne, rendu  
en date du 22 avril 1930, déclaré  
définitif et exécutoire le 28 mai  
1930, le mariage inscrit ci-contre  
a été dissous par le divorce.  
Le Tribunal a fixé à deux ans, le  
délai pendant lequel l'ex-mari  
ne pourra contracter un nouveau  
mariage, dès le 28 mai 1930.  
Lausanne, le 26 juin 1930.

L'officier de l'état civil :

Le Bauffy

N° 32

**Guichardaz et Maeder**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Par lettre de F. Apffelmann, maire, à Lausanne le 6 septembre 1917, et visée par le Conseil d'Etat dans le délai légal, Guichardaz, César-Louis a été reçu, avec sa famille, au nombre des bourgeois de la commune de Orny.

Inscrit le 15 novembre 1917.  
L'officier de l'état civil :

Spécial à l'Etat civil à Romanel  
mairie et Orny

Aujourd'hui vingt six Janvier mil neuf cent vingt

par devant l'officier de l'état civil de LAUSANNE, ont comparu :

1° Guichardaz, César-Louis, poète-fumiste,

de Jovençon | Turin | Italie domicilié à Lausanne,

celibataire,

né à Jovençon le six Mai mil huit cent huitante-six

fil de Joseph-Baptiste Guichardaz, journalier à Vevey

et de Muzie-Fantime Bataz, du ferme, à Jovençon

2° Maeder, Rosine,

de Oberried | Sac | Fribourg domiciliée à Lausanne

celibataire,

née à Moutiez le six Octobre mil huit cent quatre-vingt-un

filie de Samuel Maeder, décédé,

et de Anna-Barbara née Wasserfallen, du Vevey, à Mont,

Les publications ont eu lieu à Jovençon, Oberried & Lausanne, les huit, douze & dix-huit Décembre mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication à Jovençon  
Oberried & Lausanne

Permis du Département de Justice  
& Police

Consentement des père & mère de l'Epoux

Communiqué : à l'Etat civil de Mont  
& à la Chancellerie de

Signatures des époux :

Guichardaz Louis

Rosine Guichardaz

Signatures des témoins :

Edouard Chenavier

Simon Treudoz

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N<sup>o</sup> 33  
**Kopp et Germond**


Nom et profession de l'époux :  
 Lieu d'origine et de domicile :  
 Etat civil :  
 Lieu et date de la naissance :  
 Noms, profession et domicile des parents :  
 Nom et profession de l'épouse :  
 Lieu d'origine et de domicile :  
 Etat civil :  
 Lieu et date de la naissance :  
 Noms, profession et domicile des parents :  
 Date des publications :

Aujourd'hui vingt-six Janvier mil neuf cent onze  
 par devant l'officier de l'état civil de LAUSANNE, ont comparu :  
 1<sup>o</sup> Kopp, Carl-Paul, Pasteur,  
 de Strassburg (Alsace) domicilié à Sennheim-Cernay (Alsace)  
 célibataire  
 né à Strassburg le vingt-quatre Décembre mil huit cent septante-huit  
 fils de Ludwig Gustave Kopp, décédé  
 et de Henriette née Kopp, la veuve, à St. Petersbourg  
 2<sup>o</sup> Germond, Léonie-Marie,  
 de Lovattens domiciliée à Lausanne  
 célibataire  
 née à Moiry le quinze Mars mil huit cent huitante-six,  
 fille de Paul Germond, ancien pasteur,  
 et de Léonie Marchal, la femme, domiciliés à Lausanne,  
 Les publications ont eu lieu à Lausanne, Lovattens, Sennheim & Strassburg  
 les vingt, vingt-trois, vingt-huit et trente-trois Décembre mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :  
 Actes de naissance des Epoux  
 Promesse de mariage  
 Certificats de publication de Lausanne, Strassburg, Sennheim & Lovattens.  
 Déclaration de capacité de Sennheim  
 Permis du Département de Justice & Police  
 Communiqué : à l'état civil de Lucens  
 & à la Chancellerie C<sup>h</sup>

Signatures des époux :  
 Paul Kopp.  
 Léonie Kopp.  
 Signatures des témoins :  
 P. Germond à Lausanne  
 P. Lobstein, à Strassburg

L'officier de l'état civil :  




N° 34

**Grandjean & Cochet**  
née Pittier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-six Janvier mil neuf cent onze

par devant l'officier de l'état civil de LAUSANNE, ont comparu :

1° **Grandjean, Arthur François**, négociant,

de Bellrive domicilié à St-Légier précéd à Sâles (Genève)

veuf de Marie Emma née Rippond dès le vingt Janvier mil neuf cent dix

né à Sallavans & Bellrive le premier Juillet mil huit cent huitante,

fil de François Jules Grandjean, décédé,

et de Rose née Peter, sa veuve, à Sallavans

2° **Cochet née Pittier, Emma-Caroline**,

de Sprécher (Appenzel) domiciliée à Vevey

veuve de Jean Cochet, dès le sept Juillet mil neuf cent quatre

née à Arveires & Huémor le quatre août mil huit cent septante-quatre

fille de Jean Louis Pittier, agriculteur à Arveires & Huémor

et de Fanny Louise née Omond, décédée,

Les publications ont eu lieu à Bellrive, St-Légier, Sâles, Sprécher & Vevey, les sept, neuf et dix Janvier mil neuf cent onze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat civil de St-Légier

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué : à l'Etat civil de Bellrive  
Sprécher, St-Légier, Sâles & Vevey

Signatures des époux :

Arthur Grandjean  
Emma Grandjean

Signatures des témoins :

Blanc  
F. Pomblier } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 35

**Picard et Bloch**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt sept Janvier \_\_\_\_\_ mil neuf cent onze \_\_\_\_\_

par devant l'officier de l'état civil de LAUSANNE, ont comparu :

1° **Picard, Léon**, \_\_\_\_\_ négociant, \_\_\_\_\_

de Aegerten / Nidau / Berne, \_\_\_\_\_ domicilié à Clermont, Ferrand / Rue de Dome /

veuf de Adèle Zélie née Lévy, décédée le vingt Septembre mil neuf cent sept, \_\_\_\_\_

né à Bienna le dix huit avril \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante huit \_\_\_\_\_

fil de David Picard, décédé, \_\_\_\_\_

et de Marie née Lévy, la femme, décédée, \_\_\_\_\_

2° **Bloch, Céline**, \_\_\_\_\_ Modiste, \_\_\_\_\_

de Pontarlier / Doubs / France \_\_\_\_\_ domiciliée à Landanne \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

née à Echallens le trente un Mars \_\_\_\_\_ mil huit cent Septante un \_\_\_\_\_

filles de Jean Bloch, décédé, \_\_\_\_\_

et de Fanny née Seligmann, la femme, décédée, \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Landanne, Aegerten, Pontarlier & Clermont, Ferrand, les quinze, seize & dix huit Décembre mil neuf cent dix \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux \_\_\_\_\_

Acte de décès de la 1<sup>re</sup> femme de l'Epoux \_\_\_\_\_

Promesse de mariage \_\_\_\_\_

Certificats de publications de \_\_\_\_\_

Aegerten, Pontarlier, Clermont, Ferrand et \_\_\_\_\_

Landanne \_\_\_\_\_

Communiqué : à l'état civil de \_\_\_\_\_

Angy & Chancelerie Ob \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*Picard*  
*Céline Picard*

Signatures des témoins :

*Carus* } à Landanne  
*W. Drey* }

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 36

**Kottmann & Truchannen**  
née Gilgen

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-huit Janvier mil neuf cent onze

par devant l'officier de l'état civil de LAUSANNE, ont comparu :

1° **Kottmann, Jost-Martin**, Commerçant,

de Aesch (Lucerne) domicilié à Lausanne

veuf de Bertha Oetli, dès le seize Décembre mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf

né à Aesch le deux Janvier mil huit cent quarante-huit

fil de Carl Kottmann

et de Elisabeth Wili, les deux déçédés,

2° **Truchannen née Gilgen, Rosina**,

de Ruedelfingen (Berne) domiciliée à Berne,

veuve de Jakob Truchannen, dès le vingt-sept Octobre mil neuf cent-cinq

née à Berne le onze Juin mil huit cent cinquante-deux

fille de Nikolaus Gilgen

et de Margaretha née Krauchi, les deux déçédés,

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Aesch, Ruedelfingen & Berne, les dix & onze Janvier mil neuf cent onze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Actes de décès des précédents conjoints

Promesse de mariage

Certificats de publication de Aesch

Ruedelfingen, Lausanne & Berne

Communiqué : à l'état civil de Aesch,

Ruedelfingen & Berne

Signatures des époux :

*Jost-Martin Kottmann*  
*Rosina Kottmann*

Signatures des témoins :

*H. Kessler*  
à Lausanne  
*Jost-Martin Kottmann*  
à Milan

L'officier de l'état civil :

*O. L...*

N° 37

Zbinden & Yersin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-huit Janvier mil neuf cent onze,

par devant l'officier de l'état civil de LAUSANNE, ont comparu :

1° Zbinden, Emile-Edouard, Major-Instructeur aux fortifications

de Rüdshegg (Berne) domicilié à St Maurice,

célibataire,

né à Berne le vingt-huit février mil huit cent septante-trois,

fil de Théophile Auguste Zbinden, décédé

et de Marguerite Anna née Schütz (Schinz) domiciliée à Berne,

2° Yersin, Mina-Réjène-Lydie, (Mina. H. S.)

de Rougemont et de Berne domiciliée à Berne,

célibataire

née à Berne le cinq février mil huit cent septante-deux

fille de feu Albert Yersin

et de feu Marie née Rützer

Les publications ont eu lieu à St Maurice, Berne, Rougemont & Rüdshegg  
les dix, onze & douze Janvier mil neuf cent onze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

..... Autorisation de l'Etat civil de St  
Maurice

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Communiqué : à l'Etat civil de St  
Maurice, Rüdshegg, Rougemont & Berne.

Signatures des époux :

Zbinden  
Lydia Zbinden

Signatures des témoins :

B. Krumholz - Yersin  
R. Krumholz } Colmar

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 38

**Vlnar, Marchand**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

*Légitimation de Ludmila  
Constantine Bozhic Marchand  
née le 15 Janvier 1911.*

Aujourd'hui *huit* Janvier \_\_\_\_\_ mil neuf cent *enze* \_\_\_\_\_

par devant l'officier de l'état civil de LAUSANNE, ont comparu :

1° **Vlnar, Stanislav**, \_\_\_\_\_ tailleur \_\_\_\_\_

de *Bojov* | *Smichovski* | *Bohème* \_\_\_\_\_ domicilié à *Lausanne* \_\_\_\_\_

*célibataire* \_\_\_\_\_

né à *Bojov* le *onze* Mars \_\_\_\_\_ mil huit cent *huitante-cinq* \_\_\_\_\_

fil de *Vaclav Vlnar*, propriétaire à *Bojov* \_\_\_\_\_

et de *Luamila née Moravec*, *sa femme*, *décédée* \_\_\_\_\_

2° **Marchand, Laure Mathilde**, \_\_\_\_\_

de *Sonvilliez* | *France* | \_\_\_\_\_ domiciliée à *Annemasse*, *Hte Savoie*, \_\_\_\_\_

*célibataire* \_\_\_\_\_

née à *Annemasse* le *quinze* avril \_\_\_\_\_ mil huit cent *huitante-huit* \_\_\_\_\_

fille de *Alfred Edouard Marchand*, *décédé*, \_\_\_\_\_

et de *Josephine Constantine Bando*, *sa veuve* à *Annemasse* \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à *Bojov*, *Sonvilliez*, *Annemasse* & *Lausanne*,  
les *vingt-cinq*, *vingt-six*, *vingt-sept* et *quatre* Septembre mil neuf cent  
*vingt* \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Actes de naissance des Epoux* \_\_\_\_\_

*Promesse de mariage* \_\_\_\_\_

*Certificats de publication de* \_\_\_\_\_

*Bojov*, *Sonvilliez*, *Lausanne* & *Annemasse* \_\_\_\_\_

*Déclaration de Validité* \_\_\_\_\_

*Permis au Département de Jura & P.* \_\_\_\_\_

Communiqué : à l'état civil de *Sonvilliez* \_\_\_\_\_

& à la Chancellerie *de* \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*Vlnar Stanislav*

*Vlnar Mathilde*

Signatures des témoins :

*Ernest Marchand* à *Annemasse*

*Jacques Robert* à *Lausanne*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N<sup>o</sup> 39

Nielsen et Court

Nom et profession de l'époux :

1<sup>o</sup> Nielsen, Jens, Peintre,

Lieu d'origine et de domicile :

d'origine Danide domicilié à Lausanne

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Kaleho Diemide (Danemark) le vingt-huit mil huit cent soixante-huit

Noms, profession et

fil de Niels Nielsen

domicile des parents :

et de Kristine Nielsen, sa femme, les deux décédés,

Nom et profession de l'épouse :

2<sup>o</sup> Court, Emma-Julie,

Lieu d'origine et de domicile :

de L'Isle domiciliée à Lausanne

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à L'Isle le vingt-un juin mil huit cent septante-deux

Noms, profession et

fille de Charles Henri Samuel Court, décédé

domicile des parents :

et de Jeanne Suzanne née Morel, sa veuve, à Lausanne,

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à L'Isle le deux janvier mil neuf-cent-onze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux -  
Promesse de mariage  
Certificats de publications de L'Isle  
Lausanne  
Déclaration du Consul du Danemark  
avec dispense des publications dans le pays  
d'origine des Epoux. - Permis du Département de Jura  
 Communiqué : à l'Etat civil de L'Isle  
à la Chancellerie. C<sup>te</sup>

Signatures des époux :

Jens Nielsen  
Emma Nielsen

Signatures des témoins :

Adèle Michard  
Blanc } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 40

**Ducommun dit Boudry**  
**et Poincenot**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trente un Janvier mil neuf cent onze,

par devant l'officier de l'état civil de LAUSANNE, ont comparu :

1° **Ducommun dit Boudry, Louis-Alexis**, négociant,

de Loile, Chaux de Fonds - Mont-Tramelan domicilié à Lausanne,  
(Bains)

divorcé de Georgette Louise née Aubert, née le huit novembre mil neuf cent dix

né au Loile, le huit août mil huit cent soixante-sept

fil de Alexis Ducommun dit Boudry

et de Louise Fanny Gerber, les deux décédés,

2° **Poincenot, Alice-Marthe**, négociante

de Beaucourt | Haut-Rhin | France domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Beaucourt le vingt Janvier mil huit cent huitante-huit

fille de Adolphe Simon Poincenot, Professeur à St-Jamais,

et de Marie Suzanne Menegant, sa femme

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 31 Décembre 1910, à Tramelan,  
Le Loile & Chaux de Fonds, les trois et quinze Janvier mil neuf cent onze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Acte de mariage des Epoux avec mention

du divorce

Promesse de mariage

Certificats de publication de Lausanne

Le Loile, Chaux de Fonds, Tramelan &

Beaucourt

Communiqué : à l'état civil de Loile,

Chaux de Fonds, Tramelan & à la

Chancellerie Ch

Signatures des époux :

L. Alexis Ducommun

Alice Marthe Ducommun

Signatures des témoins :

A. Frey

Albert Blod } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 41

Pidou et Pache née

Virchaux  
Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux février mil neuf cent onze

par devant l'officier de l'état civil de LAUSANNE, ont comparu :

1° Pidou, Hector-Henri, Conducteur aux T. L.

de Villars-le-Comte domicilié à Lausanne

célibataire,

né à Vallegny surins le dix-sept mai mil huit cent quatre-vingt-trois,

fil de Victor Jeanmot Pidou, instituteur,

et de Eliza née Henry, du Commerce, domiciliés à Vallegny surins,

2° Pache née Virchaux, Mathilde-Louise-Adèle,

de Epalinges domiciliée à Lausanne,

divorcée de Jules Pache dès le dix février mil neuf cent dix

née à Lausanne le sept juillet mil huit cent quatre-vingt-huit,

filles de Louis Louis Adrien Virchaux, décédé

et de Jenny Louise Marie née Epitoux, sa veuve à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Epalinges & Villars-le-Comte, les dix deux et treize Janvier mil neuf cent onze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Villars-le-

Comte, Epalinges Lausanne

Communiqué : à l'état civil de Dorez

& Epalinges,

Signatures des époux :

Hector Pidou

M. Pidou

Signatures des témoins :

Rob. Reyraud

Jules Wehrli

L'officier de l'état civil :

[Signature]



N° 42

**Müller et Cuzat**

Nom et profession de l'époux :

1<sup>o</sup> **Müller, Louis-Émile**, Magasinier

Lieu d'origine et de domicile :

de Schlossrued (Argovie) domicilié à Landamm

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Neuchâtel, le dix-neuf Janvier mil huit cent huitante-quatre

Noms, profession et

fils de Gottlieb Müller, *decedé*,

domicile des parents :

et de Louise née Stoll, *decedée*, à Landamm

Nom et profession de l'épouse :

2<sup>o</sup> **Cuzat, Marie-Rose**,

Lieu d'origine et de domicile :

de Grandvillard (Fribourg) domiciliée à Landamm

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Grandvillard le vingt-sept août mil huit cent huitante-neuf

Noms, profession et

fille de Louis-Henri Cuzat, agriculteur à Grandvillard

domicile des parents :

et de Joséphine Isabelle née Repand, *decedée*,

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Schlossrued, Grandvillard Landamm, les  
dix-sept Janvier mil neuf cent onze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publications de Landamm

Schlossrued à Grandvillard

Communiqué : à l'état civil de

Schlossrued - Grandvillard

## Signatures des époux :

Müller Louis

Müller Rosa

## Signatures des témoins :

H. Föüü

Louis Recorda

## L'officier de l'état civil :



N° 43

7-131

*Nicollet et Regamey*

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui deux février mil neuf cent onze  
par devant l'officier de l'état civil de LAUSANNE, ont comparu :

Lieu d'origine et de domicile :

1° *Nicollet, Charles-François*, contrôleur aux D. S.  
de Oléres domicilié à Lausanne,

Etat civil :

célibataire.

Lieu et date de la naissance :

né à Roddendorf le treize mai mil huit cent huitante-sept

Noms, profession et

fil de Ulysse Nicollet, employé aux D. S. aux Croisettes.

domicile des parents :

et de Louise Hostense née Lindermann, décédée.

Nom et profession de l'épouse :

2° *Regamey, Elise-Marie*,

Lieu d'origine et de domicile :

de Lausanne domiciliée à Lausanne, Vers-chez-les-Blanc

Etat civil :

célibataire.

Lieu et date de la naissance :

née à Vers-chez-les-Blanc le dix huit mars mil huit cent huitante-cinq

Noms, profession et

fille de David Regamey, garde forestier

domicile des parents :

et de Marie née Pache, domiciliée vers-chez-les-Blanc.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lausanne à Oléres les dix onze janvier mil neuf cent onze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Lausanne & Oléres

Communiqué : à l'état civil d'Oléres

Signatures des époux :

*Nicollet*

*Elise Nicollet*

Signatures des témoins :

*Rob Regamey*

*Jules Wehrli*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 44

**Cuendet et Codetay nés**

**Jaquier**  
Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux février mil neuf cent onze

par devant l'officier de l'état civil de LAUSANNE, ont comparu :

1° **Cuendet, Fernand-Charles-Louis**, Employé postal,

de Sainte-Croix domicilié à Lausanne,

veuf de Rodette Maria née Schmeiser, née le quatorze juin mil neuf cent sept,

né à Lausanne le vingt-neuf janvier mil huit cent soixante-neuf,

fil de Louis Ami Cuendet, ancien directeur, à Lausanne,

et de Jeanne Françoise Louise Michoud, sa femme, décédée.

2° **Codetay née Jaquier, Amélie**, couturière,

de Reverolle domiciliée à Lausanne,

divorcée de Henri Louis Codetay, né le seize novembre mil neuf cent cinq,

née à Morgey le vingt-six février mil huit cent septante-un

fille de Jean <sup>Pierre</sup> Jaquier,

et de Jeanne Susanne Pilet, sa femme, les deux décédés.

Les publications ont eu lieu à St-Croix-les-Granges, Reverolle Lausanne, les trois, cinq et six février mil neuf cent onze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'époux

acte de décès de la femme de l'époux

Déclaration de divorce de l'époux

Promesse de mariage

Certificats de publications de St-Croix

Reverolle Lausanne

Communiqué : à l'état civil de St-Croix

à Vullierens

Signatures des époux :

F. Cuendet

A. Cuendet

Signatures des témoins :

Cuendet Heerli

A. Puyet

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Par décision du 16 juin 1954

le Département de Justice et Police du Canton de Vaud a ordonné la rectification de l'acte ci-contre, au sens que le père de l'épouse soit désigné sous les prénoms :

"Jean Pierre"

Lausanne le 21 juin 1954.

L'officier de l'état civil :

exécuté à Ste-Croix et Vullierens

N<sup>o</sup> 45

**Sandoz et Brunner**

Nom et profession de l'époux :

1<sup>o</sup> **Sandoz, Charles-Numa**, Docteur médecin,

Lieu d'origine et de domicile :

de Loèche, Brévine et Ponts de Martel (Neuchâtel) — domicilié au Loèche,

Etat civil :

célibataire,

Lieu et date de la naissance :

né au Loèche, le dix août \_\_\_\_\_ mil huit cent septante-neuf \_\_\_\_\_

Noms, profession et

fil de Numa Sandoz, notaire au Loèche \_\_\_\_\_

domicile des parents :

et de feu Virginie née Matthey-Jamet \_\_\_\_\_

Nom et profession de l'épouse :

2<sup>o</sup> **Brunner, Germaine-Elizabeth**,

Lieu d'origine et de domicile :

de Zurich \_\_\_\_\_ domiciliée à Lausanne,

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Lausanne le huit août \_\_\_\_\_ mil huit cent huitante-six \_\_\_\_\_

Noms, profession et

fille de feu Henri Hermann Rudolf Brunner, \_\_\_\_\_

domicile des parents :

et de Julie Louise née Duperron, à Lausanne.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu au Loèche, à la Brévine, aux Ponts de Martel, à Lausanne et à Zurich, les vingt-sept, vingt-huit et vingt-neuf Décembre mil neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autant de l'état civil au Loèche \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué : à l'état civil au Loèche,

Brévine, Les Ponts et Zurich \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*C. Sandoz*

*Germaine Brunner*

Signatures des témoins :

*J. Bonnard, prof*

*R. Bonnard, Arch.*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 46

**Poget et Bayz**

Nom et profession de l'époux :

1<sup>o</sup> Poget, David Louis, Charpentier,

Lieu d'origine et de domicile :

de Premiez domicilié à Lausanne,

Etat civil :

veuf en 2<sup>es</sup> noces de Sophie Pauline née Maury dès le vingt-un Septembre mil neuf cent sept

Lieu et date de la naissance :

né à Premiez le vingt-cinq \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante-deux,

Noms, profession et

\_\_\_\_\_ fils de David Benjamin Poget

domicile des parents :

et de Louise Julie née Goy, sa femme, décédée,

Nom et profession de l'épouse :

2<sup>o</sup> Bayz, Bertha-Célestine, Ménagère,

Lieu d'origine et de domicile :

de Chavannes-les-Forts (Fribourg) domiciliée à Lausanne

Etat civil :

\_\_\_\_\_ célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Chavannes-les-Forts le vingt-neuf Mars mil huit cent huitante-huit.

Noms, profession et

\_\_\_\_\_ fille de Jules Bayz, agriculteur

domicile des parents :

et de Mélanie née Vienny, sa femme, les deux à Chavannes-les-Forts.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Chavannes-les-Forts & Premiez, les dix-neuf, vingt & vingt-un Janvier mil neuf cent onze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

\_\_\_\_\_ acte de naissance des Epoux

\_\_\_\_\_ acte de décès de la précéd<sup>te</sup> femme de l'Epoux

\_\_\_\_\_ Promesse de mariage

\_\_\_\_\_ Certificats de publication de Premiez, Chavannes-les-Forts & Lausanne

\_\_\_\_\_ Communiqué : à l'état civil de Romanel & Motier & Pivertez.

Signatures des époux :

Poget Louis David  
Bertha Bayz

Signatures des témoins :

H. Morachon  
Emma Guin } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 47

**Monachon et Genier**  
*née Vuillat*  
 Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui sept février \_\_\_\_\_ mil neuf cent dix \_\_\_\_\_

par devant l'officier de l'état civil de LAUSANNE, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Monachon, Henri Samuel David**, *celibataire*

de *Paquet et Porsens* domicilié à *Lausanne*

*celibataire*

né à *Lausanne* le *six-neuf janvier* \_\_\_\_\_ mil huit cent *quatorze-vingt-dix* \_\_\_\_\_

fil de *Louis Samuel Henri Monachon, aîné*,

et de *Jeanne aînée Jenny Genier née Eck, sa veuve à Lausanne*

2<sup>o</sup> **Genier née Vuillat, Suzanne Emma**, *Ménagère*

de *Chiezans* domiciliée à *Lausanne*

*Veuve de Oscar Genier aîné le seize août mil neuf cent dix*

née à *Villars 4 Ollon* le *vingt-sept mars* \_\_\_\_\_ mil huit cent *huitante-deux* \_\_\_\_\_

filie de *Edouard Vuillat, charpentier*,

et de *Suzanne Marie née Fernet, domiciliée à Villars 4 Ollon*

Les publications ont eu lieu à *Paquet et Porsens, Chiezans Lausanne*, les *neuf et vingt-huit novembre mil neuf cent dix*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*acte de naissance de l'époux*

*acte de décès du mari de l'épouse*

*Promesse de mariage*

*Certificats de publication de Paquet et Porsens, Chiezans et Lausanne*

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué : à l'état civil de *St Cierges*

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*Henri Monachon*

*Emma Monachon*

Signatures des témoins :

*Paquet Louis*

*Bertha Paquet*

*les deux à Lausanne*

L'officier de l'état civil

*[Signature]*

N° 48

**Guenot & Marti**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui Sept février \_\_\_\_\_ mil neuf cent onze \_\_\_\_\_

par devant l'officier de l'état civil de LAUSANNE, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Guenot, Charles-Alfred**, - *ouvrier* \_\_\_\_\_de *Crossier (Neuchâtel)* \_\_\_\_\_ domicilié à *Lausanne*, \_\_\_\_\_*célibataire* \_\_\_\_\_né à *St Blaise (Neuchâtel)* le *dis-huit février* mil huit cent *septante-neuf* \_\_\_\_\_fils de *François Louis Guenot*, \_\_\_\_\_et de *Rose Adèle née Villard, sicolés*, \_\_\_\_\_2<sup>o</sup> **Marti, Louisa**, \_\_\_\_\_ *femme de chambre*de *Ruggisberg (Berne)* \_\_\_\_\_ domiciliée à *Lausanne*, \_\_\_\_\_*célibataire* \_\_\_\_\_née à *St Blaise*, le *douze octobre* \_\_\_\_\_ mil huit cent *quatre-vingt-dix* \_\_\_\_\_fille de *Johann Marti, cultivateur à St Blaise*, \_\_\_\_\_et de *Rosine née Hysinger, sicolés*. \_\_\_\_\_Les publications ont eu lieu à *Lausanne, Crossier & Ruggisberg*, les *douze*  
*treize* janvier mil neuf cent onze. \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Pièces déposées :

*Actes de naissance des Epoux* \_\_\_\_\_*Promesses de mariage* \_\_\_\_\_*Certificats de publication* \_\_\_\_\_*Crossier, Ruggisberg, Lausanne* \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué : à l'état civil de *Crossier*et *Ruggisberg* \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

## Signatures des époux :

*Charles Guenot**Louisa Guenot*

## Signatures des témoins :

*Jeannette Guex Devaud*  
*Rodolphe Guex Devaud*  
*les deux à Lausanne*

## L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 49

Bourgeois et Martino

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf février mil neuf cent onze

par devant l'officier de l'état civil de LAUSANNE, ont comparu :

1° Bourgeois, Louis, cuisinier

de Montagny / Yverdon domicilié à Lausanne

célibataire,

né à Ependes le trois novembre mil huit cent septante-huit,

fil de Louis François Bourgeois,

et de Lina née Henry, sa femme,

2° Martino, Joséphine,

de Revello / Cuneo / Italie domiciliée à Lausanne

célibataire,

née à Guillerand / Italie le onze septembre mil huit cent huitante-trois

fille de Joseph Martino, maçon à Vevay

et de Marie Elizabeth née Michel, sa femme, décédée.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Montagny & Revello, les vingt-trois décembre 1910 & premier janvier mil neuf cent onze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Montagny, Revello & Lausanne

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué : à l'état civil de Montagny

à la Chancellerie

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Louis Bourgeois

Joséphine Bourgeois

Signatures des témoins :

C. Henry

Wimigloie

L'officier de l'état civil :

[Signature]



N° 50

Zweigart & Reymondin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf février mil neuf cent onze

par devant l'officier de l'état civil de LAUSANNE, ont comparu :

1° Zweigart, Wilhelm-Louis, Chauffeur mécanicien,

de Schlierbach (Göppingen) Wurtemberg, domicilié à Lausanne,

célibataire.

né à St-Avold le vingt-trois février mil huit cent huitante-six

fil de Christian Louis Zweigart, adèle,

et de Sophie Louise Fellet, sa veuve, à Lausanne

2° Reymondin, Julia-Eugénie, Brodeuse,

de Pully, domiciliée à Lausanne,

célibataire.

née à Lausanne le treize mars mil huit cent huitante-sept

filles de Alfred Jacques Henri Reymondin, adèle,

et de Anna Eugénie née Chapuis, sa veuve, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Schlierbach, Pully & Lausanne, le vingt-neuf décembre mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Schlierbach, Pully & Lausanne

Communiqué : à l'état civil de Pully

& à la Chancellerie C<sup>h</sup>

Signatures des époux :

W. Zweigart  
J. Zweigart

Signatures des témoins :

Ch. Reymondin  
Mo. Moëgros

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Révisé du 1.11.16

Par décision du 17 mai 1916 le Grand conseil du canton de Berne a accordé la naturalisation personnelle aux époux Zweigart, délégués si compte, qui ont en même temps acquis la bourgeoisie de la commune de Esquerez (Berne)

Lausanne, le 11 juillet 1916  
L'officier de l'état civil  
H. Lichaut

Signé à l'état civil à Epau-  
yillers et Pully

N° 51

**Corden a Gyler**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf février mil neuf cent onze

par devant l'officier de l'état civil de **LAUSANNE**, ont comparu :

1° **Corden, Louis-Frédéric**, Juriste,

de Savigny domicilié à Lausanne,

célibataire

né à Quillier le dix-sept janvier mil huit cent huitante-quatre

fil de Jean Pierre Corden

et de Marie née Anarist, les deux décédés,

2° **Gyler, Bertha-Lina**, Blanchisseuse,

de Langnau / Bâle domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Lausanne, le vingt-neuf novembre mil huit cent huitante-cinq

fille de Frédéric Auguste Gyler, agriculteur,

et de Barbara née Schlachter, sa femme, les deux à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Savigny & Langnau, les dix-neuf  
vingt janvier mil neuf cent onze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance de Savigny

Promesse de mariage

Certificats de publications de Savigny, Langnau & Lausanne

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué : à l'état civil de Savigny & Langnau

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Corden Louis  
Corden Bertha

Signatures des témoins :

Gyler Auguste  
Pamblan } Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 52

**Aeby et Auderjon**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

*Légitimation de l'épouse  
Auderjon née à Lausanne le  
24 Janvier 1911.*

Aujourd'hui neuf février mil neuf cent onze

par devant l'officier de l'état civil de LAUSANNE, ont comparu :

1° **Aeby, Edmond**, mécanicien dentiste,

de St Sylvestre & Fribourg domicilié à Lausanne,

célibataire

né à St Ursen (Fribourg) le vingt huit avril mil huit cent quatorze - vingt dix

fils de Johann Aeby, décédé,

et de Anna Maria née Kämpfer, veuve, à Fribourg,

2° **Auderjon, Louise**, cuisinière,

de Châropelloz (Fribourg) domiciliée à Lausanne,

célibataire,

née à Châropelloz le vingt - neuf août mil huit cent huitante - quatre

fille de Marie Hélène Auderjon, décédée,

et de \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Lausanne, St Sylvestre & Châropelloz et Fribourg  
vingt - un, vingt - deux & vingt - trois janvier mil neuf cent onze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Actes de naissance des époux*

*Promesse de mariage*

*Certificats de publication de Lausanne*

*St Sylvestre, Fribourg & Châropelloz*

Communiqué : à l'état civil de St Sylvestre

*Fribourg & Châropelloz*

Signatures des époux :

*Edmond Aeby*

*Louise Aeby*

Signatures des témoins :

*Braun Achille*

*Hing Emil*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 53

**Pelet et Monachon**

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui dix février mil neuf cent onze  
par devant l'officier de l'état civil de LAUSANNE, ont comparu :  
1° **Pelet, Oscar,** agriculteur,

Lieu d'origine et de domicile :

de **Peypes et Pordrens** domicilié à **Peypes et Pordrens,**

Etat civil :

célibataire.

Lieu et date de la naissance :

né à **Pordrens** le vingt-trois mai mil huit cent huitante-cinq

Noms, profession et

fil de **Kéli Pelet,** agriculteur,

domicile des parents :

et de **Elise** née **Jaccarda,** à **Peypes et Pordrens,**

Nom et profession de l'épouse :

2° **Monachon, Méry,**

Lieu d'origine et de domicile :

de **Peypes et Pordrens** domiciliée à **Peypes et Pordrens,**

Etat civil :

célibataire.

Lieu et date de la naissance :

née à **Pordrens** le vingt-quatre août mil huit cent septante-neuf

Noms, profession et

filles de **Pierre Abram Monachon,** à **Pordrens**

domicile des parents :

et de **Julie Sylvie** née **Ginroz,** décédée.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à **Peypes et Pordrens,** le vingt-un février mil neuf cent onze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

..... autorisation de l'Etat civil de

**St Etienne**

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué : à l'Etat civil de **St Etienne**

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

**Oscar Pelet**

**Méry Pelet**

Signatures des témoins :

**Henri Ecoffey**

**R. Ecoffey** séjournant à **Lausanne**

L'officier de l'état civil :

**[Signature]**

N° 54

**Debétaz et Schmid**

Nom et profession de l'époux :

1<sup>o</sup> **Debétaz, Ernest Adrien**, — *Mécanicien*, —

Lieu d'origine et de domicile :

de *Fey* — domicilié à *Lausanne* —

Etat civil :

*célibataire*, —

Lieu et date de la naissance :

né à *Lausanne* le *vingt sept Octobre* — mil huit cent *huitante-huit*, —

Noms, profession et

fil(s) de *Félix Debétaz*, *mécanicien*, —

domicile des parents :

et de *Jeanne Marie née Girard*, *sa femme*, *domiciliée à Lausanne*, —

Nom et profession de l'épouse :

2<sup>o</sup> **Schmid, Julia Thérèse**, — *sans profession*, —

Lieu d'origine et de domicile :

de *La Chaux de Fonds (Neuchâtel)* — domiciliée à *Lausanne*, —

Etat civil :

*célibataire*, —

Lieu et date de la naissance :

née à *Chaux de Fonds* le *sept Janvier* — mil huit cent *quatre-vingt-douze* —

Noms, profession et

fil(le) de *Joseph Schmid*, *apporteur*, —

domicile des parents :

et de *Rosina dite Rosa née Imhof*, *sa femme*, *domiciliée à Lausanne* —

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Fey, Chaux de Fonds à Lausanne* le *vingt-quatre Janvier* mil huit cent *onze* —

*Légitimation de Ernest Schmid  
le 9 Janvier 1911 à Lausanne*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*acte de naissance de l'épouse* —

*Consentement du père de l'épouse* —

*Promesse de mariage* —

*Certificats de publication de Fey, La Chaux de Fonds à Lausanne* —

Communiqué : à l'état civil de *La Chaux de Fonds à Fey* —

Signatures des époux :

*Ernest Debétaz*  
*Julia Debétaz*

Signatures des témoins :

*Félix Debétaz*  
*Baudet Marius*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 55  
Druoy et Kissling  
née Bécherraz  
Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui onze février mil neuf cent onze

par devant l'officier de l'état civil de LAUSANNE, ont comparu :

1° Druoy, Eugène, agriculteur

de Froug domicilié à Neuchâtel

célibataire,

né à Froug le onze novembre mil huit cent septante-neuf

filz de Henri Edouard Druoy, agriculteur à Bellevue,

et de Madelaine née Bongni, décédée,

2° Kissling Kissling-Kissling née Bécherraz, Thérèse, Couturière

de Strättligen (Berne) domiciliée à Neuchâtel

veuve de Emile Kissling déd. le vingt-un avril mil neuf cent dix

née à Oulens le vingt janvier mil huit cent septante-quatre

fille de René François Bécherraz, agriculteur,

et de Henriette née Blommet, sa femme, les deux à Neuchâtel,

Les publications ont eu lieu à Neuchâtel, Strättligen & Froug, les dix-sept, dix-huit et dix-neuf janvier mil neuf cent onze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Par décision du 30 juillet 1946  
le Département de Justice et Police  
du Canton de Vaud a ordonné la rectification de l'acte ci-contre, en ce sens que le nom patronymique que "Kissling" soit orthographié, "Kissling", à l'exclusion de toute autre orthographe.

Lausanne, le 6 août 1946  
L'officier de l'état civil  
Cqui. à Thourne et Avenches

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil de Druoy

Signatures des époux :

Eugène Druoy  
Thérèse Druoy

Signatures des témoins :

H. Amblan  
Ch. Vallotton } à Lausanne

Communiqué : à l'état civil de Avenches,  
Thourne & Druoy

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 56

Jeanmonod & Devenoges

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze février mil neuf cent onze

par devant l'officier de l'état civil de LAUSANNE, ont comparu :

1° Jeanmonod, Charles-Albert, compositeur typographe

de Provence domicilié à Lausanne,

célibataire,

né à Gorgier (Neuchâtel) le trois janvier mil huit cent quatre-vingt-dix

filz de ami Louis Jeanmonod, journalier

et de Marie Julie née Colombé, domiciliés à Gorgier,

2° Devenoges, Alice dite Blanche, ménagère,

de St Aubin (Sages) domiciliée à Lausanne,

célibataire,

née à Concise, le vingt-dix février mil huit cent huitante-dix

fille de Elise Devenoges, à Grandson

et de

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Provence & St Aubin, les

vingt-dix & vingt-huit Janvier mil neuf cent onze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Provence  
St Aubin & Lausanne

Signatures des époux :

Jeanmonod Charles

Blanche Jeanmonod

Signatures des témoins :

Hélène Perret

François Perret

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'état civil de Provence,

& St Aubin.

Par jugement du Tribunal...  
R. du 5.6.11

N° 57

**Perisset et Burnens**

Nom et profession de l'époux :

1° **Perisset, Jean Alfred**, Employé C. F. F.

Lieu d'origine et de domicile :

de Vauderens (Fribourg) domicilié à Lausanne,

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Vauderens le premier mai mil huit cent huitante-sept

Noms, profession et

fils de Jules Joseph Perisset

domicile des parents :

et de Cécile Anne née Carrard, les deux de Lausanne

Nom et profession de l'épouse :

2° **Burnens, Julia**, Cuisinière

Lieu d'origine et de domicile :

de Oulens (Schallens) domiciliée à Lausanne,

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Vulliamoz le cinq juillet mil huit cent quatre-vingt-douze

Noms, profession et

fille de Louis Henri Burnens, fabricant

domicile des parents :

et de Fanny née Dappoz, les deux à Lausanne

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Oulens, & Vauderens, le vingt-neuf & vingt-deux janvier mil neuf cent onze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Consentement du père de l'Epouse

Certificats de publication de Vauderens

Oulens & Lausanne

Communiqué : à l'Etat Civil de Lausanne

Schallens

Signatures des époux :

Perisset Jean  
Perisset Julia

Signatures des témoins :

Blanc Edouard  
à Lausanne  
Perisset Jean  
à Vauderens

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*



N° 58

**Gendre et Rodriet née  
Borloz**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui seize février \_\_\_\_\_ mil neuf cent onze \_\_\_\_\_

par devant l'officier de l'état civil de LAUSANNE, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Gendre, Aimé-César**, \_\_\_\_\_ employé postal, \_\_\_\_\_

de Montagny-la-Ville (Fribourg) \_\_\_\_\_ domicilié à Lausanne \_\_\_\_\_

célibataire, \_\_\_\_\_

né à Montagny-la-Ville, le sept octobre \_\_\_\_\_ mil huit cent huitante-quatre, \_\_\_\_\_

fils de Théophile Gendre, agriculteur, \_\_\_\_\_

et de Joséphine née Rodriet, la femme, à Moudon (Fribourg) \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> **Rodriet née Borloz, Isabelle-Marguerite**, \_\_\_\_\_ maîtresse  
de pension \_\_\_\_\_

de Rougemont \_\_\_\_\_ domiciliée à Lausanne \_\_\_\_\_

Veuve de Auguste Rodriet dès le quinze avril mil neuf cent sept \_\_\_\_\_

née à Salvan (Valais) le vingt huit septembre \_\_\_\_\_ mil huit cent septante trois, \_\_\_\_\_

fille de Jean Borloz, sciencier à Moudon \_\_\_\_\_

et de Elisabeth née Frossard, la femme, \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Rougemont & Montagny-la-Ville  
les vingt quatre & vingt cinq janvier mil neuf cent onze, \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance des Epoux \_\_\_\_\_

acte de décès du mari de l'Épouse \_\_\_\_\_

Promesse de mariage \_\_\_\_\_

Certificats de publication de Montagny  
la-Ville, Rougemont & Lausanne \_\_\_\_\_

Communiqué : à l'état civil de Montagny

Rougemont \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Aimé Gendre \_\_\_\_\_

Isabelle Gendre \_\_\_\_\_

Signatures des témoins :

E. Vuilliamaz \_\_\_\_\_

Rob. Raymond \_\_\_\_\_

L'officier de l'état civil :

\_\_\_\_\_

N° 59

**Fiaux et Kettig.**

Nom et profession de l'époux :

1<sup>o</sup> **Fiaux, Julien-Charles,** employé postal,

Lieu d'origine et de domicile :

de **Herrenchies,** domicilié à **Lausanne,**

Etat civil :

célibataire,

Lieu et date de la naissance :

né à **Lausanne** le **seize** Septembre — mil huit cent **quatre-vingt-dix** —

Noms, profession et

filz de **Ulysse Fiaux,** apiculteur à **Lausanne**

domicile des parents :

et de **Clémence Lydie Franckfort** née **Reymond,** la femme,

Nom et profession de l'épouse :

2<sup>o</sup> **Kettig, Rosette,** femme de chambre

Lieu d'origine et de domicile :

de **Rüderswyl (Bâle)** domiciliée à **Lausanne,**

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à **Utzenstorf (Bâle)** le **vingt-cinq** Décembre mil huit cent **huitante-six** —

Noms, profession et

fille de **Jacob Henry,** maître ferronnier à **Utzenstorf**

domicile des parents :

et de **Marianne** née **Steiner,** la femme

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à **Lausanne, Herrenchies & Rüderswyl,** les **vingt-quatre, vingt-cinq & vingt-six** Janvier mil neuf cent **vingt** —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'épouse

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Herrenchies, Rüderswyl & Lausanne

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué : à l'état civil de **Moudon**

& **Rüderswyl.**

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

**Fiaux Charles**  
**Rosette Fiaux**

Signatures des témoins :

**St. Lenoir**  
**Ls Fiaux** Lausanne

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 60

**Baratto et von Allmen**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui le dix février mil neuf cent onze

par devant l'officier de l'état civil de LAUSANNE, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Baratto, Ottorino-Giuseppe**, peintre décorateur,

de Scuzelle | Borgo | Autriche, domicilié à Landanne,

célibataire,

né à Scuzelle le dix sept mars mil huit cent huitante - quatre,

fil de Giovanni Baratto, décédé,

et de Madalena Costa, la Veuve, à Wollmutingen | Baden |

2<sup>o</sup> **von Allmen, Rosa**, ménagère

de Lauterbrunnen | Bern | domiciliée à Landanne,

célibataire,

née à Idersfluh le vingt-neuf Janvier mil huit cent huitante-neuf

fille de Christian von Allmen, agriculteur

et de Anna née Wittwer, domiciliés à Idersfluh

Les publications ont eu lieu à Landanne, Lauterbrunnen & Scuzelle, les vingt-  
un et vingt-trois Janvier mil neuf cent onze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Scuzelle,  
Lauterbrunnen & Landanne.

Déclaration de Validité

Permis du Département de Justice

& Police

Communiqué : à l'Etat civil de

Lauterbrunnen & à la Chancellerie de

Signatures des époux :

Otto Baratto.

Rosa Baratto

Signatures des témoins :

Md. Antonia Cavari

Pacher Rudolf

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 61

Ronco et Detrey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Légitimation de Jeanne Gabrielle  
Detrey née à Lausanne le 14 juillet  
1910.

Par jugement du Tribunal des  
distinctions d'Yverdon, rendu  
en date du 12<sup>e</sup> février 1938,  
déclaré définitif et exécutoire le 9  
juillet 1938, le mariage inscrit  
ci-contre a été dissous par le divorce  
à Lausanne le 4 août 1938.

L'Officier de l'état civil :

Aujourd'hui seize février mil neuf cent onze

par devant l'officier de l'état civil de LAUSANNE, ont comparu :

1<sup>o</sup> Ronco, Jules Henri, Patissier,

de Montemagno (Novare) Italie, domicilié à Lausanne,

célibataire,

né à Chaux de Fonds le quatre août mil huit cent huitante-huit

filz de Jaques François Laurent Ronco horloger, Chaux de Fonds,

et de Julie Soret née Bostig, la femme, décédée.

2<sup>o</sup> Detrey, Eugénie Charlotte, Ménagère,

de Corcelles près Payerne domiciliée à Lausanne,

célibataire,

née à Pimelles (Yverne) le six-vingt-neuf mil huit cent huitante-cinq

fille de Fritz Detrey, agriculteur

et de Marguerite née Wocher, la femme, les deux à Corcelles

Les publications ont eu lieu à Lausanne à Corcelles les vingt et vingt-cinq

Décembre mil neuf cent dix et à Montemagno le huit Janvier mil neuf cent  
onze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de  
la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari  
et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a,  
au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Consentement au père de l'Epoux & acte  
de décès de la mère

Promesse de mariage

Certificats de publication de Lausanne  
Montemagno & Corcelles

Pecunia du Département de Jura & P<sup>te</sup>

Communiqué : à l'Etat Civil de Corcelles

à la Chancellerie C<sup>le</sup>

Signatures des époux :

Henri Ronco  
Eugénie Ronco

Signatures des témoins :

Luis Drack  
Albert Eugny

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N<sup>o</sup> 62

Ducet et Reutter

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui seize février mil neuf cent onze

par devant l'officier de l'état civil de LAUSANNE, ont comparu :

1<sup>o</sup> Ducet, Julien Constant, Monteur-électricien

de St Sulpice domicilié à Lausanne

célibataire

né à Crin-Mateland le dix-huit Octobre mil huit cent huitante-trois,

fil de Auguste Jules Ducet, décédé,

et de Pauline Jenny née Boeloz, sa veuve, à Montreux

2<sup>o</sup> Reutter, Cécile, Couturière

de Meschlen (Bâle) domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Vérey le premier Janvier mil huit cent quatre-vingt-trois,

filie de Suzanne Albertine Reutter, à Vérey

et de

Les publications ont eu lieu à Lausanne, St Sulpice & Meschlen, les vingt-dix & vingt-sept Janvier mil neuf cent onze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux

Consentement de la mère de l'épouse

Promesse de mariage

Certificats de publication de St Sulpice, Meschlen Lausanne.

Communiqué : à l'Etat civil de Crin-Mateland

& Oberriedenbach.

Signatures des époux :

J. Ducet  
C. Reutter

Signatures des témoins :

Jean Roth  
Henri Muller

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 63

*Baeriswyl & Kubet*  
née *Blanc*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui seize février mil neuf cent onze

par devant l'officier de l'état civil de LAUSANNE, ont comparu :

1° *Baeriswyl, Laurent*, *Charretier*

de *Guin (Fribourg)* domicilié à *Lausanne*

*célibataire*,

né à *Villars / Glâne (Fribourg)* le vingt-un avril mil huit cent septante-huit

fil de *Marie Thérèse Baeriswyl, décédée*,

et de

2° *Kubet née Blanc, Marie-Suzanne*, *couturière*

de *Echallens* domiciliée à *Lausanne*,

*divorcée de Marie Louis Kubet, dès le deux octobre mil neuf cent-huit*

née à *Mussy* le onze novembre mil huit cent huitante

fille de *Auguste Blanc*,

et de *Françoise Angélique née Mastigny, les deux décédés*,

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, Echallens & Guin*, les vingt-dix, vingt-huit & vingt-neuf Janvier mil neuf cent-onze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*actes de naissance des Epoux*

*acte de mariage de l'Epouse avec*

*divorce*

*Promesse de mariage*

*Certificats de publication de Guin, Echallens Lausanne*

Communiqué : a l'état civil de *Guin*

*& Echallens*

Signatures des époux :

*Baeriswyl Laurent*

*Suzanne Baeriswyl*

Signatures des témoins :

*GAÛCHAT* } *Lausanne*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 64

**Campiche et Crauzaz**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui seize février mil neuf cent onze

par devant l'officier de l'état civil de LAUSANNE, ont comparu :

1° **Campiche, Robert-Lucien**, employé de Commerce

de St<sup>e</sup> Croix domicilié à Landenne,

célibataire,

né à St<sup>e</sup> Croix le trois mai mil huit cent huitante-neuf

fil de Jules Louis Campiche, ouvrier en musique

et de Marianne Jenny, née Oudet, sa femme, domiciliés à St<sup>e</sup> Croix

2° **Crauzaz, Marie-Octavie**, cuisinière,

de Trey domiciliée à Revorles

célibataire,

née à Cosser le vingt mars mil huit cent huitante-neuf,

fille de Jean Crauzaz

et de Marguerite Céline née Moret, sa femme, les deux décédés.

Les publications ont eu lieu à Landenne, St<sup>e</sup> Croix, Les Genèves, Trey & Revorles, les premier et deux décembre mil neuf cent onze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

St<sup>e</sup> Croix, Les Genèves, Trey, Landenne

& Revorles.

Communiqué : à l'état civil de St<sup>e</sup> Croix

Trey & Vallières.

Signatures des époux :

Campiche Robert  
Marie Campiche

Signatures des témoins :

Jules Lavandry à Landenne  
M. Gressin à Revorles

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Par jugement du Tribunal du district de Lausanne, rendu en date du 11 décembre 1910, déclaré définitif et exécutoire le 13 février 1911, le mariage inscrit ci-contre, a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à un an le délai pendant lequel le mari ne peut contracter un nouveau mariage.

Inscrit le 26 février 1911.

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

8-247.

20-348

N<sup>o</sup> 65

**Kammeter et Schmidt**

Aujourd'hui dix-huit février mil neuf cent onze

Nom et profession de l'époux :

1<sup>o</sup> **Kammeter, Alexandre-Auguste-Léon**, Pharmacien

Lieu d'origine et de domicile :

de St Blasien (Baden) domicilié à St Blasien

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Mülhausen (Alsace) le deux Septembre mil huit cent huitante-deux

Noms, profession et

fils de Joseph Théodore Kammeter, Négociant à Schann (Alsace)

domicile des parents :

et de Marie Augustine née Roth, sa femme

Nom et profession de l'épouse :

2<sup>o</sup> **Schmidt, Elvina Hulda dite Erina**,

Lieu d'origine et de domicile :

de Landanne domiciliée à Landanne

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Landanne le trente trois mil huit cent quatre-vingt-onze

Noms, profession et

fille de Rimond Schmidt, décédé,

domicile des parents :

et de Hulda Hélène née Frey, sa veuve, à Landanne

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Landanne et St Blasien les quatorze et trente-un

Janvier mil neuf cent onze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- Actes de naissance des Epoux
- Consentement de la mère de l'Epouse
- acte de décès du père
- Promesse de mariage
- Certificats de publication de St Blasien Landanne
- Déclaration de Capacité a Permis du Dpt de J<sup>u</sup> a P<sup>u</sup>e
- Communiqué : à la Chancellerie C<sup>h</sup>

Signatures des époux :

*Alexandre Kammeter*  
*Erina Schmidt*

Signatures des témoins :

*E. Schmidt*  
*Dr. A. Welch* } Landanne

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*



N° 66

Cardani et Wyss

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt février \_\_\_\_\_ mil neuf cent onze \_\_\_\_\_

par devant l'officier de l'état civil de LAUSANNE, ont comparu :

1<sup>o</sup> Cardani, Angelo-Giuseppe Raffaele-Uncerto,  
commis c. f. f.

d'origine italienne \_\_\_\_\_ domicilié à Domodossola/Novare/Italie

veuf de Fanny née Armasoli, dès le huit Octobre mil neuf cent dix \_\_\_\_\_

né à Milan le huit Octobre \_\_\_\_\_ mil huit cent septante-six \_\_\_\_\_

fils de Giuseppe Cardani \_\_\_\_\_

et de Sofia Peterstrainer, les deux décédés, \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> Wyss, Emma, \_\_\_\_\_

de Frauenkappelen (Bienne) \_\_\_\_\_ domiciliée à Lausanne \_\_\_\_\_

célibataire, \_\_\_\_\_

née à Vallamand le neuf Mars \_\_\_\_\_ mil huit cent huitante-cinq \_\_\_\_\_

fille de Rodolphe Samuel Wyss, agriculteur, \_\_\_\_\_

et de Louise Marguerite née Piquilloud, les deux à Vallamand \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Frauenkappelen & Domodossola,  
les vingt Décembre mil neuf cent dix & huit Janvier mil neuf cent  
onze. \_\_\_\_\_Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de  
la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari  
et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a,  
au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux \_\_\_\_\_

acte de décès de la 1<sup>re</sup> femme de l'Epoux \_\_\_\_\_

Promesse de mariage \_\_\_\_\_

Certificats de publication de Lausanne,  
Frauenkappelen & Domodossola \_\_\_\_\_

Permis du Département de Justice \_\_\_\_\_

&amp; Police \_\_\_\_\_

Communiqué : à l'état civil de Frauenkappelen &amp; à la Chancellerie \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Angelo CardaniEmma Cardani

Signatures des témoins :

Piccato Antonio à DomodossolaReppi Alberto \_\_\_\_\_

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N<sup>o</sup> 67

**Lob et Rabinovitch**

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui vingt-un février mil neuf cent onze

par devant l'officier de l'état civil de LAUSANNE, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Lob, Julien**, négociant

Lieu d'origine et de domicile :

de Donatycse domicilié à Lausanne

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Vevey le seize octobre mil huit cent septante-huit,

Noms, profession et

filis de Louis Lob, négociant

domicile des parents :

et de Babette née Wormser, sa femme, les deux à Lausanne

Nom et profession de l'épouse :

2<sup>o</sup> **Rabinovitch, Rebecca**,

Lieu d'origine et de domicile :

de Prostoff (Don Russie) domiciliée à Lausanne

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Prostoff le dix huit nente novembre mil huit cent huitante-sept

Noms, profession et

filie de Junkel (alias Jacques) Rabinovitch, négociant à St. Petersburg

domicile des parents :

et de Ethel Dvöira née Kucider, sa femme, à Lausanne

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lausanne & Donatycse les treize & quatorze  
décembre mil neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificat de publication de Donatycse

Lausanne

Déclaration au Grand Rabbin de

Genève

Communiqué : à l'état civil de

avanches.

Signatures des époux :

Julien Lob

Rebecca Lob

Signatures des témoins :

Joseph Lob  
Gaston Bloch

L'officier de l'état civil

[Signature]

N° 68

**Chamot et Weibel**

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui vingt-trois février mil neuf cent onze

par devant l'officier de l'état civil de LAUSANNE, ont comparu :

1° **Chamot, Charles-Albert**, employé de bureau,

Lieu d'origine et de domicile :

de Moutier domicilié à Lausanne,

Etat civil :

célibataire,

Lieu et date de la naissance :

né à Echallens le six décembre mil huit cent quatre-vingt-dix

Noms, profession et

fils de Frédéric Amélie Chamot, décédé,

domicile des parents :

et de Louise née Grot, la veuve, à Echallens,

Nom et profession de l'épouse :

2° **Weibel, Rosa**, Ouvrière en cartonnages,

Lieu d'origine et de domicile :

de Rapperswil (Borne) domiciliée à Lausanne,

Etat civil :

célibataire,

Lieu et date de la naissance :

née à Ligerz (Borne) le quinze avril mil huit cent quatre-vingt-dix

Noms, profession et

fille de Amélie Weibel, décédé,

domicile des parents :

et de Rosine née Schenk, la veuve, à Domana (Borne)

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Moutier et Rapperswil, les deux  
trois février mil neuf cent onze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux

Promesses de mariage

Certificats de publication de

Moutier Rapperswil Lausanne

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué : à l'état civil de Poliez-le-Château

et Rapperswil

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*C. Chamot*

*R. Weibel*

Signatures des témoins :

*Louis Kobella*

*P. Püntsch* Lausanne

L'officier de l'état civil :

*H. Lichaut*  
compt.

N° 69

**Pilloud & Pétizet**  
*née Favay*  
 Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois février \_\_\_\_\_ mil neuf cent onze \_\_\_\_\_

par devant l'officier de l'état civil de LAUSANNE, ont comparu :

1° **Pilloud, Henri-Joseph**, chauffeur d'automobiles,

de Yverdon \_\_\_\_\_ domicilié à Lausanne,

célibataire,

né à Yverdon le dix-neuf novembre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-dix \_\_\_\_\_

fil de Henri Pilloud, Adcédé,

et de Clémence Isabelle née Matthay, la veuve à Yverdon \_\_\_\_\_

2° **Pétizet née Favay, Marie-Julie**, couturière,

de Vandocens (Nid) \_\_\_\_\_ domiciliée à Lyon \_\_\_\_\_

divorcé de Théodore Pétizet dès le deux octobre mil neuf cent deux \_\_\_\_\_

née à Morges le vingt-cinq janvier \_\_\_\_\_ mil huit cent septante-trois, \_\_\_\_\_

fille de Marie Louis Favay, maçon,

et de Marie Julie Robillard, la femme, domiciliés à Lausanne \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Lyon, Yverdon & Vandocens, les deux, trois et quatre février mil neuf cent onze \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Acte de naissance des Epoux -

Acte de mariage de l'Epouse avec mention du divorce \_\_\_\_\_

Promesses de mariage \_\_\_\_\_

Certificats de publication de Yverdon, Vandocens, Lyon & Lausanne \_\_\_\_\_

Communiqué : à l'état civil de Yverdon, Vandocens (Nid) & Lyon \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Henri Pilloud  
 Marie Pilloud

Signatures des témoins :

Sixime Jean  
 Emma Doman <sup>Lausanne</sup>

L'officier de l'état civil :

H. Lichaut  
 rempl.

N<sup>o</sup> 70

Blanc et Corbaz

5-108

Aujourd'hui vingt trois février mil neuf cent onze

par devant l'officier de l'état civil de LAUSANNE, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1<sup>o</sup> Blanc, Edouard-Henri, Jardinier,

Lieu d'origine et de domicile :

de Lausanne domicilié à Lausanne,

Etat civil :

célibataire,

Lieu et date de la naissance :

né à Lausanne le premier Mai mil huit cent quatre-vingt-douze

Noms, profession et

fils de Pierre Blanc, jardinier, à Lausanne,

domicile des parents :

et de Fanchette Louise Regamey née Curchet, sa femme,

Nom et profession de l'épouse :

2<sup>o</sup> Corbaz, Marie, Couturière,

Lieu d'origine et de domicile :

des Monts à Lausanne domiciliée à Lausanne,

Etat civil :

célibataire,

Lieu et date de la naissance :

née à Champagne le vingt Décembre mil huit cent quatre-vingt-seize,

Noms, profession et

fille de Alfred Corbaz, marchand de combustibles à Lausanne,

domicile des parents :

et de Nancy Caroline née Morice, sa femme,

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lausanne & au Mont les quatre et sept février mil neuf cent onze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance des Epoux

Consentement du père de chacun des

Epoux.

Promesse de mariage

Certificats de publication de Lausanne & Le Mont.

Communiqué : à l'état civil à Pully

Signatures des époux :

Blanc Edouard

Marie Blanc

Signatures des témoins :

Alf. Curchet  
Luci Rappin Lausanne

L'officier de l'état civil :

H. Lichaut  
ruept.

N<sup>o</sup> 71  
Blanc et Pache

4-130  
Aujourd'hui vingt trois février mil neuf cent onze

par devant l'officier de l'état civil de LAUSANNE, ont comparu :

1<sup>o</sup> Blanc, Louis-Charles, — agriculteur, —  
de Lausanne — domicilié à Vers chez les Blancs, —  
Etat civil : célibataire,

né à Vers chez les Blancs, le quatorze octobre mil huit cent huitante-sept

filz de Daniel Blanc, agriculteur à Vers chez les Blancs, —  
et de Rosalie née Linudet (agriculteur) décédée

2<sup>o</sup> Pache, Marie-Lydie, —  
de Epalinges — domiciliée à Epalinges, —  
Etat civil : célibataire

née à Epalinges, le vingt six avril mil huit cent huitante-sept,

fille de Paul François Pache, agriculteur à Epalinges, —  
et de Melanie Julie née Meunier, décédée,

Les publications ont eu lieu à Lausanne & à Epalinges les quatre & cinq  
février mil neuf cent onze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- Actes de naissance des Epoux
- Promesse de mariage
- Certificats de publication de Lausanne & Epalinges.

Communiqué : à l'état civil d'Epalinges.

Signatures des époux :

Blanc Louis  
Blanc Marie

Signatures des témoins :

Guthe François  
Tauthay Alphonse

L'officier de l'état civil :

H. Lichaut  
simpl.

N° 72

Vittoz et Baudin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois février mil neuf cent onze

par devant l'officier de l'état civil de LAUSANNE, ont comparu :

1° Vittoz, Julien-Alois, Conducteur C. L.

de Froideville domicilié à Lausanne

célibataire

né à Epalinges le vingt-huit Mai mil huit cent quatre-vingt-huit

fil de François Vittoz, charron-maraîcher, à Epalinges

et de Emélie Euphrasie née Baudin, sa femme,

2° Baudin, Emma-Henriette, femme de chambre

de Mollens domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Pully le vingt-cinq Janvier mil huit cent quatre-vingt-dix

filles de Amélie Baudin, jardinière à Lausanne

et de Emma née Wyss, sa femme,

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Froideville & Mollens, les deux  
quinze février mil neuf cent onze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Froideville,  
Mollens & Lausanne

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué : à l'Etat civil de

Polier-le-Grand & Mollens

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Vittoz Alois Julien  
Vittoz Emma

Signatures des témoins :

Gussel Jean  
Lauthrey Alphonse

L'officier de l'état civil :

H. Lichaut  
scrif.

N° 73

**Guillet et Fattetbert**

Nom et profession de l'époux :

1° Guillet, Arnold-Adrien, Maçon

Lieu d'origine et de domicile :

de Chêne & Paquier domicilié à Yvonand

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Chêne & Paquier le treize Octobre mil huit cent soixante-huit

Noms, profession et

fil de Élie Guillet, agriculteur à Chêne & Paquier

domicile des parents :

et de Estaline née Vernez, du femme, décédée

Nom et profession de l'épouse :

2° Fattetbert, Elise-Lina, Demoiselle de magasin

Lieu d'origine et de domicile :

de Villars-Bramard domiciliée à Lausanne

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Belmont &ully le trois août mil huit cent huitante-neuf

Noms, profession et

filles de Louis Fattetbert, bûcheron

domicile des parents :

et de Elisabeth née Spori, du femme, domiciliée à Lausanne

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Villars-Bramard, Yvonand & Chêne & Paquier les deux, trois, quatre & cinq février mil neuf cent onze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat civil de  
Yvonand

Signatures des époux :

Guillet Arnold  
Lina Guillet

Signatures des témoins :

David Troz à Lausanne  
Mme Jaccard à Dorigny M. Dreyer

L'officier de l'état civil :

H. Léchaut  
scrpt.

Communiqué : M. l'Etat civil de  
Villars & Yvonand



N° 74

**Lieboff et Kouhé**

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui vingt-trois février mil neuf cent onze  
par devant l'officier de l'état civil de LAUSANNE, ont comparu :  
1° **Lieboff, Vladimir**, Étudiant,

Lieu d'origine et de domicile :

d'origine russe domicilié à Kieff (Russie)

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Letzki (Poltava) Russie, le vingt sept <sup>huit</sup> ~~sept~~ <sup>Jan</sup> ~~sept~~ mil huit cent huitante quatre

Noms, profession et

filz de Vladimir Lieboff, médecin

domicile des parents :

et de Alexandra née Lipinetska, domiciliés à Piatin (Russie)

Nom et profession de l'épouse :

2° **Kouhé, Emilie**

Lieu d'origine et de domicile :

d'origine russe domiciliée à Lausanne

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Kieff le vingt sept février mil huit cent huitante neuf

Noms, profession et

fille de François Kouhé, médecin à Kieff,

domicile des parents :

et de Hélène Julie née Wiegandt de Hohensteinberg, à Lausanne,

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lausanne le sept février mil neuf cent onze  
ainsi qu'à Kieff le 23 Janvier

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Lausanne

Kieff. Déclaration de l'archipêtre

Russe à Genève

Permis au Département de Justice

à Police

Communiqué :

Signatures des époux :

Vladimir Lieboff

Emilie Lieboff

Signatures des témoins :

Joseph Rigaine à Lausanne

Nicolas Poustrosloff à Kieff

L'officier de l'état civil :

H. Lichant

N° 75

*Peterzen et Krebs*

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui *vingt-quatre février* mil neuf cent *vingt*

par devant l'officier de l'état civil de LAUSANNE, ont comparu :

Lieu d'origine et de domicile :

1° *Peterzen, Anton-Thomas*, Maître-peintre

Etat civil :

de *Kaderleben (Russie)* domicilié à *Interlaken (Berno)*  
*célibataire*

Lieu et date de la naissance :

né à *Kaderleben* le *vingt-six août* mil huit cent *huitante-trois*,

Noms, profession et

filz de *Bernhard Christian Peterzen*, contremaitre à *Kaderleben*

domicile des parents :

et de *Anna Marie née Hermannsen*, la femme

Nom et profession de l'épouse :

2° *Krebs, Marie-Johanna*, Modiste

Lieu d'origine et de domicile :

de *Kirchdorf (Berno)* domiciliée à *Lausanne*

Etat civil :

*célibataire*

Lieu et date de la naissance :

née à *Neerwichebach* le *quinze Juillet* mil huit cent *huitante-un*,

Noms, profession et

fille de *Rudolf Krebs* décédé,

domicile des parents :

et de *Marie Louise née Scheidegger*, décédée.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Interlaken, Kirchdorf, Lausanne & Kaderleben*,  
 les *jours six, sept & dix-huit Janvier* mil neuf cent *vingt*.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*autorisation de l'Etat civil de*  
*Interlaken.*

Signatures des époux :

*Anton Peterzen*  
*Jeanne Peterzen*

Signatures des témoins :

*J. Hofmaier*  
*J. R. ...*

Communiqué : à l'Etat civil de

*Interlaken, Kirchdorf & à la Chancellerie*  
*etc.*

L'officier de l'état civil :

*H. Lichaut*  
*seul.*

N° 76

Cochet & Allenbach

Nom et profession de l'époux :

1<sup>o</sup> Cochet, Édouard, Electricien,

Lieu d'origine et de domicile :

de Belmont sur Pully domicilié à Lausanne,

Etat civil :

célibataire,

Lieu et date de la naissance :

né à Lausanne le vingt Juin mil huit cent huitante-quatre

Noms, profession et

filz de Louis Cochet, concierge

domicile des parents :

et de Emma Marie Félicie Dudderet, les deux à Lausanne

Nom et profession de l'épouse :

2<sup>o</sup> Allenbach, Hélène Louise, Coiffeuse,

Lieu d'origine et de domicile :

de Frutigen (Berne) domiciliée à Berne,

Etat civil :

célibataire.

Lieu et date de la naissance :

née à Lausanne le trente-un juillet mil huit cent huitante-sept

Noms, profession et

fille de Charles Eugène Allenbach, décédé,

domicile des parents :

et de Hermette Louise née Schwitzguedel, du Vevey, à Lausanne

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Berne, Frutigen, & Belmont, les  
trente-un Janvier, premier & deux février mil neuf cent-onze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Promesse de mariage

Certificats de publication de Belmont, Frutigen, Berne & Lausanne

Communiqué à l'état civil de Berne  
Frutigen & Pully

Signatures des époux :

Cochet  
H. Cochet

Signatures des témoins :

Cochet Louis Père  
Allenbach H<sup>re</sup> } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

H. Lichaut  
scmp

N° 77

Breit & Lambellet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq février mil neuf cent onze

par devant l'officier de l'état civil de LAUSANNE, ont comparu :

1<sup>o</sup> Breit, David Lucien, tailleur,

de Ruthi (Kirchenthurnen) Berne, domicilié à Lausanne,

célibataire,

né à Lausanne le trois mai mil huit cent huitante-six

fil de Louis David Breit, vigneron à Stille

et de Clara née Burnat, la femme,

2<sup>o</sup> Lambellet, Ida, couturière,

de Forel (Lavaux) domiciliée à Montreux (Château)

Célibataire

née à Bercher le dix-sept juin mil huit cent huitante-huit

fille de Samuel François Lambellet, agriculteur à Bercher

et de Suzanne née Nicod, la femme

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Kirchenthurnen, Le Château & Forel, les dix, trois & quatre février mil neuf cent onze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'épouse

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Kirchenthurnen, Forel, Lausanne & Le

Château

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué : à l'Etat civil de Montreux,

Kirchenthurnen & Forel.

Signatures des époux :

Lucien Breit

Ida Breit

Signatures des témoins :

Ernest Thomas à Bercher

Adèle Thomas à Forel

L'officier de l'état civil :

H. Lichaut  
simple

N° 78

**Émery et Monin**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-huit février \_\_\_\_\_ mil neuf cent onze,

par devant l'officier de l'état civil de LAUSANNE, ont comparu :

1<sup>o</sup> Émery, James-Louis, \_\_\_\_\_ Employé C. P. F. \_\_\_\_\_

des Cullayes, \_\_\_\_\_ domicilié à Lausanne, \_\_\_\_\_

Célibataire, \_\_\_\_\_

né à Pully le onze février \_\_\_\_\_ mil huit cent huitante-neuf, \_\_\_\_\_

fils de Eugène Émery \_\_\_\_\_

et de Rosalie née Gavin, les deux décédés, \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> Monin, Hélène-Germaine, \_\_\_\_\_

de Bevaix, Bôle (Nanchâtel) & Chevroux - domiciliée à Lausanne, \_\_\_\_\_

Célibataire, \_\_\_\_\_

née à Bevaix, le premier mars \_\_\_\_\_ mil huit cent huitante-quatre \_\_\_\_\_

fille de Jean Henri Monin \_\_\_\_\_

et de Marie née Harlfinger, les deux décédés, \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Bevaix, Bôle, Les Cullayes & Chevroux, les dix-sept et vingt Janvier mil neuf cent onze \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux \_\_\_\_\_

Promesse de mariage \_\_\_\_\_

Certificats de publications de \_\_\_\_\_

Lausanne, Les Cullayes, Bevaix & Bôle \_\_\_\_\_

et Chevroux. \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué : à l'état civil de Mézières \_\_\_\_\_

Bevaix, Bôle & Grandcour. \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*Émery James*

*Émery Hélène*

Signatures des témoins :

*Fanny Louis Parviz*

*Jambon* les deux à Lausanne

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 79

Aujourd'hui premier Mars mil neuf cent onze

Leubaz et Zuckinden

par devant l'officier de l'état civil de LAUSANNE, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1<sup>o</sup> Leubaz, Maurice-Aimé, Journaliste,

Lieu d'origine et de domicile :

de Bully (Neuchâtel) & Chavannes-le-Chêne domicilié à Lausanne,

Etat civil :

Célibataire,

Lieu et date de la naissance :

né à Lutry, le vingt-cinq juin mil huit cent huitante-neuf

Noms, profession et

filz de François Leubaz, appareilleur,

domicile des parents :

et de Félicie née Martin, les deux à Lausanne

Nom et profession de l'épouse :

2<sup>o</sup> Zuckinden, Blanche-Germaine,

Lieu d'origine et de domicile :

de Frébourg domiciliée à Lausanne

Etat civil :

Célibataire,

Lieu et date de la naissance :

née à Lausanne le huit août mil huit cent quatre-vingt-dix

Noms, profession et

fille de Joseph Germain Zuckinden, chef de train C. F. P.

domicile des parents :

et de Annie née Pamblanc, les deux à Lausanne

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Frébourg, Bully & Chavannes-le-Chêne  
les quatorze, quinze, seize & dix-sept Janvier mil neuf cent onze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Acte de naissance de l'époux  
Promesse de mariage  
Certificats de publication de Bully,  
Chavannes-le-Chêne, Frébourg, Lausanne

Signatures des époux :

Maurice Leubaz  
Blanche Zuckinden

Signatures des témoins :

Joseph Zuckinden  
Edouard Odier  
les deux à Lausanne

L'officier de l'état civil :

H. Lichant  
comp.

Communiqué : à l'Etat Civil de Bully,  
Yvermond & Frébourg.

N° 80

**Bernard et Jorand**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre Mars mil neuf cent onze

par devant l'officier de l'état civil de LAUSANNE, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Bernard, Antoine Louis**, peintre en bâtiment

de Genève (ville) domicilié à Genève

Célibataire

né à Genève le vingt-cinq Janvier mil huit cent Septante-sept

fil de Louis Auguste Bernard, décédé,

et de Françoise Garsof, sa veuve, à Genève,

2<sup>o</sup> **Jorand, Julie Josephine**, cuisinière,

de Billens & Kernens (Fribourg) domiciliée à Lausanne,

Célibataire

née à Billens le vingt Août mil huit cent huitante-sept

fille de Albert Jorand, décédé,

et de Louise Seydoux, sa veuve, à Billens,

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Billens, Kernens & Genève, le  
neuf, dix & onze février mil neuf cent onze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat civil de Genève

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Communiqué : à l'Etat civil de Genève

& Billens

Signatures des époux :

A. Bernard  
Julie Bernard

Signatures des témoins :

Pauline Allion }  
Joseph Adorcia } Lausanne

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 81

Pasche et Pahud

Nom et profession de l'époux :

1° Pasche, Jean-Louis, Charretier,

Lieu d'origine et de domicile :

de Ozon-la-Ville domicilié à Bisley-Magnoux,

Etat civil :

célibataire,

Lieu et date de la naissance :

né à Ozon le cinq février, mil huit cent septante-sept,

Noms, profession et

fil(s) de Pierre Samuel Pasche, séide,

domicile des parents :

et de Hélène née Wid, à Ozon,

Nom et profession de l'épouse :

2° Pahud, Marie-Julie, Ouvrière à la Condensation

Lieu d'origine et de domicile :

de Oyens domiciliée à Oyens,

Etat civil :

Célibataire,

Lieu et date de la naissance :

née à Oyens le vingt-quatre Septembre mil huit cent soixante

Noms, profession et

fil(le) de Adrien Pahud,

domicile des parents :

et de Victoire Héloïse née Juillet, à Oyens,

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Ozon-la-Ville, Bisley-Magnoux & Oyens, le six-huit janvier mil neuf cent vingt.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil de  
Commeloy

Signatures des époux :

Jean Pasche  
Marie Pasche

Signatures des témoins :

P. Mayor  
h. Jaillat } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'état civil de Ozon,  
St Cierges & Commeloy



N° 82

**Reutemann et Kochuli**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui Sept Mars \_\_\_\_\_ mil neuf cent onze \_\_\_\_\_

par devant l'officier de l'état civil de LAUSANNE, ont comparu :

**1<sup>o</sup> Reutemann, Johann-Wilhelm**, garçon bûcher

de Waltalingen / Zurich \_\_\_\_\_ domicilié à Lausanne \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

né à Veltheim / Zurich le deux Décembre mil huit cent huitante-huit \_\_\_\_\_

fil de Franz Colas Reutemann \_\_\_\_\_

et de Marie Louise née Schneller à Veltheim \_\_\_\_\_

**2<sup>o</sup> Kochuli, Marie**, \_\_\_\_\_ lingère \_\_\_\_\_

de Reitman (Argovie) \_\_\_\_\_ domiciliée à Lausanne \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

née à Aarau le dix mai \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-onze \_\_\_\_\_

fille de Gottlieb Kochuli, absent \_\_\_\_\_

et de Marie née Schenk, décédée \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Reitman & Guntalingen, le \_\_\_\_\_  
 trente-trois janvier et premier février mil neuf cent onze \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

..... Actes de naissance des Epoux

..... acte de décès de la mère de l'Epouse,

..... déclaration d'absence du père & consentement

..... de l'autorité tutélaire de Reitman.

..... Promesse de mariage \_\_\_\_\_

..... Certificats de publication de

Guntalingen, Reitman & Lausanne

Communiqué : à l'Etat civil de Waltalingen

à Reitman \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Jean Reutemann

Marie Reutemann

Signatures des témoins :

C. Dubois

Louis Balthaz

L'officier de l'état civil :

H. Lichaut  
 suppl.

N° 83

Aujourd'hui huit Mars mil neuf cent onze

Maulaz & Maulaz

par devant l'officier de l'état civil de LAUSANNE, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Maulaz, Jules François, — agriculteur, —

Lieu d'origine et de domicile :

de Villars-Buzquin domicilié à Villars-Buzquin

Etat civil :

veuf de Léonida Day, de le premier novembre mil neuf cent-neuf

Lieu et date de la naissance :

né à Villars-Buzquin le dix-huit octobre mil huit cent quarante-neuf

Noms, profession et

fil de François Maulaz

domicile des parents :

et de Lenny née Vutoit, les deux décédés,

Nom et profession de l'épouse :

2° Maulaz, Rose-Victorine,

Lieu d'origine et de domicile :

de Villars-Buzquin domiciliée à Villars-Buzquin

Etat civil :

célibataire,

Lieu et date de la naissance :

née à Vevay le dix Décembre mil huit cent huitante-six

Noms, profession et

fille de Jérôme Jules Maulaz

domicile des parents :

et de Aline Victorine née Perrin, les deux décédés,

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Villars-Buzquin le dix sept février mil neuf cent-onze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

certification de l'état civil de Fiez

Signatures des époux :

Jules Maulaz  
Rose Maulaz

Signatures des témoins :

J. Lambert  
Ch. Vallot

Communiqué : à l'état civil de Fiez

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 84

**Kohli et Balli**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf Mars \_\_\_\_\_ mil neuf cent onze \_\_\_\_\_

par devant l'officier de l'état civil de LAUSANNE, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Kohli, Jean-Adolphe**, Jardinier,

de Gessenay (Berno) \_\_\_\_\_ domicilié à Chardonne, \_\_\_\_\_

célibataire, \_\_\_\_\_

né à Signy le douze Novembre \_\_\_\_\_ mil huit cent huitante-cinq \_\_\_\_\_

fils de Jean Gottfried Kohli, \_\_\_\_\_

et de Marie Madeleine née Kohli, de Lausanne \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> **Balli, Mina** femme de chambre

de Buchholterberg (Berno) \_\_\_\_\_ domiciliée à Lausanne, \_\_\_\_\_

célibataire, \_\_\_\_\_

née à Payerne le vingt-un novembre \_\_\_\_\_ mil huit cent huitante-un \_\_\_\_\_

fille de Jean Jacob Balli \_\_\_\_\_

et de Rosine née Rentsch, décédée, \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Chardonne, Gessenay, Buchholterberg et Lausanne, les neuf dix et onze février mil neuf cent onze \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil de \_\_\_\_\_

Cordier \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué : à l'état civil de Gessenay \_\_\_\_\_

Buchholterberg et Cordier \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Jean Kohli  
Mina Kohli

Signatures des témoins :

Charles Müller  
Jean Rentsch

L'officier de l'état civil :



N° 85

*Vittoz et Félix née Ravey*

Nom et profession de l'époux :

1<sup>o</sup> *Vittoz, Marcel*, *Secrétaire*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Froidville* domicilié à *Lausanne*

Etat civil :

*célibataire*

Lieu et date de la naissance :

né à *Payerne* le *six sept* *Décembre* mil huit cent *huitante-sept*

Noms, profession et

filz de *Georges François Vittoz*

domicile des parents :

et de *Mme Marianna née Comte, décédée*

Nom et profession de l'épouse :

2<sup>o</sup> *Félix née Ravey, Georgine-Elisa*, *Employée de com<sup>te</sup>*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Marsens, Paléziens à La Régione*, domiciliée à *Payerne*

Etat civil :

*divorcée de Charles Louis Félix dès le quatorze Décembre mil neuf cent-cinq*

Lieu et date de la naissance :

née à *Pully* le *six-huit* *Décembre* mil huit cent *huitante-cinq*

Noms, profession et

fille de *Samuel Ravey, décédé*

domicile des parents :

et de *Euphrosine née Fleury, sa veuve, à Lausanne*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, Froidville, Paléziens, Marsens, La Régione et Payerne*, les *quatorze, quinze et dix-huit* *février* mil neuf cent *onze*.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Acte de naissance des Epoux*

*Acte de mariage de l'Epouse avec mention du divorce*

*Permis de mariage*

*Certificats de publication de Froidville Marsens, Paléziens, La Régione, Payerne Lausanne*

*Communiqué : à l'état civil de Poliez-le-Grand, Paléziens et Payerne*

Signatures des époux :

*Marcel Vittoz*  
*Elisa Vittoz*

Signatures des témoins :

*H. J. Germond*

*Jules Ravey*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 86

**Gonnet et von Biren**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf Mars mil neuf cent onze

par devant l'officier de l'état civil de LAUSANNE, ont comparu :

1° Gonnet, Ulysse, ferblantier-couvreur,

de Vaulion domicilié à Lausanne,

célibataire,

né à Yverdon le sept février mil huit cent huitante-cinq,

fil de David Louis Gonnet, concierge

et de Nanette Marie née Maubaz, sa femme, les deux à Yverdon,

2° von Biren, Augusta, Repartende,

de Grossaffoltern (Berne) domiciliée à Lausanne,

célibataire

née à Yverdon le vingt-huit juillet mil huit cent huitante-neuf

fille de Fritz Alfred von Biren, négociant

et de Henriette Augustine née Renchoz, sa veuve, à Aigle,

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Vaulion & Grossaffoltern, les  
deux à onze janvier mil neuf cent onze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de  
Vaulion, Grossaffoltern & Lausanne

Communiqué : à l'état civil de Vaulion  
& Grossaffoltern

Signatures des époux :

Ulysse Gonnet  
Augusta Gonnet

Signatures des témoins :

L. Jomiet  
Marius Boulvin } Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 87

**Beck et Vulliamoz**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf Mars mil neuf cent onze

par devant l'officier de l'état civil de LAUSANNE, ont comparu :

1° **Beck, Jacob**, agriculteur,

de Sumiswald (Berne) domicilié à Landanne

célibataire,

né à Landanne le dix Décembre mil huit cent septante-huit,

fil de Jacob Beck, décédé,

et de Catherine Wittwer, du veuve, à Landanne,

2° **Vulliamoz, Clémence**, cuisinière,

de Orrens domiciliée à St Saphorin (Lavaux)

célibataire.

née à Orrens le trente un Décembre mil huit cent huitante-un,

filles de Louis Vulliamoz, orfèvre,

et de Jenny née Auberson, du femme, domiciliés à Orrens,

Les publications ont eu lieu à Landanne, Sumiswald, Orrens & St Saphorin, les neuf & dix février mil neuf cent onze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'Épouse -

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Sumiswald, Orrens, St Saphorin &

Landanne

Communiqué : à l'état civil de

Sumiswald, Orrens & St Saphorin

Signatures des époux :

Jacob Beck.  
Clémence Beck.

Signatures des témoins :

A. Gueb.  
Marthe Beck.

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 88

Rosset et Metzner

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf Mars mil neuf cent onze

par devant l'officier de l'état civil de LAUSANNE, ont comparu :

1<sup>o</sup> Rosset, George-Kenti, ouvrier de ville

de Bougy-Villars domicilié à Lausanne

célibataire

né à Lausanne le dix Août mil huit cent quatre-vingt-dix

fils de Louis Kemi Rosset, jardinier,

et de Elise née Gillieron, sa femme, à Chailly, Lausanne

2<sup>o</sup> Metzner, Laure-Alberine, Repasseuse

de Schattenhalb (Berne) domiciliée à Pully

célibataire

née à Bougy-Villars le trente Août mil huit cent quatre-vingt-dix

fille de Jean Pierre Albert Metzner, vigneron,

et de Susanne née Rosset, sa femme, à Pully

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Bougy-Villars, Schattenhalb et Pully les deux, trois et quatre février mil neuf cent onze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesses de mariage

Certificats de publications de

Bougy-Villars, Schattenhalb, Pully &

Lausanne

Communiqué : à l'état civil de Lausanne,

Meisingen & Pully

Signatures des époux :

George Rosset  
Laure Rosset

Signatures des témoins :

Emery James  
Louis Gilliers

L'officier de l'état civil :

[Signature]

arrêt  
Par jugement du Tribunal fédéral  
à Lausanne, rendu  
en date du 1<sup>er</sup> mars 1945,  
déclaré définitif et exécutoire le  
..... le mariage inscrit  
ci-contre a été dissous par le divorce.  
Lausanne, le 23 avril 1945  
L'officier de l'état civil:  
Hocud  
suppléant

N° 89

Lavanchy et Bolomey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf Mars mil neuf cent onze

par devant l'officier de l'état civil de LAUSANNE, ont comparu :

1<sup>o</sup> Lavanchy, Eugène, Charretier,

de Savigny & de Forêt (Lavanchy) domicilié à Landanne,

célibataire.

né aux Cullayes le dix-huit Juillet mil huit cent huitante-quatre,

fils de Louise Lammichy, aux Cullayes,

et de

2<sup>o</sup> Bolomey, Marguerite-Blanche, cuisinière

de Lutry & Forêt (Lavanchy) domiciliée à Cery & Pully

célibataire.

née à Belmont s/ Pully le vingt-trois octobre mil huit cent quatre-vingt-un

fille de Félix François Bolomey, décédé,

et de Camille Emma née Guignet, du Veuve, à Lutry

Les publications ont eu lieu à Pully, Landanne, Savigny, Lutry & Forêt, le vingt-un, vingt-deux & vingt-trois février mil neuf cent onze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Consentement de la mère de l'épouse

Acte de décès du père

Promesse de mariage

Certificats de publications de Savigny Forêt, Lutry, Pully & Landanne

Communiqué : à l'état civil de Pully, Savigny, Forêt & Lutry

Signatures des époux :

Eugène Lavanchy  
Blanche Lavanchy

Signatures des témoins :

Alaurent à Landanne  
Bertha Devaud à Neuchâtel

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*



N° 90

**Gaudard et Müller**

4-109  
3-109  
Aujourd'hui neuf Mars \_\_\_\_\_ mil neuf cent onze \_\_\_\_\_

par devant l'officier de l'état civil de LAUSANNE, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° **Gaudard, Adolphe**, \_\_\_\_\_ Portier-conducteur \_\_\_\_\_

Lieu d'origine et de domicile :

de Lausanne, Schullens, Biolley, Orjulaz & St-Barthélemy domicilié à Lausanne \_\_\_\_\_

Etat civil :

célibataire \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance :

né à Cheseaux le six Juin \_\_\_\_\_ mil huit cent huitante-deux \_\_\_\_\_

Noms, profession et

\_\_\_\_\_ fils de Amiee Gaudard \_\_\_\_\_

domicile des parents :

et de famille née Boyceau, décédée \_\_\_\_\_

Nom et profession de l'épouse :

2° **Müller, Marie-Anna**, \_\_\_\_\_ Cuisinière \_\_\_\_\_

Lieu d'origine et de domicile :

de Roggwyll (Berne) \_\_\_\_\_ domiciliée à Roggwyll \_\_\_\_\_

Etat civil :

célibataire \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance :

née à Roggwyll, le vingt-trois Septembre \_\_\_\_\_ mil huit cent huitante-huit \_\_\_\_\_

Noms, profession et

\_\_\_\_\_ fille de Johann Jakob Müller, négociant à Roggwyl \_\_\_\_\_

domicile des parents :

et de Marie née Sigesser, décédée \_\_\_\_\_

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Schullens, Biolley, Orjulaz, St-Barthélemy & Roggwyl, le six sept Janvier mil neuf cent onze \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Promesse de mariage \_\_\_\_\_  
actes de naissance des Epoux \_\_\_\_\_  
Certificat de publication de Lausanne  
Schullens, Biolley, Orjulaz, St-Barthélemy \_\_\_\_\_  
Roggwil \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Adolphe Gaudard  
Marie Gaudard

Signatures des témoins :

Emery James  
Gaudard Edouard

Communiqué : à l'état civil de Roggwil

Schullens \_\_\_\_\_

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N<sup>o</sup> 91

**Jaillet et Bernard**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui 02 mars mil neuf cent 02

par devant l'officier de l'état civil de LAUSANNE, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Jaillet, Guélave-Louis**, Employé aux Mines métallurgiques

de Vallorbe domicilié à Vallorbe

divorcé de Clara Sylvie née Glendon dès la date Janvier mil neuf cent 02

né à Vallorbe le vingt-cinq Juin mil huit cent Soixante-six,

filz de Auguste Louis Jaillet

et de Julie Louise née Vallotton, les deux décédés,

2<sup>o</sup> **Bernard, Marguerite-Julia**,

de Bex domiciliée à Vallorbe

célibataire,

née à St Cergues le vingt six Septembre mil huit cent huitante-six

fille de Adolphe Bernard, ancien secrétaire aux prisons,

et de Elina Marianne née Jaquet, les deux à Vallorbe

Les publications ont eu lieu à Vallorbe & à Bex le deux Février mil neuf cent 02

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat civil de  
Vallorbe

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué : à l'Etat Civil de  
Vallorbe - Bex

Signatures des époux :

G. Jaillet  
Julia G. Jaillet

Signatures des témoins :

L. Moraz à Villars St Cergues  
J. Pamban à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 92

Balzano et Noca

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze Mars mil neuf cent onze

par devant l'officier de l'état civil de LAUSANNE, ont comparu :

1° Balzano, Luigi-Arcangelo, Cordonnier

de Rozas (Verceil) Italie, domicilié à Lausanne

célibataire

né à Rozas le vingt-neuf Janvier mil huit cent huitante-cinq

fil de Gaetano Balzano, agriculteur,

et de Santina Patti, sa femme, les deux à Rozas,

2° Noca, Teresa-Rosa-Maria, Couturière

de Rozas domiciliée à Martigny-Bonny (Valais)

célibataire

née à Rozas le dix-huit Juillet mil huit cent huitante-cinq

fille de Felice Noca, agriculteur,

et de Lucia Micheletti, sa femme, domiciliés à Rozas.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Martigny & Rozas, les dix-neuf et vingt-deux Janvier mil neuf cent onze

cep. 3.12.45

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Promesse de mariage

Actes de naissance des Epoux

Certificats de publication de Rozas, Martigny & Lausanne

Permis du Département de Justice & Police

Communiqué : à l'état civil de Martigny & à la Chancellerie de

Signatures des époux :

Balzano Luigi  
Teresa Balzano

Signatures des témoins :

Favilli David  
Gantier

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 93

Muller et Vernier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze Mars mil neuf cent onze

par devant l'officier de l'état civil de LAUSANNE, ont comparu :

1° Muller, Frédéric-Gabriel, agent d'affaires,

de Payerne domicilié à Lausanne,

célibataire,

né à St Maurice / Valais le douze avril mil huit cent huitante-deux

fil de Gabriel Henri Muller, ancien hôtelier,

et de Hélène née Richard, sa femme, les deux à Lausanne

2° Vernier, Jeanne-Louise,

de Chumay / Savoie / France domiciliée à Lausanne

célibataire,

née à Lausanne le dix-neuf Janvier mil huit cent quatre-vingt-dix

filles de Joseph Félix Vernier

et de Maria Olga née Sandoz-Gentre, les deux décédés,

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Payerne et Chumay, les sept, onze et douze février mil neuf cent onze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Permis de mariage

Certificats de publication de

Payerne, Chumay et Lausanne

Communiqué : à l'Etat civil de Payerne

et à la Chancellerie etc

Signatures des époux :

Handwritten signatures of Frédéric-Gabriel Muller and Jeanne-Louise Vernier.

Signatures des témoins :

Handwritten signatures of two witnesses.

L'officier de l'état civil :

Handwritten signature of the civil officer.

N° 94

Butler et Goodricke

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze jours mil neuf cent onze

par devant l'officier de l'état civil de LAUSANNE, ont comparu :

1° Butler, Paul-John-Kenny, Rentier

de Lancashire (Angleterre) domicilié à Cluses-Montaux

veuf de Eliza Mary Butler née White dès le dix mai mil neuf cent dix

né à Bury (Lancashire) le huit Octobre mil huit cent quarante-quatre

fil de James Butler

et de Emma Frances née Warner, les deux décédés

2° Goodricke née Carter, Elizabeth-Catherine, Rentière

de Devonshire (Angleterre) domiciliée à Cluses-Montaux

veuve de George Dunham Goodricke, dès le dix août mil huit cent quatre-vingt-douze

née à Durham (Angleterre) le dix novembre mil huit cent quarante-trois

fille de Frederick Roger Carter

et de Elizabeth Henrietta née Cross, les deux décédés

Les publications ont eu lieu au Châtelet le vingt-cinq janvier mil neuf cent onze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Authentification de l'Etat civil de Montaux

Signatures des époux :

Paul J. Butler

E. C. Butler

Signatures des témoins :

André Trossat, à Cluses-Montaux, Alfred...

L'officier de l'état civil :

[Signature of the official]

Communiqué : à l'Etat civil de Montaux

N<sup>o</sup> 95

**Joël et Virrot**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze Mars \_\_\_\_\_ mil neuf cent onze \_\_\_\_\_

par devant l'officier de l'état civil de LAUSANNE, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Joël, Emile Albert,** \_\_\_\_\_ Représentant de Commerce

de Cossouay \_\_\_\_\_ domicilié à Lausanne \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

né à Cossouay le vingt-cinq février \_\_\_\_\_ mil huit cent huitante trois, \_\_\_\_\_

fil de Maurice Emile Joël \_\_\_\_\_

et de Rosalie née Besson, décédée, \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> **Virrot, Marguerite-Louise,** \_\_\_\_\_

de Orny \_\_\_\_\_ domiciliée à Orny \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

née à Paris (3<sup>e</sup> arr<sup>t</sup>) le vingt-sept Juin \_\_\_\_\_ mil huit cent huitante-sept. \_\_\_\_\_

filles de Charles Raymond Virrot, décédé, \_\_\_\_\_

et de Marie Roseuse Duplain, la Veuve, à Paris. \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Cossouay, Orny & Lausanne, les vingt-quatre  
vingt-cinq février mil neuf cent-onze \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux \_\_\_\_\_

Promesse de mariage \_\_\_\_\_

Certificats de publication de Lausanne \_\_\_\_\_

Cossouay & Orny \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué : à l'état civil de Cossouay \_\_\_\_\_

à la Paroisse \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Albert Joël

Marguerite Virrot

Signatures des témoins :

Leanne Virrot

A. Verantay } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N<sup>o</sup> 96

**Ochs et Sottar.**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui seize Mars \_\_\_\_\_ mil neuf cent onze \_\_\_\_\_

par devant l'officier de l'état civil de LAUSANNE, ont comparu : \_\_\_\_\_

1<sup>o</sup> **Ochs, Emile**, \_\_\_\_\_ *Juriste*, \_\_\_\_\_

de Pully \_\_\_\_\_ domicilié à Chézard \_\_\_\_\_

célibataire, \_\_\_\_\_

né à Berne le treize Juin \_\_\_\_\_ mil huit cent huitante huit \_\_\_\_\_

fils de Jacob Pierre Ochs \_\_\_\_\_

et de Verena Schwärz née Käser, *décédée*, \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> **Sottar, Alphonsine-Maria**, *Caudinière*, \_\_\_\_\_

de Gimelens | Freiburg | \_\_\_\_\_ domiciliée à Lausanne, \_\_\_\_\_

célibataire, \_\_\_\_\_

née à Bulle, le six-neuf Décembre \_\_\_\_\_ mil huit cent huitante-six \_\_\_\_\_

fille de Claude Constantin Sottar, *agriculteur à la Tombe de Tréme*, \_\_\_\_\_

et de Marie Joséphine née Descloux, *de femme, décédée*, \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Le Châtelard, Gimelens & Pully  
les vingt-un, vingt-deux et vingt-quatre février mil neuf cent onze \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Attestation de l'état civil de Montreux*

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Communiqué : à l'état civil de Gimel

le \_\_\_\_\_ devant \_\_\_\_\_ Montreux \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*Emile Ochs*

*Alphonsine Ochs*

Signatures des témoins :

*E. Delfand*

*Jean Viat* } *Lausanne*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N<sup>o</sup> 97

**Crot et Schmid**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui Seize Mars mil neuf cent onze

par devant l'officier de l'état civil de **LAUSANNE**, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Crot, André**, Agriculteur,

de Autry - Forcl (Lausanne) domicilié à Lausanne,

Célibataire,

né à Granges près Moudon, le dix-huit juillet mil huit cent quatre-vingt-onze,

filz de Léonard Crot, mécanicien,

et de Rosalie née Mojonier, sa femme, domiciliés à Granges

2<sup>o</sup> **Schmid, Marie-Uise**, Cuisinière,

de Herznach (Argovie) domiciliée à Lausanne,

Célibataire.

née à Payerne le vingt-neuf Janvier mil huit cent quatre-vingt-treize

fille de Joseph Schmid, cigarière à Schiffland (Argovie)

et de Rose Julie née Maillard, sa femme, décédée

Les publications ont eu lieu à Autry, Lausanne, Forcl - Herznach, les quinze  
seize - dix-sept février mil neuf cent onze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Consentement en pièce de chacun  
des Epoux

Certificats de publication de Autry  
Forcl, Herznach - Lausanne

Communiqué : à l'état civil de Autry,  
Forcl & Schiffland

Signatures des époux :

André Crot

M. Crot

Signatures des témoins :

Henri Crot à Renens

Frantz Bernath à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Par jugement rendu le 20 février 1913 déclaré définitif et exécutoire le 26 juin suivant le Tribunal civil du district de Lausanne a dissous par le divorce le mariage inscrit ci-dessus

Le divorce a été prononcé aux torts du mari en vertu de l'art. 197 C.C.S.

Le mari ne pourra contracter un nouveau mariage avant l'expiration d'un délai de deux ans.

Lausanne le 10 juillet 1913  
L'Officier de l'état-civil:  
H. Lichaut



N<sup>o</sup> 98

**Dubois & Jordan**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux mars \_\_\_\_\_ mil neuf cent onze \_\_\_\_\_

par devant l'officier de l'état civil de **LAUSANNE**, ont comparu : \_\_\_\_\_

1<sup>o</sup> Dubois, Ernest \_\_\_\_\_ agriculteur \_\_\_\_\_

de Mézières \_\_\_\_\_ domicilié à icière Carrouge \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

né à icière Carrouge le huit Octobre \_\_\_\_\_ mil huit cent huitante huit \_\_\_\_\_

fil de Victor Dubois \_\_\_\_\_

et de Alice née Nicolas, domiciliée à Carrouge \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> Jordan, Lucie-Alice \_\_\_\_\_

de Carrouge \_\_\_\_\_ domiciliée à icière Carrouge \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

née à icière Carrouge le vingt-deux Octobre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-dix \_\_\_\_\_

fille de Ernest Jordan, domicilié à Carrouge \_\_\_\_\_

et de Constance née Sedmenico, décédée \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Mézières & Carrouge, le vingt-un & vingt-deux février mil neuf cent-onze \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil de Mézières.

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Communiqué : à l'Etat civil de Mézières.

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Ernest Dubois

Alice Dubois

Signatures des témoins :

Lucien Jordan

Laure Jordan } icière Carrouge

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 99

Aujourd'hui dix-huit mars mil neuf cent onze

**Parquier & Wüst**

Nom et profession de l'époux :

par devant l'officier de l'état civil de LAUSANNE, ont comparu :

Lieu d'origine et de domicile :

1° **Parquier, Joseph-Calyste**, employé aux Wagons-lits

Etat civil :

de Le Pâquier (Fribourg) domicilié à Lausanne

Lieu et date de la naissance :

célibataire

Noms, profession et

né à Le Pâquier, le dix novembre mil huit cent huitante-six

domicile des parents :

filz de Pierre Joseph Théodore Parquier, agriculteur

Nom et profession de l'épouse :

et de Marguerite Félicité née Chappuis, domiciliés à Riez

Lieu d'origine et de domicile :

2° **Wüst, Berthe-Ida**, femme de chambre

Etat civil :

de Bichard (Argovie) domiciliée à Lausanne

Lieu et date de la naissance :

célibataire

Noms, profession et

née à Colombier (Neuchâtel) le vingt six octobre mil huit cent huitante

domicile des parents :

fille de Hemi Wüst, agriculteur

Date des publications :

et de Sophie Muller née Simmen, la veuve à Crandier (Neuchâtel)

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Bichard & Lausanne, les vingt-cinq, vingt-six et vingt-sept février mil neuf cent onze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Le Pâquier, Bichard & Lausanne

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué à l'état civil de Genève

& Bichard

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*Parquier Calyste*

*Berthe Parquier*

Signatures des témoins :

*A. Blanchard*

*M. Gremli*

à Lausanne

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N<sup>o</sup> 100

Aujourd'hui dix-huit Mars mil neuf cent onze

**Schulz et Kaumann** par devant l'officier de l'état civil de LAUSANNE, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1<sup>o</sup> **Schulz, Jules Albert**, Voyageur de Commerce,

Lieu d'origine et de domicile :

de **Chielle-Wavre (Neuchâtel)** domicilié à **Lausanne**,

Etat civil :

**Célibataire**,

Lieu et date de la naissance :

né au **Loche** le dix-sept Mars mil huit cent **Septante-sept**,

Noms, profession et

fils de **Charles Louis Schulz**, horloger,

domicile des parents :

et de **Marie née Schmidt**, sa femme, les deux à **Bernaix (Neuchâtel)**,

Nom et profession de l'épouse :

2<sup>o</sup> **Kaumann, Louise Charlotte**, institutrice,

Lieu d'origine et de domicile :

de **Vugelles** domiciliée à **Lausanne**,

Etat civil :

**Célibataire**,

Lieu et date de la naissance :

née à **Gumaron** le sept septembre mil huit cent **huitante-trois**,

Noms, profession et

fille de **Ferdinand Guillaume Kaumann**, décédé,

domicile des parents :

et de **Catherine Mathilde Hug**, sa veuve à **Lausanne**

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à **Chielle-Wavre, Lausanne & Vugelles**, les **vingt-huit février & deux Mars mil neuf cent onze**,

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux.

Promesse de mariage

Certificats de publication au

**Chielle-Wavre, Vugelles & Lausanne**

Communiqué : à l'état civil de **Comaux**

& **Montigny**

Signatures des époux :

*A. Schulz*

*Charlotte Schulz*

Signatures des témoins :

*Pergamin*  
*Brouliet*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Par jugement du Tribunal du district de Lausanne rendu en date du 11 décembre 1909, déclaré définitif et exécutoire le 19 février 1910, le mariage inscrit ci-contre, a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à un an le délai pendant lequel la femme ne pourr<sup>a</sup> contracter un nouveau mariage.

Inscrit le 26 février 1910.

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 101

**Gehz et Blumenthal**

Aujourd'hui dix huit Mars mil neuf cent onze

Nom et profession de l'époux :

par devant l'officier de l'état civil de LAUSANNE, ont comparu :

Lieu d'origine et de domicile :

1° Gehz, Auguste-Frédéric, négociant,  
de Genève domicilié à Lausanne

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Cannes France le vingt deux Janvier mil huit cent huitante

Noms, profession et

fil de Pauline Gehz, décédée

domicile des parents :

et de

Nom et profession de l'épouse :

2° Blumenthal, Luigia-Ursula,

Lieu d'origine et de domicile :

de Morissen (Grisons) domiciliée à Bonaduz (Grisons)

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Cavo (Borgamo - Italie) le onze Octobre mil huit cent huitante-quatre

Noms, profession et

fille de Johann Baptiste Blumenthal, décédé

domicile des parents :

et de Giuseppina née Rotta, sa veuve à Bonaduz

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Morissen, Bonaduz & Genève, les vingt trois et vingt quatre <sup>février</sup> mil neuf cent onze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Acte de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Genève, Morissen, Bonaduz &

Lausanne

Communiqué : à l'Etat civil de Genève &

Bonaduz & Morissen

Signatures des époux :

*Auguste Gehz*

*Ursula Gibr*

Signatures des témoins :

*Wally*

*Hr. Kronsbein* } Lausanne

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

15-279

N° 102

**Sprintz & Zerr**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt Mars \_\_\_\_\_ mil neuf cent onze \_\_\_\_\_

par devant l'officier de l'état civil de LAUSANNE, ont comparu :

1° **Sprintz, Louis**, \_\_\_\_\_ Géomètre breveté \_\_\_\_\_

de Semsales | Fribourg | \_\_\_\_\_ domicilié à Landanne \_\_\_\_\_

Célibataire, \_\_\_\_\_

né à Morgez le neuf février \_\_\_\_\_ mil huit cent huitante quatre, \_\_\_\_\_

fil de Marc Joseph Louis Sprintz, comptable, \_\_\_\_\_

et de Jenny née Chamot, domiciliés à Montreux \_\_\_\_\_

2° **Zerr, Juliette**, \_\_\_\_\_

de Beblenheim | H<sup>te</sup> Alsace | \_\_\_\_\_ domiciliée à Landanne \_\_\_\_\_

Célibataire \_\_\_\_\_

née à Beblenheim le vingt-un mai \_\_\_\_\_ mil huit cent huitante six \_\_\_\_\_

filles de Augustin Zerr, décédé, \_\_\_\_\_

et de Magdalena née Blumk, la veuve à Beblenheim \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Landanne, Semsales & Beblenheim, les onze  
à dix sept janvier mil neuf cent onze \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux \_\_\_\_\_

Promesses de mariage \_\_\_\_\_

Certificats de publication de Semsales  
Beblenheim Landanne \_\_\_\_\_

Communiqué : à l'Etat Civil de Semsales  
et à la Chancellerie C. L. \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*L. Sprintz*  
*Juliette Sprintz*

Signatures des témoins :

*J. Lintner*  
*J. J. J. J.*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 103

*Sage et Vernier*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-un Mars mil neuf cent vingt

par devant l'officier de l'état civil de LAUSANNE, ont comparu :

1° Sage, Louis-Frédéric, Comptable

de Arudy | Genève | domicilié à Landanne,

célibataire,

né à Belgrade | Serbie | le six Janvier mil huit cent huitante-sept

fil de Louis Sage, employé de commerce à Genève,

et de Madeleine née Butikofsz, à Landanne,

2° Vernier, Maria-Alvina,

de Bocourt | Bâle | domiciliée à Prilly

célibataire,

née à Bocourt le dix Mars mil huit cent huitante-six,

filie de Pierre Justin Vernier

et de Marie Bonie née Montavon, les deux décédés

Les publications ont eu lieu à Landanne, Arudy, Prilly et Bocourt, les  
vingt-un, vingt-deux et vingt-trois février mil neuf cent vingt

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Arudy, Bocourt, Prilly, Landanne

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué : à l'état civil de Genève (C<sup>o</sup>)

Bocourt et Prilly

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Sage

Sage Alvina

Signatures des témoins :

Sacré Pierre

Auguste Schumacher Landanne

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N<sup>o</sup> 104**Gottreux et Guilloa**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-un mars \_\_\_\_\_ mil neuf cent onze \_\_\_\_\_

par devant l'officier de l'état civil de LAUSANNE, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Gottreux, Frédéric-Charles**, Tailleur, \_\_\_\_\_

de Bèvoix (Neuchâtel) \_\_\_\_\_ domicilié à Lausanne, \_\_\_\_\_

veuf de Cécile Olga née Rosta dès le quinze août mil neuf cent sept \_\_\_\_\_

né à Bèvoix le vingt-deux Juin \_\_\_\_\_ mil huit cent cinquante-neuf, \_\_\_\_\_

fils de Jean Frédéric Gottreux \_\_\_\_\_

et de Louise Elida née Trillat, les deux décédés, \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> **Guilloa née Will, Jeanne Louise**, Couturière, \_\_\_\_\_

de Bas-Vully (Fribourg) \_\_\_\_\_ domiciliée à Lausanne \_\_\_\_\_

veuve de Henri Louis Pierre Guilloa dès le sept Avril mil neuf cent-trois \_\_\_\_\_

née à Lausanne le treize Juin \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante-neuf \_\_\_\_\_

fille de Jean Will \_\_\_\_\_

et de Jenny Françoise née Perronaz, les deux décédés. \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Bèvoix &amp; Bas-Vully, les sept et huit février mil neuf cent onze. \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Acte de naissance de l'époux \_\_\_\_\_

Actes de décès des précédents conjoints \_\_\_\_\_

Promesse de mariage \_\_\_\_\_

Certificats de publication de Bèvoix \_\_\_\_\_

Bas-Vully &amp; Lausanne \_\_\_\_\_

Communiqué : à l'état civil de Bèvoix \_\_\_\_\_

à Motiers. \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*Ch. Gottreux*  
*Jeanne Guilloa*

Signatures des témoins :

*E. Duchesne*  
*Ch. Dubied*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N<sup>o</sup> 105

**Dumont et Guezet**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois Mars \_\_\_\_\_ mil neuf cent onze \_\_\_\_\_

par devant l'officier de l'état civil de LAUSANNE, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Dumont, Albert-Marius**, — agent de police, —

de Bussigny M. Nozeron \_\_\_\_\_ domicilié à Lausanne, \_\_\_\_\_

célibataire, \_\_\_\_\_

né à Lausanne le quatorze Avrie \_\_\_\_\_ mil huit cent huitante-sept \_\_\_\_\_

fil de Jean Louis David Dumont, décédé, \_\_\_\_\_

et de Marie Céline née Jacquier, en Veuve, à Pully, \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> **Guezet, Marie-Judith**, — cuisinière, —

de Jongne (Doubs) France, \_\_\_\_\_ domiciliée à Lausanne, \_\_\_\_\_

célibataire, \_\_\_\_\_

née à Jongne le trente Septembre \_\_\_\_\_ mil huit cent huitante-deux \_\_\_\_\_

filie de Joseph Emile Guezet \_\_\_\_\_

et de Marie Cécile née Maurice, en femme, les deux décédés, \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Lausanne le trente-un Janvier, à Bussigny \_\_\_\_\_  
à Jongne les premiers et trois février mil neuf cent onze \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux —  
actes de décès des père & mère de l'épouse.  
Promesse de mariage \_\_\_\_\_  
Certificats de publications de  
Bussigny, Juge à Lausanne \_\_\_\_\_

Communiqué : à l'état civil de Bussigny  
& à la Chancellerie Cantonale, \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Marie Dumont  
A. Dumont

Signatures des témoins :

Lina Müller  
François Guezet } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*



N° 106

*Rouillet & Kohler*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois mars \_\_\_\_\_ mil neuf cent onze, \_\_\_\_\_

par devant l'officier de l'état civil de LAUSANNE, ont comparu :

1° *Rouillet, Célestin-Berthold*, tapissier, \_\_\_\_\_

de St Sulpice & La Côte aux fees / Montreux \_\_\_\_\_ domicilié à Lausanne, \_\_\_\_\_

célibataire, \_\_\_\_\_

né à Lausanne le trois Septembre \_\_\_\_\_ mil huit cent huitante-huit \_\_\_\_\_

filz de Henri Rouillet, tapissier à Lausanne \_\_\_\_\_

et de Caroline née Mann, accordee, \_\_\_\_\_

2° *Kohler, Anna-Frieda*, \_\_\_\_\_

de Bâle-Ville & Unterbötzberg (Argovie) \_\_\_\_\_ domiciliée à Baugy / Chaux, \_\_\_\_\_

Célibataire, \_\_\_\_\_

née à Biemme le deux mars \_\_\_\_\_ mil huit cent huitante-cinq \_\_\_\_\_

fille de Gottlieb Kohler, tapissier \_\_\_\_\_

et de Maria Anna née Gütter, domiciliés à Baugy / Chaux, \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Lausanne, St Sulpice, La Côte aux fees, Bâle, Unterbötzberg & Châtelineau, les sept, huit, neuf, dix & onze février mil neuf cent-onze. \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux \_\_\_\_\_

Promesse de mariage \_\_\_\_\_

Certificats de publication de St Sulpice

La Côte aux fees, Bâle, Unterbötzberg,

Châtelineau & Lausanne. \_\_\_\_\_

Communiqué : à l'état civil de St Sulpice

Côte aux fees, Bâle, Montreux & Unterbötz-

berg. \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*Célestin Rouillet*  
*Frieda Rouillet*

Signatures des témoins :

*M. Maria*  
*E. Chaillet*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N<sup>o</sup> 107

**Mathieu et Böller**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois mars \_\_\_\_\_ mil neuf cent onze \_\_\_\_\_

par devant l'officier de l'état civil de LAUSANNE, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Mathieu, Louis-Ernest**, chauffeur d'automobiles,

de Raon-l'Étape (Vosges) France \_\_\_\_\_ domicilié à Lausanne \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

né à Raon-l'Étape le huit novembre \_\_\_\_\_ mil huit cent huitante-quatre \_\_\_\_\_

fil de Ernest Mathieu corder, \_\_\_\_\_

et de Marie Elise Divout, sa femme, les deux à Nyon \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> **Böller, Olga Frieda**, \_\_\_\_\_

de Oberhof (Nigeria) \_\_\_\_\_ domiciliée à Lausanne \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

née à Nyon le trente-un juillet \_\_\_\_\_ mil huit cent huitante-dix \_\_\_\_\_

fille de Leo Böller \_\_\_\_\_

et de Marie née Bolliger, ses parents \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Oberhof, Lausanne & Raon-l'Étape, les trois, quatre & cinq février mil neuf cent onze \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux \_\_\_\_\_

Actes respectueux des père & mère de l'époux \_\_\_\_\_

Permis de mariage & Certificats de publication \_\_\_\_\_

Déclaration de l'ambassade de France \_\_\_\_\_

Permis du Département de Justice & Police \_\_\_\_\_

Communiqué : à la Chancellerie de \_\_\_\_\_

à l'état civil de Oberhof \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*Louis Mathieu*  
*Olga Mathieu*

Signatures des témoins :

*J. Blau*  
*J. Fambin* } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 108

Reymondin Glauser

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt trois Mars \_\_\_\_\_ mil neuf cent onze \_\_\_\_\_

par devant l'officier de l'état civil de LAUSANNE, ont comparu :

1° Reymondin, Charles-Alfred-Emile, Charcutier \_\_\_\_\_

de Pully \_\_\_\_\_ domicilié à Lausanne \_\_\_\_\_

célibataire, \_\_\_\_\_

né à Epalinges le dix-neuf Août \_\_\_\_\_ mil huit cent huitante-huit \_\_\_\_\_

fils de Alfred Jacques Henri Reymondin, décédé, \_\_\_\_\_

et de Anna Eugénie née Charpuz, sa veuve, à Lausanne, \_\_\_\_\_

2° Glauser, Louise-Rachel, \_\_\_\_\_

de Fraubrunnen (Berne) \_\_\_\_\_ domiciliée à Bottens, \_\_\_\_\_

célibataire, \_\_\_\_\_

née à Yverdon le six octobre \_\_\_\_\_ mil huit cent huitante-huit \_\_\_\_\_

fille de Alfred Glauser, agriculteur, \_\_\_\_\_

et de Marie née Graf, sa femme, domiciliés à Bottens, \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Lausanne le vingt huit février, à Pully, Bottens  
& Fraubrunnen le premier mars mil neuf cent onze \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux \_\_\_\_\_

Promesse de mariage \_\_\_\_\_

Certificats de publication de Pully  
Fraubrunnen, Lausanne - Bottens \_\_\_\_\_

Communiqué : à l'état civil de Pully \_\_\_\_\_

Fraubrunnen &amp; Poliez-le-Grand \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

C. Reymondin

L. Glauser

Signatures des témoins :

Alfred Glauser à Bottens

H. Freijust à Lausanne

L'officier de l'état civil :



N° 109

**Jaques & Dupré**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois Mars \_\_\_\_\_ mil neuf cent onze \_\_\_\_\_

par devant l'officier de l'état civil de LAUSANNE, ont comparu :

1° **Jaques, Jules-Émile Louis,** \_\_\_\_\_ *Limonaire,*

de Sainte-Croix \_\_\_\_\_ domicilié à *Lausanne,*

*célibataire,* \_\_\_\_\_

né à *Gingins* le *deux février* \_\_\_\_\_ mil huit cent *septante,* \_\_\_\_\_

fil de *Henri Louis Constant Jaques,* \_\_\_\_\_

et de *Jeanne Marie Louise Bregyona, les deux décédés,* \_\_\_\_\_

2° **Dupré, Ida,** \_\_\_\_\_ *Gouvernante,*

de *Boveresse (Neuchâtel)* \_\_\_\_\_ domiciliée à *Sornviller (Berne)* \_\_\_\_\_

*célibataire,* \_\_\_\_\_

née à *Sornviller* le *vingt-deux février* \_\_\_\_\_ mil huit cent *septante-trois,* \_\_\_\_\_

fille de *Ami Chéri Dupré* \_\_\_\_\_

et de *Amie Ida née Chopard, les deux décédés,* \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, St-Croix-les-Granges, Sornviller*  
à *Boveresse, les vingt-sept, vingt-huit & vingt-neuf décembre mil neuf*  
*cent-dix* \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Actes de naissance des Epoux*  
*Promesse de mariage* \_\_\_\_\_  
*Certificats de publication de St*  
*Croix Les Granges Boveresse, Sornviller*  
*Lausanne* \_\_\_\_\_

Communiqué : à l'état civil de *St Croix*  
*Boveresse & Sornviller* \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*Jules Jaques*  
*Ida Jaques*

Signatures des témoins :

*S. Barrillier*  
*J. Barrillier* } *à Lausanne*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 110

Curchod & Blanc

5-263

Aujourd'hui vingt six Mars mil neuf cent onze

par devant l'officier de l'état civil de LAUSANNE, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Curchod, Paul-Julien, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Dommarctin domicilié à Epalinges

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Dommarctin le dix huit Juillet mil huit cent huitante quatre

Noms, profession et

fils de Felix Curchod, agriculteur

domicile des parents :

et de Melanie née Curchod, domiciliés à Dommarctin

Nom et profession de l'épouse :

2° Blanc, Alice-Lina, ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Lausanne domiciliée à Epalinges

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Epalinges le trois avril mil huit cent huitante six

Noms, profession et

fille de Ernest Charles Frédéric Blanc, agriculteur

domicile des parents :

et de Louise Julie née Pache, domiciliés à Epalinges

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Epalinges & Dommarctin, les quatre six Mars mil neuf cent onze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat civil d'Epalinges

Signatures des époux :

Curchod Paul

Alice Curchod

Signatures des témoins :

L. J. Schmid

Louis Gilliard

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat civil d'Epalinges

à Poliez-le-Grand

N<sup>o</sup> 111

**Marquetat et Conus**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois Mars \_\_\_\_\_ mil neuf cent onze \_\_\_\_\_

par devant l'officier de l'état civil de LAUSANNE, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Marquetat, Marius-John**, Cocher, \_\_\_\_\_

de Lutry \_\_\_\_\_ domicilié à Lausanne, \_\_\_\_\_

Célibataire, \_\_\_\_\_

né à Eysins le cinq Décembre \_\_\_\_\_ mil huit cent huitante-trois, \_\_\_\_\_

fil de Emile Marquetat, agriculteur, \_\_\_\_\_

et de Jenny Françoise née Odileta, la femme à Eysins M. Nyon, \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> **Conus, Marie-Germaine**, Cuisinière, \_\_\_\_\_

de Echens | Freiburg | \_\_\_\_\_ domiciliée à Echens | Freiburg | \_\_\_\_\_

Célibataire, \_\_\_\_\_

née à Echens le quatorze Juin \_\_\_\_\_ mil huit cent huitante-cinq, \_\_\_\_\_

fille de Jean Joseph Conus, cédant, \_\_\_\_\_

et de Melonie Esther née Vinget, la veuve à Echens, \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Lutry, Echens & Echens, les  
vingt-dix, vingt-huit et vingt-neuf Janvier mil neuf cent onze \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux \_\_\_\_\_

Promesse de mariage \_\_\_\_\_

Certificats de publication de Lutry \_\_\_\_\_

Echens, Echens Lausanne \_\_\_\_\_

Communiqué : à l'état civil de Lutry \_\_\_\_\_

& Promesses \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Marius Marquetat

Germaine Marquetat

Signatures des témoins :

Antoine Desmurger  
Geisch Robert

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Par jugement du Tribunal... de Lausanne, rendu en date du 14 Février 1921, déclaré définitif et exécutoire le 22 avril 1921, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à deux ans, le délai pendant lequel le mari ne peut contracter un nouveau mariage.

Lausanne, le 24 avril 1921  
L'officier de l'état civil

[Signature]

N° 112

Rozzi & Mühlestein

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq Mars mil neuf cent onze

par devant l'officier de l'état civil de LAUSANNE, ont comparu :

1° Rozzi, Giuseppe, Entrepreneur

de Intragna (Provence) Italie, domicilié à Lausanne

veuf de Marie dite Martine Hofmann, née le deux décembre mil neuf cent neuf

né à Intragna le dix-neuf septembre mil huit cent septante-sept

fil de Giacomo Rozzi, soldat,

et de Maria Pallani, sa femme, à Lausanne

2° Mühlestein, Rosa,

de Wädlen (Berne) domiciliée à Cottard près Salavaz (Bellerive)

Célibataire,

née à Salavaz le six août mil huit cent quatre-vingt-dix

filles de Johann Mühlestein, cuisinier,

et de Anna Klavditsa née Hübscher, sa femme les deux à Cottard

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Bellerive, Wädlen & Intragna, les sept, huit, neuf & dix-neuf février mil neuf cent onze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Acte de décès de la femme des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Intragna, Wädlen, Lausanne & Bellerive

Communiqué : à l'état civil de Lausanne

à Wädlen & à la Chancellerie de

Signatures des époux :

Giuseppe Rozzi  
Rosa Mühlestein

Signatures des témoins :

J. Degli'Albera  
E. Kaufmann  
à Cottard (municipalité)

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N<sup>o</sup> 113

**Kühni & Garraux**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq Mars mil neuf cent onze

par devant l'officier de l'état civil de LAUSANNE, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Kühni, Johann,** Médecien,

de Langnau (Berne) domicilié à Métézoster (Zürich)

célibataire,

né à Langnau le vingt-sept Mai mil huit cent huitante-trois,

fil de Jakob Kühni, Marchand de fromages, à Langnau

et de Elisabeth née Habegger, la femme,

2<sup>o</sup> **Garraux, Julia-Augusta,**

de Malleray (Berne) domiciliée à Lausanne,

célibataire

née à Malleray le vingt-quatre février mil huit cent huitante six,

filles de Jules Garraux, à Lausanne,

et de Marianne née Euginbühl, la femme,

Les publications ont eu lieu à Uster, Langnau, Lausanne & Bevilard les  
deux trois et quatre Mars mil neuf cent onze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat civil d'Uster

Uster

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué : à l'Etat civil d'Uster

Langnau & Bevilard

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

J. Kühni  
Julia Kühni

Signatures des témoins :

E. Garraud  
Jules Garraux

L'officier de l'état civil :

[Signature]



N<sup>o</sup> 114

**Auberson et Jaccard**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt cinq Mars mil neuf cent onze

par devant l'officier de l'état civil de LAUSANNE, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Auberson, Constant**, agriculteur,

de Chavornay domicilié à Lausanne,

célibataire,

né à Chavornay le neuf Janvier mil huit cent septante six

fil de Henri Auberson, décédé,

et de <sup>Louise</sup> Susette Jenny née Séchant, sa veuve à Lausanne (née Susette Jenny Louise)

2<sup>o</sup> **Jaccard, Elise-Rosine**, cuisinière,

de Villars-Tiercelin & Chavornay-Montaubien domiciliée à Lausanne,

célibataire,

née à Villars-Tiercelin le huit Décembre mil huit cent dix-sept

fille de Edmond Jaccard, ancien agriculteur à Lausanne,

et de Adèle née Dufour, décédée.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le sept, à Chavornay, Villars-Tiercelin & Chavornay-Montaubien le huit Mars mil neuf cent onze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Chavornay, Villars-Tiercelin, Chavornay-Montaubien & Lausanne

Communiqué : à l'état civil de Chavornay

Police de Gland & St-Omer

Signatures des époux :

Constant Auberson

Rosine Auberson

Signatures des témoins :

J. Pambon

P. Blanc

à Lausanne

L'officier de l'état civil

*[Signature]*

N<sup>o</sup> 115

**Rouillet & Décosterd**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq Mars mil neuf cent onze

par devant l'officier de l'état civil de LAUSANNE, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Rouillet, Alphonse-Alexandre**, Employé de Commerce

de Mougou, Deux Sèvres France domicilié à Lausanne

célibataire

né à Mougou le dix-sept Août mil huit cent huitante-quatre

fil de Zélie Rouillet, femme Morisson, à Mougou

et de

2<sup>o</sup> **Décosterd, Blanche-Amélie**, Cordonnière,

des Thiolyères domiciliée à Lausanne,

célibataire

née à Lausanne le six Mars mil huit cent quatre-vingt-onze

filles de Henri François Philippe Décosterd, commerçant

et de Marie Amélie née Cuny, les deux à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Mougou & Les Thiolyères, les sept, huit et neuf février mil neuf cents onze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Consentement de la mère du fiancé

Dit du père de la fiancée

Promesse de mariage - Certificats

de publication

Permis de l'ambassade de France

Permis au Département de Jura-Pes

Communiqué : à l'état civil d'Oron

à la Chancellerie etc.

Signatures des époux :

*Rouillet*

*Blanche Décosterd*

Signatures des témoins :

*A. Rymay*

*Auguste Marie*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N<sup>o</sup> 116

*Blanc et Blanchard*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq Mars mil neuf cent dix-sept

par devant l'officier de l'état civil de LAUSANNE, ont comparu :

1<sup>o</sup> Blanc, Emile François, agriculteur

de Châtelard domicilié à Chêne-Montrens (Châtelard)

Célibataire

né à Chêne-Montrens le huit août mil huit cent huitante-dix

fil de François Blanc, agriculteur

et de Suzanne Louise née Roud, domiciliés au Chêne-Montrens

2<sup>o</sup> Blanchard Berthe Albertine Flora,

de Jouxens-Mézery domiciliée à Vandanne

Célibataire,

née à Vandanne le sept Septembre mil huit cent huitante-neuf.

filles de François Louis Albert Blanchard, employé à la B. C. V.

et de Julia Emma née Sueret, domiciliés à Vandanne

Les publications ont eu lieu à Châtelard, à Jouxens-Mézery et à Vandanne le vingt-huit février et premier mars mil neuf cent dix-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

certification de l'état civil de Montrens

Signatures des époux :

*E. Blanc*

*Berthe Blanc*

Signatures des témoins :

*H. Volletton*

*E. Sulquier*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Communiqué : à l'état civil de Montrens

à Prilly

Par jugement du Tribunal...  
*discret de Teyssier*, rendu  
 en date du 20 mai 1907,  
 déclaré définitif et exécutoire le 14  
 juin 1907, le mariage inscrit  
 ci-contre a été dissous par le divorce.  
 Lausanne le 6 novembre 1907.

Officier de l'état civil :

N<sup>o</sup> 117

**Brandt et Gonthier**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt huit Mars mil neuf cent onze

par devant l'officier de l'état civil de LAUSANNE, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Brandt, Jules-Fritz**, Pharmacien,

de Villarsel au Noële domicilié à Lausanne,

célibataire,

né à Granges le sept Juin mil huit cent huitante-cinq,

fil de Paul Brandt, Acide,

et de Alice Arzate Célestine née Peter, la Veuve à Lausanne

2<sup>o</sup> **Gonthier, Alice-Marie**,

de Sainte Croix domiciliée à Lausanne

Célibataire,

née à Léry le quatorze Juin mil huit cent huitante-sept

fille de Charles Louis Gonthier

et de Jenny Louise née Kriss, les deux Acides

Les publications ont eu lieu à Villarsel, Le Noële, Ste Croix Les Granges et Lausanne, le sept Mars mil neuf cent onze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Villarsel, Le Noële, Ste Croix Les Granges

Lausanne

Communiqué : à l'état civil de Villarsel,

Le Noële & Ste Croix

Signatures des époux :

*Jules Brandt*  
Monsieur Brandt.

Signatures des témoins :

*Mico* à Bex  
*Emmy* à Brigue  
*L. Chepou Kriss*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 118

**Jetzer et Grünwald**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-huit Mars \_\_\_\_\_ mil neuf cent onze \_\_\_\_\_

par devant l'officier de l'état civil de LAUSANNE, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Jetzer, Jean,** \_\_\_\_\_ Employé aux C. F. S. \_\_\_\_\_

de Bédillon (Argovie) \_\_\_\_\_ domicilié à Lausanne \_\_\_\_\_

veuf de Alice Marie née Guerin, déc. le vingt-sept Mars mil neuf cent dix \_\_\_\_\_

né à Fribourg (Argovie) le vingt-dix novembre mil huit cent septante-sept \_\_\_\_\_

fils de Jean Jetzer, agriculteur \_\_\_\_\_

et de Agathe née Baumgartner, les deux à Fribourg \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> **Grünwald, Eveline-Louise,** \_\_\_\_\_

de Saint-Étienne (Berne) \_\_\_\_\_ domiciliée à Lausanne \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

née à Yverdon le onze Janvier \_\_\_\_\_ mil huit cent huitante-deux \_\_\_\_\_

fille de Samuel Frédéric Grünwald mécanicien retraité, \_\_\_\_\_

et de Cécile Louise née Monnier, les deux à Lausanne. \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Bédillon & St-Étienne, les quinze, \_\_\_\_\_  
vingt et dix Mars mil neuf cent onze. \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux \_\_\_\_\_

Promesse de mariage \_\_\_\_\_

Certificats de publication de Bédillon \_\_\_\_\_

St-Étienne Lausanne \_\_\_\_\_

acte de décès de la 1<sup>re</sup> femme de \_\_\_\_\_

l'Epoux \_\_\_\_\_

Communiqué : à l'état civil de St-Étienne \_\_\_\_\_

&amp; Bédillon. \_\_\_\_\_

Registre des familles vol. 24 fol. 286

Signatures des époux :

J. Jetzer

E. Grünwald

Signatures des témoins :

E. Grünwald }  
J. Jetzer } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

No 119

**Herren et Baggin**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-huit Mars mil neuf cent onze

par devant l'officier de l'état civil de LAUSANNE, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Herren, Ernest-Rodolphe**, Contingex,

de Fraunkappelen (Berne) domicilié à Landanne,

célibataire

né à Nieserschicli-Köniz (Berne) le dix-sept mil huit cent <sup>juillet</sup> huitante-sept

fils de Johann Herren, secrétaire,

et de Albertine née Spycher, sa veuve, à Nieserschicli,

2<sup>o</sup> **Baggin, Ursula dite Lina**, Demoidelle de magyarien,

de Rodda (Grisons) domiciliée à Landanne,

célibataire

née à Coire (Grisons) le dix juillet mil huit cent septante-trois,

fille de Johann Anton Baggin, secrétaire,

et de Madeleine née Fisi, sa veuve à Landanne

Les publications ont eu lieu à Landanne, Fraunkappelen & Rodda, les quatre-vingt-huit Mars mil neuf cent onze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de fiances

Kappelen, Rodda & Landanne

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué : à l'état civil de \_\_\_\_\_

Fraunkappelen & Rodda \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*Rodolphe Herren*

*Lina Herren*

Signatures des témoins :

*Herren* à Berne

*Blanc* à Landanne

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N<sup>o</sup> 120

**Popoff et Tchetkasky**

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui vingt-neuf Mars \_\_\_\_\_ mil neuf cent onze \_\_\_\_\_  
 par devant l'officier de l'état civil de LAUSANNE, ont comparu :  
 1<sup>o</sup> **Popoff, Nicolae**, \_\_\_\_\_ Docteur en médecine \_\_\_\_\_

Lieu d'origine et de domicile :

de Dabovo [Kuanika] Bulgarie, \_\_\_\_\_ domicilié à Lausanne, \_\_\_\_\_

Etat civil :

célibataire, \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance :

né à Dabovo le dix-neuf/vingt-un août mil huit cent huitante-un \_\_\_\_\_

Noms, profession et

filz de Mena Guerscheff Popoff, décédé \_\_\_\_\_

domicile des parents :

et de Vera Minerva née Dimitrova, la femme à Dabovo, \_\_\_\_\_

Nom et profession de l'épouse :

2<sup>o</sup> **Tchetkasky, Dora**, \_\_\_\_\_ Docteur en médecine, \_\_\_\_\_

Lieu d'origine et de domicile :

de Odessa [Russie] \_\_\_\_\_ domiciliée à Lausanne, \_\_\_\_\_

Etat civil :

célibataire, \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance :

née à Odessa le vingt-sept Mars/huit avril \_\_\_\_\_ mil huit cent huitante-six \_\_\_\_\_

Noms, profession et

fille de Eléonore Tchetkasky, négociant \_\_\_\_\_

domicile des parents :

et de Souza née Bronskine, la femme, domiciliée à Orade \_\_\_\_\_

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lausanne le neuf Mars mil neuf cent onze \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux \_\_\_\_\_

Promesse de mariage \_\_\_\_\_

Certificat de publication de Lausanne \_\_\_\_\_

Déclarations de non opposition des autorités ecclésiastiques de Dabovo & Odessa \_\_\_\_\_

Permis du Département de Justice \_\_\_\_\_

Police \_\_\_\_\_

Communiqué : \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Dr N. Popoff  
 Dora Popoff

Signatures des témoins :

Dr Petroff  
 Kolesoff

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*  
 nul

N<sup>o</sup> 121

**Sennwald et Ruyff**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trois Mars mil neuf cent onze

par devant l'officier de l'état civil de LAUSANNE, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Sennwald, Henri André**, Employé aux C. f. f.

de La Chaux du Milieu (Neuchâtel) domicilié à Lausanne,

célibataire,

né à Lausanne le vingt-cinq mai mil huit cent huitante-dix

filz de André Sennwald, décédé

et de Adèle Marie née Rod, sa veuve, à Lausanne

2<sup>o</sup> **Ruyff, Jeanne-Henriette**,

de Schichens domiciliée à Lausanne,

célibataire,

née à Lausanne le vingt-quatre mai mil huit cent huitante-quatre,

fille de Marc Samuel Henri Ruyff, décédé,

et de Mme Hedwig Dinich, sa femme, domiciliés à Lausanne

Les publications ont eu lieu à La Chaux du milieu, Schichens Lausanne le vingt-cinq février mil neuf cent onze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Promesse de mariage

Certificats de publication de La Chaux du Milieu, Schichens et Lausanne.

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué : à l'état civil de La Chaux du milieu à Vufflens-le-Château

Signatures des époux :

H. A. Sennwald

Henriette Sennwald

Signatures des témoins :

F. Léger, à Lausanne

C. Sennwald, y Puisseux

L'officier de l'état civil :

[Signature]



N° 122

**Curchod et Rufi**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui le 14 Mars mil neuf cent onze

par devant l'officier de l'état civil de LAUSANNE, ont comparu :

1° **Curchod, Emile-Auguste**, - Employé postal,

de Dommarctin et Chardonnay-Montaubien, - domicilié à Lausanne

célibataire,

né à Dommarctin le quatre octobre mil huit cent huitante-sept,

fil de Emile Curchod, décédé,

et de Marie Rodine née Churriez, à Dommarctin,

2° **Rufi, Matthe**, - Couturière,

de Gessenay - Berne - domiciliée à Lausanne,

célibataire,

née à Colombier (Maurin) le vingt-un août mil huit cent huitante-huit

fille de Emile Jacob Rufi, décédé,

et de Marie Julie née Gaillard, la Veuve à Chaz-le-Mont, Vallée de Joux

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Gessenay, Dommarctin & Chardonnay-Montaubien, les deux, trois et quatre Mars mil neuf cent onze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Lausanne, Montaubien-Chardonnay, Dommarctin et Gessenay

Communiqué : à l'état civil de St-Cerges, Poliez-le-Grand & Gessenay

Signatures des époux :

Emile Curchod  
Matthe Rufi

Signatures des témoins :

Jos Despland  
Eugène Raymond

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N<sup>o</sup> 123

Aujourd'hui quatre Mars mil neuf cent vingt

**Chapuis et Brocard**

par devant l'officier de l'état civil de LAUSANNE, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1<sup>o</sup> **Chapuis, Charles-Alfred**, Employé de bureau

Lieu d'origine et de domicile :

de Vinzel domicilié à Lausanne

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Pully le vingt-six Juin mil huit cent huitante-cinq

Noms, profession et

filz de Louis Marie François Chapuis,

domicile des parents :

et de Louise née Petitpierre, les deux décedés,

Nom et profession de l'épouse :

2<sup>o</sup> **Brocard, Emma-Georgette**,

Lieu d'origine et de domicile :

de Dizy domiciliée à Lausanne

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à La Sauge le quatorze Mars mil huit cent huitante-sept,

Noms, profession et

fille de Louis Georges Brocard, journaliste,

domicile des parents :

et de Péronne Augustine née Desroziers-Deroches, les deux à La Sauge

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Vinzel, Lausanne & Dizy, les seize & dix-sept février mil neuf cent vingt.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Vinzel

Dizy Lausanne

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué : à l'état civil de Gilly

La Sauge

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Charles Chapuis

Emma Chapuis

Signatures des témoins :

Robert Chave

Armi Grandjean

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 124

**Bonifay & Barbezat**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

4-337  
 Aujourd'hui trente Mars \_\_\_\_\_ mil neuf cent onze \_\_\_\_\_  
 par devant l'officier de l'état civil de LAUSANNE, ont comparu :  
 1° **Bonifay, Ludovic Marinus**, typographe \_\_\_\_\_  
 de Toulon (Var) France, \_\_\_\_\_ domicilié à Lausanne, \_\_\_\_\_  
 célibataire, \_\_\_\_\_  
 né à Toulon le cinq avril \_\_\_\_\_ mil huit cent huitante-trois, \_\_\_\_\_  
 fils de Marcelin Philémon Bonifay, boulanger à Toulon, \_\_\_\_\_  
 et de Marie Ursule Christine Castel, sa femme, décédée, \_\_\_\_\_  
 2° **Barbezat, Berthe-Jeanne-Suzanne**, Costurière, \_\_\_\_\_  
 des Grands-Bayards (Neuchâtel) \_\_\_\_\_ domiciliée à Lausanne, \_\_\_\_\_  
 célibataire, \_\_\_\_\_  
 née à Lausanne le vingt mai \_\_\_\_\_ mil huit cent huitante-huit, \_\_\_\_\_  
 fille de Louis Georges Charles Barbezat, typographe, \_\_\_\_\_  
 et de Léna Bertha née Dupraz, sa femme, les deux à Lausanne. \_\_\_\_\_  
 Les publications ont eu lieu à Lausanne, Toulon & Grands-Bayards, les  
 neuf dix et onze février mil neuf cent onze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- acte de naissance de l'époux. \_\_\_\_\_
- Promesse de mariage \_\_\_\_\_ acte de décès de la mère de l'époux & consentement du père.
- Certificats de publication de Toulon, Lausanne & Grands-Bayards. \_\_\_\_\_
- Déclaration de l'ambassade \_\_\_\_\_
- Permis du Département de Justice & Police \_\_\_\_\_
- Communiqué : à l'état civil de Toulon & Grands-Bayards. \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*L. Bonifay*  
*Berthe Bonifay*

Signatures des témoins :

*Chavan Emmele*  
*Charles Berottin*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Par décret du Grand Conseil du 30 août 1927, Ludovic Marinus Bonifay, désigné ci-contre, lequel ayant rempli toutes les formalités prescrites à cet égard, a été naturalisé avec sa famille avec le nombre des bourgeois de la commune de Lausanne.

Inscrit le 5 novembre 1927  
 L'officier de l'état civil :  
*[Signature]*  
 R. du 6.3.28.

N<sup>o</sup> 125

Schreiner et Pernet

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui travé Mars mil neuf cent onze  
 par devant l'officier de l'état civil de LAUSANNE, ont comparu :

Lieu d'origine et de domicile :

1<sup>o</sup> Schreiner, Charles-Emerl, Mécanicien  
 de La Ferrière (Bern) domicilié à Lausanne

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Lausanne le seize Mars mil huit cent huitante-sept

Noms, profession et

filis de Paul Eugène Schreiner, coiffeur

domicile des parents :

et de Marianne Caroline Elise née Dittli, les deux à Lausanne

Nom et profession de l'épouse :

2<sup>o</sup> Pernet, Adèle-Emma, Employée de Commerce

Lieu d'origine et de domicile :

de Genève domiciliée à Lausanne

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Morges le vingt huit Janvier mil huit cent huitante-huit

Noms, profession et

filie de Alfred Constant Pernet, décédé

domicile des parents :

et de Françoise Annette née Meuret, sa veuve, à Lausanne

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Genève & La Ferrière, les douze  
treize & quatorze Janvier mil neuf cent onze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux -

Promesse de mariage

Certificat de publication de  
La Ferrière, Genève & Lausanne

Communiqué : L'Etat civil de La Ferrière  
Villars / Yver

Signatures des époux :

Charles Schreiner

Adèle Schreiner

Signatures des témoins :

Pernet Georges

Paul Schreiner

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N<sup>o</sup> 126**Dessert et Longchamp**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trente Mars \_\_\_\_\_ mil neuf cent onze \_\_\_\_\_

par devant l'officier de l'état civil de LAUSANNE, ont comparu :

1<sup>o</sup> Dessert, Aimé-Férol, \_\_\_\_\_ Employé C. P. F. \_\_\_\_\_

de Bisley-Ozjularz \_\_\_\_\_ domicilié à Landanne \_\_\_\_\_

célibataire, \_\_\_\_\_

né à Bisley-Ozjularz le seize Décembre \_\_\_\_\_ mil huit cent dix-huit \_\_\_\_\_

fils de Antoine Boniface Dessert \_\_\_\_\_

et de Amélie Françoise Desport, les deux décédés \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> Longchamp, Joséphine-Louise-Françoise, \_\_\_\_\_

de Bottens \_\_\_\_\_ domiciliée à Landanne \_\_\_\_\_

célibataire, \_\_\_\_\_

née à Bottens le vingt-six février \_\_\_\_\_ mil huit cent huitante-sept \_\_\_\_\_

fille de Henri Joseph Vital Longchamp, agriculteur, \_\_\_\_\_

et de Marie Cécile Philomène née Fanchaud, domiciliée à Bottens, \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Landanne, Bisley-Ozjularz & Bottens les  
deux et trois Mars mil neuf cent onze \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux \_\_\_\_\_

Promesse de mariage \_\_\_\_\_

Certificat de publication de \_\_\_\_\_

Bisley-Ozjularz, Bottens &amp; Landanne \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué : à l'état civil de Poliez-le-Grand &amp; Echallens. \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Dessert Férol

François Dessert

Signatures des témoins :

M. DessertRebeaud E

les deux à Landanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 127

*Clerc et Guignet*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trente mars mil neuf cent onze

par devant l'officier de l'état civil de LAUSANNE, ont comparu :

1° *Clerc, Emile,* boulangier,

de Froideville domicilié à Froideville,

célibataire,

né à Froideville le trente avril mil huit cent septante-cinq

fil de Eugène Clerc, décédé,

et de Jenny, née Chuiland, da veuve, à Froideville

2° *Guignet Lucie,* Ménagère,

de Châtillon domiciliée à Châtillon,

célibataire,

née à Chougny-Vandœuvre le dix-neuf décembre mil huit cent huitante-neuf

filie de Alexis Guignet, Charpentier à Châtillon

et de Bernette née Gibaud, décédée,

Les publications ont eu lieu à Froideville & à Châtillon les sept & huit mars mil neuf cent onze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil de Poliez-le-Grand

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué : à l'état civil de Poliez-le-Grand & Coeur.

Signatures des époux :

*Emile Clerc.*  
*Lucie Clerc.*

Signatures des témoins :

*Eugène Clerc*  
*Guyot Louis* } *Lausanne*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N<sup>o</sup> 128*Schwitzquebel et Mayor*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trente mars \_\_\_\_\_ mil neuf cent onze \_\_\_\_\_

par devant l'officier de l'état civil de LAUSANNE, ont comparu :

1<sup>o</sup> *Schwitzquebel, François-Henri*, Conducteur T. L. \_\_\_\_\_de *Lausanne (Borne)* \_\_\_\_\_ domicilié à *Lausanne* \_\_\_\_\_

célibataire, \_\_\_\_\_

né à *Ecublens le vingt-un juillet* \_\_\_\_\_ mil huit cent huitante-dix, \_\_\_\_\_fils de *Emmanuel François Schwitzquebel*, décédé, \_\_\_\_\_et de *Estelle Julie née Girardet*, la veuve à *St Maurice (Valais)* \_\_\_\_\_2<sup>o</sup> *Mayor, Louise-Fanny-Juliette*, lingère, \_\_\_\_\_de *Ballaignes - Signerolle* \_\_\_\_\_ domiciliée à *Lausanne* \_\_\_\_\_

célibataire, \_\_\_\_\_

née à *Ballaignes le vingt-neuf Décembre* \_\_\_\_\_ mil huit cent septante-six \_\_\_\_\_fille de *Louis Jules Mayor* \_\_\_\_\_et de *Louise Fanny née Conod*, les deux décédés. \_\_\_\_\_Les publications ont eu lieu à *Lausanne, Lausanne, Ballaignes & Signerolle*, les  
vingt-un & vingt-deux janvier mil neuf cent onze \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux \_\_\_\_\_

Promesses de mariage \_\_\_\_\_

Certificats de publication de \_\_\_\_\_

*Lausanne, Lausanne, Ballaignes et* \_\_\_\_\_*Signerolle* \_\_\_\_\_Communiqué : à l'état civil de *Lausanne*, \_\_\_\_\_*Ballaignes & Signerolle* \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*Henri Schwitzquebel**Juliette Schwitzquebel*

Signatures des témoins :

*Marquise Lucot à Ballaignes**Mayor à Lausanne*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N<sup>o</sup> 129

*Pahud et Pitter*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trente Mars \_\_\_\_\_ mil neuf cent onze \_\_\_\_\_

par devant l'officier de l'état civil de LAUSANNE, ont comparu :

1<sup>o</sup> *Pahud, Louis-Alfred,* \_\_\_\_\_ Employé c. f. f. \_\_\_\_\_

de *Ygens* \_\_\_\_\_ domicilié à *Vevey* \_\_\_\_\_

*Célibataire,* \_\_\_\_\_

né à *Perrier* le neuf juillet \_\_\_\_\_ mil huit cent huitante-six \_\_\_\_\_

fil de *Alfred Pahud, Voiturier,* \_\_\_\_\_

et de *Eugénie née Decosterd, à Vevey,* \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> *Pitter, Berthe-Eugénie,* \_\_\_\_\_ ménagère, \_\_\_\_\_

de *Seigneux* \_\_\_\_\_ domiciliée à *Chedalles y Mondon,* \_\_\_\_\_

*Célibataire,* \_\_\_\_\_

née à *Chedalles* le vingt-six septembre \_\_\_\_\_ mil huit cent huitante-trois, \_\_\_\_\_

fille de *Jean Henri Pitter, agriculteur,* \_\_\_\_\_

et de *Eliza née Gonthier, à Chedalles.* \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à *Vevey, Chedalles, Ygens & Seigneux, les treize et quatorze février mil neuf cent onze.* \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*autorisation de l'Etat civil de Vevey*

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Communiqué : à l'Etat civil de *Vevey,*  
*St Georges, Villarsel & Lucens.* \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*Pahud Louis*

*Berthe Pahud*

Signatures des témoins :

*E. Depland*

*A. Genillard*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*



N° 130

Chonney et Viret

Nom et profession de l'époux : *lieu Chonney - officier de l'état civil*

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *huit Mars* \_\_\_\_\_ mil neuf cent *onze* \_\_\_\_\_

par devant l'officier de l'état civil de LAUSANNE, ont comparu :

1° *Chonney, Eugène,* \_\_\_\_\_ *conducteur aux T.C.* \_\_\_\_\_

de *Carrouge* \_\_\_\_\_ domicilié à *Pully* \_\_\_\_\_

*célibataire,* \_\_\_\_\_

né à *Mathod* le *quatre* *avril* \_\_\_\_\_ mil huit cent *huitante-six* \_\_\_\_\_

fil de *Jules Fritz Chonney, agriculteur à Mathod* \_\_\_\_\_

et de *Anna Louise née Orian, la femme,* \_\_\_\_\_

2° *Viret, Marguerite,* \_\_\_\_\_ *femme de chambre,* \_\_\_\_\_

de *Villars-Tiercelin* \_\_\_\_\_ domiciliée à *Lausanne* \_\_\_\_\_

*célibataire,* \_\_\_\_\_

née à *Villars-Tiercelin* le *vingt* *avril* \_\_\_\_\_ mil huit cent *huitante-six* \_\_\_\_\_

filie de *François Louis Viret, décédé,* \_\_\_\_\_

et de *Maria née Huguenot, la veuve, ménagère à Villars-Tiercelin,* \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à *Pully, Lausanne, Villars-Tiercelin & Carrouge,* les *sept, huit & neuf Mars* mil neuf cent *onze* \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*autorisation de l'Etat civil de Pully* \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué : *à l'Etat civil de Pully* \_\_\_\_\_

*Mémoires & Police de Carrouge* \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*Chonney Eugène*

*Marguerite Chonney*

Signatures des témoins :

*Ernest Frey*

*Ernest Frey* } *à Lausanne*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N<sup>o</sup> 131

*Leiser et Fauvet*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *deux* *mars* mil neuf cent *dix*

par devant l'officier de l'état civil de LAUSANNE, ont comparu :

1<sup>o</sup> *Leiser, Arnold,*  *Suisse,*

de *Seedorf / Bernes* domicilié *à* *Carrouge,*

*veuf de* *Marie née Rod,* *déc. le vingt-sept mars mil neuf cent dix*

né à *Seedorf* le *sept* *nov* mil huit cent *septante-quatre*

fil de *Bénédict Leiser*

et de *Marguerite née Ruchti,*

2<sup>o</sup> *Fauvet, Alice,*

de *Münchenweiler / Bernes,* domiciliée à *Servion,*

*célibataire,*

née à *Servion* le *sept* *mai* mil huit cent *huitante-sept*

fille de *Konrad Fauvet*

et de *Caroline née Sumi,*

Les publications ont eu lieu à *Carrouge, Münchenweiler, Servion & Seedorf,* les *dix, onze et seize* *mars* mil neuf cent *onze.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*autorisation de l'état civil de*  
*Mézérieux.*

Signatures des époux :

*A. Leiser*

*A. Leiser*

Signatures des témoins :

*Ernest Rey*

*Ernest Kuel*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Communiqué : à l'état civil de *Seedorf*  
*Münchenweiler, Mézérieux & Oron.*

N° 132

Aujourd'hui le 27 Mars mil neuf cent 1912

Schäublin et Stauffacher

par devant l'officier de l'état civil de LAUSANNE, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1<sup>o</sup> Schäublin, Emile, Menuisier - machiniste

Lieu d'origine et de domicile :

de Bennwil (Bâle - Campagne) domicilié à Lausanne

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Birsfelden (Bâle Campagne) le vingt juillet mil huit cent huitante-trois

Noms, profession et

fils de Emile Schäublin, décédé,

domicile des parents :

et de Maria née Kuppeler, de Venoz à Birsfelden

Nom et profession de l'épouse :

2<sup>o</sup> Stauffacher, Hélène, Cuisinière

Lieu d'origine et de domicile :

de Bâle domiciliée à Lausanne

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Bâle le dix-sept Janvier mil huit cent huitante-quatre

Noms, profession et

fille de Heinrich Stauffacher, Commois à Lucerne,

domicile des parents :

et de Marie Vuisse née Kimmli, décédée,

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Bennwil & Bâle, les sept, huit et onze Mars mil neuf cent 1912.

Suivant communication de l'état civil de Bâle, donnée Schäublin née Stauffacher, en vertu d'un pouvoir spécial, et après avoir son mariage, originaire de Bâle et (M. G. Staris) Lausanne, le 19 août 1912. L'officier de l'état civil. [Signature]

Révisé le 30. 10. 11.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage.

Certificats de publication de

Bennwil, Bâle & Lausanne

Communiqué : à l'état civil de Birsfelden

à Bâle

Signatures des époux :

Emile Schäublin

Hélène Schäublin

Signatures des témoins :

Henni Guichet

M. H. Arnold

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 133

**Collet et Fatio**

Nom et profession de l'époux :

1° **Collet, Victor-Louis-Paul**, comptable,

Lieu d'origine et de domicile :

de Baulmes, domicilié à Lausanne,

Etat civil :

célibataire,

Lieu et date de la naissance :

né à Lausanne le vingt-neuf Mars mil huit cent huitante-trois,

Noms, profession et

filz de Emmanuel Collet, maître serrurier à Baulmes,

domicile des parents :

et de Pauline Marie Henriette née Fatio, la femme, décédée

Nom et profession de l'épouse :

2° **Fatio, Anaïs-Julie dite Anna**, institutrice,

Lieu d'origine et de domicile :

de Orbe domiciliée à Lausanne

Etat civil :

célibataire,

Lieu et date de la naissance :

née à Lausanne le six-nouf Octobre mil huit cent septante-huit

Noms, profession et

fille de Victor Fatio

domicile des parents :

et de Conise Jeanette Frédérique Rappaz, la femme, décédée

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Baulmes, Orbe à Lausanne, le quatorze  
Mars mil neuf cent-trois.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Baulmes, Orbe et Lausanne

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué : à l'état civil de Orbe

à Baulmes

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

P. Collet

Anna Collet

Signatures des témoins :

Ami Fatio à Lausanne

Ami Collet à Baulmes

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 134

**Condevaux et Chambaz**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui premier Aerie \_\_\_\_\_ mil neuf cent dix \_\_\_\_\_

par devant l'officier de l'état civil de LAUSANNE, ont comparu :

1° **Condevaux, Louis-Alexis**, *tennent en police*, \_\_\_\_\_

de Fernay-Velvaire (ain) France, \_\_\_\_\_ domicilié à Charmannes, \_\_\_\_\_

célibataire, \_\_\_\_\_

né à Fernay-Velvaire le treize octobre \_\_\_\_\_ mil huit cent septante-cinq \_\_\_\_\_

fils de feu Joseph Condevaux \_\_\_\_\_

et de Joséphine née Chiquit, la veuve, à Charmannes \_\_\_\_\_

2° **Chambaz, Félicie-Julie**, \_\_\_\_\_

de Arier \_\_\_\_\_ domiciliée à Lausanne, \_\_\_\_\_

célibataire, \_\_\_\_\_

née à Lausanne le dix-sept Septembre \_\_\_\_\_ mil huit cent huitante, \_\_\_\_\_

fille de feu Eugène Alfred Jean-Louis Chambaz, \_\_\_\_\_

et de Georgine Louise née Challet, à Lausanne \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Charmannes, Lausanne & Arier, les quinze et seize février mil neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

..... autorisation de l'Etat civil d'Annemasse.

Signatures des époux :

*A. Condevaux*

*F. Chambaz*

Signatures des témoins :

*Emilie Challet*

*Amédée Pierson* *à Charmannes*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Communiqué : à l'Etat civil d'Annemasse \_\_\_\_\_  
à la Chancellerie de \_\_\_\_\_

N<sup>o</sup> 135

Ansermet et Buffat

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui premier avril mil neuf cent onze

par devant l'officier de l'état civil de LAUSANNE, ont comparu :

1<sup>o</sup> Ansermet, Aloïs, employé postal,

de Ormont-Dessus domicilié au Séprey

divorcé de Rosalie née Lami le dix juin mil neuf cent dix

né à Saint Sulpice le vingt juin mil huit cent huitante,

fil de Jean Ansermet, buraliste postal,

et de Fanny née Jaurénat, la femme au Séprey

2<sup>o</sup> Buffat, Eugénie, institutrice

de Vuressens domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Vuressens le vingt-neuf avril mil huit cent septante-neuf

filie de Auguste Buffat, agriculteur à Vuressens,

et de Julie Caroline née Buffat, la femme, décédée,

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Ormont-Dessus, Ormont-Dessus & Vuressens, le onze mars mil neuf cent onze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat civil de  
Ormont-Dessus,

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué : à l'état civil d'Ormont-Dessus,  
Ormont-Dessus & Vuressens,

Signatures des époux :

Aloïs Ansermet,  
Eugénie Buffat.

Signatures des témoins :

E. Aubert à Montigny  
E. Besson à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N<sup>o</sup> 136

*Hilfiker et Goss*

Nom et profession de l'époux :

1<sup>o</sup> *Hilfiker, Jean,* *caissier de banque*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Muhlen (Argovie)* domicilié à *Lausanne*

Etat civil :

*célibataire*

Lieu et date de la naissance :

né à *Zofingue* le *vingt-sept Janvier* mil huit cent *huitante-cinq*

Noms, profession et

filz de *Gottlieb Hilfiker*

domicile des parents :

et de *Beata née Guggisberg, les deux décedés*

Nom et profession de l'épouse :

2<sup>o</sup> *Goss, Elisabeth-Louise,*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Zuzach (Argovie)* domiciliée à *Lausanne*

Etat civil :

*célibataire*

Lieu et date de la naissance :

née à *Lausanne* le *neuf février* mil huit cent *huitante-six*

Noms, profession et

fille de *Henni Goss, Négociant*

domicile des parents :

et de *Mme Elisabeth née Trambance, les deux à Lausanne*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, Zuzach & Muhlen, les quatorze, quinze & seize février mil neuf cent onze*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Actes de naissance des Epoux*

*Promesse de mariage*

*Certificats de publications de Muhlen, Zuzach & Lausanne*

Communiqué : à l'état civil de *Muhlen & Zuzach*

Signatures des époux :

*Hilfiker*  
*J. Hilfiker*

Signatures des témoins :

*Mung*  
*Henni Goss*  
*M. Bourgoz*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N<sup>o</sup> 137

*Henry & Paquier*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui six avril \_\_\_\_\_ mil neuf cent onze, \_\_\_\_\_

par devant l'officier de l'état civil de LAUSANNE, ont comparu :

1<sup>o</sup> Henry, Paul Robert, \_\_\_\_\_ typographe, \_\_\_\_\_

de Mont ~~de~~ Lausanne et de Gruzelen (Bane) \_\_\_\_\_ domicilié à Lausanne \_\_\_\_\_

célibataire, \_\_\_\_\_

né à Lausanne le trois septembre \_\_\_\_\_ mil huit cent huitante-huit, \_\_\_\_\_

fil de Alexandre Henry, jardinier \_\_\_\_\_

et de Anna née Vittoz, sa femme, les deux à Lausanne, \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> Paquier, Anna Jeanne, \_\_\_\_\_ femme de chambre, \_\_\_\_\_

de Denger \_\_\_\_\_ domiciliée à Denger, \_\_\_\_\_

célibataire, \_\_\_\_\_

née à Denger le six mars \_\_\_\_\_ mil huit cent huitante-neuf \_\_\_\_\_

filie de Edouard Auguste Jules Louis Paquier, agriculteur \_\_\_\_\_

et de Méry Louise Ida née Mazson, sa femme, les deux à Denger, \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Lausanne le seize, à Denger Belmont et Gruzelen, le dix-sept mars mil neuf cent onze, \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Acte de naissance de l'épouse \_\_\_\_\_

Promesse de mariage \_\_\_\_\_

Certificats de publication de Lausanne \_\_\_\_\_

Le Mont, Gruzelen & Denger \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué : à l'état civil à Pully, \_\_\_\_\_

Gruzelen & Lomay \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*Robert Henry*

*Anna Henry*

Signatures des témoins :

*Alexandre P.*

*J. Paquier*

*Lausanne*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*



N<sup>o</sup> 138**Maulini & Jugation**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

*Légitimation de Joseph Jugation  
né à Lausanne le 10 Dec 1904*

Aujourd'hui six avril \_\_\_\_\_ mil neuf cent onze \_\_\_\_\_

par devant l'officier de l'état civil de LAUSANNE, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Maulini, Joseph-Hermano**, Garçon de peine,

de Pettenuzzo / Novare / Italie \_\_\_\_\_ domicilié à Lausanne \_\_\_\_\_

Célibataire, \_\_\_\_\_

né à Travers (Neuchâtel) le vingt-quatre mil huit cent huitante-six, \_\_\_\_\_  
Janvier

fils de Joseph Maulini, décédé, \_\_\_\_\_

et de Mariette née Manini, sa veuve à Travers, \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> **Jugation, Marie-Dionise dite Denise**, Marquise

de Trois-Torrents / Valais / \_\_\_\_\_ domiciliée à Lausanne, \_\_\_\_\_

Célibataire, \_\_\_\_\_

née à Trois-Torrents, le seize mai \_\_\_\_\_ mil huit cent huitante-un, \_\_\_\_\_

fille de Isidore Jugation, agriculteur, \_\_\_\_\_

et de Patience née Perrin, sa femme, les deux à Trois-Torrents, \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Trois-Torrents & Pettenuzzo, les  
cinq, sept et vingt-deux janvier mil neuf cent onze, \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux -

consentement de la mère de l'époux &amp;

acte de décès du père - Promesse de mariage

Certificats de publication de

Pettenuzzo, Trois-Torrents &amp; Lausanne

Permis du Séquestrement de Justice

&amp; Police. \_\_\_\_\_

Communiqué : à l'Etat Civil de Trois-

Torrents &amp; la Chancellerie de \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*Hermano Maulini*  
*Denise Maulini*

Signatures des témoins :

*Element Alby*  
*Musson & Li* } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N<sup>o</sup> 139

*Gillieron & Deranges*

Nom et profession de l'époux :

1<sup>o</sup> Gillieron, Paul, Boulangier,

Lieu d'origine et de domicile :

de Servion domicilié à Vers chez les Blancs / Servion

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à St. Savigny le onze juin mil huit cent huitante-sept

Noms, profession et

fil de Francois Gillieron, boulangier,

domicile des parents :

et de Louise née Dumard, sa femme, Vers chez les Blancs

Nom et profession de l'épouse :

2<sup>o</sup> Deranges, Alice-Amélie-Louise,

Lieu d'origine et de domicile :

de Naz domiciliée à Escherins / Lutry

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Escherins le vingt-deux août mil huit cent huitante-huit

Noms, profession et

fille de Henri Deranges, décédé,

domicile des parents :

et de Marguerite Elide née Blanc, sa veuve, à Escherins

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Landry, Lutry, Servion & Naz, les quatorze, quinze & seize mars mil neuf cent onze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Servion, Naz, Landry, Lutry

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*P. Gillieron*  
*A. Gillieron*

Signatures des témoins :

*Jus Bernier*  
*H. H. H.* *Hansmann*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Communiqué : à l'état civil de Dien,

feu Lutry

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

No 140

Schwamm et Knopf

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

10-230 Aujourd'hui dix août mil neuf cent onze

par devant l'officier de l'état civil de LAUSANNE, ont comparu :

1<sup>o</sup> Schwamm, Charles-Frédéric, fabricant,

de Strasbourg (Alsace) domicilié à Lausanne,

veuf de Marie Louise Schwamm, née le deux mai mil neuf cent dix

né à Strasbourg le trente décembre mil huit cent soixante-cinq

fil de Jacob Frédéric Schwamm

et de Salomon Elizabeth née Schindler, décédés

2<sup>o</sup> Knopf, Lina-Emma,

de Ulmitz (Saxe) domiciliée à Vevey

célibataire

née à Pully le vingt-quatre août mil huit cent soixante-neuf

fille de Daniel Knopf

et de Marie née Gosteli, décédés

Les publications ont eu lieu à Vevey, Lausanne, Ulmitz & Strasbourg, les quinze, seize, dix-sept & vingt février mil neuf cent onze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Strasbourg, Ulmitz, Vevey & Lausanne

Déclaration de capacité

Permis du Département de Justice

Police

Communiqué : à l'état civil de Ulmitz

Vevey & la Chancellerie de

Signatures des époux :

Charles Schwamm  
Lina Emma Schwamm

Signatures des témoins :

Louis Gillies  
M. Heby

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Par lettre de bourgeoisie reçue à Chamard, notaire à Lausanne, le 27 août 1917, et visée par le Conseil d'Etat dans le délai légal, Schwamm Charles-Frédéric, mentionné ci contre, a été reçu, avec sa famille, au nombre des bourgeois de la commune de Lausanne.

Inscrit le 27 septembre 1917.  
L'officier de l'état civil:

[Signature]

Loi l'état civil à Pichleron et Feyet

Reçu par le 17.8.17

N<sup>o</sup> 141

**Ponnaz Goy**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui six avril \_\_\_\_\_ mil neuf cent onze \_\_\_\_\_

par devant l'officier de l'état civil de LAUSANNE, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Ponnaz, Charles-Frédéric**, \_\_\_\_\_ fonctionnaire sup. C. F. S.

de Cully & de Lutry \_\_\_\_\_ domicilié à Lausanne \_\_\_\_\_

célibataire, \_\_\_\_\_

né à Lausanne le quatorze juin \_\_\_\_\_ mil huit cent huitante-six \_\_\_\_\_

fil de Paul Ponnaz, typographe à Lausanne \_\_\_\_\_

et de Marie Louise Georgine née Chuvp, \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> **Goy, Mathilde-Gabrielle**, \_\_\_\_\_

de Cherm \_\_\_\_\_ domiciliée à Lausanne \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

née au Sentier le vingt-un mai \_\_\_\_\_ mil huit cent huitante-sept \_\_\_\_\_

fille de Marc François Goy, horloger, \_\_\_\_\_

et de Elise Sophie née Buis, domiciliés à Lausanne. \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Lausanne, au Sentier, au Brassens, à Cully, à Lutry, les vingt-cinq, vingt-sept & vingt-huit février mil neuf cent onze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'épouse \_\_\_\_\_

Promesse de mariage \_\_\_\_\_

Certificats de publications de Cully,

Lutry, Le Sentier, Le Brassens, Lausanne \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué : at l'état civil de Cully,

Lutry, Le Sentier, \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*Charles-Frédéric Ponnaz*  
*Mathilde-Gabrielle Ponnaz*

Signatures des témoins :

*Lucien Borgeaud*  
*Victor Cardis*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 142

**Cugny et Matignier**  
*née Thélin*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix avril \_\_\_\_\_ mil neuf cent onze \_\_\_\_\_

par devant l'officier de l'état civil de LAUSANNE, ont comparu : . . .

1° **Cugny, Albert**, \_\_\_\_\_ *Serrurier*, \_\_\_\_\_de *La Serraz* \_\_\_\_\_ domicilié à *Lausanne* \_\_\_\_\_*célibataire*, \_\_\_\_\_né à *La Serraz* le vingt-trois Septembre mil huit cent huitante-sept, \_\_\_\_\_fils de *François Adrien Cugny* \_\_\_\_\_et de *Elise née Roulet*, les deux décédés, \_\_\_\_\_2° **Matignier née Thélin, Marie**, *Commerçante* \_\_\_\_\_de *Vullierens et de Vaulion* \_\_\_\_\_ domiciliée à *Lausanne* \_\_\_\_\_*avocée en 2<sup>de</sup> nocces de Louis Auguste Matignier dès le huit avril mil neuf cent-dix* \_\_\_\_\_née à *Biolley-Orjulaz* le quinze Mars \_\_\_\_\_ mil huit cent Septante-trois, \_\_\_\_\_fille de feu *Georges Thélin* \_\_\_\_\_et de feu *Jeanette Maximine née Fontannaz* \_\_\_\_\_Les publications ont eu lieu à *Lausanne, La Serraz, Vullierens & Vaulion* les \_\_\_\_\_  
*dix-sept & dix-huit Mars mil neuf cent onze* \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

\_\_\_\_\_ *Actes de naissance des Epoux* \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ *acte de mariage de l'Epouse avec mention du divorce* \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ *Promesse de mariage* \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ *Certificats de publication de La Serraz Vullierens, Vaulion Lausanne* \_\_\_\_\_Communiqué : à l'état civil de *La Serraz* \_\_\_\_\_*Vullierens & Vaulion* \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*Albert Cugny**Marie Cugny*

Signatures des témoins :

*Henri Bonco**Charles Lavanchy*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N<sup>o</sup> 143

**Cordey & Zumwald**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix avril mil neuf cent onze

par devant l'officier de l'état civil de LAUSANNE, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Cordey, Vincent**, Employé de Commerce

de Savigny domicilié à Lausanne

célibataire

né à Lausanne le vingt trois janvier mil huit cent huitante huit

fil de Jules Daniel Cordey, décédé

et de Marie née Pully, la veuve à Lausanne

2<sup>o</sup> **Zumwald, Thérèse Philomène**, Sommelière

de Didingen & Tafers (Fribourg) domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Didingen le dix huit octobre mil huit cent huitante quatre

filles de Johann Joseph Zumwald, décédé

et de Claudine Catharine née Kaczer, la veuve à Fribourg

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Savigny, Tafers & Didingen, les vingt huit février, premier et deux Mars mil neuf cent onze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Savigny

Didingen, Tafers Lausanne

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué : L'Etat civil de Savigny

Didingen & Tafers

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

V. Cordey

Th. Zumwald

Signatures des témoins :

Guion Cordey à Veron

Capit Jules Zumwald

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N<sup>o</sup> 144

*Bourgeois et Bourgeois*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui sept août mil neuf cent onze

par devant l'officier de l'état civil de LAUSANNE, ont comparu :

1<sup>o</sup> *Bourgeois, Arthur François,* limonier,

de Ballaigues domicilié à Ballaigues,

célibataire

né à Ballaigues, le dix septième mil huit cent huit, vingt dix

filz de Louis John Bourgeois, agriculteur à Ballaigues

et de Julie Françoise née Mayer, de femme décédée

2<sup>o</sup> *Bourgeois, Anna-Marie,*

de Ballaigues domiciliée à Ballaigues

célibataire,

née à Ballaigues le huit juillet mil huit cent huitante-trois,

fille de Louis Charles Bourgeois, décédé,

et de Elide Suzanne née Lécroche, de veuve à Ballaigues,

Les publications ont eu lieu à Ballaigues le six-huit mars mil neuf cent onze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil de Ballaigues

Signatures des époux :

*Arthur Bourgeois*

*Anna Bourgeois*

Signatures des témoins :

*H. Vallotton à Lausanne*

*John Bourgeois à Ballaigues*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Communiqué : à l'état civil de Ballaigues

N<sup>o</sup> 145

**Dallinge et Margot**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit août mil neuf cent onze

par devant l'officier de l'état civil de LAUSANNE, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Dallinge, Emile-Edouard**, Menuisier

de Sautraz domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Sautraz le vingt-huit juillet mil huit cent quatre-vingt-sept

fil de Emile Alexis Dallinge, Charpentier

et de Anna née Métraux, la femme, domiciliée à Sautraz

2<sup>o</sup> **Margot, Augusta-Louisa**, Pisseuse

de Sainte Croix domiciliée à Lausanne

Célibataire

née aux Granges de St Croix le dix-neuf Mars mil huit cent quatre-vingt-dix

fille de Auguste Jean Ami Rodolphe Margot, mécanicien à St Croix

et de Françoise Bédou née Margot, veuve

Les publications ont eu lieu à Lausanne, St Croix Les Granges Sautraz, les quatorze dix-huit Mars mil neuf cent onze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Sautraz St Croix Les Granges et Lausanne

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué : à l'état civil de

Geneve à St Croix

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Emile Dallinge

Augusta Dallinge

Signatures des témoins :

Simon Emile à Lausanne

Eugène Dallinge à Genève

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*



N<sup>o</sup> 146

**Poças Leitao et Reynold**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui onze avril \_\_\_\_\_ mil neuf cent onze \_\_\_\_\_

par devant l'officier de l'état civil de LAUSANNE, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Poças Leitao, Louis**, \_\_\_\_\_ négociant \_\_\_\_\_

de nationalité portugaise, \_\_\_\_\_ domicilié à Liverpool (Angleterre) \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

né à Fozes com<sup>m</sup> de Vidigueira Portugal le treize mars mil huit cent huitante six \_\_\_\_\_

filz de Joaquim Faustino Poças Leitao, Ingénieur civil à Lisbonne, \_\_\_\_\_

et de Marie Louise Vêlez Anderson Leitao, sa femme, décédée, \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> **Reynold, Louise-Élida**, \_\_\_\_\_ Professeur \_\_\_\_\_

de Fribourg \_\_\_\_\_ domiciliée à Lausanne \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

née à Lausanne le onze mai \_\_\_\_\_ mil huit cent huitante quatre \_\_\_\_\_

fille de Nicolas Claude Reynold, professeur de Gymnastique à Vevey, \_\_\_\_\_

et de Louise Augusta Pauline Parrillone, sa femme, décédée, \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Lausanne et Fribourg, le quatorze Mars mil neuf cent onze, \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux \_\_\_\_\_

Certificat de nationalité de l'époux \_\_\_\_\_

Promesse de mariage - Dispense de publication

au Portugal & à Liverpool - Déclaration de

Validité au Consulat de Portugal \_\_\_\_\_

Permis au Département de Justice &

Police \_\_\_\_\_

Communiqué : à l'état civil de Fribourg

& à la Chancellerie etc \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*L. Poças Leitao*  
*L. Poças Leitao*

Signatures des témoins :

*M. W. Schuyt*  
à Liverpool  
*F. R. d'Andrade*  
à Lausanne

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 147

Doges et Rochat

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui entre nous \_\_\_\_\_ mil neuf cent \_\_\_\_\_

par devant l'officier de l'état civil de LAUSANNE, ont comparu :

1° Doges, Henri-Frédéric, \_\_\_\_\_

de Oron-la-Ville \_\_\_\_\_ domicilié à Lausanne \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

né à Moudon le dix-huit Mars \_\_\_\_\_ mil huit cent huitante-six \_\_\_\_\_

fils de Jean Frédéric Doges, \_\_\_\_\_

et de Rose Louise née Brand, décédée, \_\_\_\_\_

2° Rochat, Rose Louise, \_\_\_\_\_

de L'Abbaye \_\_\_\_\_ domiciliée à Lausanne \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

née aux Hôpitaux-Vieux/Doubs le dix-neuf Septembre mil huit cent huitante-huit, \_\_\_\_\_

fille de Valentine Suzanne Rochat, à Peney-Vuittetrecul \_\_\_\_\_

et de \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Lausanne le vingt-cinq, à Oron-la-Ville & à L'Abbaye le vingt-dix Mars mil neuf cent-une.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux \_\_\_\_\_

Promesse de mariage \_\_\_\_\_

Certificats de publication de Oron- \_\_\_\_\_

la-Ville, L'abbaye & Lausanne \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué : à l'Etat civil d'Oron & \_\_\_\_\_

de L'abbaye \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Henri Doges

Rose Doges

Signatures des témoins :

Louis-Joël Peney à L'abbaye

Louis Gillioz à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

légitimation de Madame Suzanne Rochat, née le 3 Jan- vier 1908 à force (L'Avant)

annulée par le Président du Tribunal de Lausanne le 20 nov 1911.

Coffres l'Etat civil.

Par jugement du Tribunal de Lausanne, district de Vevey, rendu en date du 8 Mars 1913, déclaré nul et exécutoire le 17 Mars 1913, le mariage inscrit ci-contre été dissous par le divorce.

Le Tribunal a fixé à deux ans, le délai pendant lequel la femme ne pourra contracter un nouveau mariage.

Lausanne, le 29 Mars 1913.

L'officier de l'état civil:

Le Ballif

N<sup>o</sup> 148

**Nikles & Dällenbach**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui onze août \_\_\_\_\_ mil neuf cent onze \_\_\_\_\_

par devant l'officier de l'état civil de LAUSANNE, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Nikles, Fernand Henri,** \_\_\_\_\_ *serurier* \_\_\_\_\_

de Sutz-Strigen (Berne) \_\_\_\_\_ domicilié à *Lausanne* \_\_\_\_\_

*célibataire,* \_\_\_\_\_

né à *Lausanne* le seize août \_\_\_\_\_ mil huit cent *huitante-trois* \_\_\_\_\_

fil de *Laouma Nikles, employé postal,* \_\_\_\_\_

et de *Jenny Marguerite née Dhullina, domiciliés à Lausanne* \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> **Dällenbach, Martha,** \_\_\_\_\_ *femme de chambre* \_\_\_\_\_

de *Aeschlen (Berne)* \_\_\_\_\_ domiciliée à *Lausanne,* \_\_\_\_\_

*célibataire* \_\_\_\_\_

née à *Bullestoye - St. Urs / Fribourg* le vingt-trois mai mil huit cent *quatre-vingt-onze* \_\_\_\_\_

fille de *Marieline Dällenbach, à Payerne,* \_\_\_\_\_

et de \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à *Lausanne* le dix-huit, à *Sutz-Strigen* & à *Aeschlen* le vingt-trois mil neuf cent onze \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux \_\_\_\_\_

Consentement de la mère des Epoux \_\_\_\_\_

Promesse des mariages \_\_\_\_\_

Certificats de publication de Sutz-Strigen, Aeschlen *Lausanne* \_\_\_\_\_

Communiqué : à l'état civil de *Lausanne*

*Dällenbach B/T.* \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*Nikles Fernand*

*Martha et alio.*

Signatures des témoins :

*H. Belet*  
*L. Jemmi*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N<sup>o</sup> 149

Pascalini et Amandruz

Aujourd'hui onze Mars \_\_\_\_\_ mil neuf cent onze \_\_\_\_\_

Nom et profession de l'époux :

par devant l'officier de l'état civil de LAUSANNE, ont comparu :

Lieu d'origine et de domicile :

1<sup>o</sup> Pascalini, Henri-Élément, Surveillant de travaux  
de Colombier (Neuchâtel) \_\_\_\_\_ domicilié à Lausanne, \_\_\_\_\_

Etat civil :

célibataire, \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance :

né à St Denis (Seine-et-Oise) le premier février mil huit cent huitante-six \_\_\_\_\_

Noms, profession et

\_\_\_\_\_ fils de Georges Pascalini, sous-chef d'usine électrique \_\_\_\_\_

domicile des parents :

et de Marquise Reuter, sa femme, les deux à Lausanne \_\_\_\_\_

Nom et profession de l'épouse :

2<sup>o</sup> Amandruz, Jeanne, \_\_\_\_\_ Couturière, \_\_\_\_\_

Lieu d'origine et de domicile :

de Mont St Lausanne \_\_\_\_\_ domiciliée à Lausanne, \_\_\_\_\_

Etat civil :

célibataire \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance :

née à Chamon (St Savoir) le vingt-sept Mars \_\_\_\_\_ mil huit cent huitante-neuf \_\_\_\_\_

Noms, profession et

\_\_\_\_\_ fille de Rosine Amandruz, à Lausanne, \_\_\_\_\_

domicile des parents :

et de \_\_\_\_\_

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Colombier & Le Mont, les deux  
deux sept & dix-huit Mars mil neuf cent onze \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

\_\_\_\_\_ acte de naissance des Epoux \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ Promesse de mariage \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ Certificats de publication de Colombier,  
Le Mont & Lausanne \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ Communiqué : à l'état civil à Colombier

\_\_\_\_\_ & à Vevey \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Élément Pascalini

Jeanne Pascalini

Signatures des témoins :

Rosset Jules } à Lausanne  
e Henriot }

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N<sup>o</sup> 150

**Capt et Reymond**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui onze Mars \_\_\_\_\_ mil neuf cent onze \_\_\_\_\_

par devant l'officier de l'état civil de LAUSANNE, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Capt. Moïse**, Tailleur \_\_\_\_\_

des Chénit \_\_\_\_\_ domicilié à Lausanne \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

né à Lausanne le dix-huit Octobre \_\_\_\_\_ mil huit cent septante-neuf \_\_\_\_\_

fil de feu Henri Louis Philippe Capt \_\_\_\_\_

et de feu Louise Julie Chappuis \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> **Reymond Marie Henriette**, Cuisinière \_\_\_\_\_

de N'Albany et du Chénit \_\_\_\_\_ domiciliée à Lausanne \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

née à Echandens le vingt-sept Août \_\_\_\_\_ mil huit cent huitante-sept \_\_\_\_\_

filles de Henri Emile Reymond, agriculteur \_\_\_\_\_

et de Marie Denise née Pointet, la femme, domiciliés à Echandens \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le Senter, de Beausens à N'Albany  
les seize, dix-sept & dix-huit Mars mil neuf cent onze \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'épouse \_\_\_\_\_

Promesse de mariage \_\_\_\_\_

Certificats de publications de l'abbaye \_\_\_\_\_

de Senter de Beausens \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué : à l'état civil de N'Albany \_\_\_\_\_

de Senter \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Moïse Capt  
Henriette Capt

Signatures des témoins :

Alb Esquerus  
Ed Martin

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N<sup>o</sup> 151

*Guex et Meylan née Flaction*

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui onze avril mil neuf cent onze  
par devant l'officier de l'état civil de LAUSANNE, ont comparu :  
1<sup>o</sup> Guex, Emile-Louis, employé de bureau

Lieu d'origine et de domicile :

de St-Légier-La-Chiésaz domicilié à Lausanne

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à St-Légier le vingt-cinq février mil huit cent septante-neuf

Noms, profession et

filz de Charles François Louis Guex, décédé,

domicile des parents :

et de Louise Marguerite Elise née Vuadenz, la veuve, à Blonay

Nom et profession de l'épouse :

2<sup>o</sup> Meylan née Flaction, Marie-Berthe, négociante

Lieu d'origine et de domicile :

de L'Abbergement à Le Lieu domiciliée à Lausanne,

Etat civil :

divorcée de Jules Auguste François Meylan dès le dix Décembre mil neuf cent sept

Lieu et date de la naissance :

née à L'Abbergement, le quinze Décembre mil huit cent septante-trois,

Noms, profession et

fille de Louis Flaction

domicile des parents :

et de Jenny Marie née Gonthou, les deux décédés,

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à St-Légier-La-Chiésaz, L'Abbergement, Le Lieu et Lausanne  
les vingt-deux vingt-trois et vingt-quatre mars mil neuf cent-onze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Acte de mariage de l'Epouse avec mention du divorce

Promesse de mariage

Certificats de publication de St-Légier, L'Abbergement, Le Lieu et Lausanne

Communiqué : à l'état civil de St-Légier, signés à Le Lieu

Signatures des époux :

*Emile Guex*

*Marie Guex*

Signatures des témoins :

*Emma Leresche*

*Antoine*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N<sup>o</sup> 152**Amstein et Jaton**

Nom et profession de l'époux :

1<sup>o</sup> **Amstein, Ulric-César,** Candidat en Médecine

Lieu d'origine et de domicile :

de Wylle (Zürich) domicilié à Lausanne

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Lausanne le seize Septembre mil huit cent soixante-sept

Noms, profession et

fils de Hermann Henri Amstein, professeur à Lausanne

domicile des parents :

et de Marie Charlotte Favre née Roux, sa femme, décédée

Nom et profession de l'épouse :

2<sup>o</sup> **Jaton, Eva-Marie,** Comptable

Lieu d'origine et de domicile :

de Peney-le-Jorat domiciliée à Lausanne

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Orbe le treize Aout mil huit cent soixante-six

Noms, profession et

fille de Jules Antoine Adam dit Louis Jaton, absent

domicile des parents :

et de Marie Louise Beaupied, sa femme, à Lausanne

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Wylle &amp; Peney-le-Jorat, le vingt-trois Mars mil neuf cent onze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'épouse

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Wylle, Peney-le-Jorat Lausanne

Communiqué : à l'état civil de Wylle

&amp; Corcelles

Signatures des époux :

Ulric Amstein

Eva Amstein

Signatures des témoins :

D<sup>r</sup> H. Amstein, prof.

F. Jaton

L'officier de l'état civil :



N° 153

Keeble et Lereche

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux avril mil neuf cent onze

par devant l'officier de l'état civil de LAUSANNE, ont comparu :

1° Keeble, Herbert Walter, Entrepreneur,

de Londres domicilié à Ballaignes,

célibataire,

né à Londres le seize Janvier mil huit cent Septante-quatre,

filz de James Hervey Keeble, ebéniste à Londres,

et de Anne Eliza née Gamble, décédée,

2° Lereche, Claire-Victoire-Cécile,

de Ballaignes domiciliée à Ballaignes,

célibataire,

née à Ballaignes le premier mars mil huit cent huitante-deux

fille de Jean Louis Lereche

et de Anne Melanie née Boujevier, les deux décédés,

Les publications ont eu lieu à Ballaignes le vingt-cinq février mil neuf cent onze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

certification de l'état civil de Ballaignes.

Signatures des époux :

Herbert Walter Keeble  
Lilette Keeble

Signatures des témoins :

Alfred E Keeble à Londres  
O. Lereche à Vallorbe  
M. Lereche  
C. Lereche

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'état civil de Ballaignes



N° 154

**Bonnard et Goumaz**

Aujourd'hui seize avril mil neuf cent onze

par devant l'officier de l'état civil de LAUSANNE, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° **Bonnard, Henri**, *ingénieur*

Lieu d'origine et de domicile :

de Lyon (2<sup>e</sup> arr<sup>t</sup>) domicilié à *Lausanne*

Etat civil :

*Célibataire*

Lieu et date de la naissance :

né à Lyon le seize septembre mil huit cent soixante-deux

Noms, profession et

fils de Etienne Antoine Bonnard, *décédé*,

domicile des parents :

et de Victoire Brionne de Veure, à Lyon

Nom et profession de l'épouse :

2° **Goumaz, Elise Lina**,

Lieu d'origine et de domicile :

de Sevelles domiciliée à *Lausanne*

Etat civil :

*Célibataire*

Lieu et date de la naissance :

née à Lausanne le seize mai mil huit cent huitante-trois

Noms, profession et

fille de Lina Goumaz à Marnay (Haute Saône)

domicile des parents :

et de \_\_\_\_\_

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Sevelles & Lyon, les sept, huit & dix Mars mil neuf cent onze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Notes de naissance des Epoux*

*Promesse de mariage*

*Certificats de publications de Lyon, Sevelles & Lausanne*

*Déclaration des ambassade de femme*

*Permis au Département de Jura*

Communiqué : *à la Chancellerie*

*à l'Etat civil de Villarszel.*

Signatures des époux :

*Henri Bonnard*

*Lina Bonnard*

Signatures des témoins :

*Ch. Jalloz*

*Gandin*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N<sup>o</sup> 155

**Pezet-Gentil & Clerc**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui treize avril \_\_\_\_\_ mil neuf cent onze, \_\_\_\_\_  
par devant l'officier de l'état civil de LAUSANNE, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Pezet-Gentil, Ali**, \_\_\_\_\_ Cocher \_\_\_\_\_  
de La Chaux de Fonds & Le Locle \_\_\_\_\_ domicilié à Lausanne \_\_\_\_\_  
célibataire, \_\_\_\_\_

né à Chaux de Fonds le vingt-dix octobre \_\_\_\_\_ mil huit cent huitante-sept, \_\_\_\_\_  
fils de Eugène Edmond Alfred Pezet-Gentil, garçon à Chaux de Fonds, \_\_\_\_\_  
et de Katharina née Moor, sa femme, décédée, \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> **Clerc, Rose-Julia**, \_\_\_\_\_ Représentante \_\_\_\_\_  
de Froideville \_\_\_\_\_ domiciliée à Lausanne, \_\_\_\_\_  
célibataire, \_\_\_\_\_

née à Froideville le vingt-neuf août \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-dix \_\_\_\_\_  
fille de Edmond Clerc, ouvrier de ville \_\_\_\_\_  
et de Emma née Delisle, sa femme à Lausanne, \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Chaux de Fonds, Le Locle et  
Froideville, les seize, dix-sept & dix-huit mars mil neuf cent onze \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux \_\_\_\_\_  
Promesse de mariage \_\_\_\_\_  
Certificats de publication de \_\_\_\_\_  
Lausanne, Chaux de Fonds, Le Locle \_\_\_\_\_  
à Froideville \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Ali Pezet  
Rose-J. Clerc

Signatures des témoins :

Maire Marcel  
Edouard Clerc

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Communiqué : à l'état civil de Lausanne, Chaux de Fonds, Le Locle & Poliez-le-Vieux \_\_\_\_\_

Par jugement du Tribunal du district de Lausanne, rendu le 19 février 1920, déclaré nul et exécutoire le 27 avril 1920, le mariage inscrit ci-contre, a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à deux ans le délai pendant lequel le mari ne pourra pas contracter un nouveau mariage.

Inscrit le 14 mai 1920.  
L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 156

Thut et Jeannin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze des mil neuf cent onze

par devant l'officier de l'état civil de LAUSANNE, ont comparu :

1° Thut, Jean, serurier

de Ober-Entfelden (Argovie) domicilié à Lausanne

célibataire

né à Ober-Entfelden (Argovie) le treize Juin mil huit cent huitante-neuf

filz de Thodore Thut, ancien cafetier à Königsfelden

et de Lisette née Kyburz, décédée

2° Jeannin, Louise-Ida-Jenny, couturière

de Montagny domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Yverdon le trois mars mil huit cent huitante-neuf

fille de Jules Abram Justin Jeannin, serurier à Renens

et de Jean Charles né Lécuyer, décédée

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Ober-Entfelden et Montagny, les six-huit-mars-mil-neuf-cent-onze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publications de

Ober-Entfelden, Montagny, Lausanne

Communiqué à l'état civil de Ober-

Entfelden & Montagny

Signatures des époux :

Thut Jean

Louise Thut

Signatures des témoins :

Gauthey Victor, Gauthey Marguerite

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Par jugement du Tribunal... district de Lausanne, rendu en date du 19 octobre 1911, déclaré définitif et exécutoire le 16 novembre 1911. Les fiancés inscrites ci-contre a été élevés par le divorce. Le Tribunal a fixé à ... an ... le délai pendant lequel ne pourr... contracter un nouveau mariage.

Lausanne, le 28 novembre 1911. L'officier de l'état civil:

[Signature]

No 157

**Nicolin et Berthoud**  
**dit Gallon née Weitner**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-huit avril mil neuf cent onze

par devant l'officier de l'état civil de LAUSANNE, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Nicolin, Marc-Auguste**, Retraité C. F. F.

de Suchy domicilié à Lausanne

veuf de Jenny née Perret, née le treize octobre mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf

né à Ors, le douze mai mil huit cent quarante-cinq

fil de Charles Louis Nicolin,

et de Jeanne Louise Françoise Luquiers, les deux décédés,

2<sup>o</sup> **Berthoud dit Gallon née Weitner, Barbara**,

de Chézard - St Martin / Neuchâtel domiciliée à Lausanne

veuve de Camille Ad. Berthoud dit Gallon, née le treize août mil huit cent quarante-cinq

née à Rockershausen (Prusse) le deux décembre mil huit cent soixante-quatre

fille de Jean Weitner,

et de Catherine née Schönberger, les deux décédés,

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Chézard & Suchy les sept & neuf février mil neuf cent onze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

actes de décès des précédents conjoints

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Suchy, Chézard & Lausanne

Communiqué : à l'état civil de

Chézard St Martin & Belmont.

Signatures des époux :

Auguste Nicolin

Barbara Nicolin

Signatures des témoins :

H. Drouillard

Ed. Vallotton

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 158

11-179

Spielmann et Keller

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix huit de la mil neuf cent onze

par devant l'officier de l'état civil de LAUSANNE, ont comparu :

1° Spielmann, Auguste Fritz, notaire

de Messen (Soleure) domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Lausanne le vingt-neuf février mil huit cent huitante-quatre

fil de Frédéric Spielmann, décédé

et de Louise Romaine née Romillet, la veuve à Lausanne

2° Keller, Marie-Madeleine

de Döttingen (Argovie) domiciliée à Döttingen

Célibataire

née à Döttingen le six juin mil huit cent huitante-dix

filles de Jean Alfred Keller, buraliste-postal

et de Maria Magdalena née Keller, la femme, les deux à Döttingen

Les publications ont eu lieu à Messen Döttingen

Lausanne, les dix huit et dix-neuf mars mil neuf cent onze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Messen, Döttingen et Lausanne

Communiqué : à l'état civil de Messen

et Döttingen

Signatures des époux :

F. Spielmann  
M. Spielmann

Signatures des témoins :

E. R. Reubi  
K. R. R. R.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Par décret du Grand Conseil du 6 mai 1924, Auguste Fritz Spielmann, désigné ci-contre, lequel ayant rempli toutes les formalités prescrites à cet effet, a été naturalisé Vaudois et reçu au nombre des bourgeois de la commune de Lausanne.

Inscrit le 28 juillet 1924.

L'officier de l'état civil :

H. Pally

à Messen et Döttingen

Le 26 juillet 1924, le conseil d'état du canton de Soleure a pris acte de la renonciation à la bourgeoisie de la commune de Messen par les époux Spielmann-Keller, mentionnés ci-contre. Lausanne, le 4 septembre 1924. L'officier de l'état civil :

H. Pally

N<sup>o</sup> 159

**Gendre et Pontet**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-huit avril \_\_\_\_\_ mil neuf cent onze \_\_\_\_\_

par devant l'officier de l'état civil de LAUSANNE, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Gendre, Gustave Ernest dit Auguste**, agriculteur  
de Neyruz (Fribourg) \_\_\_\_\_ domicilié à St Saphorin / Moudon, \_\_\_\_\_  
célibataire, \_\_\_\_\_

né à Neyruz le dix-huit Octobre \_\_\_\_\_ mil huit cent huitante, \_\_\_\_\_

fil de Nicolas Gendre, ancien employé de Chemin de fer, \_\_\_\_\_

et de Marie Antoinette née Metzger, sa femme, domiciliés à Neyruz, \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> **Pontet, Lucie**, \_\_\_\_\_ Cuisinière, \_\_\_\_\_

de Chavannes sur Ordonnans / Fribourg / domiciliée à Lausanne \_\_\_\_\_

Célibataire, \_\_\_\_\_

née à Puidoux le vingt dix Janvier \_\_\_\_\_ mil huit cent huitante-deux \_\_\_\_\_

filie de Louis Victor ancien Pontet, \_\_\_\_\_

et de Marie Florence née Veq, les deux décédés, \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Neyruz, Chavannes sur Ordonnans  
à St Saphorin / Moudon le vingt-huit, vingt-neuf & trente Mars mil neuf cent  
onze \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Anticipation de l'état civil de  
Vullierens \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Communiqué : à l'état civil de Neyruz,  
Ordonnans & Vullierens. \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*Gustave Gendre*  
*Lucie Gendre*

Signatures des témoins :

*Raymond Gendre - à Lausanne*  
*Célestin Gendre - à Fribourg*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 160

**Buchmann et Fivet**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-huit avril \_\_\_\_\_ mil neuf cent onze \_\_\_\_\_

par devant l'officier de l'état civil de LAUSANNE, ont comparu :

1° Buchmann, Jacques-Antoine, infirmier \_\_\_\_\_

de Guin (Fribourg) \_\_\_\_\_ domicilié à Leysin \_\_\_\_\_

célibataire, \_\_\_\_\_

né à Leysin (Fribourg) le vingt-quatre juin mil huit cent septante-quatre \_\_\_\_\_

fils de Jacques Buchmann, décédé, \_\_\_\_\_

et de Marie née Joye à Lentigny (Fribourg) \_\_\_\_\_

2° Fivet, Marie-Désirée dite Angèle, \_\_\_\_\_

de Sorens (Fribourg) \_\_\_\_\_ domiciliée à Lausanne \_\_\_\_\_

célibataire, \_\_\_\_\_

née à Sorens le dix-huit juillet \_\_\_\_\_ mil huit cent huitante-huit \_\_\_\_\_

fille de François Charles Fivet, agriculteur, marchand de bétail, \_\_\_\_\_

et de Marie Madeleine née Udry, les deux à Sorens, \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Leysin le vingt-deux, à Lausanne Sorens et Guin le vingt-trois mars mil neuf cent onze \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

attestation de l'état civil de Leysin \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué : à l'état civil de Leysin \_\_\_\_\_

Diainjeux & Sorens \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

J. Buchmann  
Angèle Buchmann

Signatures des témoins :

J. Pambou }  
Maurice } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N<sup>o</sup> 161

**Domenjoz et Gillieton**

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui vingt deux mil neuf cent onze

par devant l'officier de l'état civil de LAUSANNE, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Domenjoz, Clavier**, négociant

Lieu d'origine et de domicile :

de Pully domicilié à Lausanne

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Pully le vingt huit Juin mil huit cent huitante six

Noms, profession et

filz de Louis Domenjoz

domicile des parents :

et de Sophie Georgine Muller née Domenjoz les deux décedés

Nom et profession de l'épouse :

2<sup>o</sup> **Gillieton, Louise Emilie**, négociante

Lieu d'origine et de domicile :

de Servion et Fexens domiciliée à Lausanne

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Berne le dix sept Octobre mil huit cent quatre vingt onze

Noms, profession et

fille de Charles Jules Gillieton ancien fonctionnaire J. P.

domicile des parents :

et de Jeanne Voute née Deleuz domiciliée à Lausanne

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lausanne le vingt neuf, à Pully, Servion et Fexens le trente un mars mil neuf cent onze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Certificat de parenté du père de l'Epouse

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Pully, Servion et Fexens Lausanne

Communiqué : à l'état civil de Pully

à Oron

Signatures des époux :

Clavier Domenjoz  
Louise Gillieton

Signatures des témoins :

L. Gillieton fils à  
C. Domenjoz Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]



N<sup>o</sup> 162

*Chenaux & Duffey*

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui vingt deux \_\_\_\_\_ mil neuf cent onze \_\_\_\_\_  
 par devant l'officier de l'état civil de LAUSANNE, ont comparu :  
 1<sup>o</sup> Chenaux, Alfred, \_\_\_\_\_ Ingénieur, \_\_\_\_\_

Lieu d'origine et de domicile :

de Villeneuve \_\_\_\_\_ domicilié à Lausanne \_\_\_\_\_

Etat civil :

célibataire, \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance :

né à Lausanne le sept février \_\_\_\_\_ mil huit cent huitante cinq, \_\_\_\_\_

Noms, profession et

\_\_\_\_\_ fils de Emile Chenaux, fonctionnaire postal à Lausanne, \_\_\_\_\_

domicile des parents :

et de Augusta née Federici, décédée, \_\_\_\_\_

Nom et profession de l'épouse :

2<sup>o</sup> Duffey, Emma, \_\_\_\_\_ Institutrice, \_\_\_\_\_

Lieu d'origine et de domicile :

de Palézieux \_\_\_\_\_ domiciliée à Lausanne \_\_\_\_\_

Etat civil :

célibataire, \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance :

née à Lausanne le deux mars \_\_\_\_\_ mil huit cent huitante sept \_\_\_\_\_

Noms, profession et

\_\_\_\_\_ fille de Jean dit François Duffey, horticulteur \_\_\_\_\_

domicile des parents :

et de Emma Alexandrine née Favre, domiciliée à Lausanne \_\_\_\_\_

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lausanne le deux, à Villeneuve & Palézieux le  
 trois mars mil neuf cent onze, \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Bonnesse de mariage \_\_\_\_\_

Certificats de publication de Villeneuve, Palézieux & Lausanne \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué : à l'état civil de \_\_\_\_\_

Villeneuve & Palézieux \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Alfred Chenaux \_\_\_\_\_

Emma Chenaux \_\_\_\_\_

Signatures des témoins :

Emile Chenaux \_\_\_\_\_

François Duffey \_\_\_\_\_

L'officier de l'état civil :

[Signature] \_\_\_\_\_

N<sup>o</sup> 163

*Perret et Perret*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt avril* \_\_\_\_\_ mil neuf cent *onze* \_\_\_\_\_

par devant l'officier de l'état civil de LAUSANNE, ont comparu :

1<sup>o</sup> *Perret, Jules-Emile-Adolphe*, \_\_\_\_\_ *clerc de notaire* \_\_\_\_\_

de *Essertines sur Yverdon*, \_\_\_\_\_ domicilié à *Chavilly A. Lausanne* \_\_\_\_\_

*célibataire*, \_\_\_\_\_

né à *Chavilly* le *vingt-un Décembre* \_\_\_\_\_ mil huit cent *septante-sept* \_\_\_\_\_

fils de *Jules Perret, décédé*, \_\_\_\_\_

et de *Jenny née Rouje, la veuve à Chavilly*, \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> *Perret, Marguerite*, \_\_\_\_\_

de *La Sagne (Neuchâtel)* \_\_\_\_\_ domiciliée à *Neuchâtel*, \_\_\_\_\_

*Célibataire*, \_\_\_\_\_

née à *Neuchâtel* le *vingt-huit Mars* \_\_\_\_\_ mil huit cent *quarante-trois*, \_\_\_\_\_

fille de *Jean Samuel Perret, menuisier*, \_\_\_\_\_

et de *Maria Catharina Fedina née Widmer les deux à Neuchâtel*, \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à *Essertines, La Sagne, Landanne & Neuchâtel*,  
le *dix-huit Mars* mil neuf cent *onze*.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*acte de naissance de l'époux* \_\_\_\_\_

*Permis de mariage* \_\_\_\_\_

*Certificats de publication de Essertines*

*La Sagne, Landanne & Neuchâtel*

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué : à l'état civil de *Vuressens*,

*La Sagne & Neuchâtel*.

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*Adolphe Perret*

*Marguerite Perret*

Signatures des témoins :

*Jean Samuel Perret*  
*à Neuchâtel*

*Buffat Ernest*  
*à Landanne*

L'officier de l'état civil :

*Romin*

N° 164

**Stoeklin et Janet**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt deux \_\_\_\_\_ mil neuf cent onze \_\_\_\_\_

par devant l'officier de l'état civil de LAUSANNE, ont comparu :

1° Stoeklin, Charles-Alroy-François, fonctionnaire aux Douanes,

de Fribourg, domicilié à Lausanne

celibataire

né à Fribourg le vingt dix Décembre mil huit cent huitante-cinq

fils de Fortuné Joseph Stoeklin, décédé,

et de Marie Alroyde Marguerite née Kern, du Vieux à Fribourg

2° Janet, Marie-Joséphine, modiste,

des Verrières (Nauschâtel) domiciliée à Lausanne,

celibataire

née aux Verrières le vingt trois mai \_\_\_\_\_ mil huit cent huitante-trois,

fille de Alphonse Joseph Janet, horloger,

et de Marie Catherine Claude née Biéty, domiciliés aux Verrières,

Les publications ont eu lieu à Fribourg, Les Verrières Lausanne, les vingt-un et vingt-deux février mil neuf cent onze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Première de mariage

Certificats de publications de Fribourg, Les Verrières, Lausanne

Communiqué : à l'état civil de Fribourg & Les Verrières

Signatures des époux :

*Ch. Stoeklin*  
*Marie Janet*

Signatures des témoins :

*Alph. Janet, Lausanne*  
*Louis Lipp, Fribourg*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Par jugement du Tribunal de 1<sup>re</sup> instance de Genève, rendu en date du 14 décembre 1925, déclaré définitif et exécutoire le 25 février 1926, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par la divorce. Le Tribunal a fixé à \_\_\_\_\_ an(s) le délai pendant lequel il \_\_\_\_\_ ne peut \_\_\_\_\_ contracter un nouveau mariage. Lausanne, le 8 mars 1926.

L'officier de l'état civil :

*L. Baillif*

N<sup>o</sup> 165

Sommer et Frieden

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt deux mil neuf cent onze

par devant l'officier de l'état civil de LAUSANNE, ont comparu :

1<sup>o</sup> Sommer, Hans, Employé d'hôtel

de Dürrenmatt (Bâle) domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Winterthour (Soloth) le six août mil huit cent quatre-vingt-cinq

fil de Elise Sommer, décédée

et de

2<sup>o</sup> Frieden, Bertha

de Ruppoldsried (Bâle) domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Pétrolen (Bâle) le onze juin mil huit cent quatre-vingt-neuf

fille de Jakob Nikolaus Frieden, horloger à Pétrolen

et de Anna Maria née Schneider, décédée

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Dürrenmatt et Ruppoldsried, les vingt-huit, vingt-neuf et trente mai mil neuf cent onze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Copies de naissance des époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Dürrenmatt, Ruppoldsried et Lausanne

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué : à l'état civil de Dürrenmatt

et Bern-Metten

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Hans Sommer  
Bertha Sommer

Signatures des témoins :

Not. Bonn.  
Ernest Hoser } à Lausanne

L'officier de l'état civil :



N° 166

**Pache et Pache**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt deux \_\_\_\_\_ mil neuf cent onze \_\_\_\_\_

par devant l'officier de l'état civil de LAUSANNE, ont comparu :

1° Pache, Charles-Moïse, \_\_\_\_\_ agriculteur \_\_\_\_\_

de Epalinges \_\_\_\_\_ domicilié à Epalinges, \_\_\_\_\_

célibataire, \_\_\_\_\_

né à Epalinges le treize décembre \_\_\_\_\_ mil huit cent huitante-cinq, \_\_\_\_\_

fil de Paul François Pache, agriculteur à Epalinges, \_\_\_\_\_

et de Mélanie Julie née meunier, décédée, \_\_\_\_\_

2° Pache, Alice, \_\_\_\_\_ couturière, \_\_\_\_\_

de Epalinges \_\_\_\_\_ domiciliée à Epalinges, \_\_\_\_\_

célibataire, \_\_\_\_\_

née à Epalinges le dix-neuf Janvier \_\_\_\_\_ mil huit cent quinze-vingt-dix, \_\_\_\_\_

filles de Vincent Pache, agriculteur, \_\_\_\_\_

et de Adèle Emma née Martin, domiciliée à Epalinges, \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Epalinges le onze mars mil neuf cent onze \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

..... attestation de l'Etat civil d'Epalinges.

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué : à l'Etat civil d'Epalinges

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Moïse Pache

Alice Pache

Signatures des témoins :

Louis Blanc pari chez les Blancs

Paul Marcel audace

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 167

Thomas et Silvet son Silvet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt avril \_\_\_\_\_ mil neuf cent onze, \_\_\_\_\_

par devant l'officier de l'état civil de LAUSANNE, ont comparu :

1° Thomas Felvelio Pierre, — *Négociant en tissus*, —

de Suisse (Maurice) France, \_\_\_\_\_ domicilié à Lausanne, \_\_\_\_\_

veuf de Adèle Henriette Buhler née le dix huit mai mil neuf cent dix, \_\_\_\_\_

né à Lausanne le trente avril \_\_\_\_\_ mil huit cent septante six \_\_\_\_\_

fil de Pierre Thomas, *décédé*, \_\_\_\_\_

et de Antonia née *Guzzi*, de Vevay à Lausanne \_\_\_\_\_

2° Silvet son Silvet Bertha, — *Employée de Bureau* \_\_\_\_\_

de Prilly \_\_\_\_\_ domiciliée à Lausanne \_\_\_\_\_

célibataire, \_\_\_\_\_

née à Lausanne le quinze février \_\_\_\_\_ mil huit cent septante huit \_\_\_\_\_

filie de Louis Siméon Silvet dit Silvet \_\_\_\_\_

et de Madeleine Fiffan dit Vivian, *décédée*, \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Prilly & Suisse, les seize, dix sept et dix neuf Mars mil neuf cent onze \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- \_\_\_\_\_ Actes de naissance des Epoux \_\_\_\_\_
- \_\_\_\_\_ Acte de décès de la femme de l'Epoux \_\_\_\_\_
- \_\_\_\_\_ Promesse de mariage \_\_\_\_\_
- \_\_\_\_\_ Certificats de publication de Suisse, Prilly & Lausanne \_\_\_\_\_
- \_\_\_\_\_ Déclaration de l'ambassade de France \_\_\_\_\_
- \_\_\_\_\_ Permis du Département de Justice & Police \_\_\_\_\_
- \_\_\_\_\_ Communiqué : à l'Etat civil de Prilly \_\_\_\_\_
- \_\_\_\_\_ & à la Chancellerie etc \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Thomas  
Bertha Thomas

Signatures des témoins :

Alphonse Charles  
Gantier } Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Par jugement du Tribunal civil d'Appel de Lausanne (Maurice) France, rendu en date du 5 novembre 1930, le mariage inscrit ci contre a été dissous par le divorce.

Lausanne, le 4 décembre 1930  
L'Officier de l'Etat civil :

L. Baillif  
69<sup>me</sup> à Prilly.

N° 168

*Raymond et Yessin*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt deux \_\_\_\_\_ mil neuf cent onze \_\_\_\_\_

par devant l'officier de l'état civil de LAUSANNE, ont comparu :

1° *Raymond, Paul-Colin,* \_\_\_\_\_ agriculteur \_\_\_\_\_

de Rougemont \_\_\_\_\_ domicilié à Rougemont \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

né à Rougemont le dix huit août \_\_\_\_\_ mil huit cent septante six \_\_\_\_\_

fils de Colin David Raymond, agriculteur \_\_\_\_\_

et de Marie Julie née Sany, domiciliée à Rougemont \_\_\_\_\_

2° *Yessin, Nancy,* \_\_\_\_\_ ménagère \_\_\_\_\_

de Rougemont \_\_\_\_\_ domiciliée à Rougemont \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

née à Rougemont le quatre décembre \_\_\_\_\_ mil huit cent huitante six \_\_\_\_\_

fille de Pierre David Yessin, agriculteur \_\_\_\_\_

et de Louise Emma née Yessin, domiciliée à Rougemont \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à \_\_\_\_\_ Rougemont le quatre avril mil neuf cent onze \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

..... Autorisation de l'Etat civil de Rougemont \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Communiqué : à l'Etat civil de Rougemont \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*Paul Raymond*

*Nancy Raymond*

Signatures des témoins :

*Ch. Gallotta*

*F. Pambou*

à Lausanne

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N<sup>o</sup> 169

**Trolliet et Lavanchy**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-un mars mil neuf cent onze

par devant l'officier de l'état civil de LAUSANNE, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Trolliet, Jules**, employé aux C. F. F.

de Seigneux domicilié à Chevilly & Lausanne,

célibataire,

né à Corcelles-le-Joux le trente juillet mil huit cent huitante-sept,

fil de Marie Trolliet, domiciliée à Lausanne,

et de

2<sup>o</sup> **Lavanchy, Olga**,

de Montpreveyres & Lutry domiciliée à Echallens & Lutry

célibataire,

née à Montbéliard & Lausanne le sept mai mil huit cent huitante-cinq,

fille de Charles Marie Lavanchy, agriculteur,

et de Anne née Dizeaux, domiciliée à Echallens,

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Seigneux, Montpreveyres & Lutry les vingt-un & vingt-deux mars mil neuf cent onze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Seigneux

Montpreveyres, Lutry & Lausanne

Communiqué : à l'état civil de Villars

Repos & Lutry

Signatures des époux :

J. Trolliet  
Olga Lavanchy

Signatures des témoins :

Alfred Freymond  
Albert Lavanchy

L'officier de l'état civil :

[Signature]



N° 170

**Curchod & Bourgeois**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-un avril \_\_\_\_\_ mil neuf cent onze \_\_\_\_\_

par devant l'officier de l'état civil de LAUSANNE, ont comparu :

1° **Curchod, André-Auguste**, — *Jardinier*, — \_\_\_\_\_de *Dommarin & Villars-Vicelin* \_\_\_\_\_ domicilié à *Lausanne*, \_\_\_\_\_*célibataire*, \_\_\_\_\_né à *Lausanne* le trente Mars \_\_\_\_\_ mil huit cent huitante-quatre, \_\_\_\_\_fils de *Auguste André Curchod*, \_\_\_\_\_et de *Jenny Louise dite Louise Rey, de femme, les deux décédés*, \_\_\_\_\_2° **Bourgeois, Marie-Aline**, \_\_\_\_\_de *Yens*, \_\_\_\_\_ domiciliée à *Lausanne*, \_\_\_\_\_*célibataire*, \_\_\_\_\_née à *Yens*, le vingt (20) Juin \_\_\_\_\_ mil huit cent huitante-quatre \_\_\_\_\_fille de *François Louis Jules Bourgeois, agriculteur*, \_\_\_\_\_et de *Marie Julie André, de femme, domiciliés à Yens*, \_\_\_\_\_Les publications ont eu lieu à *Lausanne, Dommarin, Villars-Vicelin & Yens* \_\_\_\_\_  
le vingt-cinq & vingt-sept Mars mil neuf cent onze \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*acte de naissance de l'époux* \_\_\_\_\_*Promesse de mariage* \_\_\_\_\_*Certificats de publication de* \_\_\_\_\_*Dommarin, Villars-Vicelin, Yens &* \_\_\_\_\_*Lausanne*, \_\_\_\_\_Communiqué : à l'état civil de *Poliez-* \_\_\_\_\_*le Grand & Villars, Yens*, \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*André Curchod**Marie Curchod*

Signatures des témoins :

*Elsie Bourgeois à Yens**Charles Coubelet à Morges*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N<sup>o</sup> 171

*Révaz et Robadey*

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui vingt deux ans \_\_\_\_\_ mil neuf cent onze \_\_\_\_\_  
par devant l'officier de l'état civil de LAUSANNE, ont comparu :  
1<sup>o</sup> *Révaz, Jules Alfred*, \_\_\_\_\_ Employé C. F. F. \_\_\_\_\_

Lieu d'origine et de domicile :

de *Salvan (Valais)* \_\_\_\_\_ domicilié à *St Maurice (Valais)* \_\_\_\_\_

Etat civil :

*célibataire* \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance :

né à *St Maurice* le *quatre juillet* \_\_\_\_\_ mil huit cent *huitante quatre* \_\_\_\_\_

Noms, profession et

\_\_\_\_\_ fils de *Jean Pierre Révaz*, agriculteur \_\_\_\_\_

domicile des parents :

et de *Marie Louise née Amacher*, la femme, à *St Maurice* \_\_\_\_\_

Nom et profession de l'épouse :

2<sup>o</sup> *Robadey, Anna Alphonsine*, cuisinière \_\_\_\_\_

Lieu d'origine et de domicile :

de *Lesve (Fribourg)* \_\_\_\_\_ domiciliée à *Lesve* \_\_\_\_\_

Etat civil :

*célibataire* \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance :

née à *Lesve* le *onze juillet* \_\_\_\_\_ mil huit cent *huitante quatre* \_\_\_\_\_

Noms, profession et

\_\_\_\_\_ fille de *Stanislas Michel Robadey*, agriculteur à *Lesve*, \_\_\_\_\_

domicile des parents :

et de *Geneviève Joséphine née Jordan*, décédée \_\_\_\_\_

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Lesve, St Maurice, Salvan Lesve*, le *quatre et six ans* \_\_\_\_\_ mil neuf cent *onze* \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

\_\_\_\_\_ autorisation de l'Etat Civil de *St Maurice* \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*Révaz Alfred*  
*Robadey Alphonsine*

Signatures des témoins :

*André Trionis* à *Lesve*  
*Roux Jean Pierre* *St Maurice*

Communiqué : *St Etat Civil de St Maurice*

*Salvan & Lesve* \_\_\_\_\_

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

15-229

N<sup>o</sup> 172

**Crottaz et Dothie**

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui vingt-cinq avril mil neuf cent onze

par devant l'officier de l'état civil de LAUSANNE, ont comparu :

Lieu d'origine et de domicile :

1<sup>o</sup> **Crottaz, Arthur**, Chauffeur C. F. F.

Etat civil :

de Charvannes-les-Forts (Fribourg) domicilié à Lausanne, célibataire.

Lieu et date de la naissance :

né à Morges le trente Juin mil huit cent huitante-deux

Noms, profession et

filz de Jean Théodore Crottaz, charpentier,

domicile des parents :

et de Marie Madeleine Catherine née Deschenaux, la femme, à Lausanne

Nom et profession de l'épouse :

2<sup>o</sup> **Dothie, Marie-Aloïse**,

Lieu d'origine et de domicile :

de Gillyens (Fribourg) domiciliée à Eschens (Fribourg)

Etat civil :

Célibataire,

Lieu et date de la naissance :

née à Prommend (Fribourg) le vingt-trois Janvier mil huit cent huitante-trois,

Noms, profession et

fille de Jean Marie Christôme Dothie, agriculteur,

domicile des parents :

et de Marie Pauline née Godel, la femme, domiciliée à Eschens.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Gillyens, Eschens & Charvannes-les-Forts, les quatre, cinq et six avril mil neuf cent onze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Charvannes-les-Forts, Gillyens, Eschens & Lausanne.

Communiqué : à l'état civil de Suisse

Prommend.

Signatures des époux :

*Crottaz Arthur*

*Aloïse Crottaz*

Signatures des témoins :

*Crottaz Aimé à Pully*

*Alfio Sauer à Orsery*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N<sup>o</sup> 173

**Trasconi & Pittet**

Nom et profession de l'époux :  
Lieu d'origine et de domicile :  
Etat civil :

Aujourd'hui vingt-cinq Avril mil neuf cent vingt  
par devant l'officier de l'état civil de **LAUSANNE**, ont comparu :  
**1<sup>o</sup> Trasconi, Enrico-Michele**, secrétaire  
de Schierano (Verona) Italie, domicilié à Lausanne  
célibataire

Lieu et date de la naissance :  
Noms, profession et  
domicile des parents :

né à Schierano le vingt-neuf Juin mil huit cent huitante-cinq  
fils de Giuseppe Trasconi, décédé  
et de Maria née Conzetta, sa veuve, à Schierano

Nom et profession de l'épouse :  
Lieu d'origine et de domicile :  
Etat civil :

**2<sup>o</sup> Pittet, Félicie-Agathe**, couturière  
de Villars-le-Terroir domiciliée à Lausanne  
célibataire

Lieu et date de la naissance :  
Noms, profession et  
domicile des parents :

née à Stagnières le douze octobre mil huit cent quatre-vingt-douze  
fille de Henri Joseph Auguste Pittet, menuisier à Lausanne  
et de Adélaïde née Collignon, sa femme

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Villars-le-Terroir, Lausanne & Schierano  
les treize, quatorze, quinze et cinq Mars mil neuf cent-vingt

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux  
Consentement du père de l'Epouse  
Promesse de mariage  
Certificats de publication de Lausanne  
Villars-le-Terroir & Schierano  
Permis du Département de Justice  
& Police  
Communiqué : à l'état civil de Schierano  
à la Chancellerie etc

Signatures des époux :

Trasconi Henri  
Trasconi Félicie

Signatures des témoins :

Clement Belin  
Farinoli Luis

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 174

*Favey et Rochat Chevalley*

Aujourd'hui vingt-cinq Avril \_\_\_\_\_ mil neuf cent onze \_\_\_\_\_

Nom et profession de l'époux :

1° *Favey, Louis-Jules*, \_\_\_\_\_ agent d'affaires, \_\_\_\_\_

Lieu d'origine et de domicile :

de *Pompaples et d'Éclépens* \_\_\_\_\_ domicilié à *Lausanne*, \_\_\_\_\_

Etat civil :

*Veuve de Anna Elida Knapp dès le vingt-quatre Septembre mil neuf cent-neuf* \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance :

né à *Lavigny* le vingt-un Octobre \_\_\_\_\_ mil huit cent huitante, \_\_\_\_\_

Noms, profession et

\_\_\_\_\_ fils de *Rodolphe Louis Jules Favey* agriculteur à *Lavigny* \_\_\_\_\_

domicile des parents :

et de *Rosine Fanny née Calame*, *décédée* \_\_\_\_\_

Nom et profession de l'épouse :

2° *Rochat née Chevalley, Louise*, \_\_\_\_\_

Lieu d'origine et de domicile :

de *L'Abbaye* \_\_\_\_\_ domiciliée à *Lausanne*, \_\_\_\_\_

Etat civil :

*Veuve en 2<sup>de</sup> noces de Albert Rochat dès le vingt Mars mil neuf cent dix* \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance :

née à *ÉSSERTINES y VILLONZ* le dix huit Avril mil huit cent *Soixante-quatre* \_\_\_\_\_

Noms, profession et

\_\_\_\_\_ fille de *feu Marie Louis Chevalley* \_\_\_\_\_

domicile des parents :

et de *feu Louis née Auberson*. \_\_\_\_\_

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, L'abbaye, Pompaples et Éclépens*, \_\_\_\_\_  
 les vingt huit Janvier et premier Avril mil neuf cent onze, \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

\_\_\_\_\_ Actes de naissance des Epoux \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ Actes de décès des précédents conjoints \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ Promesse de mariage \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ Certificats de publication de Pompaples, \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ Éclépens, L'abbaye, Lausanne \_\_\_\_\_

Communiqué : à l'état civil de *L'Abbaye* \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*Favey L*  
*Louis Favey*

Signatures des témoins :

*Favey Jules à Lavigny*  
*Lance Jules à Lausanne*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Révisé par le J. G.

*Par jugement du Tribunal civil de Lausanne, rendu en date du 27 janvier 1919, confirmé par le Tribunal fédéral le 2 avril 1919, le mariage inscrit ci-dessus a été déclaré nul par le divorce. Le Tribunal a fixé à deux ans pour l'époux et à une année pour l'épouse, le délai pendant lequel ils ne pourront contracter un nouveau mariage.*

*Lausanne, le 6 mai 1919.*  
*L'officier de l'état civil.*

*Fue*

N<sup>o</sup> 175

**Cordey et Schatz**

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui vingt-cinq Mars mil neuf cent onze  
par devant l'officier de l'état civil de LAUSANNE, ont comparu :  
1<sup>o</sup> **Cordey, Ernest-Charles**, Comptable,

Lieu d'origine et de domicile :

de Savigny domicilié à Savigny

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Savigny le vingt-cinq Janvier mil huit cent huitante-trois

Noms, profession et

filz de Charles Cordoy, agriculteur,

domicile des parents :

et de Marie Simonne née Chevallon, les deux à Savigny

Nom et profession de l'épouse :

2<sup>o</sup> **Schatz, Irma-Philippina**,

Lieu d'origine et de domicile :

de Tüßlingen (Wurttemberg) domiciliée à Lausanne

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Schaffhouse le vingt-cinq Juillet mil huit cent huitante-trois

Noms, profession et

fille de Jean Charles Schatz, aux Etats-Unis d'Amérique,

domicile des parents :

et de Adolphine Eppli à Lausanne

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Savigny, Lausanne & Tüßlingen, les vingt, vingt-trois et vingt-cinq Mars mil neuf cent onze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux  
Promesses de mariage  
Certificats de publication de  
Savigny, Tüßlingen, Lausanne  
Déclaration de capacité pour l'épouse

Signatures des époux :

Ernest Cordoy  
Irma Cordoy

Signatures des témoins :

Augusta Schatz  
Charles Wülchli

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Communiqué : à l'état civil de Savigny  
à la Chancellerie O.  
à la Chancellerie O.

N° 176

Ryan et Dowling.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq Aout \_\_\_\_\_ mil neuf cent onze \_\_\_\_\_

par devant l'officier de l'état civil de LAUSANNE, ont comparu :

1° Ryan, Philippe Fidelis, — Planteur —

d'origine anglaise \_\_\_\_\_ domicilié à Châtellard \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

né à Nuwara Eliya (Ceylan) le vingt quatre Aout mil huit cent septante deux, \_\_\_\_\_

fil de James Ryan, décédé, \_\_\_\_\_

et de Margaret Shelton, sa veuve à Edimbourg (Ecosse) \_\_\_\_\_

2° Dowling, Bridget, \_\_\_\_\_

d'origine anglaise \_\_\_\_\_ domiciliée à Vernex-Montoux \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

née à Larica (Ballymahon) Irlande le vingt huit Janvier mil huit cent septante-cinq \_\_\_\_\_

filie de Timothée Dowling \_\_\_\_\_

et de Anne née Dugan, les deux décédés, \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Lausanne & à Vernex (Châtellard) le quatorze \_\_\_\_\_  
 onze mil neuf cent onze \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux \_\_\_\_\_

Promesse de mariage \_\_\_\_\_

Certificats de publication à Lausanne \_\_\_\_\_

Le Châtellard \_\_\_\_\_

Déclaration du Consul Britannique \_\_\_\_\_

Permis du Département de Justice & \_\_\_\_\_

Police \_\_\_\_\_

Communiqué : à l'Etat civil de Montoux \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Philippe Ryan  
Bridget Ryan

Signatures des témoins :

James Ryan J.P. à Rosbridge  
 Ecosse

George Ryan en Ecosse  
James Dowling J.P. à Rosbridge  
 Ecosse

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 177

*Jomini et Vazrin* *Lévy*

Aujourd'hui *vingt sept* *mars* mil neuf cent *onze*

par devant l'officier de l'état civil de LAUSANNE, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° *Jomini, Henri-César*, *ordonné*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Payerne* domicilié à *Lausanne*

Etat civil :

*célibataire*

Lieu et date de la naissance :

né à *Payerne* le *onze* *juin* mil huit cent *huitante-deux*

Noms, profession et

fil de *François Jomini, décédé*

domicile des parents :

et de *Marie Jenny, née Rappin, décédée*

Nom et profession de l'épouse :

2° *Vazrin, née Lévy, Adèle-Henriette*, *ouvrière*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Courgenay / Berne* domiciliée à *Lausanne*

Etat civil :

*divorcée de Charles Henri Joseph Vazrin, dès le dix Décembre mil neuf cent sept*

Lieu et date de la naissance :

née à *La Tronche / Yverdon* le *deux* *janvier* mil huit cent *soixante-quinze*

Noms, profession et

fille de *Victor Eugène Lévy, décédé*

domicile des parents :

et de *Marie Rose née Monnet, décédée*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, Courgenay & Payerne*, le *onze*, *quatorze*,  
*& dix-huit* *Mars* *mil neuf cent onze*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*acte de naissance des époux*

*acte de divorce de l'épouse*

*Promesse de mariage*

*Certificats de publication de*

*Payerne, Courgenay & Lausanne*

Communiqué : *à l'état civil de Payerne*

*& Courgenay*

Signatures des époux :

*Henri Jomini*

*Adèle Jomini*

Signatures des témoins :

*Jansin*  
*Henri Blanc* } *Lausanne*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*



N° 178

Duperré et Brelaz née Charrot

Nom et profession de l'époux :

1° Duperré, Charles-Gustave, foncteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Rougemont \_\_\_\_\_ domicilié à Vevay \_\_\_\_\_

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Cordier le vingt-cinq Juillet \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-dix \_\_\_\_\_

Noms, profession et

\_\_\_\_\_ fils de Charles Duperré, accédé \_\_\_\_\_

domicile des parents :

et de Marie née Baudin, à Vevay \_\_\_\_\_

Nom et profession de l'épouse :

2° Brelaz née Charrot, Angèle-Victorine, Contrôleuse

Lieu d'origine et de domicile :

de Lutry à Fozel \_\_\_\_\_ domiciliée à Vevay \_\_\_\_\_

Etat civil :

divorcée de Louis Marie Samuel Brelaz dès le dix Janvier mil neuf cent dix

Lieu et date de la naissance :

née à Estampy le Gidlonx le dix-sept avril \_\_\_\_\_ mil huit cent huitante-cinq \_\_\_\_\_

Noms, profession et

\_\_\_\_\_ fille de Pierre Antoine Hussot (absent) \_\_\_\_\_

domicile des parents :

et de Clementine née Rolle, actuellement Dame Mozart à Lausanne \_\_\_\_\_

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Rougemont, Vevay, Lutry à Fozel, les sept et huit avril mil neuf cent onze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil de Vevay

Signatures des époux :

Ch. Duperré  
Angèle Duperré

Signatures des témoins :

Paget Arthur  
J. Michel } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'état civil de Rougemont

Lutry, Fozel à Vevay

Par jugement du Tribunal des discrets de Lausanne rendu en date du 23 octobre 1916 déclaré définitif et exécutoire le 10 janvier 1917, le mariage inscrit ci-contre, a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à trois ans le délai pendant lequel le mari ne pourra pas contracter un nouveau mariage.

Inscrit le 20 janvier 1917  
L'officier de l'état civil :

Duperré

N<sup>o</sup> 179

Aujourd'hui vingt-sept avril mil neuf cent onze

Chavan et Vully née  
Zumstein.

par devant l'officier de l'état civil de LAUSANNE, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1<sup>o</sup> Chavan, Charles-Louis-Samuel, vigneron

Lieu d'origine et de domicile :

de Pully domicilié à Lausanne

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Pully le vingt-huit juin mil huit cent septante-cinq

Noms, profession et

fil de Jean-Samuel Chavan, vigneron

domicile des parents :

et de Fanny Louise Rosette Bost, la femme des deux à Pully

Nom et profession de l'épouse :

2<sup>o</sup> Vully née Zumstein, Marie-Clara, ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Villars-le-Benois domiciliée à Lausanne

Etat civil :

veuve de Charles-Etienne Vully, dès le dix-sept Mars mil neuf cent dix

Lieu et date de la naissance :

née à Gillarem / Fribourg le vingt-huit octobre mil huit cent huitante-deux

Noms, profession et

filles de Jacob Hermann Zumstein, menuisier

domicile des parents :

et de Marie Philomène née Barbey, la femme, à Rue

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Villars-le-Benois, Lausanne & Pully, les sept & huit avril mil neuf cent onze.

jugement du Tribunal du  
Cant de Lausanne, rendu  
le 1<sup>er</sup> décembre 1910, déclaré  
nul et sans effet le 3 janvier  
1911, le mariage inscrit ci-contre,  
dissous par le divorce.  
Tribunal a fixé à \_\_\_\_\_ au le  
\_\_\_\_\_ pendant lequel l'  
pour \_\_\_\_\_ contracter un nouveau  
mariage.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Actes de décès du mari de l'Epouse

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Pully, Villars-le-Benois, Lausanne

Communiqué : M. l'Etat civil de Pully

Publié

Signatures des époux :

Charles Chavan

Clara Chavan

Signatures des témoins :

J. Rosset

A. Guise

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 180

Aujourd'hui vingt sept avril mil neuf cent onze,

Bestenheider et Cochet

par devant l'officier de l'état civil de LAUSANNE, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Bestenheider, Philippe Gustave, Laudomier

Lieu d'origine et de domicile :

de Lausanne domicilié à Sully (Savoie-Morcles)

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Lausanne le neuf avril mil huit cent huitante-trois

Noms, profession et

filz de Georges Philippe Bestenheider, tailleur

domicile des parents :

et de Joséphine née Muser, les deux à Lausanne

Nom et profession de l'épouse :

2° Cochet, Jeanne-Tise, couturière

Lieu d'origine et de domicile :

de Apples domiciliée à Lausanne

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Beches le deux-huit décembre mil huit cent quatre-vingt-douze

Noms, profession et

fille de Charles Frédéric Cochet, capitaine de Gendarmerie

domicile des parents :

et de Henri née Fanchis, la femme, les deux à Lausanne

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Apples & Sully, les trois mars & premier avril mil neuf cent onze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

substitution de l'état civil de Bea

Signatures des époux :

Gustave Bestenheider

Jeanne Bestenheider

Signatures des témoins :

Cochet Charles  
Bestenheider

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'état civil d'Apples

à de Bea

Par jugement du Tribunal...  
distribué de Lausanne, rendu  
en date du 21 janvier 1924, déclaré  
définitif et exécutoire le 19 février  
1924, le mariage inscrit ci-contre  
a été dissous par le divorce.

Le Tribunal a fixé à un an le  
délai pendant lequel la femme  
ne pourra contracter un nouveau  
mariage.

Lausanne, le 6 mars 1924.

L'officier de l'état civil:

[Signature]

R. du 12. 5. 24

N<sup>o</sup> 181

*Genevaz et Dufour*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt sept* *mois* mil neuf cent *onze*

par devant l'officier de l'état civil de **LAUSANNE**, ont comparu :

1<sup>o</sup> *Genevaz, Eugène-François*, — *Cocher*,

de *Mont-la-Ville* domicilié à *Bière*,

*célibataire*,

né à *Bullez* le *vingt sept* *octobre* — mil huit cent *septante-deux*

filz de *Samuel Louis Genevaz*

et de *Suzette Fanny née Baudin*

2<sup>o</sup> *Dufour, Marie*, — *Cuisinière*,

de *Goumoens-la-Ville* domiciliée à *Lausanne*,

*célibataire*,

née à *Vully-la-Motte* le *neuf* *janvier* — mil huit cent *huitante-trois*,

fille de *Jules Charles Dufour*

et de *Marie Céronne née Boudier*

Les publications ont eu lieu à *Bière, Lausanne, Mont-la-Ville & Goumoens-la-Ville*, les *premier & deux* *mois* mil neuf cent *onze*.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*certification de l'état civil de*

*Bière*

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué : *au* *Stat civil de l'Etat*

*Schullens & Bière*

Signatures des époux :

*Eugène Genevaz*  
*Marie Genevaz*

Signatures des témoins :

*Basté &*  
*J. Gaudin*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 182

Barté & Reyrenn REYREN

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt sept avril mil neuf cent onze

par devant l'officier de l'état civil de LAUSANNE, ont comparu :

1° Barté, Paul-Émile, *secrétaire aux E.P.F.*

de Aubonne, domicilié à Lausanne,

veuf de Marguerite Chuvpiaz née le trois octobre mil neuf cent sept,

né à Aubonne le dix-neuf Juin mil huit cent huitante-trois,

filz de Charles Marie Auguste Barté, journalier,

et de Julianne née Baum, domiciliés à Lausanne

2° Reyrenn, Jeanne-Rosine, *femme de chambre*

de Gessenny | Berne | domiciliée à Lausanne,

célibataire,

née au Rossay de Rolle, le dix-sept Décembre mil huit cent septante-huit,

fille de Alexandre Marie François Auguste Reyrenn, agriculteur,

et de Anna Marie née Köhli, domiciliés à Coinins.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Aubonne & Gessenny, les trent

huit-trois Mars mil neuf cent onze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Aubonne, Gessenny & Lausanne.

Signatures des époux :

Barté P  
Jeanne Barté

Signatures des témoins :

J. Baudin  
Olive Baudin

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Communiqué : à l'état civil d'Aubonne

à Gessenny.

Rectification.

Par décision du 22 octobre 1955

le Département de Justice et Police du Canton de Vaud a ordonné la rectification de l'acte ci-contre, en ce sens qu'e le nom patronymique "Reyrenn" soit orthographié :

"REYREN"

Lausanne, le 11 novembre 1955

L'officier de l'état civil

*[Signature]*

communiqué au Département de justice et police, à Lausanne, aux offices de l'état civil d'Aubonne et Gessenny.

N<sup>o</sup> 183

Aujourd'hui vingt-sept avril \_\_\_\_\_ mil neuf cent onze \_\_\_\_\_

**Gutmann et Ducemmun**  
dit Verron

par devant l'officier de l'état civil de LAUSANNE, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1<sup>o</sup> **Gutmann, Alfred,** \_\_\_\_\_

Lieu d'origine et de domicile :

de Vinelz / Bonel \_\_\_\_\_ domicilié à Lausanne, \_\_\_\_\_

Etat civil :

célibataire, \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance :

né à Sonvillier, le dix-neuf mai \_\_\_\_\_ mil huit cent huitante-sept, \_\_\_\_\_

Noms, profession et

\_\_\_\_\_ fils de Samuel Gutmann, décédé, \_\_\_\_\_

domicile des parents :

et de Suzanne née Eggimann, du Vieux à Chaux de Fonds, \_\_\_\_\_

Nom et profession de l'épouse :

2<sup>o</sup> **Ducemmun dit Verron, Antoinette,** Repasseuse, \_\_\_\_\_

Lieu d'origine et de domicile :

de Koile à La Chaux de Fonds \_\_\_\_\_ domiciliée à Lausanne, \_\_\_\_\_

Etat civil :

célibataire, \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance :

née à Koile le trois juin \_\_\_\_\_ mil huit cent huitante-neuf, \_\_\_\_\_

Noms, profession et

\_\_\_\_\_ fille de Fritz Albert Ducemmun dit Verron, horloger à Chaux de Fonds \_\_\_\_\_

domicile des parents :

et de Marie Odile Zoé Joly-Bournot, la femme, décédée, \_\_\_\_\_

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Vinelz Le Koile à Chaux de Fonds, le quatre avril mil neuf cent onze \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

\_\_\_\_\_ état de naissance des Epoux \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ Promesse de mariage \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ Certificats de publication de \_\_\_\_\_  
Vinelz, Le Koile, La Chaux de Fonds \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ Lausanne, \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ Communiqué : à l'Etat-civil de Vinelz \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ Le Koile à Chaux de Fonds, \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*Alfred Gutmann*  
*Antoinette Gutmann*

Signatures des témoins :

*Holphe Lecomte*  
*Albert Ganguillet*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N<sup>o</sup> 184

**Cazzard et Etiennot**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-sept avril \_\_\_\_\_ mil neuf cent onze \_\_\_\_\_

par devant l'officier de l'état civil de LAUSANNE, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Cazzard, Alois**, \_\_\_\_\_ *Marchand forgeron* \_\_\_\_\_

de Poliez-Pittet \_\_\_\_\_ domicilié à *Lausanne* \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

né à Poliez-Pittet le vingt-quatre Janvier mil huit cent huitante-dix \_\_\_\_\_

fil de *Jacques Cazzard* *agriculteur* à Poliez-Pittet \_\_\_\_\_

et de *Jeanne Henriette* née *Cunz* à *Lausanne* \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> **Etiennot, Marie-Berthe-Alphonzine**, *Cuisinière* \_\_\_\_\_

de *Augicourt* | *H<sup>e</sup> Suisse* | *France*, \_\_\_\_\_ domiciliée à *Lausanne* \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

née à *Augicourt* le quinze Septembre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-onze \_\_\_\_\_

fille de *Jean Baptiste Etiennot*, *journalier* à *Augicourt* \_\_\_\_\_

et de *Marie Augustine* née *Guillaume* *décédée* \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à *Poliez-Pittet*, *augicourt* & *Lausanne*, les vingt-cinq & vingt-six Mars mil neuf cent onze \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

..... Actes de naissance des Epoux \_\_\_\_\_

..... Consentement du père & mère de celui de la mère de l'Epouse \_\_\_\_\_

..... Certificats de publication de Poliez-Pittet, Augicourt & Lausanne \_\_\_\_\_

Communiqué : à l'état civil de *Bottens* \_\_\_\_\_

à la Chancellerie *de* \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*Alois Cazzard*

*Berthe Cazzard*

Signatures des témoins :

*Etiennot Jean Baptiste* \_\_\_\_\_  
*à Augicourt*

*SB<sup>n</sup> Grandjean* \_\_\_\_\_  
*à Lausanne*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N<sup>o</sup> 185

**Chopard & Brunner**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-sept avril \_\_\_\_\_ mil neuf cent onze \_\_\_\_\_

par devant l'officier de l'état civil de LAUSANNE, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Chopard, Georges-Edmond,** \_\_\_\_\_ Carrière \_\_\_\_\_

de Sonvilier (Berne) \_\_\_\_\_ domicilié à Lausanne, \_\_\_\_\_

célibataire, \_\_\_\_\_

né à Sonvilier le dix novembre \_\_\_\_\_ mil huit cent huitante-six, \_\_\_\_\_

fil de Jules Bertrand Chopard, décédé, \_\_\_\_\_

et de Suzanne Wilhelmine Elisabeth née Schott, sa veuve à Lausanne, \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> **Brunner, Clara,** \_\_\_\_\_

de Buz (Kuhn | Vigore) \_\_\_\_\_ domiciliée à Bâle \_\_\_\_\_

célibataire, \_\_\_\_\_

née à Weinfelden le quatre avril \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-dix \_\_\_\_\_

filie de Josef Brunner, employé aux C.F.F. \_\_\_\_\_

et de Elisabeth née Rutishauser, sa femme, à Bâle \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Buz, Sonvilier & Bâle, le vingt-cinq, vingt-sept & vingt-neuf Mars mil neuf cent onze \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux \_\_\_\_\_

permis de mariage \_\_\_\_\_

Certificats de publications de Sonvilier \_\_\_\_\_

Buz, Bâle Lausanne. \_\_\_\_\_

Communiqué : à l'état civil de \_\_\_\_\_

Sonvilier, Buz & Bâle \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*G. Chopard*  
*Clara Chopard*

Signatures des témoins :

*A. Epurion*  
*Eliac Kling* } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

par jugement du Tribunal cantonal de Neuchâtel rendu en date du 6 juin 1916 déclaré définitif et exécutoire le 23 juillet 1916 le mariage inscrit ci-contre, a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à un an le délai pendant lequel le mari et la femme pourront contracter un nouveau mariage.

Inscrit le 25 juillet 1916  
L'officier de l'état civil :  
*H. Léchaut*  
comp.



N° 186

Magnenat & Stöbel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt sept ansie mil neuf cent onze

par devant l'officier de l'état civil de LAUSANNE, ont comparu :

1° Magnenat, Samuel, Magasinier,

de Vaulion, domicilié à Lausanne,

célibataire,

né à Lausanne le trois novembre mil huit cent huitante sept,

fils de David Samuel Magnenat, décédé,

et de Marie Benz née Favrat, de Lausanne,

2° Stöbel, Rosine Marie, Revendeuse,

de Mageswil (Argovie) domiciliée à Lausanne,

célibataire,

née à Yverdon le cinq ansie mil huit cent huitante sept

fille de Jacob Stöbel, cordonnier,

et de Anne Douste née Hemion, de Yverdon,

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Vaulion & Mageswil, les quatre

cinq & sept ansie mil neuf cent onze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Vaulion

Mageswil & Lausanne

Communiqué : à l'état civil de Vaulion

& Mageswil

Signatures des époux :

S. Magnenat

R. Stöbel

Signatures des témoins :

Jean Stöbel

Rose Juber

L'officier de l'état civil

[Signature]

Par jugement du Tribunal de district de Lausanne, rendu en date du 25 mars 1894, déclaré définitif et exécutoire le 25 septembre 1894, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à un an le délai pendant lequel le mari ne peut contracter un nouveau mariage, dès le 25 septembre 1894. Lausanne, le 7 novembre 1894. L'officier de l'état civil:

Le Bailli

N<sup>o</sup> 187  
**Bize et Diazeno**

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui vingt-sept août \_\_\_\_\_ mil neuf cent seize \_\_\_\_\_

par devant l'officier de l'état civil de LAUSANNE, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Bize, Jules**, \_\_\_\_\_ agriculteur \_\_\_\_\_

Lieu d'origine et de domicile :

de Villarsel \_\_\_\_\_ domicilié à Vers-lez-les-Bains de Lausanne \_\_\_\_\_

Etat civil :

célibataire \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance :

né vers Forêt le cinq août \_\_\_\_\_ mil huit cent huitante-cinq \_\_\_\_\_

Noms, profession et

\_\_\_\_\_ fils de Louis Bize, agriculteur, \_\_\_\_\_

domicile des parents :

et de Louise née Corday, de femme, domiciliés à Vevey. \_\_\_\_\_

Nom et profession de l'épouse :

2<sup>o</sup> **Diazeno, Julie**, \_\_\_\_\_ ménagère, \_\_\_\_\_

Lieu d'origine et de domicile :

de Savigny \_\_\_\_\_ domiciliée à Savigny \_\_\_\_\_

Etat civil :

célibataire \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance :

née à Savigny le dix-sept octobre \_\_\_\_\_ mil huit cent huitante-deux \_\_\_\_\_

Noms, profession et

\_\_\_\_\_ fille de Louis Frédéric Diazeno, agriculteur \_\_\_\_\_

domicile des parents :

et de Louise née Porchet, domiciliés à Savigny \_\_\_\_\_

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Savigny, Villarsel Lausanne, les cinq dix-sept août mil neuf cent seize \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

\_\_\_\_\_ état de naissance des Epoux \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ Promesses de mariage \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ Certificats de publications de Villarsel \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ Savigny - Lausanne \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ Communiqué : à l'état civil de Villarsel \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ Savigny \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*Bize Jules*  
*Bize Julie*

Signatures des témoins :

*Del. Magnenat*  
*R. Magnenat*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N<sup>o</sup> 188

*Liard & Krauer*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt huit avril \_\_\_\_\_ mil neuf cent onze \_\_\_\_\_

par devant l'officier de l'état civil de LAUSANNE, ont comparu :

1<sup>o</sup> *Liard, Aimé-Jérôme*, \_\_\_\_\_ fonctionnaire aux C. F. L.

de Villars-Mendraz \_\_\_\_\_ domicilié à Lausanne, \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

né à Villars-Mendraz le onze février \_\_\_\_\_ mil huit cent septante-sept, \_\_\_\_\_

fils de *Félix Liard, décédé*, \_\_\_\_\_

et de *Geneviève Thonney, du Veuve, à Avancher*, \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> *Krauer, Ida*, \_\_\_\_\_ Couturière, \_\_\_\_\_

de Regensberg | Zurich | \_\_\_\_\_ domiciliée à Lausanne, \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

née à Lausanne le dix-neuf février \_\_\_\_\_ mil huit cent septante-sept, \_\_\_\_\_

fille de *Herminie Krauer, décédée*, \_\_\_\_\_

et de *Marianne née Oedch, du Veuve, à Lausanne* \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à *Villars-Mendraz, Regensberg, Lausanne*,  
le vingt-cinq Mars mil neuf cent onze \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*acte de naissance de l'époux* \_\_\_\_\_

*Permis de mariage* \_\_\_\_\_

*Codification de publication de* \_\_\_\_\_

*Villars-Mendraz, Regensberg, Lausanne* \_\_\_\_\_

Communiqué : à l'état civil de *S<sup>t</sup> Cerges*

à *Regensberg* \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*A. Liard*

*I. Krauer*

Signatures des témoins :

*Marc Hammet*  
*Blumenthal*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N<sup>o</sup> 189

**Henry et Raymond**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf avril \_\_\_\_\_ mil neuf cent onze \_\_\_\_\_

par devant l'officier de l'état civil de LAUSANNE, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Henry, Auguste-Ernest**, \_\_\_\_\_ commis postal, \_\_\_\_\_

de Ependes & Suchy \_\_\_\_\_ domicilié à Lausanne, \_\_\_\_\_

célibataire, \_\_\_\_\_

né à Yverdon le sept Septembre \_\_\_\_\_ mil huit cent huitante-neuf, \_\_\_\_\_

fil de Henry Ernest, Voyageur de Commerce, \_\_\_\_\_

et de Louise Fanny, née Rohrbach, les deux à Lausanne, \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> **Raymond, Henriette-Jeanne-Sophie**, \_\_\_\_\_ Employée \_\_\_\_\_  
au télégraphe

de Vaulion \_\_\_\_\_ domiciliée à Vullorbe, \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

née à Morges le quinze mars \_\_\_\_\_ mil huit cent huitante-trois, \_\_\_\_\_

filie de Juste Henri Auguste Raymond, Chef de Quai, \_\_\_\_\_

et de Louise Eugène née Renzin, les deux à Vullorbe \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Ependes, Suchy, Vaulion & Vullorbe, \_\_\_\_\_  
les seize, dix-sept et dix-neuf février mil neuf cent onze \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux \_\_\_\_\_

Pièces de mariage \_\_\_\_\_

Certificats de publications de \_\_\_\_\_

Ependes, Suchy, Vaulion, Vullorbe, Lausanne \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué : à l'état civil de Belmont \_\_\_\_\_

Vaulion & Vullorbe \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*Ernest Henry*  
*Jeanne Henry*

Signatures des témoins :

*Samuel Golay* Vullorbe  
*Pastou Robert* Lausanne

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 190

**Schneiter et Stebler**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt neuf avril \_\_\_\_\_ mil neuf cent onze \_\_\_\_\_

par devant l'officier de l'état civil de LAUSANNE, ont comparu :

1° Schneiter, François-Joseph, gardien, \_\_\_\_\_

de Fahmi (Borne) \_\_\_\_\_ domicilié à Landanne \_\_\_\_\_

Célibataire, \_\_\_\_\_

né à Rollé le treize Mai \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-dix, \_\_\_\_\_

fil de François Schneiter, pêcheur, \_\_\_\_\_

et de Jaqueline Benoitte née Hec, sa femme les deux à Busswil \_\_\_\_\_

2° Stebler, Elise, \_\_\_\_\_ Cuisinière, \_\_\_\_\_

de Busswil (Borne) \_\_\_\_\_ domiciliée à Landanne, \_\_\_\_\_

Célibataire, \_\_\_\_\_

née à Borne le vingt-cinq Juillet \_\_\_\_\_ mil huit cent huitante-huit \_\_\_\_\_

filie de Elisa Stebler, à Dettligen (Borne) \_\_\_\_\_

et de \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Fahmi, Busswil Lausanne, le dix avril \_\_\_\_\_  
mil neuf cent onze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux \_\_\_\_\_

Promesse de mariage \_\_\_\_\_

Certificats de publication de \_\_\_\_\_

Fahmi, Busswil Lausanne \_\_\_\_\_

Communiqué : à l'Etat civil de Diesbach

Steffisburg \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

François Schneiter

Elise Stebler

Signatures des témoins :

Jules Flaction

Louis Meyer

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 191

Aujourd'hui vingt-neuf Avria mil neuf cent onze

**Borgeaud dit Avocat**  
de Monachon

par devant l'officier de l'état civil de LAUSANNE, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° **Borgeaud dit Avocat, Benjamin Constant,**

Lieu d'origine et de domicile :

de Penthalaz domicilié à Echallens agriculteur,

Etat civil :

veuf de J. J. J. née Heuenschwander âgé de vingt-sept ans mil neuf cent dix.

Lieu et date de la naissance :

né à Penthalaz le dix juin mil huit cent huitante trois,

Noms, profession et

fil de Constant Borgeaud dit Avocat

domicile des parents :

et de Aline née Miletoud, agriculteurs à Echallens,

Nom et profession de l'épouse :

2° **Monachon, Alice Emma,** ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Pezay et Pessens domiciliée à Echallens,

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Pezay le quatre mai mil huit cent huitante huit,

Noms, profession et

fille de défunt Adam Monachon,

domicile des parents :

et de Adèle née Thomas,

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Echallens, Penthalaz & Pezay & Pessens, les quatre à sept Mars mil neuf cent onze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil de  
Echallens  
  
  
  
  
  
  
Communiqué : à l'état civil de Bossonay  
Echallens & St-Cierges

Signatures des époux :

Benjamin Borgeaud  
Alice Borgeaud

Signatures des témoins :

Elisa Jaccard  
Jaccard Edmond

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

No 192

Chabry et de Jongh

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq mars mil neuf cent onze

par devant l'officier de l'état civil de LAUSANNE, ont comparu :

1° Chabry, Jacques-Etienne, Ingénieur,

de Paris (10 arr.) domicilié à Genève,

Célibataire,

né à Buenos-Ayres le trente janvier mil huit cent huitante-six

fil de Charles-Etienne Chabry, négociant

et de Louise Jeanne Marie Cassier, sa femme, à Paris,

2° de Jongh, Cécile-Gabrielle,

de Flumenthal (Soleure) domiciliée à Lausanne

Célibataire,

née à Flumenthal (Soleure) le quatorze février mil huit cent huitante-sept

filles de François Edouard de Jongh, photographe

et de Ellen Louise Baker, sa femme, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Genève, Lausanne, Flumenthal & Paris le vingt-cinq mars mil neuf cent onze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat civil de Genève,

Signatures des époux :

Chabry Cécile Chabry

Signatures des témoins :

M. Chitmann J. de Jongh

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat civil de Genève

(C) Flumenthal & Chancellerie

Par jugement du Tribunal de première instance du Département de la Seine, en date du 15 juin 1937, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce.

Inscrit d'ordre du Département de Justice et Police le 23 mars 1938.

Officier de l'Etat civil

L'inscription de divorce ci-dessus doit être complétée en ce sens que le jugement est devenu définitif et exécutoire le 14 juin 1938.

Inscription complétée sur ordre du Département de Justice et Police le 25 avril 1938.

Officier de l'Etat civil

N<sup>o</sup> 193

Aujourd'hui premier mai \_\_\_\_\_ mil neuf cent onze,

par devant l'officier de l'état civil de LAUSANNE, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1<sup>o</sup> Rod, Eugène, \_\_\_\_\_ Veutuzier \_\_\_\_\_

Lieu d'origine et de domicile :

de Mézières, Courroye, Ropraz & Corcelles, <sup>et Veutuzier</sup> domicilié à Lausanne \_\_\_\_\_

Etat civil :

divorcé en secondes noces de Félida Louise Duvy, de la dix juillet mil neuf cent-cinq \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance :

né aux Entremurs le sept avrils \_\_\_\_\_ mil huit cent cinquante-quatre \_\_\_\_\_

Noms, profession et

\_\_\_\_\_ fils de Jean Daniel Rod \_\_\_\_\_

domicile des parents :

et de Louise née Vunyniaux, les deux décédés, \_\_\_\_\_

Nom et profession de l'épouse :

2<sup>o</sup> Berget, Marie-Louise, \_\_\_\_\_ Ménagère, \_\_\_\_\_

Lieu d'origine et de domicile :

de Eslépans \_\_\_\_\_ domiciliée à Lausanne, \_\_\_\_\_

Etat civil :

célibataire, \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance :

née à Eslépans le quatorze octobre \_\_\_\_\_ mil huit cent huitante-neuf, \_\_\_\_\_

Noms, profession et

\_\_\_\_\_ fille de Charles Louis Berget, journalier \_\_\_\_\_

domicile des parents :

et de Hélène Eugénie née Musson, la femme, les deux à Lausanne \_\_\_\_\_

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lausanne le onze, à Corcelles, Ropraz, Eslépans le treize, à Mézières & Courroye le quatorze avrils mil neuf cent-onze \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

\_\_\_\_\_ acte de naissance des Epoux \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ acte de mariage des Epoux avec mention du divorce \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ Procès-verbaux des mariages \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ Certificats de publication de Mézières, Courroye, Ropraz, Corcelles, Eslépans, Lausanne \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ Communiqué : à l'état civil de Mézières Ropraz & Lausanne \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Eugène Rod  
Marie Rod

Signatures des témoins :

Musson  
Musson } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

par décision du 20 septembre 1911, le Conseil d'Etat du Canton de Vaud a ordonné la rectification de l'acte de mariage ci-contre, des époux Rod-Berget, en ce sens qu'il doit être ajouté comme cinquième lieu d'origine \_\_\_\_\_

inscrit le 27 septembre 1911. L'officier de l'état civil :

[Signature]  
Equipe Bonneloy, Rejovers, Ropraz et La Sarraz



N° 194

**Balzola & Castella**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux huit \_\_\_\_\_ mil neuf cent onze \_\_\_\_\_

par devant l'officier de l'état civil de LAUSANNE, ont comparu :

1° Balzola, Edoardo-Giacomo-Eminio-Andrea,

de Solonghella (Alessandria) Italie \_\_\_\_\_ domicilié à Lausanne \_\_\_\_\_

veuf de Geodolina Sadone ais le quatorze février mil neuf cent huit \_\_\_\_\_

né à Solonghella le vingt deux Juillet mil huit cent septante-six \_\_\_\_\_

fil de Maggiolino Balzola agriculteur à Conzano (Italie) \_\_\_\_\_

et de Matilde née Demodoris, sa femme, décédée \_\_\_\_\_

2° Castella, Cécile-Albertine, Couturière \_\_\_\_\_

de Neivine (Genève) \_\_\_\_\_ domiciliée à Lausanne \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

née à Bulle le dix-huit Juin \_\_\_\_\_ mil huit cent huitante-sept \_\_\_\_\_

fille de Denis Cyprien Castella, contre maître à Genève \_\_\_\_\_

et de Marie Virginie née Savary, décédée \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Neivine et Solonghella, les huit, neuf  
et vingt sept Novembre mil neuf cent onze \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux \_\_\_\_\_

acte de décès de la 1<sup>re</sup> femme de l'Epoux \_\_\_\_\_

Promesse de mariage \_\_\_\_\_

Certificats de publication de Solonghella \_\_\_\_\_

Neivine Lausanne \_\_\_\_\_

Permis du Département de Justice & \_\_\_\_\_

Police \_\_\_\_\_

Communiqué : à l'Etat civil de Neivine \_\_\_\_\_

& à la Chancellerie de \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

E. Douard Balzola

Cécile Balzola

Signatures des témoins :

Joseph Maurizio

D. Calvet } Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N<sup>o</sup> 195

**Marino et Mariani**

Aujourd'hui aux mois \_\_\_\_\_ mil neuf cent onze \_\_\_\_\_

par devant l'officier de l'état civil de **LAUSANNE**, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1<sup>o</sup> Marino, Giovanni, \_\_\_\_\_ Maçon, \_\_\_\_\_

Lieu d'origine et de domicile :

de Vinadio (Cuneo) Italie, \_\_\_\_\_ domicilié à Lausanne, \_\_\_\_\_

Etat civil :

célibataire, \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance :

né à Vinadio le quatre Décembre \_\_\_\_\_ mil huit cent huitante-trois, \_\_\_\_\_

Noms, profession et

\_\_\_\_\_ fils de Gerolamo Marino, mineur \_\_\_\_\_

domicile des parents :

et de Maria Sandra, la femme, les deux à Suse/Ves/France, \_\_\_\_\_

Nom et profession de l'épouse :

2<sup>o</sup> Mariani, Louisa, \_\_\_\_\_ ménagère, \_\_\_\_\_

Lieu d'origine et de domicile :

de Urbino (Pesaro) Italie, \_\_\_\_\_ domiciliée à Lausanne \_\_\_\_\_

Etat civil :

célibataire, \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance :

née à Urbino le six octobre \_\_\_\_\_ mil huit cent huitante-un \_\_\_\_\_

Noms, profession et

\_\_\_\_\_ fille de Domenico Mariani, charretier à Urbino, \_\_\_\_\_

domicile des parents :

et de Eleonora Ruggieri, la femme, \_\_\_\_\_

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Vinadio & Urbino, les vingt-cinq février,  
six neuf & vingt deux Mars mil neuf cent onze \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

\_\_\_\_\_ Actes de naissance des Epoux \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ Promesse de mariage \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ Certificats de publication de Vinadio  
Urbino & Lausanne \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ Permis du Département de Justice

\_\_\_\_\_ Police \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ Communiqué : à la Chancellerie Ch

Signatures des époux :

Marino Giovanni

Marino Louisa

Signatures des témoins :

E. Baud

J. Germain

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 196

**Fiqueron & Robert**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux mai \_\_\_\_\_ mil neuf cent seize \_\_\_\_\_

par devant l'officier de l'état civil de LAUSANNE, ont comparu :

1° **Fiqueron, Robert,** Employé de Commerce

de Cussy domicilié à Lausanne

celibataire

né à Cordier le deux mars mil huit cent quinze - vingt - dix

fils de Charles Fiqueron, aisé,

et de Fanny Louise née Burdet, du Veur à Lausanne

2° **Robert, Sophie-Elisa,** Ménagère

de Loche (neuchâtel) domiciliée à Lausanne

celibataire

née à Beris le dix-sept juin mil huit cent huitante - neuf

fille de Alphonse Louis Robert, journalier,

et de Louise née Kemis, de la ferme les deux à Yverdon,

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Cussy & Le Loche, les vingt-huit  
vingt-neuf & trente mars mil neuf cent seize

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Cussy, Le Loche & Lausanne

Communiqué : à l'Etat civil de

Yverdon & Le Loche

Signatures des époux :

*Robert Fiqueron*

*Elisa Fiqueron*

Signatures des témoins :

*Fiqueron Ernest, à Yverdon*

*Robert Charles, à Orbe*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Par jugement du Tribunal de l'arrondissement de Genève, rendu en date du 19 avril 1924, déclaré définitif et exécutoire le 13 juillet 1924, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à deux ans, le délai pendant lequel le mari ne pourra contracter un nouveau mariage. Lausanne, le 24 juillet 1924. L'officier de l'état civil:

*Le Bailli*

N<sup>o</sup> 197

**Carriot et Guaix**

Nom et profession de l'époux :

1<sup>o</sup> **Carriot, Pierre**, Monteur de Charpentes en fer,

Lieu d'origine et de domicile :

de Dijon Côte d'Or France, domicilié à Lausanne,

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Dijon le dix juin mil huit cent huitante,

Noms, profession et

fil de feu Louis Frédéric Carriot

domicile des parents :

et de feue Marguerite Suzanne, la femme

Nom et profession de l'épouse :

2<sup>o</sup> **Guaix, Bertha**, lingère,

Lieu d'origine et de domicile :

de Roche domiciliée à Lausanne,

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Yverne le sept Mars mil huit cent huitante-six,

Noms, profession et

fille de Henri Samuel Guaix, agriculteur à Yverne,

domicile des parents :

et de Sophie Louise Veillard, à Yverne,

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Dijon & Roche, les premières, deux  
quatre jours mil neuf cent onze

*rejs. N. 2. 46*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Dijon, Roche & Lausanne

Déclaration de l'ambassade de

France

Permis du Département de Justice & Police

Communiqué : à l'Etat civil de Villeneuve

& à la Chancellerie

Signatures des époux :

*Carriot Pierre*

*Bertha Carriot*

Signatures des témoins :

*Henri Gessner*

*Mayor Martin*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 198

**Curchod et Murzy née  
Borgeaud,**  
Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux mai \_\_\_\_\_ mil neuf cent onze \_\_\_\_\_  
par devant l'officier de l'état civil de LAUSANNE, ont comparu :

1° **Curchod, John,** Manœuvre

de Dommarin domicilié à Lausanne

veuf de Sophie Vannoy née Cholet, née le vingt-dix mai mil neuf cent-neuf,

né à Dommarin le treize-un août \_\_\_\_\_ mil huit cent dix-sept-trois,

fils de Jean Immanuel Curchod \_\_\_\_\_

et de Louise Georgette Nicod, sa femme, décédée \_\_\_\_\_

2° **Murzy née Borgeaud, Lina,** Journalière

de Vallamand Dessus domiciliée à Lausanne

veuve de Louis Jean Murzy, née le quinze avril mil neuf cent-dix

née à Mozand le quatorze avril \_\_\_\_\_ mil huit cent cinquante-cinq \_\_\_\_\_

fille de Juste Louise née Borgeaud, décédée \_\_\_\_\_

et de \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Dommarin, Vallamand Dessus & Lausanne,  
le quinze avril mil neuf cent-onze \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de  
la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari  
et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a,  
au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Actes de décès des précédents conjoints

Promesse de mariage

Certificat de publication de Dommarin

Vallamand Dessus Lausanne

Communiqué : à l'état civil de Courcelin

à Police de Courcelin

Signatures des époux :

*John Curchod*  
*Lina Curchod*

Signatures des témoins :

*Louis Curchod*  
*Louis Martin*

L'officier de l'état civil

*[Signature]*

N<sup>o</sup> 199

**Vulliet et Freymond**

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui trois Mai mil neuf cent onze  
 par devant l'officier de l'état civil de LAUSANNE, ont comparu :  
 1<sup>o</sup> Vulliet, Alexandre Georges, Docteur en médecine,

Lieu d'origine et de domicile :

de Commugny domicilié à Lausanne

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Lausanne le cinq février mil huit cent septante-neuf,

Noms, profession et

fil de François Auguste Vulliet

domicile des parents :

et de Sophie Jacobson, sa femme, les deux décédés,

Nom et profession de l'épouse :

2<sup>o</sup> Freymond, Eugénie-Henriette-Berthe-Dolorès,

Lieu d'origine et de domicile :

de St Georges et de Moudon domiciliée à Lausanne

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Lausanne le quatorze Mars mil huit cent huitante

Noms, profession et

fille de Jean Henri Freymond, décédé

domicile des parents :

et de Henriette Jenny Geopierre-Sacheret née Mojemier, sa veuve, à Lausanne

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Commugny, St Georges, Moudon & Lausanne,  
 le vingt-trois Mars mil neuf cent onze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux

Promesse de mariage

Certificats de publications de Commugny

St Georges, Moudon & Lausanne

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué : à l'Etat civil de Coppet

St Georges & Poliez-le-Grand

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Alexandre Georges Vulliet  
Henriette Vulliet

Signatures des témoins :

Berthe Gola  
M. Vulliet  
 les deux à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

15-61

N° 200

Ulrich et Küsser

Nom et profession de l'époux :

1° Ulrich, Ernest, Mécanicien,

Lieu d'origine et de domicile :

de Nicamühlen (Gene) domicilié à Lausanne

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Lausanne le vingt-un Décembre mil huit cent huitante-trois

Noms, profession et

fil de Christian Ulrich, décédé,

domicile des parents :

et de Rosette née Truchdel, la veuve à Lausanne,

Nom et profession de l'épouse :

2° Küsser, Céline Valérie,

Lieu d'origine et de domicile :

de Ainet (Gene) domiciliée à Lausanne

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Valayres St Rames, le vingt-neuf Septembre mil huit cent huitante-cinq

Noms, profession et

fille de Auguste Küsser, agriculteur à Lausanne

domicile des parents :

et de Marianne Henriette née Widmer, la femme, décédée.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Nicamühlen - Ainet, les quatre et cinq Avez mil neuf cent onze

Par jugement du Tribunal de district de Lausanne rendu en date du 9 octobre 1930, déclaré définitif et exécutoire le 19 décembre 1930, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à un an, le délai pendant lequel il ne peut contracter un nouveau mariage.

Lausanne, le 24 décembre 1930.

L'officier de l'état civil:

L. Braunig

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Nicamühlen, Ainet à Lausanne

Communiqué : à l'état civil de

Zimmervald & ins.

Signatures des époux :

E. Ulrich

V. Ulrich

Signatures des témoins :

E. Nittinger

Edouard Gutter

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N<sup>o</sup> 201

Zimmermann et Blanc  
née Bally

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

5-25  
Aujourd'hui quatre mai \_\_\_\_\_ mil neuf cent onze \_\_\_\_\_

par devant l'officier de l'état civil de LAUSANNE, ont comparu :

1<sup>o</sup> Zimmermann, Albert, Chapentier,

de Döttingen, Suisse, domicilié à Landanne

célibataire,

né à Döttingen le vingt-trois mars \_\_\_\_\_ mil huit cent septante-neuf,

fil de Joseph Zimmermann,

et de Catherine née Hüfeli, les deux décédés,

2<sup>o</sup> Blanc née Bally, Emma, Ménagère,

de Lausanne domiciliée à Lausanne,

divorcée de Léonard Henri François Blanc, dès le treize mars mil neuf cent neuf

née à Aigle le vingt-neuf janvier \_\_\_\_\_ mil huit cent septante-six

fille de Henri François Bally

et de Marie Joseph Philomène née Vinome, décédée,

Les publications ont eu lieu à Lausanne & Döttingen les huit & neuf avril mil neuf cent onze,

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'époux \_\_\_\_\_

Promesse de mariage \_\_\_\_\_

Certificats de publications de Lausanne

& Döttingen.

acte de mariage de l'époux avec \_\_\_\_\_

mention au divorce \_\_\_\_\_

Communiqué : à l'état civil de \_\_\_\_\_

Döttingen.

Signatures des époux :

Zimmermann Albert

Emma Zimmermann

Signatures des témoins :

de Ghayoz

Mossier Auguste

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Par jugement du Tribunal du district de Lausanne du 8 octobre 1915, déclaré définitif et exécutoire le 15 décembre 1915, le mariage déposé ci-contre a été dissous par le divorce. Le divorce a été prononcé en application de l'art. 138 du Code civil suisse et il a été interdit au mari de se remarian avant l'expiration d'un délai d'un an.

Lausanne, le 22 décembre 1915.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Révisé du 30.XII.15.



N° 202

Allamand et Chétaz

Aujourd'hui quatre mai mil neuf cent onze

par devant l'officier de l'état civil de LAUSANNE, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Allamand, Ami, Jardinier

Lieu d'origine et de domicile :

de Château-d'Œx domicilié à Lausanne

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Château-d'Œx le vingt-quatre mai mil huit cent huitante-un

Noms, profession et

fils de Louis David Allamand, agriculteur

domicile des parents :

et de Marie Marguerite née Morier, domiciliés à Château-d'Œx

Nom et profession de l'épouse :

2° Chétaz, Anna-Adeline, femme de chambre

Lieu d'origine et de domicile :

de Orsières (Valais) domiciliée à Lausanne

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Orsières le vingt-dix février mil huit cent huitante-deux

Noms, profession et

fille de François Felicien Chétaz

domicile des parents :

et de Louise née Vernay, les deux décédés

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Orsières & Château-d'Œx, les vingt-un, vingt-deux & vingt-trois Mars mil neuf cent onze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Château-d'Œx, Lausanne & Orsières

Communiqué: à l'Etat Civil de

Château-d'Œx & Orsières

Signatures des époux :

Ami Allamand

Adeline Allamand

Signatures des témoins :

Charles Lurchoy

Edeuard Martin

L'officier de l'état civil :

[Signature]

No 203

*Centorbia et Mazzard  
nie Rossi*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre Mai \_\_\_\_\_ mil neuf cent onze \_\_\_\_\_

par devant l'officier de l'état civil de LAUSANNE, ont comparu :

1<sup>o</sup> Centorbia, Pietro, \_\_\_\_\_ manoeuvre \_\_\_\_\_

de Romagnano - Sesia / Novare / Italie \_\_\_\_\_ domicilié à Lausanne \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

né à Romagnano le vingt-quatre Septembre mil huit cent huitante-trois, \_\_\_\_\_

fil de Carlo Centorbia, semitier à Romagnano \_\_\_\_\_

et de Maddalena née Pagliaroli, décédée \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> Mazzard nie Rossi, Eugénia Elvetia, Lingère, \_\_\_\_\_

de Rossinière & de Chardonne \_\_\_\_\_ domiciliée à Lausanne \_\_\_\_\_

veuve de Fernand Mazzard déc. le dix-huit Juin mil neuf cent sept \_\_\_\_\_

née à Arcole / Vessin le sept Juin \_\_\_\_\_ mil huit cent septante-neuf \_\_\_\_\_

fille de Jean Rossi, décédé \_\_\_\_\_

et de Christine née Borco, la veuve, à Lausanne \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Rossinière, Chardonne le dix-sept  
février et à Romagnano le dix-neuf mil neuf cent onze \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

\_\_\_\_\_ actes de naissance des Epoux \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ acte de décès du père de l'épouse \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ Promesse de mariage \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ Certificats de publications de Romagnano,  
Rossinière, Chardonne & Lausanne \_\_\_\_\_

Communiqué : à l'état civil de  
Rossinière, Corsier & à la Chancellerie  
de \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Centorbia Pietro

Centorbia Eugénia

Signatures des témoins :

Nobili Carlo

Lurati Carlo } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N<sup>o</sup> 204

**Beretta et Cuénoud**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre Mai \_\_\_\_\_ mil neuf cent onze, \_\_\_\_\_

par devant l'officier de l'état civil de LAUSANNE, ont comparu :

1<sup>o</sup> Beretta, Giuseppe-Angelo-Raffaele, Vendeur de journaux

de Milan / Italie \_\_\_\_\_ domicilié à Lausanne, \_\_\_\_\_

Veuve de Rosa Maria Virginia née Chiari, de le quatorze Janvier mil neuf cent  
neuf. \_\_\_\_\_

né à Milan le trois avril \_\_\_\_\_ mil huit cent septante-quatre \_\_\_\_\_

fil de Giuseppe Beretta, menuisier, \_\_\_\_\_

et de Giuseppa née Beali, sa femme, à Milan \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> Cuénoud, Elise, \_\_\_\_\_ Cuisinière \_\_\_\_\_

de Cully & Lutry \_\_\_\_\_ domiciliée à Lausanne, \_\_\_\_\_

célibataire, \_\_\_\_\_

née à Cully le quatorze Janvier \_\_\_\_\_ mil huit cent huitante-six \_\_\_\_\_

fille de feu Louis Cuénoud \_\_\_\_\_

et de Fanchette Sophie Louise née Schopfer, à Lausanne, \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Lutry, Cully & Milan, les vingt-  
cinq, vingt-huit Janvier et deux Mars mil neuf cent onze, \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux \_\_\_\_\_

acte de décès de la précéd<sup>te</sup> femme de l'Epoux \_\_\_\_\_

Promesse de mariage \_\_\_\_\_

Certificats de publication de Milan,  
Cully, Lutry & Lausanne. \_\_\_\_\_

Permis du Département de Justice &  
Police \_\_\_\_\_

Communiqué : à l'état civil de Lutry  
Cully & Chancellerie C<sup>h</sup> \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Beretta Joseph A. R.  
Elise Beretta

Signatures des témoins :

Lina Forster  
André Forster } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Le 21 décembre 1918 le Conseil  
fédéral a prononcé la réintégration de  
dame veuve Elise Beretta née  
Cuénoud, mentionnée ci-dessus,  
dans l'état de civil du canton de  
Faud et des communes de  
Cully et Lutry.

Inscrit le 14 Janvier 1919  
L'officier de l'état civil :

H. Sechant

à qui a l'établi à  
Cully et Lutry.

N<sup>o</sup> 205

Dufour & Vuilleumier

281  
4

Aujourd'hui cinq mai \_\_\_\_\_ mil neuf cent onze \_\_\_\_\_

par devant l'officier de l'état civil de LAUSANNE, ont comparu : \_\_\_\_\_

1<sup>o</sup> Dufour, Othmar, \_\_\_\_\_ Docteur médecin \_\_\_\_\_

de Châteland et de Lausanne, \_\_\_\_\_ domicilié à Lausanne \_\_\_\_\_

Etat civil : célibataire, \_\_\_\_\_

---

Lieu et date de la naissance : né à Lausanne le vingt-un Mars \_\_\_\_\_ mil huit cent Septante-deux, \_\_\_\_\_

Noms, profession et domicile des parents : fils de Marie Dufour, décédée, \_\_\_\_\_ et de Suzanne Marie Blumet, sa veuve à Lausanne, \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> Vuilleumier, Jeanne, \_\_\_\_\_ sans profession, \_\_\_\_\_

de Allaman, Trémelan (Banc) & La Sagne, (neuf) domiciliée à Lausanne, \_\_\_\_\_

Etat civil : célibataire, \_\_\_\_\_

---

Lieu et date de la naissance : née à Lausanne le vingt-cinq juillet \_\_\_\_\_ mil huit cent Septante-neuf \_\_\_\_\_

Noms, profession et domicile des parents : fille de Henri François Emmanuel Vuilleumier, professeur de Théologie à Lausanne \_\_\_\_\_ et de Anna Louise Gaulis, sa femme, décédée. \_\_\_\_\_

Date des publications : Les publications ont eu lieu à Lausanne le six, à Allaman, La Sagne, Le Châteland le huit et à Trémelan le neuf avril mil neuf cent onze \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Première de mariage \_\_\_\_\_

Certificats de publication de \_\_\_\_\_  
 Châteland, Lausanne, Allaman, Trémelan \_\_\_\_\_  
 La Sagne. \_\_\_\_\_

---

Communiqué : à l'état civil de La Sagne, \_\_\_\_\_  
 Montreux, Rolle & Trémelan. \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Othmar Dufour  
 Jeanne Dufour

Signatures des témoins :

Mrs de ... à Lausanne  
 Mlle Vuilleumier à Châteland

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 206

Saugy et Jaquillard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq mai mil neuf cent onze

par devant l'officier de l'état civil de LAUSANNE, ont comparu :

1° Saugy, Charles-Louis, agriculteur,

de Rougemont domicilié à Rougemont,

célibataire

né à Rougemont le vingt-six juillet mil huit cent quatre-vingt-huit,

fil de Louis David Saugy, agriculteur à Rougemont,

et de Rosalie Henchoz née Hesson, décédée,

2° Jaquillard, Marie-Rosalie, couturière,

de Rougemont domiciliée à Rougemont,

célibataire,

née à Rougemont le vingt-trois octobre mil huit cent quatre-vingt-trois,

filie de Louis Jaquillard, décédé

et de Marie née Hesson, sa veuve, à Rougemont,

Les publications ont eu lieu à Rougemont le vingt-cinq mai neuf cent onze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil de Rougemont

Signatures des époux :

Louis Saugy  
Rosalie Saugy

Signatures des témoins :

J. Pambon  
Ch. Fallois } Lausanne

Communiqué : à l'état civil de

Rougemont

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N<sup>o</sup> 207

**Daven et Christinat**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf mai \_\_\_\_\_ mil neuf cent vingt

par devant l'officier de l'état civil de **LAUSANNE**, ont comparu :

1<sup>o</sup> Daven, Jean-Pierre, (Daven) Vigneron,

de Conthey (Valais) domicilié à Bece,

Célibataire,

né à Conthey le neuf février \_\_\_\_\_ mil huit cent Septante-sept,

fil de Jean Pierre Daven

et de Josephine née Magnin, décédée,

2<sup>o</sup> Christinat, Elise-Marie, Ménagère,

de Chancy domiciliée à Lausanne,

Célibataire,

née à Neuchâtel le deux octobre \_\_\_\_\_ mil huit cent huitante,

fille de François Joseph Christinat, décédé,

et de Elisabeth née Meyer, la veuve à Chancy

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Chancy, Conthey & Bece, les quinze,  
seize, dix-sept, dix-huit et vingt deux mois de neuf cent vingt

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de Bece

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué : à l'état civil de Conthey

Cottard, Bellefleur & Bece.

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Daven Jean Pierre  
Elise Daven

Signatures des témoins :

Giovannelli Rosa  
Pedrazzi Angiolina

L'officier de l'état civil :

H. Lichaut  
sculpt.

N<sup>o</sup> 208

*Robinet et Feigel*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *neuf Mai* \_\_\_\_\_ mil neuf cent *onze* \_\_\_\_\_

par devant l'officier de l'état civil de LAUSANNE, ont comparu :

*1<sup>o</sup> Robinet, Michel-Marie-Joseph, Représentant de commerce,*

de *Valay | Haute Saône | France,* \_\_\_\_\_ domicilié à *Lausanne,* \_\_\_\_\_

*célibataire,* \_\_\_\_\_

né à *Valay le onze Juin* \_\_\_\_\_ mil huit cent *huitante-sept,* \_\_\_\_\_

fil de *Pierre Camille Robinet, rentier à Beaujeu | Haute Saône | France,* \_\_\_\_\_

et de *Marie Françoise Joséphine Gressier, sa femme, décédée,* \_\_\_\_\_

*2<sup>o</sup> Feigel, Anne-Augustine-Pauline,* \_\_\_\_\_

de *Sales (Ependes) | Frébourg |* \_\_\_\_\_ domiciliée à *Lausanne,* \_\_\_\_\_

*célibataire* \_\_\_\_\_

née à *Bulle le vingt-trois* \_\_\_\_\_ mil huit cent *huitante-quatre* \_\_\_\_\_

filles de *Jean Paul Feigel, décédé,* \_\_\_\_\_

et de *Julie Félix née Pittola, sa mère, à Lausanne* \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, Sales & Valay les vingt-cinq & vingt-six* \_\_\_\_\_  
*Mai mil neuf cent onze.* \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Actes de naissance des Epoux* \_\_\_\_\_

*Consentement du père de l'Epoux - acte de décès de la mère - Promesse de mariage* \_\_\_\_\_

*Certificats de publication de Valay,* \_\_\_\_\_

*Sales Lausanne* \_\_\_\_\_

*Déclaration de l'ambassade de France* \_\_\_\_\_

*Permis du Département de Justice Police* \_\_\_\_\_

*Communiqué : à l'Etat Civil d'Ependes* \_\_\_\_\_

*& à la Chancellerie* \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*Michel Robinet*

*Anne Feigel*

Signatures des témoins :

*J. Müller à Lausanne*

*E. Robinet à Dole France*

L'officier de l'état civil :

*H. Schaub*  
*seul.*

N<sup>o</sup> 209

Meyer et Gœtli

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui onze mai mil neuf cent onze

par devant l'officier de l'état civil de LAUSANNE, ont comparu :

1<sup>o</sup> Meyer, Robert, Postillon,

de Ulmitz / Fribourg, domicilié à Lausanne,

célibataire,

né à Ulmitz / Fribourg le dix-huit décembre mil huit cent huitante-quatre,

fil de Jakob Meyer,

et de Maria née Sommer, décédée,

2<sup>o</sup> Gœtli, Bertha-Kulda, femme de chambre

de Bâle, domiciliée à Lausanne,

célibataire,

née à Bâle le quatre avril mil huit cent huitante-huit

filles de Wilhelm Gœtli, commis postal,

et de Bertha née Humbel, sa femme, les deux à Bâle,

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Ulmitz & Bâle, les vingt-vingt, un & vingt-deux avril mil neuf cent onze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Ulmitz

Bâle & Lausanne

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué : à l'état civil de Compagny

& Bâle

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Robert Meyer

Bertha G. Meyer

Signatures des témoins :

Hummel Oberlin

Albert Steyer

L'officier de l'état civil :

H. Lichaut

rempl



N° 210

Ulrich & Luiper

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui onze mai mil neuf cent onze,

par devant l'officier de l'état civil de LAUSANNE, ont comparu :

1° Ulrich, Gottlieb, chef au téléphone,

de Lestoz (Solence) domicilié à Berne,

célibataire,

né à Lestoz le neuf février mil huit cent huitante-trois,

fil de Martin Ulrich, forgeron, à Lestoz

et de Carolina Bangerter,

2° Luiper, Marie Adélie, téléphoniste

de Schüpfen (Berne) domiciliée à Berne,

célibataire,

née à Bière le vingt deux juin mil huit cent huitante trois,

filie de Jacob Luiper, fabricant à Linna (Pâle)

et de Maria Bangerter à Berne,

Les publications ont eu lieu à Berne, Lestoz & Schüpfen, les premiers deux  
trois avril mil neuf cent onze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil de Berne

Signatures des époux :

Ulrich

Marie Ulrich

Signatures des témoins :

Coironfeld }  
Gantier } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

H. Lechaut  
emp.

Communiqué : à l'état civil de Berne  
Lestoz & Schüpfen

No. 211

Martin et Bovy née  
Bürgi

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui onze mai mil neuf cent onze

par devant l'officier de l'état civil de LAUSANNE, ont comparu :

1<sup>o</sup> Martin, Emile Louis, Hommeuve,

de Villeneuve et Rossinière domicilié à Lausanne,

célibataire,

né à Genève le premier juillet mil huit cent huitante-sept,

filz de Edouard David Martin, décédé,

et de Anna Maria Martin née Bilada, la veuve à Villeneuve,

2<sup>o</sup> Bovy née Bürgi, Marguerite Louisa, Ménagère,

de Vufflens-le-Château domiciliée à Lausanne,

veuve de Albert Louis Bovy dès le vingt-quatre février mil neuf cent dix.

née à Moudon le trois novembre mil huit cent huitante-un,

fille de Jacob Bürgi, décédé,

et de Marguerite Louise Vélphine Buloz, à Moudon.

Les publications ont eu lieu à Villeneuve, Rossinière, Vufflens-le-Château & Lausanne, le treize avril mil neuf cent onze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Acte de décès du mari de l'Epouse

Promesse de mariage

Certificats de publication de Villeneuve, Rossinière, Vufflens-le-Château Lausanne

Communiqué : à l'état civil de Villeneuve Rossinière - Vufflens-le-Château

Signatures des époux :

E. Martin  
L. Martin

Signatures des témoins :

L. Mojonnie  
Ch. Garjat } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

H. Schaub  
comp.

jugement du Tribunal des  
libérés de Lausanne rendu  
le 1<sup>er</sup> septembre 1881 déclaré  
nul et sans effet le 7 novembre  
1881, le mariage inscrit ci-contre,  
est dissous par le divorce.  
Tribunal a fixé à deux ans le  
délai pendant lequel le mari  
pourra contracter un nouveau  
mariage.

écrit le 18 novembre 1881  
L'officier de l'état civil :  
H. Schaub  
comp.  
Révisé le 21.11.11

N<sup>o</sup> 212

Aujourd'hui deux Mars \_\_\_\_\_ mil neuf cent onze \_\_\_\_\_

par devant l'officier de l'état civil de LAUSANNE, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

<sup>1o</sup> Munton, Frank-Edward, mécanicien, \_\_\_\_\_

Lieu d'origine et de domicile :

de Brighton | Sussex, Angleterre | \_\_\_\_\_ domicilié à Brighton, \_\_\_\_\_

Etat civil :

célibataire, \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance :

né à Kempston | Brighton | le treize juillet \_\_\_\_\_ mil huit cent huitante-sept, \_\_\_\_\_

Noms, profession et

\_\_\_\_\_ fils de Charles Munton, Adèle, \_\_\_\_\_

domicile des parents :

et de Mary Ann Ruth née Duman, à Brighton, \_\_\_\_\_

Nom et profession de l'épouse :

<sup>2o</sup> Ravy, Jeanne, \_\_\_\_\_

Lieu d'origine et de domicile :

de Bex \_\_\_\_\_ domiciliée à Bex, \_\_\_\_\_

Etat civil :

célibataire, \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance :

née à Frenières | Bex | le vingt-cinq juillet \_\_\_\_\_ mil huit cent septante-neuf, \_\_\_\_\_

Noms, profession et

\_\_\_\_\_ fille de Isaac-Charles François Ravy, agriculteur à Frenières, \_\_\_\_\_

domicile des parents :

et de Jeanne Marie Sophie née Moreod, sa femme, \_\_\_\_\_

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Bex le vingt-trois mil neuf cent onze \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

\_\_\_\_\_ autorisation de l'état civil de Bex \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué : à l'état civil de Bex \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Frank Edward Munton

Jane Munton

Signatures des témoins :

Corbary Henri

Mary Munton

L'officier de l'état civil :

H. Lichaut

\_\_\_\_\_

N° 213

Villard et Voruz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui treize mai \_\_\_\_\_ mil neuf cent onze, \_\_\_\_\_

par devant l'officier de l'état civil de LAUSANNE, ont comparu :

1° Villard, Louis-Henri-François, architecte

de Dailens domicilié à Clarens-Montreux

célibataire

né à Lausanne le dix mai \_\_\_\_\_ mil huit cent huitante-quatre,

fil de Charles-Louis Villard, architecte

et de Mathilde-Mélida née Dot, laque domiciliée à Clarens,

2° Voruz, Blanche-Méty, sans profession,

de Moudon domiciliée à Lausanne,

célibataire

née à Lausanne le quatorze novembre mil huit cent huitante-huit

fille de Georges-Albert Voruz, géomètre-comptable,

et de Mary-Pauline-Adèle née Dulovair, domiciliée à Lausanne

Les publications ont eu lieu au Châtelard, Lausanne, Moudon & Dailens,  
les vingt-cinq et vingt-deux avril mil neuf cent onze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat civil de Montreux

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Communiqué : à l'Etat civil de Lausanne,  
Moudon & Montreux.

Signatures des époux :

L. Villard fils  
Blanche Villard

Signatures des témoins :

A. Voruz  
J. D. Voruz

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 214

**Frank & Grivel**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze mai \_\_\_\_\_ mil neuf cent onze,

par devant l'officier de l'état civil de LAUSANNE, ont comparu :

1° **Frank, Rudolf,** \_\_\_\_\_ *domestique,*

de Vienne (Autriche) \_\_\_\_\_ domicilié à *Lausanne,*

célibataire, \_\_\_\_\_

né à Vienne le vingt-six Octobre \_\_\_\_\_ mil huit cent septante-neuf,

fils de *Karl Frank, ancien hôtelier,*

et de *Sophie née Krämer, sa femme, domiciliés à Vienne,*

2° **Grivel, Marceline-Caroline,** \_\_\_\_\_

de Arvy devant Pont & Chapelle / *Siboury* / \_\_\_\_\_ domiciliée à *Lausanne*

célibataire, \_\_\_\_\_

née à Arvy devant Pont le dix-neuf Septembre \_\_\_\_\_ mil huit cent huitante

fille de *François David Grivel, charpentier,*

et de *Philomène née Volentien, sa femme, domiciliés à Arvy devant Pont,*

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, Arvy devant Pont, Chapelle & Vienne,*  
les onze, onze, treize & dix-neuf Arvis mil neuf cent onze \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux \_\_\_\_\_

Promesse de mariage \_\_\_\_\_

Certificats de publications de Vienne, Arvy -

Devant Pont, Chapelle & *Lausanne*

Déclaration de Validité de Vienne \_\_\_\_\_

Permis du Département de Justice \_\_\_\_\_

& Police. \_\_\_\_\_

Communiqué : à l'état civil de *Arvy*

et / Pont, *Permosans & Chancelerie* *Chy*

Signatures des époux :

*Frank Rudolf*  
*Caroline Frank*

Signatures des témoins :

*Grivel Adolphe*  
*Repond César*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Réception du N. 214

*Par décision du  
30 octobre 1916 le Grand  
Conseil du canton d'Argovie  
a admis le nom  
Lui Rudolf Frank et  
sa famille au nombre  
des bourgeois de la  
commune de Stein  
(Argovie).  
Munis sur avis de  
la Direction de l'habitation  
du canton d'Argovie  
le 7 décembre 1916.  
L'officier de l'état civil  
Grivel  
à qui a l'habitation à  
Stein, Arvy d. Pont et Pro-  
mosans.*

N<sup>o</sup> 215

3-305

Aujourd'hui quinze Mars mil neuf cent onze

Vervey et Grenier

par devant l'officier de l'état civil de LAUSANNE, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1<sup>o</sup> Vervey, André, Docteur en droit, Notaire,

Lieu d'origine et de domicile :

de Lausanne, Vervey & Corsier domicilié à Pully,

Etat civil :

célibataire,

Lieu et date de la naissance :

né à Mülhousen [Alsace] le quinze Juillet mil huit cent quatre-vingt,

Noms, profession et

fils de Jacques Louis David Vervey, décédé,

domicile des parents :

et de Louise née David, sa veuve, domiciliée à Pully,

Nom et profession de l'épouse :

2<sup>o</sup> Grenier, Berthe-Alice,

Lieu d'origine et de domicile :

de Vevey [VD] et de Lausanne [Genève] domiciliée à Lausanne,

Etat civil :

célibataire,

Lieu et date de la naissance :

née à Lausanne le vingt-deux Octobre mil huit cent quatre-vingt-deux,

Noms, profession et

fille de Louis Emmanuel Grenier, juge cantonal,

domicile des parents :

et de Olga Jeanne Clémentine née Brandenburg, à Lausanne

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Corsier, Pully & Vevey, les quatre, cinq & six avril mil neuf cent onze

déclaration du 22 février 1955

Département de Justice et Police Canton de Vaud a ordonné la rectification de l'acte ci-dessus, en ce que l'épouse soit désignée me étant originaire, avant mariage, de :

Zusanne, Vevey (Vaud) et Genève.

le 24 février 1955

L'officier de l'état civil

ici à Vevey, Chardonne et Ge...

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

certification de l'état civil de Pully

Signatures des époux :

André Vervey

Berthe Grenier

Signatures des témoins :

J. Vervey

H. Brandenburg

[Signature] Olga Grenier

L'officier de l'état civil :

H. Lichart

Communiqué : à l'état civil de Vevey

Corsier & Pully

N<sup>o</sup> 216

**Hillebrand et Munkelt**

Aujourd'hui deux mai \_\_\_\_\_ mil neuf cent onze \_\_\_\_\_

par devant l'officier de l'état civil de LAUSANNE, ont comparu :  
 1<sup>o</sup> Hillebrand, Franz-Johannes, Musicien,  
 de Leipzig (Saxe) domicilié à Lausanne,  
 Etat civil : célibataire

Lieu et date de la naissance : né à Leipzig le sept mars \_\_\_\_\_ mil huit cent huitante-sept,  
 Noms, profession et domicile des parents : fils de Karl Albert Hillebrand, ancien fonctionnaire à Leipzig,  
 et de Emma Estilde née Eckhardt, décédée

Nom et profession de l'épouse : Munkelt, Auguste Wilhelmine,  
 Lieu d'origine et de domicile : de Flensburg (Schleswig-Holstein) Prusse domiciliée à Lausanne,  
 Etat civil : célibataire

Lieu et date de la naissance : née à Flensburg le vingt septembre \_\_\_\_\_ mil huit cent huitante-cinq,  
 Noms, profession et domicile des parents : fille de Friedrich Gustav Munkelt, maître orfèvre,  
 et de Magdalena Caterina Kohit, la femme à Flensburg

Date des publications : Les publications ont eu lieu à Lausanne, Leipzig & Flensburg, les trois,  
quinze & vingt deux mil neuf cent onze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :  
 Actes de naissance des Epoux \_\_\_\_\_  
 Promesse de mariage \_\_\_\_\_  
 Certificats de publication à \_\_\_\_\_  
Leipzig, Flensburg & Lausanne \_\_\_\_\_  
 Déclaration de Capacité \_\_\_\_\_  
 Permis du Département de Justice & \_\_\_\_\_  
 Police : \_\_\_\_\_  
 Communiqué : à la Chancellerie Ch  
 \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_

Signatures des époux :  
Franz Johannes Hillebrand  
Auguste Hillebrand  
 Signatures des témoins :  
Wilhelm Karl Borchers  
Josef Tschek  
 L'officier de l'état civil :  


N<sup>o</sup> 217

*Reubi et Mostler*

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui *deux* Mai \_\_\_\_\_ mil neuf cent *vingt*, \_\_\_\_\_  
 par devant l'officier de l'état civil de **LAUSANNE**, ont comparu :

Lieu d'origine et de domicile :

*1<sup>o</sup> Reubi, Emile,* \_\_\_\_\_ *Concierge d'hôtel,* \_\_\_\_\_  
 de *Ins (Doms)* \_\_\_\_\_ domicilié à *Lausanne* \_\_\_\_\_

Etat civil :

*célibataire,* \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance :

né à *Ins*, le *vingt-huit* Juin \_\_\_\_\_ mil huit cent *quatre-vingt-huit* \_\_\_\_\_

Noms, profession et

\_\_\_\_\_ fils de *Johann Samuel Reubi,* \_\_\_\_\_

domicile des parents :

\_\_\_\_\_ et de *Elisabeth née Perrot, les deux décédés,* \_\_\_\_\_

Nom et profession de l'épouse :

*2<sup>o</sup> Mostler, Mattha-Juliana,* \_\_\_\_\_

Lieu d'origine et de domicile :

de *Graz (Steiermark) Autriche* \_\_\_\_\_ domiciliée à *Lausanne* \_\_\_\_\_

Etat civil :

*célibataire,* \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance :

née à *Graz* le *dix-huit* Juillet \_\_\_\_\_ mil huit cent *quatre-vingt-dix*, \_\_\_\_\_

Noms, profession et

\_\_\_\_\_ fille de *Joseph Mostler, comptable,* \_\_\_\_\_

domicile des parents :

\_\_\_\_\_ et de *Maria née Michelitsch, sa femme, les deux à Graz* \_\_\_\_\_

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, Ins & Graz*, les *vingt*, *deux* & *dix-huit* *deux* mil neuf cent *vingt*.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

\_\_\_\_\_ *Actes de naissance des Epoux* \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ *Promesse de mariage* \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ *Certificats de publication de Ins,*  
*Graz Lausanne* \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ *Consentement au père de l'Epouse* \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ Communiqué : à l'Etat civil d'Ins &

\_\_\_\_\_ *à la Chancellerie* \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*E. Reubi*

*Mattha Reubi*

Signatures des témoins :

*Lautscher Otto*

*G. Spring*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*



N<sup>o</sup> 218

**Voser et Nicolier**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix mai mil neuf cent dix

par devant l'officier de l'état civil de LAUSANNE, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Voser, Joseph**, Infirmer,

de Neuenhof (Argovie) domicilié à Lausanne,

célibataire,

né à Neuenhof le quinze mai mil huit cent quatre-vingt-trois,

fil de Jean Voser, agriculteur à Neuenhof

et de Verena Pauline née Schibli, décédée,

2<sup>o</sup> **Nicolier, Aimée-Sylvie**,

de Doment-Dessus domiciliée à Buisigny

célibataire,

née à Doment-Dessus le trente-juin mil huit cent cinquante-deux

fille de Jules Aimé Nicolier, Instituteur à Buisigny

et de Julie Rosalie née Maréchal, sa femme,

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Neuenhof, Doment-Dessus et Buisigny les vingt-quatre et vingt-cinq avril mil neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Neuenhof, Doment-Dessus, Buisigny

Lausanne

Consentement du père des Epoux

Communiqué : à l'état civil de

Neuenhof, Doment-Dessus et Gilly

Signatures des époux :

Joseph Voser.

Aimée Voser.

Signatures des témoins :

J. Nicolier à Buisigny

J. Nicolier fils. à Genève.

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 219

*Rodmer et Meylan*

Aujourd'hui dix-sept mai mil neuf cent onze

par devant l'officier de l'état civil de LAUSANNE, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° *Rodmer, Pierre-Adolphe,* — Voyageur de Commerce

Lieu d'origine et de domicile :

de Trullikon (Lucerne) domicilié à Barcelone,

Etat civil :

célibataire,

Lieu et date de la naissance :

né à Montpellier le dix-huit mai mil huit cent huitante-dix,

Noms, profession et

filz de Jacques Rodmer, employé de Commerce,

domicile des parents :

et de Joséphine Vireaque, la femme, les deux à Barcelone,

Nom et profession de l'épouse :

2° *Meylan, Lucie-Augustine.*

Lieu d'origine et de domicile :

de Vevin domiciliée à Lausanne,

Etat civil :

célibataire,

Lieu et date de la naissance :

née à Corcelles / Charmoisy le vingt-neuf juillet mil huit cent huitante-huit,

Noms, profession et

fille de Paul Louis Meylan, professeur à Lausanne

domicile des parents :

et de Marie Elise née Jaquet.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Trullikon, Le Lieu & Barcelone, les dix-huit & neuf, dix-sept mil neuf cent onze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Trullikon

Le Lieu, Barcelone & Lausanne

Intimation au Département de

Justice & Police

Communiqué : à l'Etat civil de Trullikon

Le Lieu

Signatures des époux :

*Rodmer*

*Lucie Rodmer*

Signatures des témoins :

*Salleyan*  
*Chailan*  
*M. Fournier*

*L...*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 220

**Bansac et Champion**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix huit mai \_\_\_\_\_ mil neuf cent onze, \_\_\_\_\_

par devant l'officier de l'état civil de LAUSANNE, ont comparu :

1° Bansac, Ernest-Jaquez, \_\_\_\_\_ Comptable, \_\_\_\_\_

de Carouge | Genève | \_\_\_\_\_ domicilié à Lausanne, \_\_\_\_\_

célibataire, \_\_\_\_\_

né au Petit Saconnex | Genève | le dix sept mai mil huit cent huitante six \_\_\_\_\_

fil de Théodore Bansac, négociant \_\_\_\_\_

et de Adèle Antonie née Testolè, sa femme, les deux à Lausanne \_\_\_\_\_

2° Champion, Anna-Marie, \_\_\_\_\_

de Seewen | Soleure | \_\_\_\_\_ domiciliée à Lausanne, \_\_\_\_\_

célibataire, \_\_\_\_\_

née à Sainte Croix le huit avril \_\_\_\_\_ mil huit cent huitante cinq, \_\_\_\_\_

fille de Louis Henri Victor Champion, cafetier à Lausanne, \_\_\_\_\_

et de Marie née Singer, sa femme, divorcée, \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Carouge & Seewen, les six sept  
dix huit avril mil neuf cent onze \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux \_\_\_\_\_

Promesse de mariage \_\_\_\_\_

Certificats de publication de Carouge,  
Seewen & Lausanne \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué : à l'état civil de Seewen

& Genève (c<sup>l</sup>) \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Ernest Bansac

Anna Bansac

Signatures des témoins :

A. Kollb.

ch. Prot } Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 221

*Caucino et Folli*

Nom et profession de l'époux :

1° *Caucino, Giuseppe Simone*, *Gyprier - peintre*,

Lieu d'origine et de domicile :

de *Ronce-Biellese (provinc) Italie* domicilié à *Lausanne*,

Etat civil :

*célibataire*,

Lieu et date de la naissance :

né à *Ronce-Biellese* le *vingt-six mai* mil huit cent *huitante-six*

Noms, profession et

fil de *André Caucino*, *entrepreneur*,

domicile des parents :

et de *Rosa Dotto*, *sa femme*, domiciliés à *Ronce-Biellese*,

Nom et profession de l'épouse :

2° *Folli, Ettilde*, *Demoiselle de magasin*,

Lieu d'origine et de domicile :

de *Milan (Italie)* domiciliée à *Lausanne*,

Etat civil :

*célibataire*,

Lieu et date de la naissance :

née à *Milan* le *neuf mai* mil huit cent *quatre-vingt-onze*

Noms, profession et

fille de *Giulio Folli*, *conducteur typographique*, à *Lausanne*,

domicile des parents :

et de *Isolina Bona*, *décédée*.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, Milan & Ronce-Biellese*, les *3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26* février & *26* mars *mil neuf cent onze*.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*actes de naissance des Epoux*

*consentement des père & mère de l'époux*

*Acte du père de l'épouse & acte de décès de*

*la mère. - Promesse de mariage.*

*Certificats de publication de Ronce,*

*Milan & Lausanne*

*Permis du Département de Jura*

*Communiqué : à la Chancellerie*

Signatures des époux :

*Giuseppe Caucino*

*Ettilde Caucino*

Signatures des témoins :

*Guido Caucino*

*G. Bossy*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N<sup>o</sup> 222**Fischer et Cortaz**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

9-279  
Aujourd'hui dix huit mai \_\_\_\_\_ mil neuf cent onze, \_\_\_\_\_

par devant l'officier de l'état civil de LAUSANNE, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Fischer, Ferdinand**, \_\_\_\_\_ baillenz \_\_\_\_\_

de Oberrieden / Wessendurg / Altdorf, \_\_\_\_\_ domicilié à Lausanne, \_\_\_\_\_

célibataire, \_\_\_\_\_

né à Oberrieden le treize mars \_\_\_\_\_ mil huit cent huitante, \_\_\_\_\_

fil de Franz Josef Fischer, \_\_\_\_\_

et de Margaretha née Amann, les deux décédés, \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> **Cortaz, Jeanne Anna**, \_\_\_\_\_

de Lausanne, Le Mont & Epalinges, \_\_\_\_\_ domiciliée à Lausanne, \_\_\_\_\_

célibataire, \_\_\_\_\_

née à Lausanne le trois Septembre \_\_\_\_\_ mil huit cent huitante-trois, \_\_\_\_\_

filles de Louis François Cortaz, employé postal, à Lausanne, \_\_\_\_\_

et de Julie née Vivian, décédée, \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Le Mont, Epalinges & Oberrieden les  
six, sept, huit et treize avril mil neuf cent onze, \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux \_\_\_\_\_

Promesse de mariage \_\_\_\_\_

Certificats de publication de mariage \_\_\_\_\_

Le Mont, Epalinges & Oberrieden, \_\_\_\_\_

Déclaration de capacité \_\_\_\_\_

Permis du Département de Justice & \_\_\_\_\_

Police, \_\_\_\_\_

Communiqué : à l'état civil de Pully, \_\_\_\_\_

Epalinges & à la Chancellerie de \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Ferdinand Fischer  
Jeanne Cortaz

Signatures des témoins :

Marguerite Cortaz  
Ferdinand Cortaz

L'officier de l'état civil :



N<sup>o</sup> 223

**Robellaz et Zbinden**

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui dix-huit Mars mil neuf cent onze,  
par devant l'officier de l'état civil de LAUSANNE, ont comparu :  
1<sup>o</sup> **Robellaz, Constant**, Employé C. P. F.

Lieu d'origine et de domicile :

de Bulle domicilié à Lausanne,

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Aïcie Nevailles le premier Mars mil huit cent huitante-six

Noms, profession et

de fils de Robellaz, agriculteur à Lausanne,

domicile des parents :

et de Nancy Comte Adèle Schauer née Emery sa femme,

Nom et profession de l'épouse :

2<sup>o</sup> **Zbinden, Alice Marie**, Demoiselle de magasin,

Lieu d'origine et de domicile :

de Guggisberg | Berne domiciliée à Lausanne,

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Lausanne le sept février mil huit cent huitante-deux

Noms, profession et

filles de Auguste Zbinden, retraité C. P. F.

domicile des parents :

et de Adèle née Ruefli, sa femme, les deux à Lausanne.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Bulle et Guggisberg, les vingt et vingt-un Mars mil neuf cent onze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Bulle

Guggisberg et Lausanne

Communiqué : à l'état civil de Bulle

et Guggisberg

Signatures des époux :

Robellaz Constant

Alice Robellaz

Signatures des témoins :

Zbinden à Lausanne

Fritz Robellaz  
et Regis

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N<sup>o</sup> 224**Gilardi & Buchholtz**

Nom et profession de l'époux :

1<sup>o</sup> Gilardi, Pietro, Professeur de musique

Lieu d'origine et de domicile :

de Curio (Côme) Italie, domicilié à Lausanne,

Etat civil :

célibataire,

Lieu et date de la naissance :

né à Curio le dix-neuf Septembre mil huit cent Septante-sept,

Noms, profession et

fils de Giacinto Gilardi,

domicile des parents :

et de Rachèle Altieri, sa femme, les deux décédés,

Nom et profession de l'épouse :

2<sup>o</sup> Buchholtz, Elsa Adhucia Adolphine,

Lieu d'origine et de domicile :

de Bismberg | Prusse domiciliée à Lausanne,

Etat civil :

célibataire,

Lieu et date de la naissance :

née à Pahala | Ile Kavaïi le premier Juillet mil huit cent Quatre-vingt-dix,

Noms, profession et

fille de Arthur Buchholtz, négociant à Koloa-Konai | Hawaiian Islands

domicile des parents :

et de Adolphine née Ulrich, décédée,

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Bismberg & Curio, les dix-huit, vingt-trois mars et neuf avril mil neuf cent onze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Curio

Curio &amp; Bismberg

Déclarations de Capacité

Permis du Département de Justice &amp;

Police.

Communiqué : à la Chancellerie *Ch*

Signatures des époux :

*Prof. P. Gilardi*  
*Elsa Gilardi*

Signatures des témoins :

*Julie Buchholtz*  
*Joseph Piccone*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N<sup>o</sup> 225

**Reymond et Joost**

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui dix huit mai mil neuf cent onze

par devant l'officier de l'état civil de LAUSANNE, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Reymond, Auguste**, Antiquaire,

Lieu d'origine et de domicile :

de Vallion domicilié à Vallion,

Etat civil :

veuf de Augustina née Goy, au la vingt huit mars mil neuf cent dix,

Lieu et date de la naissance :

né à Penthaix le vingt cinq décembre mil huit cent cinquante sept,

Noms, profession et

fil de David Daniel Reymond,

domicile des parents :

et de Marie Louise née Pache, les deux décédés,

Nom et profession de l'épouse :

2<sup>o</sup> **Joost, Frida**,

Lieu d'origine et de domicile :

de Lemperswyl (Berne) domiciliée à Lemperswyl,

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Lemperswyl le vingt cinq mars mil huit cent quatre vingt deux

Noms, profession et

fille de Friedrich Joost, agriculteur à Zürichwyl (Berne)

domicile des parents :

et de Rosette née Rothembühler, décédée.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Vallion, Vallion & Lemperswyl, les vingt huit  
vingt neuf avril mil neuf cent onze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Anticipation de l'Etat civil de Vallion

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Communiqué : à l'Etat civil de Vallion

Vallion, Vallion & Lemperswyl

Signatures des époux :

A. Reymond

Frida Reymond

Signatures des témoins :

G. Probst à Vallion

H. Jermann à Vallion

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*



N<sup>o</sup> 226

**Burtin et Laurent**

Nom et profession de l'époux :

1<sup>o</sup> Burtin, Marcel Robert, Maréchal

Lieu d'origine et de domicile :

de Ménières | Genève | domicilié à Fey

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Giraumont | France | le deux août — mil huit cent quatre-vingt-treize

Noms, profession et

filz de Louis Isaac Burtin

domicile des parents :

et de Marie Perolle née Suter, couturière à Genève

Nom et profession de l'épouse :

2<sup>o</sup> Laurent, Rosine Madelaine, Ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Fey domiciliée à Fey

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Fey le quatorze juillet — mil huit cent quatre-vingt-treize

Noms, profession et

fille de David Louis Laurent, décédé

domicile des parents :

et de Eugénie née Wagnière, décédée

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Ménières & à Fey, les treize août & premier  
sept mil huit cent onze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil de Fey

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Communiqué : à l'état civil de Fey

Genève (Ch)

Signatures des époux :

Marcel Burtin

Madeline Burtin

Signatures des témoins :

Schneider Victor

Josaff Grossrieder

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 227

Aujourd'hui vingt mai \_\_\_\_\_ mil neuf cent onze \_\_\_\_\_

**Vellay & Birbaum**

par devant l'officier de l'état civil de LAUSANNE, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Vellay, Fernand-Eugène, — Propriétaire d'hôtel, —

Lieu d'origine et de domicile :

de Camp du Maréchal (Alger) — domicilié à Lausanne, —

Etat civil :

célibataire, —

Lieu et date de la naissance :

né à Camp du Maréchal le vingt sept août — mil huit cent huitante-cinq —

Noms, profession et

filz de Pierre Vellay —

domicile des parents :

et de Johanna Josepha Maria Inderbitzin, ses deux décedés, (née Inderbitzin) —

Nom et profession de l'épouse :

2° Birbaum, Adèle Margaritha dite Philomène, —

Lieu d'origine et de domicile :

de St Ursen (Fribourg) — domiciliée à Lausanne, —

Etat civil :

célibataire, —

Lieu et date de la naissance :

née à Christlisdorf (Fribourg) le cente-un août — mil huit cent soixante-neuf, —

Noms, profession et

fille de Johann Lorenz Birbaum, décedé, —

domicile des parents :

et de Maria Mathina née Pylhon, sa veuve à Cordey (Fribourg) —

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lausanne, St Ursen & Camp du Maréchal, les  
dia-huit, vingt-un & vingt-deux avrils mil neuf cent onze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- ..... actes de naissance des Epoux .....
- ..... actes de décès des père & mère des Epoux .....
- ..... Promesses de mariage ..... — Certificats de publications de Camp du Maréchal, St Ursen & Lausanne. — .....
- ..... Déclaration de l'ambassade de France .....
- ..... Permis du Département de Justice & Police .....
- ..... Communiqué : au l'état civil de St Ursen & à la Chancellerie. Ole .....

Signatures des époux :

Fernand Vellay  
Philomène Vellay

Signatures des témoins :

Schneider Victor  
Josaff Joseph les deux de Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N<sup>o</sup> 228

**Amy & Sauer**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt trois \_\_\_\_\_ mil neuf cent onze \_\_\_\_\_

par devant l'officier de l'état civil de LAUSANNE, ont comparu :

1<sup>o</sup> Amy, Oscar-Jules-Edouard-Alexandre, \_\_\_\_\_

de Orens \_\_\_\_\_ domicilié à Nandanne, \_\_\_\_\_  
*Représentant de Commerce*

célibataire, \_\_\_\_\_

né à Lausanne le cinq novembre \_\_\_\_\_ mil huit cent huitante-deux \_\_\_\_\_

fil de Jules Alex Amy, Télégraphiste à Lausanne \_\_\_\_\_

et de Alexandrine née Morle, décédée, \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> Sauer, Julia-Pauline, \_\_\_\_\_ Ménagère \_\_\_\_\_

de Mézerin \_\_\_\_\_ domiciliée à Lausanne, \_\_\_\_\_

célibataire, \_\_\_\_\_

née à Lausanne le cinq août \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-deux \_\_\_\_\_

filie de Henri Auguste Sauer, généraliste \_\_\_\_\_

et de Louise Fanny née Amy, La femme, domiciliée à Lausanne \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Orens & Mézerin, les quatre & dix  
 mai mil neuf cent onze \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux \_\_\_\_\_

Consentement du père de l'Epouse \_\_\_\_\_

Promesse de mariage \_\_\_\_\_

Certificats de publication de Orens \_\_\_\_\_

Mézerin & Lausanne \_\_\_\_\_

Communiqué : à l'état civil de St \_\_\_\_\_

Cierges & Mollondin \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*Oscar Amy*  
*J. Sauer*

Signatures des témoins :

*A. Sauer*  
*J. Amy* } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N<sup>o</sup> 229

Aujourd'hui vingt Mai mil neuf cent onze

**Vischhauser & Burkhalter**

par devant l'officier de l'état civil de LAUSANNE, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1<sup>o</sup> **Vischhauser Mathias**, Commis

Lieu d'origine et de domicile :

de Watten (St Gall) domicilié à Niedergeschfingen (Solence)

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Wetz Watten le trois juillet mil huit cent huitante-trois

Noms, profession et

fil de Mathias Vischhauser charpentier à Zurich

domicile des parents :

et de Anna Katharina née Busch, décédée

Nom et profession de l'épouse :

2<sup>o</sup> **Burkhalter Marie-Élise-Françoise**, Dlle de magasin

Lieu d'origine et de domicile :

de Grenchwil-Seeburg (Berne) domiciliée à Lausanne

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Lausanne le six janvier mil huit cent huitante-cinq

Noms, profession et

fille de Jean Burkhalter, décédé

domicile des parents :

et de Sophie Louise Julie Favre, née Golay, à Lausanne

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lausanne le quinze avril, à Watten Seeburg & Niedergeschfingen, le dix-sept avril mil neuf cent onze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil de Niedergeschfingen

Signatures des époux :

*M. Vischhauser*  
*Marie Vischhauser*

Signatures des témoins :

*Olga Dupuis à Grenchwil*  
*Jean Jean à Lausanne*

Communiqué : à l'état civil de Watten Niedergeschfingen & Grenchwil

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 230

**Rebstein et Ehrlicher**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq mai \_\_\_\_\_ mil neuf cent onze \_\_\_\_\_

par devant l'officier de l'état civil de LAUSANNE, ont comparu :

1° **Rebstein, Adolphe**, Coiffeur,

de Immenstaad (Baden) domicilié à Lausanne,

célibataire,

né à Immenstaad le vingt-neuf juin \_\_\_\_\_ mil huit cent huitante-deux \_\_\_\_\_

fil de Auguste Rebstein, menuisier,

et de Katharina née Widler, les deux à Immenstaad \_\_\_\_\_

2° **Ehrlicher, Josephine - Genoveva**, cuisinière,

de Biberach (Württemberg) domiciliée à Biberach \_\_\_\_\_

célibataire,

née à Biberach le treize Septembre \_\_\_\_\_ mil huit cent huitante-deux \_\_\_\_\_

fille de Lorenz Ehrlicher, Tailleur,

et de Genoveva née Knit, la femme les deux à Biberach,

Les publications ont eu lieu à Lausanne le vingt-cinq avril, à Immenstaad et Biberach le vingt-six dit mil neuf cent onze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux \_\_\_\_\_

Promesse de mariage \_\_\_\_\_

Certificats de publication de Immen-

staad, Biberach & Lausanne \_\_\_\_\_

Déclarations de Capivade \_\_\_\_\_

Permis du Département de Justice & Police \_\_\_\_\_

Communiqué : à la Chancellerie C<sup>te</sup> \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Adolf Rebstein  
Josephine Rebstein

Signatures des témoins :

Adolf Langensloiz  
Ferdinand Ehrlicher } Lausanne

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Par décret du Grand Conseil du 3 Février 1925, Adolphe Rebstein, désigné ci-contre, lequel ayant rempli toutes les formalités prescrites à cet effet, a été naturalisé Vaudois et reçu au nombre des bourgeois de la commune de Lausanne.

Inscrit le 29 juin \_\_\_\_\_ 1928

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

R. du 24.7.25.

7-39.

N<sup>o</sup> 231

**Vaillens & Blondel**

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui vingt-trois mai mil neuf cent vingt

Lieu d'origine et de domicile :

par devant l'officier de l'état civil de **LAUSANNE**, ont comparu :

Etat civil :

1<sup>o</sup> **Vaillens, Charles**, facteur postal,  
de Lausanne domicilié à Lausanne,  
divorcé de Louise femme Maillard, d<sup>e</sup> le quatre février mil neuf cent dix

Lieu et date de la naissance :

né à Lausanne le treize décembre mil huit cent septante-trois,

Noms, profession et

filz de Jean Samuel Albert Vaillens, en Amérique,

domicile des parents :

et de Marie Charlotte Delisle, la femme, décédée.

Nom et profession de l'épouse :

2<sup>o</sup> **Blondel, Marguerite Julia**, couturière,

Lieu d'origine et de domicile :

de Villette, domiciliée à Felixtowa (Angleterre)

Etat civil :

célibataire.

Lieu et date de la naissance :

née à Lausanne le dix-sept juillet mil huit cent quatre-vingt-cinq

Noms, profession et

fille de Jules Abram Blondel,

domicile des parents :

et de Maria Blanchelet, décédée.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Villette & Felixtowa, les deux, dix-huit  
& vingt-trois mai mil neuf cent vingt.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Promesse de mariage

Déclaration de divorce de l'époux

Certificats de publication de

Lausanne, Villette & Felixtowa

Communiqué : à l'état civil de Gully

Signatures des époux :

Ch. Vaillens  
Marguerite Blondel  
(Vaillens)

Signatures des témoins :

Blanc  
Prionfeld } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

No 232

**Crosa-Lenz et Valdo**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois mai mil neuf cent onze

par devant l'officier de l'état civil de LAUSANNE, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Crosa-Lenz, Giuseppe Antonio,** *Macon*

de *Genarado (Provence) Italie*, domicilié à *Lausanne*,

*célibataire*

né à *Genarado* le vingt-neuf mars mil huit cent *huitante-deux*,

fil de feu *Luigi Crosa-Lenz*,

et de *Giovanina Ronchi*, à *Genarado*,

2<sup>o</sup> **Valdo, Antonia-Caterina,** *Centurière*

de *Genarado (Provence) Italie* domiciliée à *Lausanne*

*célibataire*

née à *Genarado* le vingt-quatre février mil huit cent *huitante-trois*,

fille de *Davide Valdo*, *adversé*,

et de *Caterina Antignolo*, à *Genarado*.

Les publications ont eu lieu à *Lausanne* le vingt-dix novembre *1911*

*Genarado* le *dix-huit* décembre mil neuf cent *dix*.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Actes de naissance des époux*

*Promesse de mariage*

*Certificats de publications de bans*

*Vasso Lausanne*

*Permis du Département de Justice*

*Police*

Communiqué : à la *Chancellerie*

et

Signatures des époux :

*Crosa Lenz Joseph*

*Crosa Lenz Antonia*

Signatures des témoins :

*Bovri Sauter*  
*Prayz Guilly*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N<sup>o</sup> 233

*Forster-Batham et Cécérole*

Nom et profession de l'époux :

1<sup>o</sup> Forster-Batham, Guy, Docteur en médecine

Lieu d'origine et de domicile :

d'origine anglaise domicilié à Epsom (Angleterre)

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Bridgwater (Angleterre) le vingt deux juin mil huit cent septante-trois,

Noms, profession et

fil de Alfred Garratt Batham, décédé,

domicile des parents :

et de Eliza née Devons, décédée,

Nom et profession de l'épouse :

2<sup>o</sup> Cécérole, Sophie-Louisa-Marquettie-Germaine,

Lieu d'origine et de domicile :

de Vevay domiciliée à Lausanne

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Berne le trois juillet mil huit cent septante-cinq

Noms, profession et

fille de Paul Jacob Cécérole, décédé,

domicile des parents :

et de Emma Emilie née Secrétan, la veuve, à Lausanne

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lausanne & Vevay les dix-huit & dix-neuf  
avril mil neuf cent onze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Dispense de mariage

Certificats de publication de Vevay

Lausanne

Dispense de publications en Angleterre

Permis du Département de Justice

& Police

Communiqué : à l'Etat civil de Vevay

Signatures des époux :

Guy Forster Batham

Sophie Forster Batham

Signatures des témoins :

Hate Combe

Henri Suter

au L'États U, Châtenay

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*



N<sup>o</sup> 234

Simonin et Simonin Delisle

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt six mai mil neuf cent onze

par devant l'officier de l'état civil de LAUSANNE, ont comparu :

1<sup>o</sup> Simonin, Louis Ariste, Docteur médecin,

des Bois (Berne) domicilié à Lausanne

célibataire,

né à Les Bois le deux Décembre mil huit cent septante-dix

fil de Louis Gustave Simonin,

et de Victorine Léonique née Froidereaux, décédée,

2<sup>o</sup> Simonin née Delisle, Jeanne-Janny-Kenziette,

des Bois (Berne) domiciliée à Lausanne

veuve de Louis Ariste Simonin dès le deux mai mil neuf cent onze

née à Lausanne le neuf Septembre mil huit cent soixante-six

filie de Samuel Henri Delisle

et de Louise Marie Kenziette née Poyles, décédée,

Les publications ont eu lieu à Lausanne Les Bois, les onze et douze avril

mil neuf cent onze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

acte de décès du 1<sup>er</sup> mari de l'Epouse

Promesse de mariage

Certificats de publication des Bois et de Lausanne

Communiqué : à l'Etat civil Les Bois.

Signatures des époux :

Simonin

J. Simonin Delisle

Signatures des témoins :

Chalot, P. Prunfeld, J. Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 235

**Mutzenberg et Rod**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt six mai \_\_\_\_\_ mil neuf cent onze, \_\_\_\_\_

par devant l'officier de l'état civil de LAUSANNE, ont comparu :

1° **Mutzenberg, Antoine Charles,** \_\_\_\_\_ Cuisinier de Ville

de Spiez (Aar) \_\_\_\_\_ domicilié à Lausanne, \_\_\_\_\_

célibataire, \_\_\_\_\_

né à \_\_\_\_\_ le dix mai \_\_\_\_\_ mil huit cent huitante-cinq \_\_\_\_\_

fil de François Mutzenberg, menuisier, \_\_\_\_\_

et de Marie Louise Gallet, la femme les deux à Lausanne, \_\_\_\_\_

2° **Rod, Louisa,** \_\_\_\_\_ Cuisinière,

de Rozmaz, Evvelles & Mézières \_\_\_\_\_ domiciliée à Lausanne \_\_\_\_\_

célibataire, \_\_\_\_\_

née à Rozmaz le vingt-cinq mai \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-dix \_\_\_\_\_

filie de Jules Rod, décédé, \_\_\_\_\_

et de Thérèse née Risset, la veuve, à Rozmaz, \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Lausanne le vingt-deux, à Spiez, Rozmaz, Evvelles & Mézières le vingt-trois avril mil neuf cent onze \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux \_\_\_\_\_

Permis de mariage \_\_\_\_\_

Certificats de publication de \_\_\_\_\_

Spiez, Rozmaz, Evvelles, Mézières & Lausanne \_\_\_\_\_

Communiqué : à l'Etat civil de Spiez, \_\_\_\_\_

Rozmaz & Mézières \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*Antoine Mutzenberg*

*Louisa Mutzenberg*

Signatures des témoins :

*Charles Pasche*

*F. Mayor*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

délivré le 27 janvier 1955

département de Justice et Police  
l'ordonnance du Vaud a ordonné la rectification de l'acte et contre, en ce que le nom patronymique "Mutzenberg" soit orthographié :

"Mützenbergr"

le 3 février 1955

L'officier de l'état civil :  
*[Signature]*  
à Spiez et Mézières

N° 236

Pasche et Mutzenberg

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt six mai mil neuf cent onze

par devant l'officier de l'état civil de LAUSANNE, ont comparu :

1° Pasche, Charles-Auguste, Confirmeur,

de Oron-la-Ville domicilié à Lausanne,

célibataire,

né à Lausanne le trente octobre mil huit cent huitante sept

fils de Jean Daniel Pasche, délégué,

et de Sophie Eléonore Jaquier, de Vevay, à Lausanne

2° Mutzenberg, Alice, Réproucée

de Fautensee [Spiez] Berne domiciliée à Lausanne,

célibataire,

née à Aigle, le trente deux mil huit cent quatre-vingt-douze

fille de François Mutzenberg, marchand

et de Marie Louise Dubois, de Femina, les deux à Lausanne,

Les publications ont eu lieu à Lausanne le quinze, à Oron-la-Ville et à Spiez le cinq mai mil neuf cent onze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Commentaire du livre des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publications de Oron-la-Ville, Spiez et Lausanne

Communiqué : à l'Etat civil d'Oron et de Spiez

Signatures des époux :

Charles Pasche

Alice Pasche

Signatures des témoins :

Antoine Mutzenberg

Follvayon

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Par jugement du tribunal du district de Lausanne, du 23 juin 1913, déclaré définitif et exécutoire le 17 septembre 1913, le mariage déguisé ci-dessus a été dissous par le divorce. Le divorce a été prononcé en application des articles 138 et 139 du Code civil suisse et il a été interdit au mari et à la femme de se remarier, au premier point l'expiration d'un an et à la seconde avant l'expiration de deux ans.

Lausanne, le 2 octobre 1913.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Reçu le 4 octobre 1913

Par décision du 27 janvier 1955

le Département de Justice et Police du Canton de Vaud a ordonné la rectification de l'acte ci-dessus, en ce sens qu'il e le nom patronymique "Mutzenberg" soit orthographe :

"Mützenberg"

Lausanne le 3 février 1955

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Cqui à Oron et Spiez

N<sup>o</sup> 237

*Hermanjat & Ramminger*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt sept mai \_\_\_\_\_ mil neuf cent onze \_\_\_\_\_

par devant l'officier de l'état civil de LAUSANNE, ont comparu :

1<sup>o</sup> *Hermanjat, Jules-Robert, Valet de Chambre,*

de *Prangins* \_\_\_\_\_ domicilié à *Lausanne,* \_\_\_\_\_

*célibataire.* \_\_\_\_\_

né à *Lausanne* le *quatre juin* \_\_\_\_\_ mil huit cent *huitante-trois* \_\_\_\_\_

fil de *Jules Ernest Hermanjat, décédé,* \_\_\_\_\_

et de *Denise Marie née Chovel, la veuve, à Lausanne* \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> *Ramminger, Julie,* \_\_\_\_\_ *Exilée,* \_\_\_\_\_

de *Dietingen (Wurtemberg)* \_\_\_\_\_ domiciliée à *Paris XVI<sup>e</sup> arr<sup>t</sup>* \_\_\_\_\_

*célibataire.* \_\_\_\_\_

née à *Dietingen* le *vingt-trois mai* \_\_\_\_\_ mil huit cent *septante-neuf* \_\_\_\_\_

filles de *Bernhard Ramminger* \_\_\_\_\_

et de *Maria née Messmer, la veuve, à Dietingen.* \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, Paris, Prangins & Dietingen,* les *vingt-neuf, trente avril, premier & deux mai mil neuf cent onze* \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Actes de naissance des époux.* \_\_\_\_\_

*Promesse de mariage* \_\_\_\_\_

*Certificats de publication de Prangins, Paris & Lausanne.* \_\_\_\_\_

*Dit de Dietingen avec déclaration de capacité* \_\_\_\_\_

Communiqué : *à l'état civil de Lyon* \_\_\_\_\_

*à la Chancellerie Ec<sup>le</sup>* \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*Robert Hermanjat*

*Julie Hermanjat*

Signatures des témoins :

*Auguste Vulliamy, à Ouchy*

*Christian Trepp, à Pully*

L'officier de l'état civil :

*H. Leclercq*

N<sup>o</sup> 238

**Leumann et Reutimann**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt sept mai \_\_\_\_\_ mil neuf cent onze \_\_\_\_\_

par devant l'officier de l'état civil de LAUSANNE, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Leumann, Jacob**, \_\_\_\_\_ fonctionnaire fédéral

de Thurgovie | Thurgovie | \_\_\_\_\_ domicilié à Berne, \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

né à Märzwil | Thurgovie | le vingt-huit janvier huit cent huitante-deux \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ fils de Johann Jakob Leumann, chef de gare à Luzerne, \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ et de Louise Schmid, \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> **Reutimann, Marie-Hélène**, \_\_\_\_\_

de Guntalingen | Zurich | \_\_\_\_\_ domiciliée à Lausanne, \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

née à Lausanne le vingt six décembre \_\_\_\_\_ mil huit cent huitante \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ fille de Jacob Reutimann, négociant à Lausanne, \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ et de Marie Benoit-Witz, \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Berne, Amwil, Guntalingen & Lausanne,  
les vingt sept, vingt neuf & trente mars mil neuf cent onze \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

\_\_\_\_\_ autorisation del'Etat civil de Berne \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué : à l'Etat civil de Amwil

Berne & Guntalingen \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Leumann  
Hélène Leumann

Signatures des témoins :

E. Reutimann à Lausanne  
O. Indenmann à Berne

L'officier de l'état civil :

H. Lichout  
comp

N<sup>o</sup> 239

Schmidt et Schäppät

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui treize mai mil neuf cent onze

par devant l'officier de l'état civil de LAUSANNE, ont comparu :

1<sup>o</sup> Schmidt, Paul Théodore, marchand de bois,

de Lausanne domicilié à Lausanne

célibataire,

né à Lausanne le vingt sept février mil huit cent huitante trois,

fil de Théodore Schmidt, décédé,

et de Pauline Christiane Storz, du même, décédée,

2<sup>o</sup> Schäppät, Jeanne Marie,

de Boujean (Gene) domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Chaux de Fonds le cinq avril mil huit cent quatre vingt deux

fille de Louis Frédéric Schäppät, pédicure,

et de Elisabeth née Köhli, du même à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne à Bière, les onze et treize mai mil neuf cent onze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux

Couventement au père de l'épouse

Permis de mariage

Certificats de publication de Bière

Lausanne

Communiqué : à l'état civil de Bière

Signatures des époux :

Paul Schmidt  
Jeanne Schmidt

Signatures des témoins :

E. Köhli-Herz  
Lausanne

L'officier de l'état civil :

H. Lichant  
rueff

N° 240

*Baud et Giuglietti*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *cinque mai* \_\_\_\_\_ mil neuf cent *onze* \_\_\_\_\_

par devant l'officier de l'état civil de LAUSANNE, ont comparu :

1° *Baud, Aimé,* \_\_\_\_\_ *Musicien,* \_\_\_\_\_

de *Epalinges* \_\_\_\_\_ domicilié à *Lausanne* \_\_\_\_\_

*célibataire* \_\_\_\_\_

né à *Epalinges* le *neuf Janvier* \_\_\_\_\_ mil huit cent *huitante-six* \_\_\_\_\_

fil de *Isaac Baud, décédé* \_\_\_\_\_

et de *Jenny Louise née Pache, sa veuve, à Lausanne* \_\_\_\_\_

2° *Giuglietti, Eugénie-Louise,* \_\_\_\_\_ *Cassière,* \_\_\_\_\_

de *Pecina (Bassin)* \_\_\_\_\_ domiciliée à *Lausanne* \_\_\_\_\_

*célibataire* \_\_\_\_\_

née à *Lausanne* le *quatre Mars* \_\_\_\_\_ mil huit cent *huitante-sept* \_\_\_\_\_

fille de *Charles Jules François Giuglietti, comptable,* \_\_\_\_\_

et de *Louise née Curdod, sa femme, domiciliés à Lausanne.* \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, Epalinges & Pecina, les onze, deux & quatorze avril mil neuf cent onze* \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*acte de naissance de l'époux* \_\_\_\_\_

*Promesse de mariage* \_\_\_\_\_

*Certificats de publication de* \_\_\_\_\_

*Epalinges, Pecina Lausanne* \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué : *à l'état civil d'Epalinges* \_\_\_\_\_

*& Pecina.* \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*Aimé Baud,*  
*Paul Baud*

Signatures des témoins :

*Muraw*  
*E. Schniter* *Lausanne*

L'officier de l'état civil :

*H. Lehaut*  
*reçoit.*

N<sup>o</sup> 241

**Aubert et Dizrens**

Nom et profession de l'époux :

1<sup>o</sup> Aubert, Louis-William, employé au service au gaz

Lieu d'origine et de domicile :

des Planches (Montaux) domicilié à Lausanne

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Montaux le deux novembre mil huit cent huitante-quatre,

Noms, profession et

fil de Samson Aubert, employé au service au gaz

domicile des parents :

et de Sophie Emilie née Fatio, au femme, les deux à Lausanne

Nom et profession de l'épouse :

2<sup>o</sup> Dizrens, Julie, Demoiselle de magasin,

Lieu d'origine et de domicile :

de Paudex domiciliée à Lausanne

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Moroges le vingt-deux juin mil huit cent septante-sept

Noms, profession et

fille de François Louis Dizrens

domicile des parents :

et de Louise Julie née Durel, accésés.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Les Planches & Paudex, les dix  
huit mai mil neuf cent onze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Lausanne

Les Planches & Paudex

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué : à l'état civil de Montaux

à Pully

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*Louis Aubert*

*Julie Aubert*

Signatures des témoins :

*Emile Chavan*

*Louis Blanc Romey*

L'officier de l'état civil :

*H. Lichaut*  
comp



N<sup>o</sup> 242

**Thévoz et Barraz**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui premier juin mil neuf cent onze

par devant l'officier de l'état civil de LAUSANNE, ont comparu :

1<sup>o</sup> Thévoz, Raymond-Jésicien, Employé C. F. F.,

de Dellez | Fribourg domicilié à Lausanne,

célibataire

né à Dompierre | Fribourg le vingt avril mil huit cent huitante-sept,

fil de Basile Antoine Thévoz, décédé,

et de Marie née Rollinet, veuve, à Dompierre,

2<sup>o</sup> Barraz, Marie-Béatrice, Cuisinière,

de Chavannes-les-Forts | Fribourg domiciliée à Lausanne,

célibataire,

née à Chavannes-les-Forts le six mai mil huit cent huitante-sept

fille de François Barraz, agriculteur,

et de Célestine née Baud, veuve, domiciliés à Chavannes-les-Forts

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Dellez & Chavannes-les-Forts, les  
onze, douze & treize mai mil neuf cent-onze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Dellez  
Chavannes-les-Forts & Lausanne

Communiqué : à l'état civil de Dellez

& Siviriez

Signatures des époux :

Thévoz Raymond  
Thévoz Béatrice

Signatures des témoins :

Discrètes Victor  
Paccoussier John à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N<sup>o</sup> 243

*Favre et Borjeaud*

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui *premier Juin* mil neuf cent *onze*,

par devant l'officier de l'état civil de LAUSANNE, ont comparu :

1<sup>o</sup> *Favre, Louis*, *Boulangier*,

Lieu d'origine et de domicile :

de *Barois* domicilié à *Monthey (Valais)*

Etat civil :

*célibataire*

Lieu et date de la naissance :

né à *Mozens* le *premier Juin* mil huit cent *huitante-trois*,

Noms, profession et

filz de *Hemi Jules Favre, entrepreneur*,

domicile des parents :

et de *Kennette Julie née Lavanchy, domiciliée à Lausanne*

Nom et profession de l'épouse :

2<sup>o</sup> *Borjeaud, Aline Marguerite*,

Lieu d'origine et de domicile :

de *Mozens* domiciliée à *Lausanne*,

Etat civil :

*célibataire*

Lieu et date de la naissance :

née au *Mont* de *Lausanne* le *trois Janvier* mil huit cent *huitante-trois*,

Noms, profession et

fille de *Jules Denis Borjeaud, journaliste au Mont*

domicile des parents :

et de *feue Louise Eugénie née Belet*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, Monthey, Mozens - Barois*, les *onze, douze et treize Mai* mil neuf cent *onze*.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*autorisation de l'Etat Civil de Monthey*

Signatures des époux :

*Louis Favre*

*Aline Favre*

Signatures des témoins :

*Hélène Ducet*

*ad. Fillard*

} à *Lausanne*

Communiqué : à l'Etat civil de *Monthey*

*Chancy - Polier, le Grand*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N<sup>o</sup> 244**Berchten & Heimich**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui premier Juin \_\_\_\_\_ mil neuf cent onze, \_\_\_\_\_

par devant l'officier de l'état civil de LAUSANNE, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Berchten, Charles-Louis**, \_\_\_\_\_

de St Etienne (Berna) \_\_\_\_\_ domicilié à Lausanne \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

né à Lausanne le vingt-dix août \_\_\_\_\_ mil huit cent huitante-deux \_\_\_\_\_

fils de Charles Frédéric Berchten, mécanicien à Lausanne \_\_\_\_\_

et de Julie Marquis, sa femme, décédée \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> **Heimich, Marie-Madeleine**, \_\_\_\_\_

de Kienzheim (Colmar) Alsace \_\_\_\_\_ domiciliée à Lausanne \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

née à Kienzheim le premier février \_\_\_\_\_ mil huit cent huitante-trois \_\_\_\_\_

fille de Ludwig Heimich, vigneron, \_\_\_\_\_

et de Rosine née Schmitt, sa femme, les deux à Kienzheim \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Lausanne, St Etienne &amp; Kienzheim, les vingt-cinq &amp; vingt-huit avril mil neuf cent onze \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux \_\_\_\_\_

Promesse de mariage \_\_\_\_\_

Certificats de publications de St Etienne Lausanne \_\_\_\_\_

Dit de Kienzheim avec déclaration de \_\_\_\_\_

Capacité \_\_\_\_\_

Communiqué : à l'état civil de St Etienne \_\_\_\_\_

à la Chancellerie C<sup>h</sup> \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*Berchten Charles**M<sup>lle</sup> Marie Berchten*

Signatures des témoins :

*C. F. Berchten Lausanne**Louis Heimich*  
à Kienzheim

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N<sup>o</sup> 245

**Curchod et Leibundgut**

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui premier Juin mil neuf cent onze,  
par devant l'officier de l'état civil de **LAUSANNE**, ont comparu :

Lieu d'origine et de domicile :

1<sup>o</sup> **Curchod, Charles-Albert**, Chartrier,  
de Dommartin domicilié à Lausanne,

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Bettes (Moudon) le vingt-neuf Novembre mil huit cent huitante-deux,

Noms, profession et

filz de Jean Alexis Curchod, agriculteur,

domicile des parents :

et de Ida née Weber, la femme décédée

Nom et profession de l'épouse :

2<sup>o</sup> **Leibundgut, Ida**, Ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Arny (Aven) domiciliée au Mont de Lausanne

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Lucens le vingt-cinq Novembre mil huit cent huitante-cinq

Noms, profession et

fille de Anna Barbara Leibundgut, à Lucens

domicile des parents :

et de \_\_\_\_\_

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Dommartin, Lausanne, Arny et Le Mont  
les vingt-cinq Avril mil neuf cent onze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Acte de naissance des époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Dommartin  
Arny, Le Mont & Lausanne

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué : à l'état civil de Poliez-le-

Grand, Arny & Pully

Signatures des époux :

Curchod Charles

Ida Curchod

Signatures des témoins :

Mysse Belet Janin  
au Mont

Amant Maillefer  
à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N<sup>o</sup> 246

**Charin et Jordan**

Nom et profession de l'époux :

1<sup>o</sup> Charin, Emile Henri, agriculteur,

Lieu d'origine et de domicile :

de Champagne domicilié à Lausanne,

Etat civil :

célibataire,

Lieu et date de la naissance :

né à Grandson le trois décembre mil huit cent huitante six

Noms, profession et

fil(s) de Jules Constant Charin, agriculteur à St Saphorin s/Morges,

domicile des parents :

et de Reine née Gout, la femme, décédée,

Nom et profession de l'épouse :

2<sup>o</sup> Jordan, Eugénie, Cultivatrice,

Lieu d'origine et de domicile :

de Mézières domiciliée à Renens-Gare,

Etat civil :

célibataire,

Lieu et date de la naissance :

née à Donneloye le vingt-quatre février mil huit cent huitante-neuf,

Noms, profession et

fil(le) de Jean Frédéric Jordan, décédé,

domicile des parents :

et de Hélène Marie née Manzy, la veuve, à Donneloye,

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lausanne le six, à Champagne, Mézières & Renens le huit mai mil neuf cent onze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Lausanne

Champagne, Mézières & Renens.

Communiqué : à l'état civil de Champagne

Mézières & Renens

Signatures des époux :

Emile Charin

Eugénie Charin

Signatures des témoins :

Vifian Albert  
Louis Barrault

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N<sup>o</sup> 247

*Bolomey et Gillard*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui premier Juin mil neuf cent onze,

par devant l'officier de l'état civil de LAUSANNE, ont comparu :

1<sup>o</sup> *Bolomey, Vincent-Jeani*, employé C. P. F.

de Lutry domicilié à Lausanne

célibataire

né au Châtelard de Lutry le vingt huit juillet mil huit cent huitante-neuf

fil de Vincent Bolomey employé C. P. F.

et de Marie Emma née Baudenéchée domiciliée à Lausanne

2<sup>o</sup> *Gillard, Eugénie*, cuisinière

de Mézières & Montpreveyres domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Moudon le trente-un juillet mil huit cent quatre-vingt-douze

filles de Marie Gillard actuellement Dame Bernard & Francisques de Bex

et de

Les publications ont eu lieu à Lausanne Lutry, Mézières & Montpreveyres, les vingt-neuf et trente de ce mil neuf cent onze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Consentement de la mère de l'Epouse

Promesse de mariage

Certificats de publication de Lutry,

Mézières, Montpreveyres Lausanne

Communiqué : à l'état civil de Lutry,

Mézières & Provenance

Signatures des époux :

*Vincent Bolomey*

*Eugénie Bolomey*

Signatures des témoins :

*[Signatures]*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N<sup>o</sup> 248

Aujourd'hui premier Juin \_\_\_\_\_ mil neuf cent onze \_\_\_\_\_

*Pittet et Charles née Magnin*

par devant l'officier de l'état civil de LAUSANNE, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1<sup>o</sup> *Pittet, Alois-Frédéric*, \_\_\_\_\_ *Charolier*, \_\_\_\_\_

Lieu d'origine et de domicile :

de *Bière*, \_\_\_\_\_ domicilié à *Lausanne*, \_\_\_\_\_

Etat civil :

*Célibataire*, \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance :

né à *Bière*, le vingt Janvier \_\_\_\_\_ mil huit cent huitante trois, \_\_\_\_\_

Noms, profession et

\_\_\_\_\_ fils de *Louis Frédéric Pittet*, agriculteur \_\_\_\_\_

domicile des parents :

et de *Suzanne Françoise née Müller* la femme, les deux à *Bière*, \_\_\_\_\_

Nom et profession de l'épouse :

2<sup>o</sup> *Charles née Magnin, Emma-Louise*, \_\_\_\_\_ *lingériste* \_\_\_\_\_

Lieu d'origine et de domicile :

de *Coccelles s/Chavornay* \_\_\_\_\_ domiciliée à *Lausanne*, \_\_\_\_\_

Etat civil :

*divorcée de Charles Edouard Samuel Jaquet*, ad le dix Juin mil neuf cent huit \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance :

née à *Coccelles s/Chavornay* le deux Janvier mil huit cent huitante-un, \_\_\_\_\_

Noms, profession et

\_\_\_\_\_ fille de *Emile Magnin*, charpentier à *Coccelles s/Chavornay* \_\_\_\_\_

domicile des parents :

et de *Janette Baudat* la femme, à *la Convexion*, \_\_\_\_\_

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Lausanne Bière & Coccelles s/Chavornay* le vingt, \_\_\_\_\_  
vingt-un deux et deux mai mil neuf cent onze \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

\_\_\_\_\_ Actes de naissance des Epoux \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ Acte de mariage des Epoux avec men-

\_\_\_\_\_ tion au divorce \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ Promesse de mariage \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ Certificats de publication de *Bière*

\_\_\_\_\_ *Coccelles s/Chavornay* *Lausanne* \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ Communiqué : à l'Etat civil de *Bière*

\_\_\_\_\_ et *Chavornay* \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*Pittet Alois*

*Emma Pittet*

Signatures des témoins :

*Louis Dufey*

*Suzanne Dufey* } *Lausanne*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

No 249  
Lambelot & Strasser

Aujourd'hui premier Juin mil neuf cent seize

par devant l'officier de l'état civil de LAUSANNE, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1<sup>o</sup> Lambelot, Gustave, Secrétaire,

Lieu d'origine et de domicile :

de Grandvaux domicilié à Lausanne,

Etat civil :

célibataire,

Lieu et date de la naissance :

né à Lausanne le onze Décembre mil huit cent huitante-dix

Noms, profession et

filz de Jules Lambelot, commerçant de Commerce

domicile des parents :

et de Louise Suzanne née Percey, décédée

Nom et profession de l'épouse :

2<sup>o</sup> Strasser, Anna, Cuisinière,

Lieu d'origine et de domicile :

de Wyl (Zürich) domiciliée à Lausanne

Etat civil :

célibataire,

Lieu et date de la naissance :

née à Wyl le cinq Octobre mil huit cent huitante-sept

Noms, profession et

fille de Adolphe Strasser, agriculteur à Wyl

domicile des parents :

et de Louise Marie, décédée,

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Wyl & Grandvaux, les quatre, cinq & dix Mai mil neuf cent seize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Lausanne

Grandvaux & Wyl.

Communiqué : L'Etat civil de Cully

à Wyl.

Signatures des époux :

*Gustave Lambelot*

*Anna Lambelot*

Signatures des témoins :

*J. Lambelot*

*Julien Hugonnet*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*



N<sup>o</sup> 250

**Kaymann et Guggenheim**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui premier Juin mil neuf cent onze

par devant l'officier de l'état civil de LAUSANNE, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Kaymann, Ernest**, négociant,

de Zurich domicilié à Zurich

célibataire

né à Frauenfeld le vingt-trois Décembre mil huit cent huitante

fil de Kaymann Heinrich, négociant

et de Berta Dettinger, les deux à Zurich

2<sup>o</sup> **Guggenheim, Nelly**,

de Lengnau (Argovie) domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Vevey le seize Janvier mil huit cent quatre-vingt-onze

fille de Henri Guggenheim, négociant à Lausanne

et de Caroline Guggenheim, née à Vevey

Les publications ont eu lieu à Zurich, Lengnau & Lausanne, les quatre, cinq & six mai mil neuf cent onze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Attestation de l'état civil de Zurich

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué : à l'état civil de Zurich

Lengnau

Signatures des époux :

*Ernest Kaymann*  
*Nelly Kaymann*

Signatures des témoins :

*H. Guggenheim*  
*Jacques Kaymann*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N<sup>o</sup> 251

Söderhjelm et David

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq juin mil neuf cent seize

par devant l'officier de l'état civil de LAUSANNE, ont comparu :

1<sup>o</sup> Söderhjelm, Stéphane-Werner, Justice,

de Helsingfors | Finlande | domicilié à Helsingfors,

célibataire,

né à Viborg | Finlande | le deux Septembre mil huit cent huitante six,

fil de Karl Werner Söderhjelm, Professeur,

et de Sigrid Wilhelmina Lönnblad, domiciliés à Helsingfors,

2<sup>o</sup> David, Marie-Madelaine,

de Genève, domiciliée à Lausanne

célibataire,

née à Moillestar - Thonon | Genève | le vingt trois Avril mil huit cent huitante - six

fille de Jean Etie David, rédacteur

et de Marie Madelaine Blumet, domiciliés à Lausanne,

Les publications ont eu lieu à Lausanne & Genève les six & huit avril mil neuf cent seize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Lausanne

& Genève

Déclaration de non opposition de Helsingfors

Force

Permis du Département de Justice & Police

Communiqué : à l'état civil de Genève

à la Chancellerie C<sup>te</sup>

Signatures des époux :

Stéphane Söderhjelm  
Madelaine Söderhjelm

Signatures des témoins :

Maria Louise David  
Jeanne Corvaz  
Henning Söderhjelm  
Huyssin

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 252

Buess & Gringet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq Juin mil neuf cent onze

par devant l'officier de l'état civil de LAUSANNE, ont comparu :

1° Buess, Hans Rudolf, fonctionnaire aux Postes,

de Oltingen (Bâle Campagne) domicilié à Bâle,

célibataire,

né à Sissach (Bâle Camp.) le sept. Septembre mil huit cent huitante-cinq

fils de Johann Buess, viticulteur

et de Amalia née Glanz, à Sissach

2° Gringet, Julie Esther,

de Cugy domiciliée à Lausanne,

célibataire,

née à Lausanne le trente-un Décembre mil huit cent huitante-trois,

fille de Jules Gringet, menuisier,

et de Marie Elise née Rey, à Lausanne,

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Polier-le-Grand, Bâle & Oltingen, les vingt-sept, vingt-neuf avril et quatre mai mil neuf cent onze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat civil de Bâle

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Communiqué : à l'Etat civil d'Oltingen,  
Polier-le-Grand & Bâle.

Signatures des époux :

Buess Rudolf  
Esther Buess

Signatures des témoins :

Arthur Müller  
Jules Gringet  
les deux à Lausanne

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N<sup>o</sup> 253  
**Riboni et Favre**

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui deux juin mil neuf cent vingt  
 par devant l'officier de l'état civil de **LAUSANNE**, ont comparu :  
1<sup>o</sup> Riboni, Giuseppe - Luigi, Maçon

Lieu d'origine et de domicile :

de Colazza (Novara) Italie, domicilié à Lausanne,

Etat civil :

célibataire,

Lieu et date de la naissance :

né à Colazza, le trente un juillet mil huit cent septante-neuf

Noms, profession et

filz de Giuseppe Antonio Riboni, maçon,

domicile des parents :

et de Luigia Pilvetti, domiciliée à Colazza.

Nom et profession de l'épouse :

2<sup>o</sup> Favre, Catherine, femme de chambre,

Lieu d'origine et de domicile :

de Evolène (Valais) domiciliée à Lausanne,

Etat civil :

célibataire,

Lieu et date de la naissance :

née à Evolène, le quatre octobre mil huit cent huitante-huit,

Noms, profession et

fille de Pierre Favre, ancien agent d'affaires à Vevey,

domicile des parents :

et de Maria née Paulony, accouchée.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Evolène & Colazza, les vingt-huit,  
vingt-neuf & seize avril mil neuf cent vingt.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux

Promesse de mariage

Certificats de publications de Colazza,

Evolène & Lausanne

Permis au Département de Justice &

Police

Communiqué : à l'état civil d'Evoleine

& à la Chancellerie etc

Signatures des époux :

Riboni Giuseppe  
Catherine Riboni

Signatures des témoins :

Molinari, Francesco  
Fenoni Guglio

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 254

Kiener et Häusermann

Aujourd'hui dix juin mil neuf cent onze

par devant l'officier de l'état civil de LAUSANNE, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Kiener, Jean, commis à la Chancellerie au T. 1<sup>er</sup> fl.

Lieu d'origine et de domicile :

de Zetzwil (Argovie) domicilié à Lausanne,

Etat civil :

célibataire,

Lieu et date de la naissance :

né à Yverdon le quatre mars mil huit cent huitante,

Noms, profession et

fils de Samuel Kiener, ancien commis,

domicile des parents :

et de Anna née Häusermann, sa femme, domiciliés à Yverdon,

Nom et profession de l'épouse :

2° Häusermann, Hedwig,

Lieu d'origine et de domicile :

de Egliswil (Argovie) domiciliée à Langenthal (Berne)

Etat civil :

célibataire,

Lieu et date de la naissance :

née à Langenthal le seize Décembre mil huit cent huitante-deux,

Noms, profession et

fille de Daniel Häusermann,

domicile des parents :

et de Elisabeth née Jobi, les deux décédés,

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Langenthal, Egliswil & Zetzwil, les quinze, dix-huit & dix-neuf avril mil neuf cent onze

Registre des familles, vol. 16 fol. 140

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publications de Zetzwil, Egliswil, Langenthal Lausanne

Communiqué : à l'état civil de Zetzwil

Egliswil & Langenthal.

Signatures des époux :

J. Kiener  
H. Häusermann

Signatures des témoins :

Samuel Kiener  
Anna Häusermann

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N<sup>o</sup> 255

*Lutz et da Camara de Vasconcellos de Couto Cardoso*  
 Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui six juin mil neuf cent onze,

par devant l'officier de l'état civil de LAUSANNE, ont comparu :

1<sup>o</sup> Lutz, Karl-Richard, Lieutenant,

de Oehringen (Wurtemberg) domicilié à Meyenc (Kesse Eisenstadt)

célibataire

né à Oehringen le vingt-huit novembre mil huit cent huitante,

fil de feu Adolphe Lutz

et de Amira née Dauschöffer, la veuve à Munich (Bavière)

2<sup>o</sup> da Camara de Vasconcellos de Couto-Cardoso, Maria,

de Funchal (Madeira) domiciliée à Lausanne,

célibataire

née à Funchal le vingt-quatre mars mil huit cent septante-huit

fille de Luis de Vasconcellos e Couto Cardoso de Bettencourt, décédé,

et de Ispligenia da Camara Bettencourt Noronha e Vasconcellos, à Funchal

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Oehringen & Meyenc, le vingt-deux  
avril & quinze mai mil neuf cent onze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux  
Permis de mariage en Certificat de publication de Naissance, Oehringen & Meyenc  
Déclaration de non opposition de Funchal  
Déclaration de validité pour l'Europe  
Permis du Département de Justice & Police

Communiqué : à la Chancellerie Ch.

Signatures des époux :

Karl-Richard Lutz  
Maria Lutz

Signatures des témoins :

Armand M...  
Vicente de Faria  
Paul Louis Lutz

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 256

*Rochat et Jacot*

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui huit Juin mil neuf cent onze,  
par devant l'officier de l'état civil de LAUSANNE, ont comparu :  
1<sup>o</sup> Rochat, Jules, commis aux C. f. f.

Lieu d'origine et de domicile :

de Mursaz, l'abbaye & Charmant-le-Veyron domicilié à Lausanne

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Grindaux le trois août mil huit cent huitante-deux

Noms, profession et

fil de François Rochat, menuisier,

domicile des parents :

et de Anna Adeline née Cottier, domiciliée à Apples,

Nom et profession de l'épouse :

2<sup>o</sup> Jacot, Hélène-Marie,

Lieu d'origine et de domicile :

de Bussy / Morges, domiciliée à Bussy

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Bussy le vingt-sept août mil huit cent huitante-trois,

Noms, profession et

filles de Henri Frédéric Jacot, agriculteur à Bussy

domicile des parents :

et de Charlotte Françoise Gabrielle née Faltier, sée

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lausanne, l'abbaye, Bussy / Morges, Charmant-le-Veyron, Mursaz, le dix-sept huit-nouf mai mil neuf cent onze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Mursaz, l'abbaye, Charmant-le-Veyron, Bussy & Lausanne

Signatures des époux :

*J. Rochat*

*H. Jacot*

Signatures des témoins :

*L. Huguet*

*J. Rochat* } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Communiqué : à l'Etat civil de Pampigny  
l'abbaye, Grindaux & Villars / Morges.

N<sup>o</sup> 257

Sordelli & Cantu

Aujourd'hui huit juin mil neuf cent seize

par devant l'officier de l'état civil de LAUSANNE, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1<sup>o</sup> Sordelli, Giuseppe, Monteur electricien

Lieu d'origine et de domicile :

de Milan, Italie, domicilié à Lausanne,

Etat civil :

célibataire,

Lieu et date de la naissance :

né à Milan, le dix-huit juin mil huit cent quatre-vingt-sept,

Noms, profession et

fil de Francesco Sordelli, tailleur,

domicile des parents :

et de Giuditta Guffanti, La Veuve à Montreux,

Nom et profession de l'épouse :

2<sup>o</sup> Cantu, Enrichetta, Demeurelle de magasin,

Lieu d'origine et de domicile :

de Milan domiciliée à Lausanne,

Etat civil :

célibataire,

Lieu et date de la naissance :

née à Milan, le dix-huit février mil huit cent quatre-vingt-huit,

Noms, profession et

fille de Paolo Cantu, tourneur,

domicile des parents :

et de Giuseppe Belgiani, La femme, les deux à Milan,

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Milan & à Lausanne, les quatre & trente avril mil neuf cent seize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Permis de mariage

Acte de décès du père des Epoux

Consentement de la mère

Certificats de publications de Milan

Lausanne

Permis du Département de Jura

Communiqué : à la Chancellerie

Signatures des époux :

Sordelli

Enrichetta Sordelli

Signatures des témoins :

Calzani Gastone

Pozzi Giovanni

L'officier de l'état civil :

[Signature]



N<sup>o</sup> 258

*Petit et Panchaud*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

*Légitimation de Carolina  
Gabrielle Julia Panchaud, née  
à Berne le 24 juin 1846.*

Aujourd'hui huit juin \_\_\_\_\_ mil neuf cent onze \_\_\_\_\_

par devant l'officier de l'état civil de LAUSANNE, ont comparu :

1<sup>o</sup> *Petit, Charles,* \_\_\_\_\_ *garçon de magasin,* \_\_\_\_\_

de Vienne (Isère) France, \_\_\_\_\_ domicilié à Lausanne, \_\_\_\_\_

célibataire, \_\_\_\_\_

né à Vienne le douze juin \_\_\_\_\_ mil huit cent septante-neuf, \_\_\_\_\_

fils de *Blaise Petit, décedé,* \_\_\_\_\_

et de *Louise née Colomb, de Voreppe, à Vienne,* \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> *Panchaud, Pauline-Elisa-Joséphine,* <sup>*elle*</sup> *de magasin* \_\_\_\_\_

de Tolochenaz \_\_\_\_\_ domiciliée à Lausanne, \_\_\_\_\_

célibataire, \_\_\_\_\_

née à Tolochenaz le trois janvier \_\_\_\_\_ mil huit cent septante-cinq \_\_\_\_\_

fille de *Jules Edouard Panchaud, agriculteur,* \_\_\_\_\_

et de *Suzanne Famine née Villiamy, domiciliée à Tolochenaz,* \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Vienne, Tolochenaz & Lausanne le treize mai

mil neuf cent onze \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

\_\_\_\_\_ *Actes de naissance des Epoux* \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ *Permis de mariage* \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ *Certificats de publications de Vienne, Tolochenaz & Lausanne* \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ *Déclaration de l'ambassade* \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ *Permis au Département de Justice & Police* \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ *Communiqué : à l'état civil de Morges* \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ *& à la Chancellerie C. L.* \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*Charles Petit*  
*Elisa Petit*

Signatures des témoins :

*Edouard Panchaud*  
*François Panchaud*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N<sup>o</sup> 259

Jaccoud & Steffen

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit juin mil neuf cent onze

par devant l'officier de l'état civil de LAUSANNE, ont comparu :

1<sup>o</sup> Jaccoud, Edouard-Charles, *agriculteur*

de *Sugny* domicilié à *Lausanne*

*célibataire*

né à *Sugny* le six neuf juin mil huit cent *huitante-un*

fil de *Simon Jaccoud, agriculteur*

et de *Robine Laurent sa femme, à Mont y Belle*

2<sup>o</sup> Steffen, Anna, *Cuisinière*

de *Bratten (Zurich)* domiciliée à *Lausanne*

*célibataire*

née à *Richterswil (Zurich)* le vingt cinq février mil huit cent *quatre-vingt-onze*

fille de *Heinrich Steffen, fabricant de bois*

et de *Beatrix Goldschmid, sa femme, les deux à Wädenswil (Zurich)*

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, Sugny & Bratten*, les quatre et cinq mai mil neuf cent onze

Par jugement du Tribunal de 1<sup>re</sup> instance de Genève, rendu en date du 23 février 1938, déclaré définitif et exécutoire le 31 mars 1938, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce à Lausanne, le 4 avril 1938.

L'officier de l'état civil :



Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Actes de naissance des Epoux*

*Promesse de mariage*

*Certificats de publication de Sugny et Bratten, Lausanne*

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué : *l'état civil de Sugny et*

*Bratten*

Signatures des époux :

*Edouard Jaccoud*

*Anna Jaccoud*

Signatures des témoins :

*M<sup>lle</sup> Frida Schreier*

*Nicholas Widliermair*

*les deux à Lausanne*

L'officier de l'état civil :



N° 260

**Pochet & Richoz**

Nom et profession de l'époux :

1<sup>o</sup> Pochet, Hector, ingénieur

Lieu d'origine et de domicile :

de Corcelles-le-Jorat domicilié à Corcelles-le-Jorat

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Corcelles-le-Jorat le douze juin — mil huit cent soixante huit

Noms, profession et

fil de Jean Louis Pochet

domicile des parents :

et de Reine née Ramuz, sa femme, les deux décédés,

Nom et profession de l'épouse :

2<sup>o</sup> Richoz, Augustine-Aloyse, costurière

Lieu d'origine et de domicile :

de Vauderans (Fribourg) domiciliée à Corcelles-le-Jorat

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Rue (Fribourg) le vingt-trois avril — mil huit cent huitante-sept

Noms, profession et

fille de Pierre Joseph Richoz, décédé,

domicile des parents :

et de Mme Eleonore née Demierre, sa veuve, ménagère à Rue

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Corcelles-le-Jorat — à Vauderans, les vingt et vingt-deux mars mil neuf cent ouze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat civil de Propriaz

Signatures des époux :

Hector Pochet  
Aloyse Richoz

Signatures des témoins :

M. Dœnfeld  
Chr. Gallatin } à Lausanne

Communiqué : à l'Etat civil de Propriaz

à 1224

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N<sup>o</sup> 261

*Leroy & Fontang*

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui dix Juin mil neuf cent onze  
par devant l'officier de l'état civil de LAUSANNE, ont comparu :  
1<sup>o</sup> *Leroy, Georges-Edmond* — *typographe*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Stenay [Meuse] France*, domicilié à *Lausanne*,

Etat civil :

*célibataire*

Lieu et date de la naissance :

né à *Stenay* le *dix-huit juillet* mil huit cent *huitante-dix*

Noms, profession et

fil de *Jules Leroy, négociant*

domicile des parents :

et de *Julie Bernier, domiciliée à Montmédy*

Nom et profession de l'épouse :

2<sup>o</sup> *Fontang, Marceline*, — *ménagère*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Bianche [Basses Pyrenées] France* domiciliée à *Lausanne*

Etat civil :

*célibataire*

Lieu et date de la naissance :

née à *Bianche* le *neuf août* mil huit cent *huitante-neuf*

Noms, profession et

fille de *Jean Fontang, décédé*,

domicile des parents :

et de *Genevieve Donnie, de Vouze à Bayonne*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, Stenay & Bianche*, les *dix-huit, vingt & vingt-trois mai* mil neuf cent *onze*.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Acte de naissance des époux*  
*Consentement des père & mère de l'époux*  
*Acte de la mère de l'épouse & acte de décès du père*  
*Promesses de mariage - Certificats de publication de Stenay, Bianche & Lausanne*  
*Déclaration de l'ambassade de France*  
*Permis du Département de Justice & Police*  
Communiqué : *à la Chancellerie C. G.*

Signatures des époux :

*Leroy*

*M. Leroy*

Signatures des témoins :

*Pierre Creghini*

*Cocchi Celso*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 262

**Collet et Meylan**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix juin mil neuf cent onze

par devant l'officier de l'état civil de LAUSANNE, ont comparu :

1° Collet, Henri, employé de banque

de Penthéciaz & Suchy | Vaud | domicilié à Genève,

célibataire,

né à Penthéciaz le onze Mars mil huit cent huitante-quatre

fil de Emile Collet, agriculteur,

et de Julie Meccier, la femme, à Penthéciaz

2° Meylan, Lucie, demoiselle de magasin,

de Chent domiciliée à Lausanne

célibataire,

née à Rolle le cinq juin mil huit cent huitante-cinq

fille de Charles Henri Meylan, décédé,

et de Eugénie Martin, la veuve à Lausanne,

Les publications ont eu lieu à Genève, Le Sentier, Penthéciaz Lausanne & Suchy les treize, dix-sept, dix-huit & dix-neuf Mai mil neuf cent onze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil de Genève.

Signatures des époux :

*H. Collet*  
*Lucie Meylan*

Signatures des témoins :

*Felix Seligmann*  
*Motte*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Communiqué : à l'état civil de Penthéciaz, Belmont s/y, Le Sentier & Genève (B.C.)

N° 263

*Gaillard et Favre*

Aujourd'hui dix juin mil neuf cent onze

par devant l'officier de l'état civil de LAUSANNE, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Gaillard, Joseph Maximin, Cimenteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Ayas [Brian] Italie domicilié à Lausanne

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Ayas, le vingt-huit mai mil huit cent quatre-vingt-trois

Noms, profession et

fil de Maurice Gaillard, agriculteur

domicile des parents :

et de Marie Mathilde Viot, domiciliés à Ayas

Nom et profession de l'épouse :

2° Favre, Marie-Césarine Firmine de-magasinier

Lieu d'origine et de domicile :

de Rhêmes St-Georges [Brian] Italie domiciliée à Lausanne

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Rhêmes St-Georges, le quatre octobre mil huit cent quatre-vingt-six

Noms, profession et

fille de Joséph Favre, agriculteur

domicile des parents :

et de Françoise Coudat, domiciliés à Rhêmes - St-Georges

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Ayas & Rhêmes, les treize, quatre, vingt et sept mai mil neuf cent onze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Ayas, Rhêmes

St-Georges Lausanne

Permis du Département de Justice

Police

Communiqué : à la Chancelière *Ch*

Signatures des époux :

*Gaillard Joseph*  
*Firmine Gaillard*

Signatures des témoins :

*Dondyraz Justin*  
*Cheriseau Victor*  
les deux à Lausanne

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 264

Della-Negra et Pache

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

9-185 Aujourd'hui dix Juin mil neuf cent onze

par devant l'officier de l'état civil de LAUSANNE, ont comparu :

1° Della-Negra, Jacques-Pierre, typographe,

de Cravacore (Novara) Italie, domicilié à Lausanne,

célibataire,

né à Neuchâtel le dix-sept Décembre mil huit cent huitante-deux,

fils de Pietro Giacomo Giovanni Della-Negra, décédé,

et de Fédérique Emilie née Romzeuer, la Veuve à Neuchâtel,

2° Pache, Elise-Marguerite, couturière,

de Epalinges, domiciliée à Lausanne,

célibataire,

née à Vevey le trente trois mil huit cent huitante-neuf

fille de Daniel Pache, garde-chasse,

et de Marguerite Augustine Jenny Chaudet, sa femme, les deux à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Cravacore, Cravacore & Epalinges, les vingt-deux  
dix-huit & dix-neuf mai mil neuf cent onze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Cravacore

Epalinges Lausanne

Permis du Département de Justice

& Police

Communiqué : à la Chancellerie Ch

à l'état civil de Epalinges.

Signatures des époux :

J. Della-Negra  
Elise Della-Negra

Signatures des témoins :

Daniel Pache  
C. Bonand

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Par lettre de bourgeoisie reçue par  
Piquet notaire, à Lausanne  
le 17 septembre 1911, et visé par  
le Conseil d'Etat dans le délai légal,  
Jacques-Pierre Della-Negra,  
mentionné ci contre,  
a été reçu, avec sa famille, au nombre  
des bourgeois de la commune de  
Lausanne.

Inscrit le 22 décembre 1911.

L'officier de l'état civil :

Reçu par état civil à Epalinges

Reçu à l'état civil à Epalinges

N<sup>o</sup> 265

15-235

Hänni et Gluz

Aujourd'hui deux Juin mil neuf cent onze

par devant l'officier de l'état civil de LAUSANNE, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1<sup>o</sup> Hänni, Otto-Gottlieb, fonctionnaire aux C. P. P.

Lieu d'origine et de domicile :

de Zimmerwald (Berne) domicilié à Lausanne,

Etat civil :

célibataire,

Lieu et date de la naissance :

né à Lausanne le six octobre mil huit cent quatre-vingt-cinq

Noms, profession et

filz de Gottlieb Hänni, coiffeur

domicile des parents :

et de Lina née Kummli, de femme, domiciliée à Saanenfeld.

Nom et profession de l'épouse :

2<sup>o</sup> Gluz, Anna-Frida,

Lieu d'origine et de domicile :

de Roggwyl (Berne) domiciliée à Lausanne,

Etat civil :

célibataire,

Lieu et date de la naissance :

née à Lausanne le dix mars mil huit cent quatre-vingt-sept

Noms, profession et

fille de Arnold Gluz, marchand

domicile des parents :

et de Rosa née Scheri, de femme, domiciliée à Lausanne.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Zimmerwald, Roggwyl et Lausanne, les dix et onze mai mil neuf cent onze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Promesse de mariage  
Certificats de publication de  
Lausanne, Zimmerwald et Roggwyl

Communiqué: à l'état civil de Roggwyl  
et Zimmerwald

Signatures des époux :

O. Hänni

Anna Hänni

Signatures des témoins :

Arnold Gluz

Gottlieb Hänni

L'officier de l'état civil :

[Signature]



N° 266

Dupuis et Sieber

Nom et profession de l'époux :  
Lieu d'origine et de domicile :  
Etat civil :

Aujourd'hui treize jours \_\_\_\_\_ mil neuf cent onze \_\_\_\_\_  
par devant l'officier de l'état civil de LAUSANNE, ont comparu :  
1° Dupuis, Ulysse, \_\_\_\_\_ agriculteur \_\_\_\_\_  
de Penthéroz \_\_\_\_\_ domicilié à Penthéroz \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance :  
Noms, profession et  
domicile des parents :

né à Penthéroz le trois octobre \_\_\_\_\_ mil huit cent huitante-sept \_\_\_\_\_  
fils de Auguste Dupuis, décédé, \_\_\_\_\_  
et de Elise née Pochon, sa femme à Penthéroz, \_\_\_\_\_

Nom et profession de l'épouse :  
Lieu d'origine et de domicile :  
Etat civil :

2° Sieber, Elise, \_\_\_\_\_  
de Reichenbach (Berne) \_\_\_\_\_ domiciliée à Fentigen (Berne) \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance :  
Noms, profession et  
domicile des parents :

née à Fentigen le treize Septembre \_\_\_\_\_ mil huit cent huitante-deux \_\_\_\_\_  
fille de Gottlieb Sieber, boulanger à Fentigen (Berne) \_\_\_\_\_  
et de Susanne Rösti, décédée \_\_\_\_\_

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Fentigen, Reichenbach & Penthéroz, les dix, sept  
et huit mai mil neuf cent onze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

..... Autorisation de l'Etat civil de  
Penthéroz. \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Ulysse Dupuis  
Elise Dupuis

Signatures des témoins :

Jub. Dupuis }  
Chr. Faltter } à la demande

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat civil de Pen-  
théroz, Reichenbach & Fentigen \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

N<sup>o</sup> 267

*Dorthe et Belet*

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui quinze Juin mil neuf cent onze  
par devant l'officier de l'état civil de LAUSANNE, ont comparu :  
1<sup>o</sup> *Dorthe, Auguste-Joseph*, tailleur,

Lieu d'origine et de domicile :

de *Gillarens (Fribourg)* domicilié à *Lausanne*,

Etat civil :

*Célibataire*,

Lieu et date de la naissance :

né à *Eclépens (Fribourg) le trois Mars* mil huit cent quatre-vingt-onze

Noms, profession et

fil de *François Joachim Dorthe, agriculteur*,

domicile des parents :

et de *Marie Louise née Favre, domiciliée à Gruz*,

Nom et profession de l'épouse :

2<sup>o</sup> *Belet, Elise-Louisa*, lingère,

Lieu d'origine et de domicile :

de *Mont (Lausanne)* domiciliée à *Lausanne*

Etat civil :

*Célibataire*,

Lieu et date de la naissance :

née à *Vufflens-la-Ville le vingt six août* mil huit cent huitante-huit

Noms, profession et

fille de \_\_\_\_\_

domicile des parents :

et de *Luise Belet, employée aux C. F. F. à de Emilie Woffler, à Bussigny (Morges)*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, Gillarens Le Mont, les onze & douze*  
*Mai mil neuf cent onze.*

*Légitimation de Auguste  
Belet né à Lausanne le 14 avril  
1891.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*actes de naissance des époux*

*Promesse de mariage*

*Certificats de publication de Gillarens  
Le Mont - Lausanne*

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué : à l'état civil de *Promesses*

à *Prilly*

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*Auguste Dorthe*  
*Louise Dorthe*

Signatures des témoins :

*William Belet à Bussigny*  
*J. Pambou à Lausanne*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N<sup>o</sup> 268**Léchaire et Suchanek**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze juin \_\_\_\_\_ mil neuf cent onze \_\_\_\_\_

par devant l'officier de l'état civil de LAUSANNE, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Léchaire, Aloïs**, \_\_\_\_\_ *Garde malades*, \_\_\_\_\_de *Levattenz* \_\_\_\_\_ domicilié à *Lausanne* \_\_\_\_\_*célibataire*, \_\_\_\_\_né à *Levattenz* le *trois* *mois* \_\_\_\_\_ mil huit cent *huitante-quatre*, \_\_\_\_\_fils de *françois Léchaire, agriculteur*, \_\_\_\_\_et de *Marie nes Goumaz, sa femme, domiciliée à Levattenz* \_\_\_\_\_2<sup>o</sup> **Suchanek, Apolonia**, \_\_\_\_\_ *Cuisinière*, \_\_\_\_\_de *Malsie (Sprecht) Puzze* \_\_\_\_\_ domiciliée à *Lausanne*, \_\_\_\_\_*célibataire*, \_\_\_\_\_née à *Malsie* le *neuf février* \_\_\_\_\_ mil huit cent *huitante-sept*, \_\_\_\_\_fille de *Maria Suchanek, à Hannover*, \_\_\_\_\_

et de \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, Levattenz & Malsie* les *quatre*,  
*deux & onze* *mois* *mil neuf cent onze*, \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Actes de naissance des Epoux* \_\_\_\_\_*Promesse de mariage* \_\_\_\_\_*Certificats de publication de Lausanne**Levattenz* \_\_\_\_\_*Dit de Malsie avec déclaration de**capacité* \_\_\_\_\_Communiqué : à l'état civil de *Lausanne* \_\_\_\_\_à la Chancellerie *Obz* \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*A. Léchaire**Apolonia Léchaire*

Signatures des témoins :

*J. Lambert**H. Poignonfils* } *à Lausanne*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 269

Aujourd'hui dix sept Juin mil neuf cent onze

Moguilévsky et Calinovitch

par devant l'officier de l'état civil de LAUSANNE, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Moguilévsky, Wladimir, Etudiant,

Lieu d'origine et de domicile :

d'origine russe domicilié à Lausanne

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Bielitzky (Russie) le dix Décembre mil huit cent septante-neuf

Noms, profession et

filz de Schaim Chmoul Moguilévsky, négociant à Oziéhoff (Russie)

domicile des parents :

et de Olga Kompanietz, décédée.

Nom et profession de l'épouse :

2° Calinovitch, Catherine, Etudiante,

Lieu d'origine et de domicile :

d'origine russe domiciliée à Lausanne

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Sotkouska (Russie) le premier novembre mil huit cent huitante-deux

Noms, profession et

fille de Alexandre Calinovitch, fonctionnaire d'Etat.

domicile des parents :

et de Marie Melnikoff, domiciliés à Pétouky (Russie)

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lausanne le premier Juin mil neuf cent onze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificat de publication de Lausanne

Déclaration du père Russe à Genève

Permis du Département de Justice à Police

Communiqué :

Signatures des époux :

Moguilévsky Wladimir  
Moguilévsky Catherine

Signatures des témoins :

Alexis Siegel  
Michel Krusty

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 270

**Monod et Raymond**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix sept Juin \_\_\_\_\_ mil neuf cent onze \_\_\_\_\_

par devant l'officier de l'état civil de LAUSANNE, ont comparu :

1<sup>o</sup> Monod, Louis-Frédéric-Victor, agriculteur,

de Bevelles & de Ballens domicilié à Mellens,

célibataire

né à Bevelles, le premier juin \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante-trois,

fil de Jean-Louis Monod, décédé,

et de Louise-Françoise Jenny, née Brunet, décédée,

2<sup>o</sup> Raymond née Roulet, Rose-Adèle,

de Chenin domiciliée au Bezdus,

veuve de Emile Benjamin Raymond, décédé le douze octobre mil neuf cent huit

née à Fontaine la trois fèves \_\_\_\_\_ mil huit cent septante,

fille de Abram Louis Roulet, décédé,

et de Virginie Melina née Jaccard, la femme décédée.

Les publications ont eu lieu à Bezdus, Pentier, Ballens & Bevelles les vingt  
deux, vingt cinq et vingt six mai mil neuf cent onze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat civil de Mellens

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Communiqué : à l'Etat civil de Bevelles,  
Mellens & Pentier

Signatures des époux :

Frédéric Monod

Adèle Monod

Signatures des témoins :

Pauline Levit à Mellens

Duboulet à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N<sup>o</sup> 271

Vallon et Wytz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix neuf Juin mil neuf cent onze

par devant l'officier de l'état civil de LAUSANNE, ont comparu :

1<sup>o</sup> Vallon, Louis-Emile, Employé aux C.P.F.

de Mollendins domicilié à Brigue,

célibataire

né à Yverdon le vingt six novembre mil huit cent huitante six

fil de Louis Auguste Vallon employé postal à Lausanne,

et de Emma née Dupuis, décédée.

2<sup>o</sup> Wytz, Ida-Rosine, femme de chambre,

de Innerebismos [Gene] domiciliée à Lausanne,

célibataire,

née à Poliez-Pittet le sept Décembre mil huit cent huitante huit,

filles de Charles Louis Wytz menuisier à Lausanne

et de Anna Maria née Piller, à Grosse [Genève]

Les publications ont eu lieu à Mollendins, Brigue, Innerebismos Lausanne  
les dix neuf, vingt et vingt deux mai mil neuf cent onze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat civil de Brigue

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué : à l'Etat Civil de Brigue,  
Domatoge et Kuiszenberg

Signatures des époux :

Louis Vallon

Ida Vallon

Signatures des témoins :

J. Pambou }  
Ch. Pallotto } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N<sup>o</sup> 272

*Pape et Ott*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt Juin \_\_\_\_\_ mil neuf cent onze \_\_\_\_\_

par devant l'officier de l'état civil de LAUSANNE, ont comparu :

1<sup>o</sup> *Pape, Jules Auguste,* \_\_\_\_\_ *Commis aux C. P. F.* \_\_\_\_\_

de *Augnez (Bâle)* \_\_\_\_\_ domicilié à *Lausanne,* \_\_\_\_\_

célibataire, \_\_\_\_\_

né à *Berthou (Bâle Campagny)* le neuf août mil huit cent huitante-quatre \_\_\_\_\_

fil de *Maria Jules Joseph Auguste Pape, médecin à Lausanne* \_\_\_\_\_

et de *Maria née Wyss, décédée* \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> *Ott, Frida-Anna-Louise,* \_\_\_\_\_

de *Emmendingen et Trübtingen à Lausanne* \_\_\_\_\_ domiciliée à *Lausanne,* \_\_\_\_\_

célibataire, \_\_\_\_\_

née à *Lausanne* le dix sept février \_\_\_\_\_ mil huit cent huitante-sept, \_\_\_\_\_

filles de *Gottfried Ott, agent secrétaire aux C. P. F.* \_\_\_\_\_

et de *Louise née Hüni, sa femme, domiciliée à Lausanne* \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, Emmendingen, Trübtingen à Augnez* \_\_\_\_\_  
 les premier, deux et trois Juin mil neuf cent onze \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'époux \_\_\_\_\_

Permis de mariage \_\_\_\_\_

Certificats de publication de  
*Augnez, Emmendingen, Trübtingen, Lausanne* \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué : à l'état civil de *Emmendingen* \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*Jules Pape*  
*Frida Pape*

Signatures des témoins :

*G. Ott, Amb.*  
*J. Aug. Pape*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N<sup>o</sup> 273

**Cloux et Travel**

Nom et profession de l'époux :

1<sup>o</sup> **Cloux, François-Ferdinand,**

Lieu d'origine et de domicile :

de L'Isle

domicilié à Lausanne,

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à L'Isle le trente octobre mil huit cent huitante-sept,

Noms, profession et

fil de Jules Louis Cloux, décédé,

domicile des parents :

et de Anna Marie Baumgartner, du Vevey à Lausanne

Nom et profession de l'épouse :

2<sup>o</sup> **Travel, Maria-Esther,**

Lieu d'origine et de domicile :

de Mesnil-Eudin (Somme) France

domiciliée à Lausanne,

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Mesnil-Eudin, le vingt-cinq mil huit cent septante-trois,

Noms, profession et

fille de Adolphe Appolinaire Travel,

domicile des parents :

et de Estelime Devaux, les deux décédés,

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lausanne L'Isle & Mesnil-Eudin, les vingt-trois  
vingt-cinq & vingt-huit mai mil neuf cent onze

Par jugement du Tribunal des  
dieux de Lausanne, rendu  
à date du 4 Mars 1866, déclaré  
définitif et exécutoire le 30 Avril  
1866, le mariage inscrit ci-contre,  
a été dissous par le divorce.  
Le Tribunal a fixé à \_\_\_\_\_ an le  
délai pendant lequel \_\_\_\_\_  
peut contracter un nouveau  
mariage.

Inscrit le 14 Avril 1866.  
L'officier de l'état civil :  
*[Signature]*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Copies de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de L'Isle,

Mesnil-Eudin Lausanne

Communiqué : l'état civil de L'Isle

& La Chancellerie de \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*[Signature F. Cloux]*

*[Signature M. Cloux]*

Signatures des témoins :

*[Signature]*

*[Signature]*

Lausanne

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*



N<sup>o</sup> 274

**Fischbacher et Schuler**

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui vingt juin \_\_\_\_\_ mil neuf cent onze \_\_\_\_\_  
 par devant l'officier de l'état civil de LAUSANNE, ont comparu :  
 1<sup>o</sup> Fischbacher, Jean, chauffeur c. p. f.

Lieu d'origine et de domicile :

de Hemberg | St Gall domicilié à Lausanne

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Niederuzwil | St Gall le quatorze de cede: mil huit cent Septante-neuf,

Noms, profession et

\_\_\_\_\_ fils de Jean Fischbacher, confiseur

domicile des parents :

et de Anna née Giger, la femme, les deux à St Gall,

Nom et profession de l'épouse :

2<sup>o</sup> Schuler, Hedwig, couturière

Lieu d'origine et de domicile :

de Schillingendorf | Baden domiciliée à Lausanne

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à St Gall le dix sept février \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-dix,

Noms, profession et

\_\_\_\_\_ fille de George Schuler, décédé,

domicile des parents :

et de Rose Elise née Jaquet, la veuve à Lausanne.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lausanne le vingt, à Hemberg & Schillingendorf,  
le vingt deux mil neuf cent onze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

\_\_\_\_\_ actes de naissance des Epoux

\_\_\_\_\_ Promesse de mariage

\_\_\_\_\_ Certificats de publication de Hemberg  
Schillingendorf Lausanne

Communiqué : à l'état civil de  
Hemberg & à la Chancellerie de

Signatures des époux :

Jean Fischbacher

Hedwig Fischbacher

Signatures des témoins :

Müller G.  
H. J. J. } à Lausanne.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 275

Jaton & Renou

Aujourd'hui vingt Juin mil neuf cent seize

par devant l'officier de l'état civil de LAUSANNE, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Jaton, François-Oscar, (François) agent de Société,

Lieu d'origine et de domicile :

de Villars-Mendraz domicilié à Lausanne,

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Bevilley le dix-sept Décembre mil huit cent huitante-cinq

Noms, profession et

fil de Henri Léonard Jaton, décédé,

domicile des parents :

et de Lise Julie née Fleury, la veuve, à Bâle.

Nom et profession de l'épouse :

2° Renou, Berthe,

Lieu d'origine et de domicile :

de Lausanne domiciliée à Lausanne

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Lausanne, le neuf Octobre mil huit cent huitante-dix,

Noms, profession et

fille de Jules Louis Renou

domicile des parents :

et de Lucie née Stroumann, les deux décédés

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lausanne & Villars-Mendraz, les seize & dix-sept. Mai mil neuf cent seize

Par jugement du Tribunal du district de Lausanne rendu en date du 25 avril 1916 déclaré définitif et exécutoire le 4 juillet 1916 le mariage inscrit ci-contre, a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à \_\_\_\_\_ an le délai pendant lequel \_\_\_\_\_ ne pourr \_\_\_\_\_ contracter un nouveau mariage.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publications de Lausanne

& Villars-Mendraz

Signatures des époux :

Jaton Oscar  
& Renou Berthe

Signatures des témoins :

Arthur Jaton à Genève  
Emile Nicole à Lausanne

Inscrit le 17 juillet 1916  
L'officier de l'état civil :  
H. Léchaut  
serp.

Communiqué : à l'Etat civil de St Cierges.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 276

Brand & Streit

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-quatre juin mil neuf cent onze

par devant l'officier de l'état civil de LAUSANNE, ont comparu :

1° Brand, Julius, tailleur

de Rueydan (Berne) domicilié à Lausanne

célibataire

né à Herzogenbuchsee le huit mars mil huit cent quatre-vingt-dix

fils de Amile Brand, décédé,

et de Elde née Ruster, la veuve à Herzogenbuchsee

2° Streit, Verena, cuisinière

de Niedermühlern (Berne) domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Zimmerwald (Berne) le huit juillet mil huit cent huitante-neuf

fille de Friedrich Streit, agriculteur à Niedermühlern

et de Anna née Rison, décédée

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Rueydan & Niedermühlern, les vingt-trois et vingt-quatre mai mil neuf cent onze.

Par jugement du Tribunal de Lausanne... du 23 décembre 1910... déclaré définitif et exécutoire le 22 janvier 1911... le mariage inscrit ci-contre a été dissous par la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, conformément à l'art. 146 de la loi, déclarés unis par le mariage.

Le Tribunal a fixé à un an, dès le 22 janvier 1911, le délai pendant lequel le mari ne pourra contracter un nouveau mariage. Lausanne, le 28 janvier 1911.

L'officier de l'état civil : [Signature]

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Rueydan, Niedermühlern & Lausanne

Communiqué : à l'état civil de Rueydan & Zimmerwald

Signatures des époux :

Julius Brand

Verena Brand

Signatures des témoins :

G. Zbinden

Jul. Thommen

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 277

**Bonnet et Dupret**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-deux juin mil neuf cent onze

par devant l'officier de l'état civil de **LAUSANNE**, ont comparu :

1° Bonnet, Louis-Félix, Mariage,

de Bullet domicilié à Lausanne

célibataire.

né à Bullet le premier Mars mil huit cent huitante-cinq

fil de Louis Félix Bonnet

et de Marie Louise née Vaucher, décédée.

2° Dupret, Sophie, Cuisinière,

de Mont & de Rougemont domiciliée à Lausanne,

célibataire.

née au Mont le vingt-neuf Novembre mil huit cent huitante-neuf,

fille de Edmond Dupret, agriculteur

et de Elise Suzanne née Lemaître, la femme, les deux au Mont.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Bullet, Rougemont et Le Mont, les premier, deux et trois juin mil neuf cent-onze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Bullet

Le Mont, Rougemont & Lausanne.

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Bonnet Louis

Bonnet Sophie

Signatures des témoins :

Benjamin Corbaz

Francis Dupret

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'état civil de Bullet,

Rougemont & Lausanne

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

N<sup>o</sup> 278

*Roulet et Tröchler*

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui vingt dans Juin mil neuf cent onze  
par devant l'officier de l'état civil de LAUSANNE, ont comparu :  
1<sup>o</sup> Roulet, Aimé, Employé C. F. F.

Lieu d'origine et de domicile :

de Donatze domicilié à Landamm

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Arvenches le vingt deux Juin mil huit cent huitante deux

Noms, profession et

fils de Louis Alexandre Roulet, ancien agriculteur à Dint

domicile des parents :

et de Mme Susanne née Nicotier, décédée

Nom et profession de l'épouse :

2<sup>o</sup> Tröchler, Hélène-Julie, Costurinière

Lieu d'origine et de domicile :

de Mühlberg [Bâle] domiciliée à Landamm

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Belmont d'ully le dix neuf Juin mil huit cent huitante deux

Noms, profession et

fille de Jean Tröchler, décédé

domicile des parents :

et de Catherine née Behrensstecher, la veuve, à Landamm

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Donatze, Mühlberg & Landamm, le treize Mai  
mil neuf cent onze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Donatze  
Mühlberg & Landamm

Communiqué : à l'Etat civil de Arvenches

à Mühlberg

Signatures des époux :

Roulet Aimé

Roulet Hélène

Signatures des témoins :

Platon Albert  
G. Scherren

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N<sup>o</sup> 279

*Jth et Schenkel*

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui vingt-deux Juin mil neuf cent onze

par devant l'officier de l'état civil de LAUSANNE, ont comparu :

Lieu d'origine et de domicile :

1<sup>o</sup> *Jth, Hermann-Louis*, *Hôtelier*,

Etat civil :

de *Emmatingen | Suisse |* domicilié à *Lausanne*,

Lieu et date de la naissance :

célibataire,

Noms, profession et

né à *La Sutter* le vingt-trois février mil huit cent quatre-vingt-onze

domicile des parents :

filz de *Hermann Jth, hôtelier à Lausanne*,

Nom et profession de l'épouse :

et de *Louisa Pauline née Pittet, à Chambéry*

Lieu d'origine et de domicile :

2<sup>o</sup> *Schenkel, Lydia-Frida*,

Etat civil :

de *Dudenau | Suisse |* domiciliée à *Pully*

Lieu et date de la naissance :

née à *Lausanne* le dix juillet mil huit cent quatre-vingt-onze,

Noms, profession et

fille de *Gottlieb Schenkel, décédé*,

domicile des parents :

et de *Anna Elisabeth née Meyer, de Vevey à Pully*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, Emmatingen, Dudenau & Pully*, les  
premier et deux Juin mil neuf cent onze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*acte de naissance des époux*

*Consentement de la mère de l'épouse*

*Promesse de mariage*

*Certificats de publications de Lausanne*

*Emmatingen, Dudenau, Pully & Lausanne*

Communiqué : à l'état civil de *Emmatingen*,

*Dudenau & Pully*

Signatures des époux :

*Hermann Jth*

*Lydia Jth*

Signatures des témoins :

*E. Jth*

*A. Bourcard*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 280

**Gerber et Keyserer**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt deux Juin \_\_\_\_\_ mil neuf cent onze,

par devant l'officier de l'état civil de LAUSANNE, ont comparu :

1° Gerber, Georges-Alfred, \_\_\_\_\_ Grand fonticier,

de Röttenbach i/E [Sion] et La Côte aux fées (Neuchâtel) domicilié à Lausanne \_\_\_\_\_

veuf de Ade Bertha née Vandeler déc. le vingt cinq décembre mil neuf cent sept.

né à La Côte aux fées le dix neuf juillet \_\_\_\_\_ mil huit cent septante huit,

fil de Jean Gerber, décédé, \_\_\_\_\_

et de Julie Adèle née Bouquien la veuve, à La Côte aux fées \_\_\_\_\_

2° Keyserer, Lina-Elise, \_\_\_\_\_ femme de chambre.

de Gressy \_\_\_\_\_ domiciliée à Grolley près Marnand \_\_\_\_\_

célibataire, \_\_\_\_\_

née à Pralins le vingt trois janvier \_\_\_\_\_ mil huit cent septante neuf \_\_\_\_\_

filles de Jules Keyserer, décédé, \_\_\_\_\_

et de Elise née Beney, la veuve à Grolley \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Lausanne le quatre, à Röttenbach, La Côte aux fées, Gressy & Grolley le cinq mai mil neuf cent onze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux \_\_\_\_\_

Promesse de mariage \_\_\_\_\_

Certificats de publication de Röttenbach, La Côte aux fées, Gressy, Grolley, Lausanne \_\_\_\_\_

Communiqué : à l'Etat civil de Röttenbach, Côte aux fées, Hosp. Belincent d'N. et Grolley.

Signatures des époux :

*Georges Gerber*  
*Elise Gerber*

Signatures des témoins :

*Ami Gerber* à Marnand  
*Ernest Gerber* à La Côte aux fées.

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N<sup>o</sup> 281

*Kodler et Ledetzer*

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui vingt deux Juin mil neuf cent onze  
par devant l'officier de l'état civil de LAUSANNE, ont comparu :  
1<sup>o</sup> Kodler, Louis-Rodolphe, Journalier,

Lieu d'origine et de domicile :

de Gurrelen (Suisse) domicilié à Lausanne

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Paudex le vingt six Juillet mil huit cent huitante-neuf

Noms, profession et

fil de Jacob Kodler, concierge à Collonges-Bellerive, Genève,

domicile des parents :

et de Adèle née Messiller, séeuse,

Nom et profession de l'épouse :

2<sup>o</sup> Ledetzer, Karoline-Ida, Demoiselle de magasin,

Lieu d'origine et de domicile :

de Rorschach (Suisse) Bohême, domiciliée à Lausanne

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Rorschach le onze Mai mil huit cent quatre-vingt-onze

Noms, profession et

fille de Louis Ledetzer, menuisier

domicile des parents :

et de Jean née Chaboz, du femme, les deux à Lausanne,

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Gurrelen & Rorschach, les onze, deux & trois avril mil neuf cent onze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux  
Consentement au père des Epoux  
Promesse de mariage  
Certificats de publication de Gurrelen  
Rorschach Lausanne

Communiqué : à l'Etat Civil de Gurrelen  
& à la Chancellerie Chy

Signatures des époux :

Louis Kodler  
Karoline Kodler

Signatures des témoins :

Edouard Martin  
Philippe Bouvier  
les deux à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]



N° 282

**Bundt et Sozzi**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-deux Juin \_\_\_\_\_ mil neuf cent onze \_\_\_\_\_

par devant l'officier de l'état civil de LAUSANNE, ont comparu :

1° **Bundt, Adolphe-Eugène**, hôtelier, \_\_\_\_\_

de Menäsch (Appenzell) et Zurich \_\_\_\_\_ domicilié à Lausanne, \_\_\_\_\_

célibataire, \_\_\_\_\_

né à Aussersihl - Zurich le dix Janvier \_\_\_\_\_ mil huit cent huitante \_\_\_\_\_

fils de Charles Henri Bundt, hôtelier, \_\_\_\_\_

et de Rosalie Pauline Etter, domiciliés à Lausanne \_\_\_\_\_

2° **Sozzi, Christina-Augusta-Clementine**, \_\_\_\_\_

de Olivone (Vespa) \_\_\_\_\_ domiciliée à Didentis (Grisons) \_\_\_\_\_

célibataire, \_\_\_\_\_

née à Didentis le vingt cinq Avril \_\_\_\_\_ mil huit cent huitante-six \_\_\_\_\_

fille de Anton Felix Octave Sozzi, \_\_\_\_\_

et de Maria Ursula Catherine née Decurcio, les deux décédés, \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Menäsch, Didentis, Zurich & Olivone, les vingt-sept, vingt-huit, vingt-neuf & trente mai 1911, \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux \_\_\_\_\_

Permis de mariage \_\_\_\_\_

Certificats de publication de Lausanne, \_\_\_\_\_

Menäsch, Zurich, Olivone & Didentis. \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué : à l'Etat civil de Menäsch \_\_\_\_\_

Zurich, Olivone & Didentis. \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

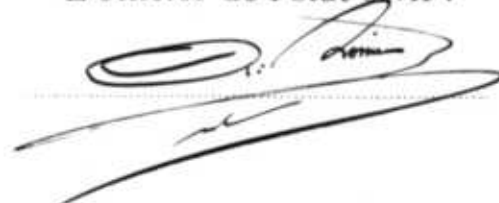
Signatures des époux :

Eugène Bundt  
Christine Bundt,

Signatures des témoins :

Robert Bühler  
Pauline Reichwein  
à Wetzwil (Zurich)

L'officier de l'état civil :



N° 283

Vittoz et Poffet

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui vingt-deux Juin mil neuf cent onze  
par devant, l'officier de l'état civil de LAUSANNE, ont comparu :

Lieu d'origine et de domicile :

1<sup>o</sup> Vittoz, Léon, Contamine,

Etat civil :

de Froideville domicilié à Lausanne  
célibataire,

Lieu et date de la naissance :

né à Payeme le dix novembre mil huit cent huitante-huit,

Noms, profession et

filz de Georges François Vittoz, décédé,

domicile des parents :

et de Marie Marianne née Comte, de femme, décédée,

Nom et profession de l'épouse :

2<sup>o</sup> Poffet, Jeanne-Adele, Contamine,

Lieu d'origine et de domicile :

de Winnewyl (Fribourg) domiciliée à Lausanne, troupe d'

Etat civil :

célibataire,

Lieu et date de la naissance :

née à Fribourg le dix Mars mil huit cent huitante-cinq

Noms, profession et

fille de Jean Baptiste Jean Poffet, décédé,

domicile des parents :

et de Marie Geneviève née Zinkindor, de Vouve à Fribourg

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Winnewyl & Froideville, les premier  
à trois Juin mil neuf cent onze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Froideville,  
Winnewyl & Lausanne

Communiqué : à l'Etat civil de Bottem

& Winnewyl.

Signatures des époux :

Léon Vittoz

Adele Vittoz

Signatures des témoins :

Gschel } à Lausanne  
M. Vittoz }

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N<sup>o</sup> 284

**Eidmann et Dierens**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-deux juin \_\_\_\_\_ mil neuf cent onze \_\_\_\_\_

par devant l'officier de l'état civil de LAUSANNE, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Eidmann, Jean**, \_\_\_\_\_ industriel \_\_\_\_\_

de Genève (ville) \_\_\_\_\_ domicilié à Plainpalais, \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

né à Plainpalais le huit février \_\_\_\_\_ mil huit cent huitante-sept \_\_\_\_\_

fils de Paul Louis Eidmann, industriel \_\_\_\_\_

et de Susanne Elida Rochitz, sa femme, à Plainpalais, \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> **Dierens, Mine**, \_\_\_\_\_

de Lutry \_\_\_\_\_ domiciliée à Lausanne, \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

née à Lausanne le vingt-neuf octobre \_\_\_\_\_ mil huit cent huitante-un, \_\_\_\_\_

fille de feu Jules Auguste Dierens, \_\_\_\_\_

et de Susanne Décornière, sa veuve, à Lausanne \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Plainpalais, Genève, Lutry & Lausanne, \_\_\_\_\_

les vingt-sept, trente & trente-un mai mil neuf cent onze \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

..... attestation de l'état civil de \_\_\_\_\_

Plainpalais \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué : à l'état civil de Genève \_\_\_\_\_

(C<sup>o</sup>) à Lutry \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*Leuhismann*

*mine Eidmann*

Signatures des témoins :

*A. Carlioz*

*Spencer*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Par jugement du Tribunal de 1<sup>re</sup> instance de Lausanne, rendu en date du 26 février 1923, déclaré définitif et exécutoire le 20 avril 1923, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce.

Le Tribunal a fixé à \_\_\_\_\_ an(s) le délai pendant lequel l' \_\_\_\_\_ ne pourr. \_\_\_\_\_ contracter un nouveau mariage.  
Lausanne, le 26 avril 1923.  
L'officier de l'état civil:  
*H. Léchard*

N<sup>o</sup> 285

**Pellaton et Bosset**

Aujourd'hui vingt-deux Juin mil neuf cent 1922

par devant l'officier de l'état civil de LAUSANNE, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1<sup>o</sup> Pellaton, Berthold-Eugène, Ingénieur,

Lieu d'origine et de domicile :

de Travers (Hochstet) domicilié à Lausanne,

Etat civil :

célibataire,

Lieu et date de la naissance :

né à Chaux-de-Fonds le dix mai mil huit cent huitante-deux

Noms, profession et

filz de Berthold Eugène Pellaton, chef d'institut, à Lausanne,

domicile des parents :

et de Anna Katharina née Stern, la femme, décédée.

Nom et profession de l'épouse :

2<sup>o</sup> Bosset, Marguerite-Eugénie,

Lieu d'origine et de domicile :

de Avenches, domiciliée à Lausanne,

Etat civil :

célibataire,

Lieu et date de la naissance :

née à Avenches le deux Septembre mil huit cent huitante-quatre,

Noms, profession et

fille de Alfred Auguste Jacob Abraham Bosset,

domicile des parents :

et de Alexandre Auguste Lisette née Schutte, les deux décédés,

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lausanne Avenches à Travers les vingt-cinq,  
vingt-six à vingt-sept mai mil neuf cent-22.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Lausanne

Travers à Avenches.

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué : à l'état civil de Travers

à Avenches.

Signatures des époux :

B. Pellaton

M. Bosset

Signatures des témoins :

A. Bosset.

Berthold Pellaton

L'officier de l'état civil :

H. Leclercq  
scrip.

N° 286

**Gluntz & Oyex**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois Juin mil neuf cent onze

par devant l'officier de l'état civil de LAUSANNE, ont comparu :

1° **Gluntz, Frédéric-Viené-André,** Industriel

de Uxégnay (Vosges) France domicilié à Uxégnay

célibataire

né à Uxégnay le deux avril mil huit cent quatre-vingt-sept

filz de Jean Jacques Frédéric Gluntz, Industriel,

et de Louise née Schwebel, du femme, domiciliés à Uxégnay

2° **Oyex, Germaine-Suzanne,**

de Besozon domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Besozon le quinze août mil huit cent quatre-vingt-huit

filz de Alfred Emile Oyex, conseiller d'Etat,

et de Adèle née Bonnaz, du femme, domiciliés à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Besozon & Uxégnay, les vingt-sept & trente avril mil neuf cent onze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Consentement des père et mère des Epoux

Permis de mariage

Certificats de publication de Uxégnay

Besozon & Lausanne

Déclaration des Ambassade de France

Permis du Département de Justice & Police

Communiqué : à l'état civil de Besozon

à la Chancellerie de

Signatures des époux :

*F. Gluntz*

*G. Oyex*

Signatures des témoins :

*F. Gluntz* à Besozon

*J. L. Linder* à Lausanne

*Oyex Emile* à Lausanne

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N<sup>o</sup> 287

**Lavanchy & Boraley**  
née **Trichabold**  
Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-quatre juin \_\_\_\_\_ mil neuf cent onze \_\_\_\_\_

par devant l'officier de l'état civil de LAUSANNE, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Lavanchy, Louis-Emile**, typographe

de Savigny & de Fozel \_\_\_\_\_ domicilié à Lausanne

veuf de Daphine Ruffier, d<sup>éc</sup> le trente Septembre mil neuf cent un \_\_\_\_\_

né à Cordier le dix juin \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante-sept, \_\_\_\_\_

fils de François Louis Lavanchy \_\_\_\_\_

et de Marianne Louise Henriette Jeanne Lavanchy née Cordier, de deux Accés, \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> **Boraley née Trichabold, Marie-Emilie**, Ménagère

de Blonay \_\_\_\_\_ domiciliée à Lausanne

divorcée de Eugène Louis Boraley, d<sup>éc</sup> le trente Novembre mil neuf cent neuf \_\_\_\_\_

née aux Perruches (Monteux) le dix sept juin \_\_\_\_\_ mil huit cent septante-huit, \_\_\_\_\_

fille de David Trichabold, agriculteur, \_\_\_\_\_

et de Marie Louise Rosalie née Benchoz, du femme, à Châtenex s/ Montaux, \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Savigny, Fozel & Blonay, les  
trois quatre et cinq juin mil neuf cent onze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- \_\_\_\_\_ acte de naissance des époux \_\_\_\_\_
- \_\_\_\_\_ acte de décès de la 1<sup>re</sup> femme de l'époux \_\_\_\_\_
- \_\_\_\_\_ acte de mariage de l'épouse avec mention du divorce. \_\_\_\_\_
- \_\_\_\_\_ Promesse de mariage \_\_\_\_\_
- \_\_\_\_\_ Certificats de publication de Savigny, Fozel, Blonay & Lausanne. \_\_\_\_\_
- \_\_\_\_\_ Communiqué : à l'Etat civil de Savigny Fozel & St-Légier. \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Louis Lavanchy  
Emilie Lavanchy

Signatures des témoins :

Etienne Rouge  
Joseph Collet } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

jugement du Tribunal de Lausanne, rendu le 1<sup>er</sup> septembre 1911 déclaré nul et exécutoire le 3 octobre 1911, le mariage inscrit ci-contre, & dissous par le divorce. Tribunal a fixé à un an le délai pendant lequel les deux époux pourront contracter un nouveau mariage.

crit le 17 octobre 1911.  
L'officier de l'état civil :  
[Signature]  
Révisé le 25 8 11.

N<sup>o</sup> 288

**Hugonnet et Gerbet**

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui vingt-quatre Juin \_\_\_\_\_ mil neuf cent onze \_\_\_\_\_  
par devant l'officier de l'état civil de LAUSANNE, ont comparu :  
1<sup>o</sup> Hugonnet, Victor-Albert, Peintre peintre,

Lieu d'origine et de domicile :

de Chavannes-le-Veyron \_\_\_\_\_ domicilié à Lausanne,

Etat civil :

célibataire,

Lieu et date de la naissance :

né à Morges le deux Octobre \_\_\_\_\_ mil huit cent huitante-cinq \_\_\_\_\_

Noms, profession et

\_\_\_\_\_ fils de François Louis Henri Hugonnet \_\_\_\_\_

domicile des parents :

\_\_\_\_\_ et de Jenny Louisa née Blumhara, les deux décédés,

Nom et profession de l'épouse :

2<sup>o</sup> Gerbet, Elisabeth, Repassense,

Lieu d'origine et de domicile :

de Sumiswald (Berne) \_\_\_\_\_ domiciliée à Lausanne,

Etat civil :

célibataire,

Lieu et date de la naissance :

née à Lutry, le vingt-deux Octobre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-dix \_\_\_\_\_

Noms, profession et

\_\_\_\_\_ fille de Jean Charles Gerbet, géomètre à Lausanne \_\_\_\_\_

domicile des parents :

\_\_\_\_\_ et de Elisa Julie née Noventa, décédée.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Sumiswald et Chavannes-le-Veyron, les \_\_\_\_\_  
seize et seize mai mil neuf cent onze.

Par jugement du Tribunal de 1<sup>re</sup> instance de Genève, rendu en date du 15 Juin 1911, déclaré définitif et exécutoire le 23 Juillet 1911, le mariage inscrit ci-contre, a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à un an le délai pendant lequel l'épouse ne pourra contracter un nouveau mariage.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

\_\_\_\_\_ Actes de naissance des Epoux \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ Promesse de mariage \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ Certificats de publication de Lausanne, Chavannes-le-Veyron et Sumiswald. \_\_\_\_\_

Communiqué : à l'état civil de Sumiswald

à Genève. \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Hugonnet Victor

Hugonnet Elisabeth

Signatures des témoins :

Henri Hugonnet  
Hugonnet

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Inscrit le 1<sup>er</sup> août 1911.  
L'officier de l'état civil :

Révisé le 30. III. 18.

N<sup>o</sup> 289

**Rieben et Sigrist**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt sept Juin mil neuf cent onze

par devant l'officier de l'état civil de **LAUSANNE**, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Rieben, Charles-Jules**, ingénieur-monteur

de Epalinges domicilié à Lausanne

célibataire

né à Lausanne le dix sept mai mil huit cent septante quatre

fil de Jean Louis Rieben, gypcier-peintre

et de Louise Favrat, de femme, les deux à Lausanne

2<sup>o</sup> **Sigrist, Georgette-Joséphine**, cuisinière

de Ruppoldsweiler (Colmar) Alsace, domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Ruppoldsweiler le huit novembre mil huit cent septante huit

filles de Georges Sév Sigrist, décédé

et de Madeleine Scheidegger, de veuve, à Ruppoldsweiler

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Epalinges & Ruppoldsweiler, les vingt trois, vingt quatre & vingt sept mai mil neuf cent onze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Epalinges

Lausanne

Dit de Ruppoldsweiler avec déclaration

de l'épouse

Communiqué : à l'état civil d'Epalinges

à la Chancellerie

Signatures des époux :

Ch. Rieben

Joséphine Rieben

Signatures des témoins :

Victor Belet à Lausanne

Ch. Gallot

L'officier de l'état civil :

[Signature]

**ACTIVATION**  
 r décision du 17 mars 1956  
 département de justice et police  
 canton de Vaud a ordonné la  
 tification de l'inscription ci-contre  
 ce sens que Rieben Charles  
Jules soit désigné comme  
 tant originaire d' :  
Epalinges (Vaud) et Leuk  
Berne

Lausanne, le 26 mars 1956  
 L'officier de l'état civil

Communiqué au Département de  
 justice et police du canton de Vaud  
 Lausanne, à l'office d'état-  
 civil de Leuk (Berne)



N° 290

**Ravessoud Albert**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt sept juin \_\_\_\_\_ mil neuf cent onze \_\_\_\_\_

par devant l'officier de l'état civil de LAUSANNE, ont comparu :

1° **Ravessoud, Albert,** employé aux Messageries,

de Pully et Forêt (Lausanne) domicilié à Lausanne,

Célibataire,

né à Savigny le deux juin \_\_\_\_\_ mil huit cent huitante-trois,

fils de Isaac Daniel Ravessoud, agriculteur,

et de Jenny née Sammuty de femme, domiciliés à Savigny,

2° **Reymond, Rosalie-Blanche,** Couturière,

de Vaulion domiciliée à Bussy d'Orgeval,

Célibataire,

née à Herderville Seine-et-Oise France, le treize mars mil huit cent huitante-neuf

fille de Eugène Reymond, agriculteur,

et de Blanche née Rossin, de femme, domiciliés à Bussy d'Orgeval.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Forêt, Vaulion, Pully et Bussy, les  
trois, quatre et cinq juin mil neuf cent onze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux \_\_\_\_\_

Promesse de mariage \_\_\_\_\_

Certificats de publication de Pully  
Forêt, Vaulion, Lausanne et Bussy d'Orgeval.

Communiqué : à l'Etat civil de Pully

Forêt, Vaulion et Villiers d'Orgeval.

Signatures des époux :

Ravessoud Albert

Ravessoud Rosalie

Signatures des témoins :

Eugène Reymond  
Emile Reymond

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Par arrêts du 21 décembre 1933 le Tribunal fédéral a déclaré dissous par le divorce le mariage inscrit ci-contre.

Le Tribunal a fixé à deux ans, dès le 21 décembre 1933, le délai pendant lequel la femme ne pourra contracter un nouveau mariage.

Lausanne, le 6 février 1934

L'Officier de l'Etat civil

N<sup>o</sup> 291

Nickel et Roesez

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui vingt-neuf Juin mil neuf cent seize,

par devant l'officier de l'état civil de LAUSANNE, ont comparu :

1<sup>o</sup> Nickel, Paul-Gehard, Lithographe

Lieu d'origine et de domicile :

de Leipzig | Saxe | domicilié à Lausanne

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Leipzig, le huit mai mil huit cent quatre-vingt-deux,

Noms, profession et

filz de Carl August Theodor Nickel, souvreur à Leipzig

domicile des parents :

et de Anna Friederike nie Simon, séezée

Nom et profession de l'épouse :

2<sup>o</sup> Roesez, Marie-Marguerite

Lieu d'origine et de domicile :

de Königsberg | Schwabburg, Inselstadt | domiciliée à Lausanne

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Lausanne le deux février mil huit cent quatre-vingt-six

Noms, profession et

fille de Louis Guillaume Auguste Roesez, séezée

domicile des parents :

et de Pauline Amalie Sara nie Mollenhauer, du Vieux à Lausanne

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Leipzig & Königsberg, les vingt-sept & vingt-neuf mai mil neuf cent seize

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Leipzig &

Königsberg, avec déclarations de Capacité

Dit de Lausanne

Permis du Département de Justice

à Polier

Communiqué : La Chancellerie

Signatures des époux :

Gehard Nickel

Marguerite Nickel

Signatures des témoins :

Max Roesez, Lausanne

Marie Nittel, Leipzig

L'officier de l'état civil :

H. Lühaut

N<sup>o</sup> 292

**Burkhardt et Regamey**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf Juin mil neuf cent onze

par devant l'officier de l'état civil de LAUSANNE, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Burkhardt, Alphonse-Gustave**, Chef de Service aux télégraphes

de Muttwil (Berne) domicilié à Lausanne,

veuf de Flora Quillet, née le deux mai mil neuf cent dix.

né à Interlaken le vingt-un Juin mil huit cent Septante-deux,

fils de Jacob Burkhardt, décédé,

et de Anna née Jacob, la veuve à Berne,

2<sup>o</sup> **Regamey, Beatha Marie**,

de Lausanne domiciliée à Lausanne,

célibataire,

née aux Prâpes à Lausanne, le vingt novembre mil huit cent huitante-trois,

fille de Henri Regamey, ancien colporteur,

et de Henriette dite Charlotte née Chollet, la femme, domiciliés vers chez les Blancs.

Les publications ont eu lieu à Lausanne & Muttwil, les premier & deux Juin mil neuf cent onze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'époux

acte de décès de la femme de l'époux

Promesse de mariage

Certificat de publications de Muttwil

Lausanne

Communiqué : à l'état civil de Muttwil

Signatures des époux :

*A. Burkhardt*

*Beatha Marie*

Signatures des témoins :

*L. Wenger*

*J. König*

L'officier de l'état civil :

*H. Leihaut*

*rempl.*

Rf 1-40.

N° 293

Aujourd'hui vingt-neuf Juin mil neuf cent onze

Wirth et Secretan

par devant l'officier de l'état civil de LAUSANNE, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Wirth, Charles-Armin, — Employé de banque, —

Lieu d'origine et de domicile :

de Medels / Oberland / Grisons / — domicilié à São Paulo (Brésil) —

Etat civil :

célibataire.

Lieu et date de la naissance :

né à Tunis (Afrique) le vingt Août — mil huit cent Septante, —

Noms, profession et

fil de Paul Wirth, négociant à Naples, —

domicile des parents :

et de Sidonia Schauenberg, à Naples, —

Nom et profession de l'épouse :

2° Secretan, Caroline, —

Lieu d'origine et de domicile :

de Lausanne — domiciliée à Lausanne —

Etat civil :

célibataire.

Lieu et date de la naissance :

née à Bes le huit Septembre — mil huit cent huitante-huit, —

Noms, profession et

fille de Henri Secretan, pasteur à Lausanne, —

domicile des parents :

et de Henriette Suzanne née Meyer, sa femme, —

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Medels à Lausanne, les trente trois et premier Juin mil neuf cent onze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Medels

Lausanne

Déclaration de non opposition à

São Paulo.

Communiqué : à l'état civil de

Medels.

Signatures des époux :

*Charles-Armin Wirth*

Signatures des témoins :

*Ch. Henniger* à Mülhausen

*Paul Secretan* à Lausanne

L'officier de l'état civil :

*H. Lechaud*

N° 295

**Monthoux et Bœo**

*née Bernay*  
Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre juillet \_\_\_\_\_ mil neuf cent onze, \_\_\_\_\_

par devant l'officier de l'état civil de LAUSANNE, ont comparu :

1<sup>o</sup> Monthoux, Frédéric, \_\_\_\_\_ Propriétaire agriculteur, \_\_\_\_\_

de Bière, \_\_\_\_\_ domicilié à Bière, \_\_\_\_\_

veuf de Virginia Céline née Littel, ad. le vingt dix Juin mil neuf cent huit, \_\_\_\_\_

né à Bière, le seize février \_\_\_\_\_ mil huit cent septante, \_\_\_\_\_

fil de Louis Elie Frédéric Monthoux \_\_\_\_\_

et de Henriette Janny Ettenette née Monthoux \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> Bœo née Bernay, Berthe Antélie Gabrielle, \_\_\_\_\_

de Gessenay (Berne) \_\_\_\_\_ domiciliée à Lausanne, \_\_\_\_\_

veuve de Alfred Bœo, ad. le dix sept Mars mil neuf cent quinze, \_\_\_\_\_

née au Salliat (Berne) le trente mai \_\_\_\_\_ mil huit cent septante-cinq \_\_\_\_\_

fille de Auguste Aloïse Bernay \_\_\_\_\_

et de Henriette Lélie née Rochat, \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Gessenay, Lausanne & Bière, les dix & sept  
Juin mil neuf cent onze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

\_\_\_\_\_ Autorisation de l'Etat civil de  
Bière. \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Communiqué : à l'Etat civil de Bière

à Gessenay. \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*F. Monthoux*  
*P. Monthoux Bernay*

Signatures des témoins :

*Jules Croisier à Bière*  
*Wilma Rochat à Chaux-de-Fonds*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 294

Deidesheimer et  
Potoenjak

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui premier juillet mil neuf cent enze

par devant l'officier de l'état civil de LAUSANNE, ont comparu :

1° Deidesheimer, Otto-friedrich Richard, *Discent*

de Neustadt a. Naardt | Bavière | domicilié à Lausanne, de fidei de Struffog

celibataire,

né à Neustadt le sept. sept mil huit cent huitante,

filz de Adolphe Auguste Elément Deidesheimer à Neustadt

et de Ida Auguste née Culmann, de Neustadt

2° Potoenjak, Olga,

de Cirkwenica, Slavone | Croatie autrichienne - domiciliée à Lausanne,

celibataire,

née à Petrovski | Dekathicineslav | Russie, le quinze mil huit cent huitante-trois,  
*juillet*

fille de Samuel Potoenjak, rentier,

et de Maria née Bogosloff, de femme, domiciliée à Cirkwenica

Les publications ont eu lieu à Neustadt, Cirkwenica & Lausanne, le neuf dix  
sept mil neuf cent enze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux - Permission  
de mariage - Certificat de publication de  
Neustadt & Lausanne - Déclaration de  
non opposition de Cirkwenica - Déclarations  
de Cirkwenica & de validité - Permis du  
Département de Justice - Police

Communiqué : à la Chancellerie etc

Signatures des époux :

*Deidesheimer*  
*Olga Deidesheimer*

Signatures des témoins :

*Franz Volkmann* à Cirkwenica  
*Dr. August Welsch* à Lausanne

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N<sup>o</sup> 296**Fortis et Chevalley**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui six juillet \_\_\_\_\_ mil neuf cent onze, \_\_\_\_\_

par devant l'officier de l'état civil de LAUSANNE, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Fortis, Frédéric,** \_\_\_\_\_ *Peintre* \_\_\_\_\_

de Gargallo (provinc) Italie \_\_\_\_\_ domicilié à Lausanne, \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

né à Morges le treize mai \_\_\_\_\_ mil huit cent huitante-quinze, \_\_\_\_\_

fils de Frédéric Fortis, tanneur, \_\_\_\_\_

et de Hélène Charlotte née Magnenet, sa femme, les deux à Morges, \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> **Chevalley, Ernestine-Suzanne,** \_\_\_\_\_ *Costurière* \_\_\_\_\_

de Champstavez \_\_\_\_\_ domiciliée à Lausanne, \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

née à Sainte Croix le cinq mai \_\_\_\_\_ mil huit cent huitante-quinze, \_\_\_\_\_

fille de Félix Chevalley, journaliste à St. Croix \_\_\_\_\_

et de Marie née Schikz, sa femme, décédée \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Champstavez & Gargallo, les  
neuf, douze & vingt-huit mai mil neuf cent onze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Pièces déposées :

Actes de naissance des époux \_\_\_\_\_

Promesse de mariage \_\_\_\_\_

Certificats de publication de Gargallo \_\_\_\_\_

Champstavez Lausanne \_\_\_\_\_

Permis du Département de Justice &amp; \_\_\_\_\_

Police \_\_\_\_\_

Communiqué : à l'Etat civil de Combèmont \_\_\_\_\_

&amp; à la Chancellerie Cantonale \_\_\_\_\_

## Signatures des époux :

Frédéric Fortis

Ernestine Fortis

## Signatures des témoins :

L. Dutier

Alois Unger } *Lausanne*

L'officier de l'état civil :



N<sup>o</sup> 297

Morandi et Christin

Aujourd'hui dix juillet mil neuf cent onze

par devant l'officier de l'état civil de LAUSANNE, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1<sup>o</sup> Morandi, Dominique Pierre Antoine, *Diplômé*

Lieu d'origine et de domicile :

de Cambiasca (Novara) Italie domicilié à Lausanne

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Lausanne le quinze janvier mil huit cent huitante - quatre

Noms, profession et

fil de Jean Morandi, entrepreneur

domicile des parents :

et de Martine née Bazzetta, la femme à Lausanne

Nom et profession de l'épouse :

2<sup>o</sup> Christin, Fanny Jeanne Françoise, *Employée de Commerce*

Lieu d'origine et de domicile :

de Gland domiciliée à Lausanne

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Lausanne le neuf octobre mil huit cent septante - deux

Noms, profession et

fille de Marc Jean Samuel François Christin, contre maître des usines

domicile des parents :

et de Rosalie née Métraux, la femme, domiciliée à Lausanne

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lausanne à Gland & à Cambiasca, les vingt et une, dix et quatorze mai mil neuf cent - onze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Carte de naissance de l'époux  
Permis de mariage  
Certificats de publications de Cambiasca  
Gland Lausanne  
Permis du Département de Justice  
Police

Signatures des époux :

Morandi  
Fanny Morandi

Signatures des témoins :

Morandi Fanny  
L. Christin

Communiqué : à l'état civil de Bagnins

à la Chancellerie de

L'officier de l'état civil :

[Signature]



N° 293

**Haas et Bover**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *le six juillet* \_\_\_\_\_ mil neuf cent *onze* \_\_\_\_\_

par devant l'officier de l'état civil de **LAUSANNE**, ont comparu :

1° **Haas, Ernest,** \_\_\_\_\_ *secrétaire,* \_\_\_\_\_

de *Bâle* \_\_\_\_\_ domicilié à *Chaux-de-Fonds,* \_\_\_\_\_

*célibataire,* \_\_\_\_\_

né à *Bâle* le *vingt-trois Mars* \_\_\_\_\_ mil huit cent *huitante-neuf* \_\_\_\_\_

fil de *Sophie née Haas, divorcée Gerspach à Bâle,* \_\_\_\_\_

et de \_\_\_\_\_

2° **Bover, Alice,** \_\_\_\_\_ *horlogère,* \_\_\_\_\_

de *Flourens (Neuchâtel)* \_\_\_\_\_ domiciliée à *Chaux-de-Fonds,* \_\_\_\_\_

*célibataire,* \_\_\_\_\_

née à *Neuveville* le *vingt-quatre Janvier* \_\_\_\_\_ mil huit cent *huitante-sept* \_\_\_\_\_

filie de *Raymond Constant Albert Bover, horloger,* \_\_\_\_\_

et de *Marie Louise née Ringet, cuisinière à Chaux-de-Fonds.* \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, Flourens Bâle & Chaux-de-Fonds,*  
le *dix-sept, dix et quatorze Juin* mil neuf cent *onze.* \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*actes de naissance des Epoux* \_\_\_\_\_

*Promesse de mariage* \_\_\_\_\_

*Certificats de publications de Bâle  
Flourens, Lausanne & Chaux-de-Fonds* \_\_\_\_\_

Communiqué : *à l'état civil de  
Bâle, Flourens & Chaux-de-Fonds.* \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*Ernest Haas*

*Alice Haas*

Signatures des témoins :

*Théodore Lehmann*  
*P. Rothlisberger*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Par jugement du Tribunal de l'  
"Amtsgericht" de Bâle, rendu  
en date du 11 octobre 1939  
déclaré définitif et exécutoire le 11  
octobre 1939 le mariage inscrit  
ci-contre a été dissous par le divorce.  
Lausanne le 13 novembre 1939  
L'officier de l'état civil :

N<sup>o</sup> 299  
**Gallard et Perroud**

Aujourd'hui dix juillet mil neuf cent vingt

par devant l'officier de l'état civil de **LAUSANNE**, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1<sup>o</sup> Gallard, Henri-Louis-Benoit, Comptable-tailleur,

Lieu d'origine et de domicile :

de Vézonce (Savoie) France, domicilié à Lausanne,

Etat civil :

célibataire,

Lieu et date de la naissance :

né à Lausanne, le quinze octobre mil huit cent huitante-dix,

Noms, profession et

filz de Benoit Gallard, comptable-tailleur,

domicile des parents :

et de Marie Emma née Novator, la femme, domiciliée à Lausanne

Nom et profession de l'épouse :

2<sup>o</sup> Perroud, Elizabeth-Victorine,

Lieu d'origine et de domicile :

de Attalens (Suisse), domiciliée à Attalens

Etat civil :

célibataire,

Lieu et date de la naissance :

née à Attalens le vingt trois décembre mil huit cent huitante-trois,

Noms, profession et

fille de François Joseph Perroud, agriculteur à Attalens,

domicile des parents :

et de Rosine Marie Elizabeth née Gabriel, veuve

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Vézonce & Attalens, le vingt-sept  
Mai mil neuf cent vingt

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux  
Consentement des père & mère de l'Epoux  
Permis de mariage  
Certificats de publication de Vézonce, Attalens & Lausanne. Déclaration des fiancés de France. Permis au Département de Jura & Pce  
 Communiqué : à l'Etat civil de Attalens  
à la Chancellerie

Signatures des époux :

Henri Gallard  
Télesime Gallard

Signatures des témoins :

Edouard Lecomte  
Armand Ravussin

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N<sup>o</sup> 300

*Lavanchy & Widry*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix juillet \_\_\_\_\_ mil neuf cent onze \_\_\_\_\_

par devant l'officier de l'état civil de LAUSANNE, ont comparu :

1<sup>o</sup> *Lavanchy, Charles-Renti*, — employé postal —

de *Lully - Villetta* — domicilié à *Lausanne*, —

*Célibataire*, —

né à *Lausanne* le *vingt-trois Mars* \_\_\_\_\_ mil huit cent *soixante-sept*, \_\_\_\_\_

fil de *Reni Louis Lavanchy*, facteur aux mandats à *Lausanne*, —

et de *Glode née Widry*, sa femme, décédée. —

2<sup>o</sup> *Widry, Marie-Joséphine*, — *Cuisinière*, —

de *Châtelaine / Fribourg* — domiciliée à *Lausanne*, —

*Célibataire*. —

née à *Châtelaine* le *treize Octobre* \_\_\_\_\_ mil huit cent *soixante-cinq* \_\_\_\_\_

fille de *Stéphane Widry* —

et de \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, Villetta Lully & Châtelaine*, les dix \_\_\_\_\_  
*onze, douze et quatorze Juin mil neuf cent onze* \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Acte de naissance de l'épouse* —

*Promesse de mariage* —

*Certificats de publication de Lully  
 Villetta, Châtelaine Lausanne* —

Communiqué : *Etat Civil de  
 Lully, Lully & Châtelaine*. —

Signatures des époux :

*Charles Lavanchy*  
*Marie Lavanchy*

Signatures des témoins :

*Stéphane Widry*  
*Maurice Marini*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 301

**Bürgin et Chévenaz**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui six Juillet mil neuf cent onze

par devant l'officier de l'état civil de **LAUSANNE**, ont comparu :

**1° Bürgin, Henri-Auguste,** Secrétaire sténographe

de Buchthalen (Schaffhouse) domicilié à Lausanne,

célibataire

né à Lausanne le six février mil huit cent septante-huit

fil de Auguste Bürgin

et de Henriette née Hennin, les deux décédés

**2° Chévenaz, Berthe-Blanche-Marguerite,**

de Bullet domiciliée à Lausanne,

célibataire

née à Lausanne le trois juin mil huit cent huitante-six

filles de Charles Louis Chévenaz, menuisier,

et de Marie Helène Frederica née Stubi, amie d'ici à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Buchthalen & Bullet, les sept & neuf mois mil neuf cent onze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux

Permis de mariage

Certificats de publication de Bullet  
Lausanne & Buchthalen

Communiqué : à l'état civil de  
Buchthalen & Bullet

Signatures des époux :

*Bürgin*

*H. Bürgin*

Signatures des témoins :

*F. Rabenegg*

*Henry Guinier*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

par jugement du Tribunal du  
canton de Lausanne, rendu  
à date du 17 juin 1905  
et déclaré définitif et exécutoire le 15  
juillet 1905, le mariage inscrit  
contre a été dissous par le divorce.  
Lausanne, le 23 juillet 1905  
L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N<sup>o</sup> 302

**Tombet et Hartmann**

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui dix juillet \_\_\_\_\_ mil neuf cent onze, \_\_\_\_\_  
 par devant l'officier de l'état civil de LAUSANNE, ont comparu :  
 1<sup>o</sup> Tombet, David Pierre, \_\_\_\_\_ Charpentier \_\_\_\_\_

Lieu d'origine et de domicile :

de Peimpré | Genève | \_\_\_\_\_ domicilié à Lausanne, \_\_\_\_\_

Etat civil :

célibataire, \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance :

né à Chaux de Fonds, le cinq Septembre \_\_\_\_\_ mil huit cent huitante quatre \_\_\_\_\_

Noms, profession et

\_\_\_\_\_ fils de Pierre Antoine muse Tombet, décédé, \_\_\_\_\_

domicile des parents :

et de Louise Konradette née Dunin, du Veuve, à Chaux de Fonds, \_\_\_\_\_

Nom et profession de l'épouse :

2<sup>o</sup> Hartmann, Martha Eugénie, \_\_\_\_\_

Lieu d'origine et de domicile :

de Peuteils | du Val de Romagne | \_\_\_\_\_ domiciliée à Lausanne, \_\_\_\_\_

Etat civil :

célibataire, \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance :

née à Lausanne, le vingt sept Septembre \_\_\_\_\_ mil huit cent huitante deux \_\_\_\_\_

Noms, profession et

\_\_\_\_\_ fille de Emmanuel Hartmann, décédé, \_\_\_\_\_

domicile des parents :

et de Adèle Eugénie née Guillot, du Veuve, en France, \_\_\_\_\_

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Peimpré & Peuteils, les dix sept, \_\_\_\_\_  
 dix neuf & vingt un juillet mil neuf cent onze, \_\_\_\_\_

Il résulte d'une délibération de la Chancellerie d'Etat de Genève que David Pierre Tombet est originaire de la Commune de Genève sous le nom de Charpentier.

Lausanne le 20 août 1911  
 L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'époux \_\_\_\_\_

Promesse de mariage \_\_\_\_\_

Certificats de publication de \_\_\_\_\_

Peimpré, Peuteils & Lausanne. \_\_\_\_\_

Communiqué : à l'Etat Civil de Peimpré

à Genève (B. C.) \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Tombet David

Martha Tombet

Signatures des témoins :

Tombet Paul à Genève

Pellarin Eugène à Genève

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 303

Aujourd'hui six juillet mil neuf cent onze

Notz et Petitpierre

par devant l'officier de l'état civil de LAUSANNE, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Notz, Robert Ernest,

Lieu d'origine et de domicile :

de Chandonney, M. Moiraz,

domicilié à Lausanne,

Etat civil :

célibataire,

Lieu et date de la naissance :

né à Lausanne le quinze avril mil huit cent quatre-vingt-dix

Noms, profession et

fils de Charles Adolphe Notz, décédé,

domicile des parents :

et de Lisette née Gagny, décédée.

Nom et profession de l'épouse :

2° Petitpierre, Cortenze Isabelle,

Lieu d'origine et de domicile :

de Couvet et Neuchâtel

domiciliée à Pully,

Etat civil :

célibataire,

Lieu et date de la naissance :

née à Courmayeur (Neuchâtel) le vingt-six avril mil huit cent huitante-trois

Noms, profession et

fille de Paul Edouard Petitpierre, chef de magasin C. F. P.

domicile des parents :

et de Lida Lira née Montandon, la femme des deux Mrs Verriers Suisses.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Couvet, Neuchâtel, Pully & Chandonney les quinze, seize & dix-sept juin mil neuf cent onze.

Par jugement du Tribunal Civil de la Seine (France) rendu en date du 18 juillet 1942... déclaré définitif et exécutoire le... Le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce... Lausanne le 8 janvier 1944... L'officier de l'état civil :

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'épouse

Promesse de mariage

Certificats de publication de Lausanne, Pully, Chandonney, Couvet et Neuchâtel.

Signatures des époux :

Robert Notz  
Isabelle Notz

Signatures des témoins :

Ed. Hubaux  
Antoine Lumbroso

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat civil de Villars offroy, Couvet, Neuchâtel & Pully

N° 304

**Wenk et Maurer**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit juillet \_\_\_\_\_ mil neuf cent onze \_\_\_\_\_

par devant l'officier de l'état civil de LAUSANNE, ont comparu :

1° **Wenk, Julius Otto,** flleuriste

de Butschwil (St Gall) domicilié à Lausanne,

célibataire

né à Flawil (St Gall) le quinze juillet \_\_\_\_\_ mil huit cent huitante sept \_\_\_\_\_

fils de Anton Julius Wenk, horticulteur

et de Maria Antonia Kretzer, de femme, ses deux à Lausanne

2° **Maurer, Louisa Annette,**

de Bottens domiciliée à Lausanne,

célibataire

née à Lausanne, le huit novembre \_\_\_\_\_ mil huit cent huitante cinq \_\_\_\_\_

fille de André Adrien Christian Maurer, propriétaire à Lausanne,

et de Louise Festerique Cécile Scherrer, de femme

Les publications ont eu lieu à Butschwil, Bottens & Lausanne, le dix huit

moi mil neuf cent onze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Butschwil, Bottens & Lausanne

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Wenk Otto

Louisa Wenk

Signatures des témoins :

L. Maurer

P. Wenk

L'officier de l'état civil :

H. Lichaut

Par jugement du Tribunal de canton de Lausanne, rendu en date du 17 janvier 1924. Déclaré définitif et exécutoire le 4 avril 1924. Le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à deux ans le délai pendant lequel la femme ne pourra contracter un nouveau mariage, à compter du 4 avril 1924. Lausanne, le 16 avril 1924.

L'officier de l'état civil :

L. Bauffy

N<sup>o</sup> 305

**Nicod et Maulaz**

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui huit Juillet \_\_\_\_\_ mil neuf cent onze \_\_\_\_\_  
 par devant l'officier de l'état civil de LAUSANNE, ont comparu :  
 1<sup>o</sup> **Nicod, Charles Eugène,** \_\_\_\_\_ Comptable, \_\_\_\_\_

Lieu d'origine et de domicile :

de Granges \_\_\_\_\_ domicilié à Lausanne, \_\_\_\_\_

Etat civil :

célibataire, \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance :

né à Moudon le dix février \_\_\_\_\_ mil huit cent huitante-un \_\_\_\_\_

Noms, profession et

\_\_\_\_\_ fils de **Pami Adde Nicod,** Directeur des sépultures, \_\_\_\_\_

domicile des parents :

et de **Marguerite Dubois,** la femme, domiciliés à Moudon, \_\_\_\_\_

Nom et profession de l'épouse :

2<sup>o</sup> **Maulaz, Marie,** \_\_\_\_\_

Lieu d'origine et de domicile :

de Fiez \_\_\_\_\_ domiciliée à Lausanne, \_\_\_\_\_

Etat civil :

célibataire, \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance :

née à Boudance (France) le vingt-trois février mil huit cent Septante-neuf \_\_\_\_\_

Noms, profession et

\_\_\_\_\_ fille de **Kenn Maulaz,** ancien agriculteur \_\_\_\_\_

domicile des parents :

et de **Jeanne Pauline Grass,** la femme, domiciliés à Lausanne \_\_\_\_\_

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Granges & Fiez, les vingt cinq, vingt six et vingt sept mai mil neuf cent onze \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

\_\_\_\_\_ Actes de naissance des Epoux \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ Promesses de mariage \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ Certificats de publications de Granges \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ Fiez & Lausanne \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ Communiqué : à l'Etat civil de \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ Granges & Fiez, \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*[Signature]*

M. Nicod

Signatures des témoins :

*[Signature]*

*[Signature]* } Lausanne

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*  
 \_\_\_\_\_  
 rempl.



N<sup>o</sup> 306

Schärer & Schläpfer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix juillet \_\_\_\_\_ mil neuf cent onze \_\_\_\_\_

par devant l'officier de l'état civil de LAUSANNE, ont comparu :

1<sup>o</sup> Schärer, Ernest-Jean, \_\_\_\_\_ Mécanicien \_\_\_\_\_

de Hambrechtikon (Zürich) \_\_\_\_\_ domicilié à Vevroix \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

né à Genève le vingt six Juin \_\_\_\_\_ mil huit cent Septante-trois \_\_\_\_\_

fil de Albert Henri Schärer \_\_\_\_\_

et de Marguerite Pfister, domiciliée à Vevroix \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> Schläpfer, Maria-Kulda, \_\_\_\_\_ Cuisinière \_\_\_\_\_

de Gruz (Appenzel) (Aarau - Estérens) \_\_\_\_\_ domiciliée à Lausanne, \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

née à Walzenhausen Appenzel le vingt Octobre mil huit cent huitante. \_\_\_\_\_

fille de Jean Schläpfer, domicilié à Gruz \_\_\_\_\_

et de Jean Marie Zellweger \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Vevroix, Lausanne, Gruz & Hambrechtikon, les quinze, dix-sept & dix-neuf Juin mil neuf cent onze. \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autocertification de l'Etat civil de Vevroix \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué : à l'Etat civil de Genève  
Hambrechtikon à Genève (B.C.E.) \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

E. Schärer \_\_\_\_\_

M. Schärer \_\_\_\_\_

Signatures des témoins :

Jean Marcel } Lausanne  
Jean Hoefliger } \_\_\_\_\_

L'officier de l'état civil :

H. Lichaut \_\_\_\_\_  
simpl.

N<sup>o</sup> 307

**Grandjean & Favre**

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui dix juillet \_\_\_\_\_ mil neuf cent onze \_\_\_\_\_  
par devant l'officier de l'état civil de LAUSANNE, ont comparu :

Lieu d'origine et de domicile :

1<sup>o</sup> Grandjean, Marius-Julien-Émile, *médecin dentiste*

Etat civil :

de Belleve \_\_\_\_\_ domicilié à Lausanne, \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance :

né à Lausanne le douze Janvier \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante huit \_\_\_\_\_

Noms, profession et

\_\_\_\_\_ fils de Henri marius Grandjean, *pharmacien* \_\_\_\_\_

domicile des parents :

et de Mlle Léa née Meunier, *devenue à Lausanne* \_\_\_\_\_

Nom et profession de l'épouse :

2<sup>o</sup> Favre, Amélie-Eugénie, \_\_\_\_\_

Lieu d'origine et de domicile :

de Mollens \_\_\_\_\_ domiciliée à Lausanne, \_\_\_\_\_

Etat civil :

célibataire \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance :

née à Lausanne le quatre Janvier \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante-neuf \_\_\_\_\_

Noms, profession et

\_\_\_\_\_ fille de Louis-Jules Henri Favre, *décédé*, \_\_\_\_\_

domicile des parents :

et de Amélie née Munsch, *de Vevey, à Lausanne* \_\_\_\_\_

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Belleve & Mollens, les quinze & seize juin mil neuf cent onze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Promesse de mariage \_\_\_\_\_  
Certificats de publication de Belleve  
Mollens & Lausanne \_\_\_\_\_

Communiqué : à l'état civil de  
Condomine & Bullens \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

M. Grandjean  
*médecin dentiste*  
A. Grandjean

Signatures des témoins :

Marius Grandjean *à Lausanne*  
*pharmacien*  
Charles Favre *à Rio de Janeiro*  
*agronome*

L'officier de l'état civil :

H. Lichaut  
*10/11*

N° 308

**Douillot & Vionnet**  
née Coula

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix Juillet \_\_\_\_\_ mil neuf cent onze \_\_\_\_\_

par devant l'officier de l'état civil de LAUSANNE, ont comparu :

1° **Douillot, Fritz**, \_\_\_\_\_ Comptable, \_\_\_\_\_

de La Chaux-de-Fonds \_\_\_\_\_ domicilié à Bâle \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

né à Fleurba (Nanchâtel) le huit Juin \_\_\_\_\_ mil huit cent huitante - un, \_\_\_\_\_

filz de feu Charles Frédéric Douillot, \_\_\_\_\_

et de feu Sophie Louise Caroline Henriette née Selby, \_\_\_\_\_

2° **Coula, Blanche Anna**, divorcée Vionnet, modiste, \_\_\_\_\_

de Lussy \_\_\_\_\_ domiciliée à Berne, \_\_\_\_\_

divorcée d'avec Ernest Alphonse Vionnet, dès le huit Janvier mil neuf cent - dix \_\_\_\_\_

née à La Chaux-de-Fonds le vingt-deux décembre mil huit cent huitante \_\_\_\_\_

fille de Paul Frédéric Coula, horloger, de Nanchâtel \_\_\_\_\_

et de Jeanne Revaire née Zuccher, domiciliés à Lyon | France | \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Berne, Bâle, Villars d'Yverdon & Chaux-de-Fonds, \_\_\_\_\_  
les dix-neuf, vingt et vingt-deux mil neuf cent - onze \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

..... Autorisation de l'Etat civil de Bâle

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Communiqué : à l'Etat civil de Bâle, \_\_\_\_\_  
Berne, Chaux-de-Fonds & Villars d'Yverdon \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*Fritz Douillot*

*Blanche Douillot*

Signatures des témoins :

*M. Humbert* à Cully \_\_\_\_\_

*Ch. Jovanovic* à Berne \_\_\_\_\_

L'officier de l'état civil :

*H. Lichaut*  
scrif.

N<sup>o</sup> 309

**Meigniez et Bernard**  
*née Simonin*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *once Juillet* \_\_\_\_\_ mil neuf cent *onze*, \_\_\_\_\_

par devant l'officier de l'état civil de LAUSANNE, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Meigniez, Charles**, \_\_\_\_\_ ancien négociant, \_\_\_\_\_

de *Bonvillars* \_\_\_\_\_ domicilié à *Lausanne*, \_\_\_\_\_

*célibataire*, \_\_\_\_\_

né à *Yverdon* le *vingt cinq Janvier* \_\_\_\_\_ mil huit cent *soixante cinq*, \_\_\_\_\_

fil de *Charles Meigniez* \_\_\_\_\_

et de *Adèle née Quinche, les deux décédés*, \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> **Bernard née Simonin, Caroline Anna**, \_\_\_\_\_

de *Rances* \_\_\_\_\_ domiciliée à *Lausanne* \_\_\_\_\_

*veuve de François Bernard, dèc. le neuf Juillet mil huit cent quatre-vingt-dix-huit*, \_\_\_\_\_

née à *Rances* le *sept août* \_\_\_\_\_ mil huit cent *septante-trois* \_\_\_\_\_

fille de *Mme Louise Simonin à Rances*, \_\_\_\_\_

et de \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, Rances & Bonvillars*, le *vingt-cinq* \_\_\_\_\_  
*vingt-trois Juin mil neuf cent onze* \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*actes de naissance des Epoux* \_\_\_\_\_

*acte de décès du mari de l'Epouse* \_\_\_\_\_

*Déclaration de réintégration de l'Epouse* \_\_\_\_\_

*Permis de mariage* \_\_\_\_\_

*Certificat de publications de* \_\_\_\_\_

*Bonvillars Rances & Lausanne*, \_\_\_\_\_

Communiqué : à l'Etat civil de *Bonvillars*

*& Bonvillars*, \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*C. Meigniez*  
*C. Meigniez*

Signatures des témoins :

*A. Simonin à Rances*  
*B. Simonin à Rances*

L'officier de l'état civil :

*H. Lichaut*  
*comp*

N<sup>o</sup> 310

**Cujean et Deprez.**

Nom et profession de l'époux :

1<sup>o</sup> Cujean, Charles-Etienne-Marie, Jardinier,

Lieu d'origine et de domicile :

de Arzier-le-Muids domicilié à Lausanne

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Muids le deux avril mil huit cent quatre-vingt-trois

Noms, profession et

filz de Jules Marie Ulysse Cujean, Secrétaire

domicile des parents :

et de Mme Alice Jenny née Cujean, à Arzier-le-Muids

Nom et profession de l'épouse :

2<sup>o</sup> Deprez, Rosalie, Cuisinière

Lieu d'origine et de domicile :

de Lutry a Forêt domiciliée à Lausanne

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Lutry le onze Juin mil huit cent quatre-vingt-dix

Noms, profession et

fille de Théophile Deprez, appurcellier

domicile des parents :

et de Thérèse femme de Charlotte Lavanchy, de femme, domiciliés à Lausanne

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Lutry, Arzier a Forêt, les vingt, vingt-un, vingt-deux a vingt-trois Juin mil neuf cent onze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Arzier

Lutry, Forêt a Lausanne

Communiqué : à l'état civil d'Arzier

Lutry a Forêt

Signatures des époux :

Charles Cujean

Rosalie Cujean

Signatures des témoins :

Emile Cujean

H. Cornaz } Lausanne

L'officier de l'état civil :

H. Lichaut

N<sup>o</sup> 311

**Vauthey et Diacon**

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui en ce jour de juillet mil neuf cent onze  
 par devant l'officier de l'état civil de **LAUSANNE**, ont comparu :  
 1<sup>o</sup> **Vauthey, Jules**, Mentant de chauffage

Lieu d'origine et de domicile :

de Sugnens, domicilié à Lausanne,

Etat civil :

Célibataire,

Lieu et date de la naissance :

né à Vevay le vingt-trois Décembre mil huit cent huitante-six

Noms, profession et

filz de Héli Vauthey, ancien boucheur à St-Léger,

domicile des parents :

et de Mme Denise Rochat, de femme, veuve

Nom et profession de l'épouse :

2<sup>o</sup> **Diacon, Rose**, Cuisinière,

Lieu d'origine et de domicile :

de Dombresson (Neuchâtel) domiciliée à Lausanne,

Etat civil :

célibataire,

Lieu et date de la naissance :

née à Besançon (Doubs) France, le deux août mil huit cent huitante-huit

Noms, profession et

fille de Lucien Justin Diacon,

domicile des parents :

et de Leonie Colard, de femme, veuve

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lausanne Dombresson à Sugnens, les treize et quatorze Juin mil neuf cent onze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Sugnens

Dombresson Lausanne

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Jules Vauthey

Rose Vauthey

Signatures des témoins :

Numa Oberbois  
*à Pully*

Héli Vauthey  
*à Vevay*

L'officier de l'état civil :

H. Lichant

comp

N<sup>o</sup> 312

**Kuffer et Dizereus**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui onze juillet \_\_\_\_\_ mil neuf cent onze \_\_\_\_\_

par devant l'officier de l'état civil de LAUSANNE, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Kuffer, Léon-Gustave,** \_\_\_\_\_ *Classeur* \_\_\_\_\_

de *Anet (Beane)* \_\_\_\_\_ domicilié à *Lausanne* \_\_\_\_\_

*Célibataire* \_\_\_\_\_

né à *Bursinel* le vingt Mai \_\_\_\_\_ mil huit cent *luitante-sept* \_\_\_\_\_

fil de *Auguste Kuffer, vigneron, à Lausanne* \_\_\_\_\_

et de *Hennette Marianne née Widmer, sa femme, décédée* \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> **Dizereus, Mathe,** \_\_\_\_\_ *Couturière* \_\_\_\_\_

de *Savigny* \_\_\_\_\_ domiciliée à *Lausanne* \_\_\_\_\_

*Célibataire* \_\_\_\_\_

née à *Cordeaux* le vingt trois novembre \_\_\_\_\_ mil huit cent *luitante-huit* \_\_\_\_\_

filie de *Gustave Dizereus, vigneron, à Montigny & Yverdon* \_\_\_\_\_

et de *Eugénie née Savanichy, sa femme, décédée* \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, Anet & Savigny* le vingt Juin *mil neuf cent onze* \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Actes de naissance des Epoux* \_\_\_\_\_

*Promesse de mariage* \_\_\_\_\_

*Certificat de publication de Anet* \_\_\_\_\_

*Savigny & Lausanne* \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué : à l'Etat civil d'*Anet* \_\_\_\_\_

*& Savigny* \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*Léon Kuffer*  
*Mathe Dizereus*

Signatures des témoins :

*Abjereus* } *Lausanne*  
*F. Kuffer* }

L'officier de l'état civil :

*H. Lühaut*  
*rempl*

N<sup>o</sup> 313

13-398

Aujourd'hui en ce jour \_\_\_\_\_ mil neuf cent \_\_\_\_\_

Marié et Chave

par devant l'officier de l'état civil de LAUSANNE, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1<sup>o</sup> Marié, Gabriel Alfred, Coupeur chemisier

Lieu d'origine et de domicile :

de Paris (18<sup>e</sup> arr<sup>t</sup>) domicilié à Lausanne

Etat civil :

divorcé de Marie Louise Novotny dès le seize Décembre mil neuf cent neuf

Lieu et date de la naissance :

né à Paris le trente novembre \_\_\_\_\_ mil huit cent septante huit

Noms, profession et

\_\_\_\_\_ fils de François Alfred Marié, absent

domicile des parents :

\_\_\_\_\_ et de Victorine Malvina Guétin, à Lausanne

Nom et profession de l'épouse :

2<sup>o</sup> Chave, Lina Eugénie, Représentante

Lieu d'origine et de domicile :

de Lausanne domiciliée à Lausanne

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Lausanne le quatorze avril \_\_\_\_\_ mil huit cent septante huit

Noms, profession et

\_\_\_\_\_ fille de Charles Eugène Chave, décédé

domicile des parents :

\_\_\_\_\_ et de Victoire Todorovic, sa veuve, à Lausanne

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lausanne & à Paris, les sept et dix février mil neuf cent onze

Légitimation de mariage Marié, né à Lausanne le 7 Juin 1904.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- \_\_\_\_\_ acte de naissance de l'époux
- \_\_\_\_\_ acte de mariage de l'époux avec mention du divorce. - Promesse de mariage. - Certificat de publication à Lausanne & Paris.
- \_\_\_\_\_ Déclaration de l'ambassade de France
- \_\_\_\_\_ Permis du Département de Justice & Police

Communiqué : à la Chancellerie de

Signatures des époux :

G. Marié  
Lina Marie

Signatures des témoins :

Eug. Chauvel  
M. M. ... } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

H. Léchaut



N<sup>o</sup> 314**Farrod-Coune et Ecoffey**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui douze Juillet \_\_\_\_\_ mil neuf cent onze, \_\_\_\_\_

par devant l'officier de l'état civil de LAUSANNE, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Farrod-Coune, Charles-Albert**, \_\_\_\_\_

de Château-d'Oex \_\_\_\_\_ domicilié à Château-d'Oex \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

né à Château-d'Oex le neuf Mars \_\_\_\_\_ mil huit cent septante-sept, \_\_\_\_\_

fils de Charles Farrod-Coune, notaire, \_\_\_\_\_

et de Françoise Balthus née Maddon, sa femme, les deux à Château-d'Oex, \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> **Ecoffey, Suzanne**, \_\_\_\_\_

de Vulliens \_\_\_\_\_ domiciliée à Lausanne, \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

née à Lausanne le six Décembre \_\_\_\_\_ mil huit cent huitante-cinq, \_\_\_\_\_

fille de Alfred Ecoffey, négociant, \_\_\_\_\_

et de Lucie née Grotthier, sa mère, les deux à Lausanne, \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Château-d'Oex, Lausanne & Vulliens, les dix-sept  
à vingt jours mil neuf cent onze, \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil de  
Château-d'Oex, \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué : à l'état civil de Château-  
d'Oex & Mézières, \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

**Ch. Farrod-Coune** phot.  
Suzanne Farrod-Coune

Signatures des témoins :

**Alfred**  
**Oscar Ramey**

L'officier de l'état civil :

**H. Luchant**  
comp.

N<sup>o</sup> 315

**Monney & Guaz**

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui trois juillet mil neuf cent onze  
par devant l'officier de l'état civil de **LAUSANNE**, ont comparu :

Lieu d'origine et de domicile :

1<sup>o</sup> Monney, Albert, Securité-appareilleux,  
de Villars-le-Grand domicilié à Lausanne,

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Lausanne le neuf novembre mil huit cent huitante-huit

Noms, profession et

fil de Gustave Albert Monney, décédé,

domicile des parents :

et de Lucie Louise Charlotte née Vannet, la Veuve à Lausanne.

Nom et profession de l'épouse :

2<sup>o</sup> Guaz, Bertha Pauline, Ménagère,

Lieu d'origine et de domicile :

de Pompigny et R. d. l'Isle domiciliée à Lausanne,

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Pompigny le six huit août mil huit cent huitante-huit

Noms, profession et

fille de Alfred Guaz, fabricant-couvreur,

domicile des parents :

et de Marie Lucie née Muller, la femme, domiciliée à Genève.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Pompigny, Villars-le-Grand & l'Isle,  
les vingt, vingt-un & vingt-deux juin mil neuf cent onze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'époux

Promesse de mariage

Certificats de publications de Villars-

le-Grand, Pompigny, l'Isle Lausanne

Communiqué : à l'état civil de Lausanne

Pompigny & l'Isle.

Signatures des époux :

Albert Monney

Bertha Monney

Signatures des témoins :

Suenterger Gabriel  
Haggi Alfred } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

H. Leihaut  
comp.

N° 316

Moser et Schär

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement du tribunal du district de Lausanne, du 2 février 1914, déclaré définitif et exécutoire le 28 dit, le mariage désigné ci-contre a été dissous par le divorce. Le divorce a été prononcé en application des articles 137, 138 et 142 du Code civil suisse et il a été interdit aux deux époux de se remarier avant l'expiration d'un délai de deux ans.

Lausanne, le 11 mars 1914.

L'officier de l'état civil :

*Fucel*

Révisé le 18 mars 1914.

Aujourd'hui treize juillet \_\_\_\_\_ mil neuf cent onze \_\_\_\_\_

par devant l'officier de l'état civil de LAUSANNE, ont comparu :

1° Moser, Georges-Alexandre, Coiffeur, \_\_\_\_\_

de Moudratsch | Berne | \_\_\_\_\_ domicilié à Lausanne, \_\_\_\_\_

célibataire, \_\_\_\_\_

né à St Imier le vingt sept février \_\_\_\_\_ mil huit cent huitante-neuf \_\_\_\_\_

filz de Arnold Alfred Moser, décédé, \_\_\_\_\_

et de Louise Odette née Vanthier, sa veuve à La Chapelle de Fonds, \_\_\_\_\_

2° Schär, Emilie, \_\_\_\_\_ Employée de Commerce

de Gondiswil | Berne | \_\_\_\_\_ domiciliée à Lausanne, \_\_\_\_\_

célibataire, \_\_\_\_\_

née à Lausanne le deux janvier \_\_\_\_\_ mil huit cent huitante-neuf \_\_\_\_\_

filz de Ferdinand Schär, décédé, \_\_\_\_\_

et de Anne Elisabeth née Schmidt, sa veuve, à Lausanne, \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Melchmor, Gondiswil, & Moudratsch, les vingt, vingt-un & vingt deux juin mil neuf cent onze, \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Acte de naissance des Epoux \_\_\_\_\_

Promesse de mariage \_\_\_\_\_

Certificats de publication de Moudratsch

Gondiswil & Lausanne \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué : à l'Etat civil de Mottin

Melchmor, \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*Georges Moser*

*Madame Moser*

Signatures des témoins :

*L. Nicola-Schaer*

*Blaise Blanc* Lausanne

L'officier de l'état civil :

*H. Lichaut*  
semp.

N° 317

Aujourd'hui treize Juillet mil neuf cent enze,

**Garraux et Allenbach**

par devant l'officier de l'état civil de **LAUSANNE**, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Garraux, William-Auguste, apprenti,

Lieu d'origine et de domicile :

de Malleray (Suisse) domicilié à Lausanne,

Etat civil :

libataire

Lieu et date de la naissance :

né à Malleray le vingt-trois avril mil huit cent huitante-huit,

Noms, profession et

filz de Jules Garraux, comptable de Commerce

domicile des parents :

et de Marianne née Suginbühl, de femme, à Lausanne.

Nom et profession de l'épouse :

2° Allenbach, Jeanne-Henriette, Repassante,

Lieu d'origine et de domicile :

de Fentigen (Suisse) domiciliée à Lausanne,

Etat civil :

libataire

Lieu et date de la naissance :

née à Pully le trente juin mil huit cent huitante-neuf

Noms, profession et

fille de Charles Eugène Allenbach, adversaire,

domicile des parents :

et de Henriette Vomer née Schwitzguedel, de veuve, à Lausanne

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Fentigen, Malleray & Lausanne les deux vingt juin mil neuf cent enze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux

Promesse de mariage

Certificats de publications de

Malleray Fentigen & Lausanne

Communiqué : L'Etat civil de Basille

& Fentigen

Signatures des époux :

Garraux William  
Garraux Jeanne

Signatures des témoins :

Jules Garrant  
Leunberger Gabriel

L'officier de l'état civil :

H. Leclercq  
com.

N<sup>o</sup> 318

**Heubi et Burnand**

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui quinze Juillet \_\_\_\_\_ mil neuf cent onze \_\_\_\_\_  
 par devant l'officier de l'état civil de LAUSANNE, ont comparu :  
 1<sup>o</sup> Heubi, Albert Viktor, \_\_\_\_\_ négociant, \_\_\_\_\_

Lieu d'origine et de domicile :

de Veillen | Berne | \_\_\_\_\_ domicilié à Zuch \_\_\_\_\_

Etat civil :

célibataire, \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance :

né à Lutry le quatre juillet \_\_\_\_\_ mil huit cent huitante-trois, \_\_\_\_\_

Noms, profession et

\_\_\_\_\_ fils de Paul Heubi, Chef d'industrie \_\_\_\_\_

domicile des parents :

et de Berta Marie Neuenchwander, la duc de Lausanne, \_\_\_\_\_

Nom et profession de l'épouse :

2<sup>o</sup> Burnand, Eugénie, \_\_\_\_\_

Lieu d'origine et de domicile :

de Moudon, Bussy, Charmettes & Vulliens, \_\_\_\_\_ domiciliée à Zuch, \_\_\_\_\_

Etat civil :

célibataire, \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance :

née à Flemier (Neuchâtel) le vingt huit Juin \_\_\_\_\_ mil huit cent huitante-six \_\_\_\_\_

Noms, profession et

\_\_\_\_\_ fille de Théodore Burnand, Pharmacien, décédé \_\_\_\_\_

domicile des parents :

et de Julie Anthonet, à Zuch. \_\_\_\_\_

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Zuch, Ins, Moudon Bussy, Charmettes & Vulliens le six, treize & quinze Juin mil neuf cent onze \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

\_\_\_\_\_ Attestation de l'Etat civil de Zuch. \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_

Communiqué : à l'état civil de Ins,

Moudon, Charmettes & Zuch. \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

A. Heubi

Eugénie Heubi

Signatures des témoins :

P. Heubi, à Lausanne

Hermann Anthonet, Zuch

L'officier de l'état civil :

H. Lühaut

comp

No 319

**Taillens & Borloz**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

<sup>1-136</sup> Aujourd'hui quinze juillet mil neuf cent onze,

par devant l'officier de l'état civil de LAUSANNE, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Taillens, Auguste-Louis,** ouvrier de ville,

de Lausanne domicilié à Lausanne,

célibataire,

né à Lausanne le vingt-cinq août mil huit cent huitante-six,

filz de Jean Emile Taillens, juridier,

et de Marie née Marguerite, de femme, domiciliée à Lausanne.

2<sup>o</sup> **Borloz, Alice,** Ménagère,

de Ormont-Bessoz domiciliée à Lausanne,

célibataire,

née à Leyrin le vingt-un décembre mil huit cent huitante-sept,

fille de David Auguste Borloz, agriculteur

et de Lisette née Brunat, de femme, les deux au Sépey

Les publications ont eu lieu à Lausanne à Ormont-Bessoz, les dix et treize juin mil neuf cent onze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Lausanne

Ormont-Bessoz.

Communiqué : à l'Etat civil d'Ormont-

Bessoz.

Signatures des époux :

A. Taillens

Alice Taillens

Signatures des témoins :

Emile Taillens

Auguste Mercier

L'officier de l'état civil :

H. Luchant  
scrp.

N<sup>o</sup> 320

Dupuis et Lambéron

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze juillet \_\_\_\_\_ mil neuf cent onze, \_\_\_\_\_

par devant l'officier de l'état civil de LAUSANNE, ont comparu :

1<sup>o</sup> Dupuis, Alfred-Maurice, — Employé postal, —

de Belmont & Yverdon \_\_\_\_\_ domicilié à Landenne, \_\_\_\_\_

célibataire, \_\_\_\_\_

né à Griviers le cinq décembre \_\_\_\_\_ mil huit cent huitante trois, \_\_\_\_\_

fil de Keni Dupuis, Charpentier à Griviers, \_\_\_\_\_

et de Julie née Pairez, duferrière, décédée, \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> Lambéron, Marguerite Adèle, Couturière, \_\_\_\_\_

de Givins \_\_\_\_\_ domiciliée à Morges, \_\_\_\_\_

célibataire, \_\_\_\_\_

née à Morges le vingt novembre \_\_\_\_\_ mil huit cent huitante six, \_\_\_\_\_

fille de François Louis Lambéron, adjudant, \_\_\_\_\_

et de Rosine née Chamot, de veuve à Morges, \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Landenne, Belmont & Givins, <sup>Morges</sup> les quinze, seize et dix sept juin mil neuf cent onze, \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux \_\_\_\_\_

Promesse de mariage \_\_\_\_\_

Certificats de publications de Belmont  
Givins et Landenne, Morges, \_\_\_\_\_

Communiqué : à l'état civil de Belmont  
Givins & Morges \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Alfred Dupuis  
Adèle Dupuis

Signatures des témoins :

[Signature]  
[Signature]

L'officier de l'état civil :

H. Schaub  
\_\_\_\_\_

N° 321

**Perrin et Rathgeb**

Nom et profession de l'époux :

1<sup>o</sup> **Perrin, Marius-François**, Professeur,

Lieu d'origine et de domicile :

de Vuitteboeuf domicilié à Lausanne,

Etat civil :

Célibataire,

Lieu et date de la naissance :

né à Muchâtel le onze Janvier mil huit cent soixante-cinq

Noms, profession et

fil de Marius-François Perrin, inspecteur des Ecoles à Lausanne,

domicile des parents :

et de Luette née Aador, sa femme, décédée,

Nom et profession de l'épouse :

2<sup>o</sup> **Rathgeb, Julia-Augusta**,

Lieu d'origine et de domicile :

de Dietlikon Zurich domiciliée à Lausanne,

Etat civil :

Célibataire,

Lieu et date de la naissance :

née à Lausanne le vingt six Juin mil huit cent soixante-sept

Noms, profession et

fille de Jacques Rathgeb, négociant

domicile des parents :

et de Louise Julia née Moulin, sa femme, à Lausanne

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Vuitteboeuf & Dietlikon, les huit & dix Juin mil huit cent soixante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Cite de naissance de l'époux  
Promesse de mariage  
Certificats de publication de Vuitteboeuf  
Dietlikon & Lausanne

Signatures des époux :

Marius Perrin  
Julia Perrin

Signatures des témoins :

Marius Perrin insp  
J Rathgeb

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'état civil de Lausanne & Dietlikon



N<sup>o</sup> 322

**Ceva et Ponnaz**

Nom et profession de l'époux :

1<sup>o</sup> **Ceva, Charles,** Mécanicien,

Lieu d'origine et de domicile :

de Carouge (Genève) domicilié à Lausanne,

Etat civil :

Célibataire,

Lieu et date de la naissance :

né à Carouge le neuf Novembre mil huit cent quatre-vingt-dix

Noms, profession et

fil de Henri Ceva, Commerçant

domicile des parents :

et de Victorine Coddet, sa femme, domiciliés à Plainpalais,

Nom et profession de l'épouse :

2<sup>o</sup> **Ponnaz, Fanny-Charlotte,** Repasseuse,

Lieu d'origine et de domicile :

de Cully & Lutry domiciliée à Lausanne,

Etat civil :

Célibataire,

Lieu et date de la naissance :

née à Vevey le quatorze Septembre mil huit cent Septante-huit

Noms, profession et

fille de Henri Louis Ponnaz

domicile des parents :

et de Jeanne Louise Marianne Chappuis, décédée.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Carouge, Lausanne, Cully & Lutry, les vingt-neuf, trente juin & premier Juillet mil neuf cent onze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publications de Carouge

Cully, Lutry, Lausanne

Communiqué : à l'état civil de Cully,

Lutry & Genève (B.C.)

Signatures des époux :

Charles Ceva  
Fanny Ceva

Signatures des témoins :

Ch. Collet  
Charles Fauchard

L'officier de l'état civil :

H. Lühaut

N° 323

Karper et Potterat

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui vingt juillet mil neuf cent onze

par devant l'officier de l'état civil de LAUSANNE, ont comparu :

Lieu d'origine et de domicile :

1° Karper, Christian, Garçon de Condammation,

Etat civil :

de Klössen (Grisons) domicilié à Klössen,

Célibataire,

Lieu et date de la naissance :

né à Klössen le deux février mil huit cent huitante quatre,

Noms, profession et

filz de Karper Peter,

domicile des parents :

et de Chara née Kessler,

Nom et profession de l'épouse :

2° Potterat, Jeanne Nancy, Demoiselle de magasin,

Lieu d'origine et de domicile :

de Mozens domiciliée à Charmey,

Etat civil :

Célibataire,

Lieu et date de la naissance :

née à Charmey le dix-neuf juillet mil huit cent huitante cinq,

Noms, profession et

fille de Guillaume Potterat,

domicile des parents :

et de Héna Marie Emma née Milloud

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Klössen, Moens & Charmey, le dix-huit  
vingt juillet mil neuf cent onze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Attestation de l'Etat civil de Klössen

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Communiqué : l'Etat civil de Klössen  
à Poliez-le-Grand

Signatures des époux :

Christian Karper

J. Karper

Signatures des témoins :

G. Guat...

H. Potterat

L'officier de l'état civil :

H. Lechaud

N<sup>o</sup> 324

**Monod et Fritz**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt Juillet \_\_\_\_\_ mil neuf cent onze, \_\_\_\_\_

par devant l'officier de l'état civil de LAUSANNE, ont comparu :

1<sup>o</sup> Monod, Marius-Ferni-Nicolas, typographe, \_\_\_\_\_

de Dornet-Dessous, \_\_\_\_\_ domicilié à Landanne, \_\_\_\_\_

Célibataire, \_\_\_\_\_

né à Landanne le vingt Juin \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-onze, \_\_\_\_\_

fil de Henri Adolphe Monod, laitier, \_\_\_\_\_

et de Emma Louise née Diron, ou femme, les deux à Genève (Ville), \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> Fritz, Augustine-Pauline, \_\_\_\_\_ lingère, \_\_\_\_\_

de Annate (Algérie), \_\_\_\_\_ domiciliée à Landanne, \_\_\_\_\_

Célibataire, \_\_\_\_\_

née à Chêne-Baugerod (Genève) le quatorze Mars mil huit cent huitante-huit, \_\_\_\_\_

filie de Joseph Fritz, charpentier à Landanne, \_\_\_\_\_

et de Rosalie Jaton, décédée, \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Landanne, Dornet-Dessous & Annate les

vingt-quatre, vingt-six et trente Juin mil neuf cent-onze, \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Acte de naissance de l'époux \_\_\_\_\_

Acte de décès de la mère de l'époux \_\_\_\_\_

Consentement du père \_\_\_\_\_

Procès-verbal de mariage \_\_\_\_\_

Certificats de publications de Dornet-Dessous, Annate & Landanne \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué : à l'Etat Civil de Dornet-Dessous & à la Chancellerie de \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

M. Monod

M. Monod

Signatures des témoins :

H. Schneider

V. Marti

L'officier de l'état civil :

H. Lichaut

\_\_\_\_\_

Par jugement du Tribunal de \_\_\_\_\_  
 de la ville de Lausanne rendu  
 en date du 14 Janvier 1914, déclaré  
 définitif et exécutoire le 1<sup>er</sup> avril  
 1914, le mariage inscrit ci-contre  
 a été dissous par le divorce.  
 Le Tribunal a fixé à \_\_\_\_\_ an \_\_\_\_\_ le  
 délai pendant lequel l' \_\_\_\_\_  
 ne pourra \_\_\_\_\_ contracter un nouveau  
 mariage.  
 Lausanne, le 9 avril 1914.  
 L'officier de l'état civil:

Le Baugy

R. du 12.5.24.

N<sup>o</sup> 325

*Brand & Beerli*

Aujourd'hui *vingt Juillet* mil neuf cent *ense*,

par devant l'officier de l'état civil de LAUSANNE, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

*1<sup>o</sup> Brand, Emile,* *Portier d'hôtel,*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Ursensbach (Berne)* domicilié à *Lausanne,*

Etat civil :

*célibataire,*

Lieu et date de la naissance :

né à *Luzrigen (Berne)* le *treize Octobre* mil huit cent *Septante-neuf*

Noms, profession et

filz de *Louise Brand à Luzrigen,*

domicile des parents :

et de

Nom et profession de l'épouse :

*2<sup>o</sup> Beerli, Marie,* *Cuisinière,*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Rueggisberg (Berne)* domiciliée à *Lausanne,*

Etat civil :

*célibataire,*

Lieu et date de la naissance :

née à *Mourengey (Berne)* le *treize Decembre* mil huit cent *huitante-huit,*

Noms, profession et

fille de *Friedrich Jakob Rudolf Beerli, cordonnier,*

domicile des parents :

et de *Maria née Plattner, sa femme, les deux à Mourengey.*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Ursensbach Rueggisberg & Lausanne* le *vingt-sept Juin* mil neuf cent *ense.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Actes de naissance des Epoux*

*Promesse de mariage*

*Certificats de publication de Ursensbach, Rueggisberg & Lausanne*

Communiqué : *à l'état civil de Ursensbach & Rueggisberg.*

Signatures des époux :

*Emile Brand*

*Marie Brand*

Signatures des témoins :

*A. Verdau*

*J. Suter*

L'officier de l'état civil :

*H. Seihaut*

N° 326

**Demièze et Geniez**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt Juillet mil neuf cent onze,

par devant l'officier de l'état civil de **LAUSANNE**, ont comparu :

1° Demièze, Jules Aimé, fablicien

de Moudon domicilié à Lausanne,

célibataire,

né à Lausanne le dix sept Décembre mil huit cent huitante sept,

filz de Jean Charles Demièze,

et de Elise Goumiers, sa femme, les deux décedés,

2° Geniez, Laure Marguerite, femme de Chambre,

de Chierens domiciliée à Lausanne,

célibataire

née à Denezy le neuf Mai mil huit cent huitante neuf

fille de Emile Geniez

et de Marguerite née Ulrich, sa femme, les deux décedés.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Moudon & Chierens les vingt deux  
vingt trois Juin mil neuf cent onze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'épouse

Promesse de mariage

Certificats de publication de Moudon

Chierens & Lausanne

Communiqué : à l'état civil de Moudon

à St Cerges

Signatures des époux :

J. A. Demièze

Laure Demièze

Signatures des témoins :

Demièze Gustave à Moudon

Heritier Alice à Chierens

L'officier de l'état civil :

H. Lichaut

N<sup>o</sup> 327

**Giorla et Nobili**

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui vingt juillet \_\_\_\_\_ mil neuf cent onze, \_\_\_\_\_

par devant l'officier de l'état civil de LAUSANNE, ont comparu :

Lieu d'origine et de domicile :

1<sup>o</sup> **Giorla, Giulio-Majolo**, \_\_\_\_\_

Etat civil :

de Pettinasco (Novare) Italie, \_\_\_\_\_ domicilié à Lausanne, \_\_\_\_\_  
célibataire, \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance :

né à Pettinasco le quinze mai \_\_\_\_\_ mil huit cent huitante-sept, \_\_\_\_\_

Noms, profession et

\_\_\_\_\_ fils de Giovanni Battista Giorla, \_\_\_\_\_

domicile des parents :

et de Caterina Marzà, \_\_\_\_\_ domiciliés à Pettinasco, \_\_\_\_\_

Nom et profession de l'épouse :

2<sup>o</sup> **Nobili, Carmelia Maria**, \_\_\_\_\_

Lieu d'origine et de domicile :

de Omegna (Novare) Italie, \_\_\_\_\_ domiciliée à Lausanne, \_\_\_\_\_

Etat civil :

\_\_\_\_\_ célibataire, \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance :

née à Varese le onze octobre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-treize, \_\_\_\_\_

Noms, profession et

\_\_\_\_\_ fille de Carlo Nobili, \_\_\_\_\_

domicile des parents :

et de Eldiva Pisoni, \_\_\_\_\_ domiciliés à Lausanne, \_\_\_\_\_

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lausanne Pettinasco & Omegna, les vingt-sept, \_\_\_\_\_  
sept et quatorze mai mil neuf cent onze, \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

\_\_\_\_\_ Actes de naissance des Epoux \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ Consentement au père & mère de l'Epoux \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ Dit par père & mère de l'Epouse \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ Permis de mariage \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ Certificats de publication de Pettinasco \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ Omegna Lausanne \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ Permis au Département de Justice & Police \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ Communiqué : à la Chancellerie Cantonale \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*Giorla Giulio*

*Giorla Giulio*

Signatures des témoins :

*Maurizio Carlo*

*Fortin* les deux à Lausanne

L'officier de l'état civil :

*H. Lehaut*

*comp*

N° 328

**Kuygen et Rod**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt juillet \_\_\_\_\_ mil neuf cent onze, \_\_\_\_\_

par devant l'officier de l'état civil de LAUSANNE, ont comparu :

**1° Kuygen, Jacques-Antoine-Marie-Rubert-Frédéric,**

de Hasselt | Limbourg | Belgique \_\_\_\_\_ domicilié à Landanne, artiste orfèvre

célibataire \_\_\_\_\_

né à Hasselt le trois avril \_\_\_\_\_ mil huit cent septante-trois \_\_\_\_\_

fil de Frédéric Guillaume Charles Kuygen, décédé, \_\_\_\_\_

et de Marie Anne Germaine Semperey, de Veve | Belgique, \_\_\_\_\_

**2° Rod, Emma-Isaline,** \_\_\_\_\_ institutrice \_\_\_\_\_

de Demoret \_\_\_\_\_ domiciliée à Peninpalais | Genève | \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

née aux Eaux-Vives | Genève | le vingt sept novembre mil huit cent huitante-cinq \_\_\_\_\_

filie de Eugène Rod, bouicher, \_\_\_\_\_

et de Elise Léa Wilner dit Willener, la femme, les deux à Peninpalais. \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Landanne, Peninpalais, Demoret & Hasselt, les vingt deux, vingt-cinq, vingt-cinq juin & deux juillet mil neuf cent onze \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux \_\_\_\_\_

Promesse de mariage \_\_\_\_\_

Certificats de publication de Hasselt \_\_\_\_\_

Demoret, Landanne & Peninpalais \_\_\_\_\_

Déclaration de validité de la Légation \_\_\_\_\_

de Belgique \_\_\_\_\_

Permis au Département de Justice & Police \_\_\_\_\_

Communiqué : à l'état civil de Mollondin, \_\_\_\_\_

Genève (A. C.) & Châmellesse C<sup>e</sup> \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*Kuygen*  
*Emma Kuygen*

Signatures des témoins :

*Antoine* à Landanne  
*Lia Rod* à Genève

L'officier de l'état civil :

*H. Lihaut*  
*seul*

Le 17 octobre 1911  
les nommés ci-dessus  
ont été reçus citoyens  
généralis, ressortissants  
de la commune de  
Sancy.

Lausanne, le 25 juin 1911  
L'officier de l'état civil.

*H. Ballif*

à 4<sup>ème</sup> Genève (B.C. 2) et  
Dormeloye.

R. du 24.7.25.

N<sup>o</sup> 329

Aujourd'hui vingt juillet mil neuf cent onze

**Tona & Cotting**

par devant l'officier de l'état civil de LAUSANNE, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1<sup>o</sup> **Tona, Robert-Charles**, Sommelier

Lieu d'origine et de domicile :

de Vernate (Tessin) domicilié à Lausanne

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Chêne-Bougeries (Genève) le vingt Septembre mil huit cent quatre-vingt dix

Noms, profession et

fil de **Edmond Tona**, entrepreneur à Vernate

domicile des parents :

et de **Mme Rosa Blanchard**, décédée

Nom et profession de l'épouse :

2<sup>o</sup> **Cotting, Isabelle-Félicie**, Dlle de magasin

Lieu d'origine et de domicile :

de Vinterein & Tavel (Fribourg) domiciliée à Fribourg

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Fribourg le quatorze Janvier mil huit cent quatre-vingt dix

Noms, profession et

fille de **Joseph Tiburce Cotting**, antiquaire

domicile des parents :

et de **Delphine Cotting** née Chassot, de femme, domiciliés à Fribourg

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Vernate (Tessin) Tavel (Suisse), Fribourg & Lausanne, les quatre & six Mai mil neuf cent onze

Par jugement du Tribunal de Première Instance du Canton de Genève rendu en date du 5 juillet 1946, après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari le mariage inscrit ci-contre a été déclaré nul par le Tribunal a fixé à un an, dès le 17 août 1946, le délai pendant lequel le mari ne pourra contracter un nouveau mariage. Lausanne, le 17 août 1946.

L'officier de l'état civil et de naissance des époux

Première de mariage

Certificats de publication de Fribourg Vernate, Vinterein & Tavel (Suisse) & Lausanne

Communiqué : à l'état civil de Vernate Giffers, S. Suisse & Fribourg

Signatures des époux :

*Robert Tona*  
*Tona Félicie*

Signatures des témoins :

*Georg Pitter*  
*Adèle Vitzthum*

L'officier de l'état civil :

*H. Lichaut*



N<sup>o</sup> 330

**Guex et Humbel**

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui vingt Juillet \_\_\_\_\_ mil neuf cent onze \_\_\_\_\_  
 par devant l'officier de l'état civil de LAUSANNE, ont comparu :  
 1<sup>o</sup> **Guex, Ernest**, \_\_\_\_\_ Employé de Commerce \_\_\_\_\_

Lieu d'origine et de domicile :

de Bouvier & Moudon \_\_\_\_\_ domicilié à Lausanne \_\_\_\_\_

Etat civil :

Célibataire \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance :

né à Bouvier le dix Octobre \_\_\_\_\_ mil huit cent huitante-cinq \_\_\_\_\_

Noms, profession et

\_\_\_\_\_ fils de Héli Guex, agent de police, \_\_\_\_\_

domicile des parents :

et de Elise née Mascoua, domiciliés à Moudon, \_\_\_\_\_

Nom et profession de l'épouse :

2<sup>o</sup> **Humbel, Trida-Elise**, \_\_\_\_\_

Lieu d'origine et de domicile :

de Boniswyl (Argovis) \_\_\_\_\_ domiciliée à Lausanne \_\_\_\_\_

Etat civil :

Célibataire \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance :

née à Lausanne le vingt-un Décembre \_\_\_\_\_ mil huit cent septante-neuf \_\_\_\_\_

Noms, profession et

\_\_\_\_\_ fille de Charles Gottfried Humbel, acédé, \_\_\_\_\_

domicile des parents :

et de Marie Barbara Franziska Hill, veuve, à Lausanne \_\_\_\_\_

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Bouvier, Moudon & Boniswyl, le vingt  
 sept, trente & trente-un Mai mil neuf cent onze \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

\_\_\_\_\_ acte de naissance de l'époux \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ Promesse de mariage \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ Certificats de publication de Bouvier,

Moudon Boniswyl & Lausanne \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué : à l'état civil de Moudon,

St Disyge & Boniswyl \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*Ernest Guex*  
*Trida Guex*

Signatures des témoins :

*Louis Blanc*  
*H. Guex*

L'officier de l'état civil :

*H. Lihaut*

N<sup>o</sup> 331

*Blanchod et Reymendin*

Aujourd'hui *vingt juillet* mil neuf cent *onze*

par devant l'officier de l'état civil de LAUSANNE, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1<sup>o</sup> *Blanchod, Max*, *Relieur*,

Lieu d'origine et de domicile :

de *Avenches* domicilié à *Lausanne*,

Etat civil :

*Célibataire*

Lieu et date de la naissance :

né à *Moudon* le *deux janvier* mil huit cent *huitante-trois*,

Noms, profession et

fil de *Paul frère Henri Blanchod, relieur à Lausanne*,

domicile des parents :

et de *Adèle née Guillod, décédée*.

Nom et profession de l'épouse :

2<sup>o</sup> *Reymendin, Sara-Julie-Françoise*,

Lieu d'origine et de domicile :

de *Pully* domiciliée à *Pully*

Etat civil :

*Célibataire*

Lieu et date de la naissance :

née à *Pully* le *treize août* mil huit cent *huitante-neuf*,

Noms, profession et

fille de *Léonora Françoise Reymendin, vigneron à Pully*

domicile des parents :

et de *Elise Julie née Perrin, décédée*.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Avenches Pully Lausanne* les *vingt dix* & *vingt-sept* *juin* mil neuf cent *onze*.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Actes de naissance des Epoux*

*Promesse de mariage*

*Certificats de publications de*

*Avenches, Pully & Lausanne*

Communiqué : à l'état civil de *Avenches*

& *Pully*

Signatures des époux :

*Max Blanchod*

*Sara Blanchod*

Signatures des témoins :

*Charles Förd.*

*Rob. Hugonny.*

Lausanne

L'officier de l'état civil :

*H. Lichart*

N<sup>o</sup> 332

**Mozier et Besse**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-un Juillet \_\_\_\_\_ mil neuf cent onze, \_\_\_\_\_

par devant l'officier de l'état civil de LAUSANNE, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Mozier, Alois-Justin**, \_\_\_\_\_ Employé à l'équipe E. P. P.

de Château-d'Oex \_\_\_\_\_ domicilié à Morges, \_\_\_\_\_

Célibataire \_\_\_\_\_

né à Orens le dix-sept février \_\_\_\_\_ mil huit cent huitante-dix \_\_\_\_\_

fils de Constant Mozier, décédé \_\_\_\_\_

et de Galine née Luginiaz \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> **Besse, Marie**, \_\_\_\_\_ Ménagère, \_\_\_\_\_

de L'Arbergement & Les Olets \_\_\_\_\_ domiciliée à Fey \_\_\_\_\_

Célibataire \_\_\_\_\_

née à Vaudoloup le deux février \_\_\_\_\_ mil huit cent huitante-neuf \_\_\_\_\_

fille de Samuel François Besse, agriculteur \_\_\_\_\_

et de Louise née Guisbuz, les deux domiciliés à Saubraz \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Château-d'Oex, Les Olets, Morges, L'Arbergement & Fey, les vingt-sept et vingt-huit juin mil neuf cent onze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

..... Autorisation de l'Etat civil de Morges

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Communiqué : à l'Etat civil de Château-d'Oex, Lignozelle, Romainmotier, Morges & Fey \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Mozier Alois Justin  
Marie Mozier

Signatures des témoins :

J. Boisson fils.  
Mamanet J. Luginiaz

L'officier de l'état civil :

H. Lichant  
rempl.

N<sup>o</sup> 333

**Burnier et Bayard**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt deux Juillet mil neuf cent onze

par devant l'officier de l'état civil de **LAUSANNE**, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Burnier, Maurice-Adolphe**, - cocher,

de St Jean d'culph Haute Savoie domicilié à Lausanne,

libataire,

né à Lausanne le deux mars mil huit cent huitante six

fil de feu François Théophile Burnier,

et de feu Marie Louise Favre-Victoire,

2<sup>o</sup> **Bayard, Laurette Marie Louise**,

de Nesseygsterin Valais domiciliée à Lausanne

libataire,

née à Sion le vingt-neuf novembre mil huit cent huitante sept,

filie de Léonard Bayard, Securier à Sion,

et de Maria Louise née Rognerod, sa femme, décédée.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Nesseygsterin & St Jean d'culph, les vingt sept, trente Juin & deux Juillet mil neuf cent onze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'époux

acte de décès des père & mère de

l'époux & Procès de mariage

Certificat de publication de St Jean

d'culph Nesseygsterin Lausanne

Déclaration au Consulat de France

Permis au Département de Justice Police

Communiqué : à la Chancellerie Cant

de l'état civil de Nesseygsterin

Signatures des époux :

Maurice Burnier

Laurette Burnier

Signatures des témoins :

Victor Norina

Ed. Blaus notaire à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N<sup>o</sup> 334

Wyss et Duparquier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt deux Juillet mil neuf cent onze,

par devant l'officier de l'état civil de LAUSANNE, ont comparu :

1<sup>o</sup> Wyss, Charles-Arnold, tonnelier,

de Barmèze Messen (Soleure) domicilié à Mont-le-Grand,

célibataire,

né à Mont-le-Grand le vingt-neuf Juillet mil huit cent huitante dix

fil de Charles Arnold Wyss, tonnelier,

et de Marie Auguste Peter, domiciliée à Mont-le-Grand,

2<sup>o</sup> Duparquier, Lydie-Madelaine,

de La Tour de Tréme (Fribourg) domiciliée à La Tour de Tréme,

célibataire,

née à La Tour de Tréme le vingt-trois Septembre mil huit cent huitante-trois

fille de Joseph Julien Duparquier, Marchand de détail,

et de Marie Agathe née Boudard, domiciliée à La Tour de Tréme,

Les publications ont eu lieu à Messen, Mont-le-Grand & La Tour de Tréme, le quatorze Janvier mil neuf cent onze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation del. Etat civil de Rolle

Signatures des époux :

Arnold Wyss  
Lydie Wyss

Signatures des témoins :

A. Castella  
Marie Castella *à Rome*

Communiqué : à l'Etat civil de Messen,

La Tour de Tréme & Rolle.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 335

Béguin & Suter

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-quatre Juillet mil neuf cent onze,

par devant l'officier de l'état civil de LAUSANNE, ont comparu :

1° Béguin, fiancé, ajusteur plombier,

de St-Légier-La-Chaux domicilié à Lausanne,

célibataire

né à Vevey le quatre Juillet mil huit cent huitante trois,

filz de Jules François Alexis Béguin, décédé,

et de Louisa Françoise née Sutter, de la Cour, à Aigle.

2° Suter, Marie-Julie,

de Källiken (Argovie) domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Lausanne le sept Avril mil huit cent quatre-vingt-onze,

fille de fils de Eugène François Suter, marchand

et de Adèle née Guilloud, sa femme, les deux à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, St-Légier & Källiken, les premiers et trois Juillet mil neuf cent onze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Acte de naissance de l'époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de St-Légier, Källiken & Lausanne

Signatures des époux :

J. Béguin

M. Béguin

Signatures des témoins :

Maurice

M. Maurice

L'officier de l'état civil :

H. Scharf

Le jugement du Tribunal de Lausanne, rendu le 11 décembre 1910, déclaré exécutoire le 15 janvier 1920, le mariage inscrite ci-contre, dissous par le divorce, prononcé et fixé à trois ans le 27 juillet 1919 lequel la femme a contracté un nouveau mariage.

Le 15 janvier 1911 L'officier de l'état civil : H. Scharf comp.

Communiqué : à l'Etat civil de St-Légier & Källiken

N° 336

**Vioglio et Bazzel**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt cinq juillet \_\_\_\_\_ mil neuf cent onze \_\_\_\_\_

par devant l'officier de l'état civil de LAUSANNE, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Vioglio, Gioachino**, \_\_\_\_\_ *Coiffeur* \_\_\_\_\_

de Sopriana (Novara) Italie \_\_\_\_\_ domicilié à Talloire (16<sup>e</sup> Savoie) \_\_\_\_\_

Célibataire, \_\_\_\_\_

né à Sopriana le quinze avril \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante-neuf \_\_\_\_\_

fils de feu Joseph Vioglio \_\_\_\_\_

et de Rigore Jeanne Corutti, du lieu à Sopriana. \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> **Bazzel, Marie-Catherine**, \_\_\_\_\_ *Femme de chambre* \_\_\_\_\_

de Torgnon (Savoie) Italie, \_\_\_\_\_ domiciliée à Lausanne \_\_\_\_\_

Célibataire \_\_\_\_\_

née à Torgnon le dix février \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante quatre \_\_\_\_\_

fille de feu Marie Félicité Bazzel. \_\_\_\_\_

et de \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Talloire & Torgnon, les premiers, deux & dix huit juin mil neuf cent onze. \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux \_\_\_\_\_

Promesse de mariage \_\_\_\_\_

Certificats de publication de Sopriana, Torgnon, Lausanne & Talloire. \_\_\_\_\_

Communiqué : La Chancellerie *Chy*

Signatures des époux :

*Vioglio Gioachino*

*Caroline Vioglio*

Signatures des témoins :

*Eugène Guisio*

*Marie Blane* le jour à Lausanne \_\_\_\_\_

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 337

Conod et Zender née Roulet

Aujourd'hui vingt sept Juillet mil neuf cent onze

par devant l'officier de l'état civil de LAUSANNE, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Conod, François-Ernest, voyageur de Commerce,

Lieu d'origine et de domicile :

de Ballaigues & au Glis domicilié à Lausanne,

Etat civil :

divorcé de Emma Julia née Bernhart ad la date février mil neuf cent onze,

Lieu et date de la naissance :

né à Ballaigues le vingt six Mars mil huit cent septante deux

Noms, profession et

fil de Rose Elide Fanny Conod, à Lausanne

domicile des parents :

et de

Nom et profession de l'épouse :

2° Zender née Roulet, Alice-Elixa, ménagère,

Lieu d'origine et de domicile :

de Héris (Bern) domiciliée à Lausanne,

Etat civil :

veuve de Johann Zander ad la huit Septembre mil neuf cent dix,

Lieu et date de la naissance :

née à Yverdon le vingt quatre Septembre mil huit cent septante huit,

Noms, profession et

fille de feu Henri Samuel Roulet

domicile des parents :

et de feu Rose Julia née Berny

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lausanne, au Glis, Ballaigues Héris, les dix sept & huit Juillet mil neuf cent onze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux  
 Acte de décès au l'union de l'Epouse  
 Acte de mariage de l'Epoux, avec mention du divorce  
 Promesse de mariage  
 Certificats de publication de Ballaigues, au Glis, Héris & Lausanne  
 Communiqué : à l'état civil de Ballaigues, Romarinville & Héris.

Signatures des époux :

Ernest Conod  
 Elisa Conod

Signatures des témoins :

Eugène Ruerat  
 Auguste Muller

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*



N<sup>o</sup> 338

**Amy et Simonin**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt sept Juillet mil neuf cent onze

par devant l'officier de l'état civil de LAUSANNE, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Amy, Jules-Alexis**, télégraphiste

de Oyens domicilié à Lausanne

veuf de Alexandrine née Mele, âgé le vingt-huit février mil neuf cent-neuf,

né à Lausanne le onze octobre mil huit cent cinquante dix

fils de Raouel Amy

et de Amilie née Verdoux, la deux décedé,

2<sup>o</sup> **Simonin, Rosa-Céline**, cuisinière

de Rances domiciliée à Lausanne

célibataire,

née à Lausanne le vingt-huit juillet mil huit cent huitante-dix

fille de François Simonin, décedé,

et de Anna Elisabeth née Baumgartner, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Rances & Oyens, les vingt-sept & vingt-huit Juin mil neuf cent onze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de décès de la femme de l'époux

Promesses de mariage

Certificats de publications de Oyens,

Rances Lausanne

Communiqué : à l'Etat civil de Rances

à St Cierges.

Signatures des époux :

*J. Amy*  
*R. Simonin*

Signatures des témoins :

*A. Amy*  
*H. Simonin* } à Lausanne.

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N<sup>o</sup> 339

**Trolliet et Margueron**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt sept Juillet mil neuf cent onze

par devant l'officier de l'état civil de LAUSANNE, ont comparu :

1<sup>o</sup> Trolliet, Julien-Auguste, Mansœuvre : maçon,

de Henniez domicilié à Lausanne,

Célibataire

né à Lausanne le dix Octobre mil huit cent huitante-un,

filz de Jules Trolliet, Mansœuvre à Pully Charron

et de Reine Elisabeth Ritshard, décédée

2<sup>o</sup> Margueron, Marie-Sara, Blanchisseuse

de Lucens domiciliée à Lausanne,

Célibataire

née à Comblévent-le-Grand le quatre Juillet mil huit cent quatre-vingt-dix

fille de Jacques Samuel Margueron, agriculteur et Granges-Marnand

et de Marie Vullod, décédée

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Lucens et Henniez, le vingt et vingt-un Juin mil neuf cent onze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Henniez

Lucens Lausanne

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué : à l'Etat civil de Granges

Lucens

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Trolliet Julien

Trolliet Sarah

Signatures des témoins :

J. H. H.

Jacques Guen

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

L'officier de l'état civil :

[Signature]

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

N<sup>o</sup> 340

Vullier et Oberli

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-huit juillet mil neuf cent onze

par devant l'officier de l'état civil de LAUSANNE, ont comparu :

1<sup>o</sup> Vullier, Paul-Jean, Hôtelier,

de Beurnevaux (Berne) domicilié à Lausanne,

Célibataire,

né à Genève le vingt-cinq avril mil huit cent huitante-sept,

filz de Jean-Jacques Vullier, hôtelier, à Lausanne,

et de Anna Marie Stucki, d'éccl<sup>se</sup>,

2<sup>o</sup> Oberli, Marie,

de Rueschwil (Berne) domiciliée à Lausanne,

Célibataire,

née à Word le vingt-deux juillet mil huit cent huitante-neuf

fille de Johann Oberli, d'éccl<sup>se</sup>,

et de Barbara née Schneider, à Word.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le trente juin mil neuf cent onze, ainsi qu'à Beurnevaux & Rueschwil.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Beurnevaux Rueschwil & Lausanne

Communiqué : L'état civil de Bonfol & Rueschwil

Signatures des époux :

P. Vullier

M. Oberli

Signatures des témoins :

J. Vullier  
H. Oberli

L'officier de l'état civil :

H. Lehmann

Revisé le 11 août 1916.  
Par jugement du Tribunal civil du Canton de Bâle-Ville, rendu en date du 11 juillet 1916, déclaré définitif et exécutoire le 22 juillet 1916, le mariage inscrit ci-contre, a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à deux ans le délai pendant lequel le mari ne pourra contracter un nouveau mariage.

Inscrit le 11 août 1916.  
L'officier de l'état civil :  
H. Lehmann

N<sup>o</sup> 341

**Waridel et Girardet**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt neuf juillet mil neuf cent vingt

par devant l'officier de l'état civil de **LAUSANNE**, ont comparu :

1<sup>o</sup> Waridel, Jean, Essimateur,

de Prévins & Charniaz domicilié à Lausanne,

Libataire,

né à Chavallaz d'Oron, le premier août mil huit cent soixante huit,

fil de Jean Louis Waridel, avocat,

et de Adrienne née Kozz, La Vouve à Chavallaz d'Oron,

2<sup>o</sup> Girardet, Lina-Elise, Couturière,

de Peilly domiciliée à Lausanne,

Libataire,

née à Lausanne le dix Mars mil huit cent soixante quatre.

fille de Henri Alfred Girardet, agriculteur,

et de Louise née Raymond, domiciliée au Mont.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le quatre, Prévins, Charniaz & Peilly le vingt neuf juillet mil neuf cent vingt.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Acte de naissance de l'époux

Promesse de mariage

Certificat de publication de Prévins,

Charniaz, Peilly & Lausanne.

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué : à l'Etat civil de Mellandin

à Peilly

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Jean Waridel  
Lina Waridel

Signatures des témoins :

F. Daenzer  
Maurice Leber Lausanne

L'officier de l'état civil :

H. Lichent  
scrip.

N° 342

**Henry et Seydoux**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Legitimation de sœur Madeleine  
Seydoux, née à Lausanne le 17 août  
1908.

Aujourd'hui vingt neuf juillet \_\_\_\_\_ mil neuf cent onze \_\_\_\_\_

par devant l'officier de l'état civil de LAUSANNE, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Henry, Léon-Jélicien-Samuel**, Chauffeur \_\_\_\_\_

de Vulliezens \_\_\_\_\_ domicilié à Lausanne \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

né à Vulliezens, le vingt un juin \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-un \_\_\_\_\_

fils de Marie Louise Françoise Henry, à Vulliezens, \_\_\_\_\_

et de \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> **Seydoux, Albertine-Agathe**, \_\_\_\_\_ ménagée, \_\_\_\_\_

de Grattavache (Suisse) \_\_\_\_\_ domiciliée à Lausanne, \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

née à Allèuv, le vingt sept août \_\_\_\_\_ mil huit cent huitante-trois, \_\_\_\_\_

fille de Charles Joseph Seydoux, avocat, \_\_\_\_\_

et de Marie Esther Vingaud, à La Bourne de Tréme, \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Vulliezens & Grattavache, les onze &  
deux juillet mil neuf cent onze \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux \_\_\_\_\_

Promesse de mariage \_\_\_\_\_

Certificats de publications de  
Vulliezens, Grattavache, Lausanne \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué ; L'état civil de Colombar \_\_\_\_\_

Le Off \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Henry Jélicien  
Albertine Henry

Signatures des témoins :

Henri Tosi, à Colombar  
Blanche Cornu, à Vulliezens

L'officier de l'état civil :

H. Lichaut

N<sup>o</sup> 343

**Vez et Buhlhart**

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui *vingt-neuf Juillet* \_\_\_\_\_ mil neuf cent onze,

par devant l'officier de l'état civil de **LAUSANNE**, ont comparu :

**1<sup>o</sup> Vez, Charles-Emanuel**, \_\_\_\_\_ *Mécanicien*, \_\_\_\_\_

Lieu d'origine et de domicile :

de *Chesaux* \_\_\_\_\_ domicilié à *Emmettbaden (Argovie)* \_\_\_\_\_

Etat civil :

*célibataire*, \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance :

né à *Lausanne* le *vingt-huit Mars* \_\_\_\_\_ mil huit cent *huitante-six* \_\_\_\_\_

Noms, profession et

\_\_\_\_\_ fils de *Jean Charles Vez* \_\_\_\_\_

domicile des parents :

\_\_\_\_\_ et de *Jenny Bernette Pauline Mainet*, domiciliés à *Lausanne*, \_\_\_\_\_

Nom et profession de l'épouse :

**2<sup>o</sup> Buhlhart, Adèle**, \_\_\_\_\_

Lieu d'origine et de domicile :

de *Tavel (Fribourg)* \_\_\_\_\_ domiciliée à *Lausanne* \_\_\_\_\_

Etat civil :

*célibataire*, \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance :

née à *Fribourg* le *quatre Décembre* \_\_\_\_\_ mil huit cent *huitante-six* \_\_\_\_\_

Noms, profession et

\_\_\_\_\_ fille de *Joseph Buhlhart*, employé au bureau \_\_\_\_\_

domicile des parents :

\_\_\_\_\_ et de *Elisabeth née Toranzo*, \_\_\_\_\_

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Emmettbaden, Tavel, Lausanne & Chesaux*, \_\_\_\_\_  
 les *deux, trois et quatre Juillet* mil neuf cent onze, \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*autorisation de l'état civil d'Emmettbaden*

\_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_

Communiqué : à l'état civil de *Emmettbaden*,  
*Tavel & Fribourg* \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*C. Vez*  
*Adèle Vez*

Signatures des témoins :

*E. Pex* à *Bienne*  
*W. Weber* à *Delle*

L'officier de l'état civil :

*H. Lichaut*  
 \_\_\_\_\_

N<sup>o</sup> 344

*Rossier et Gaudard*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf juillet mil neuf cent onze,

par devant l'officier de l'état civil de LAUSANNE, ont comparu :

1<sup>o</sup> *Rossier, Louis*, jardinier

de Villars domicile à Orbe,

célibataire

né à Villars le deux Janvier mil huit cent huitante-sept,

fils de Jean Henri Rossier, agriculteur,

et de Alice née Eschlin, sa femme, les deux à Villars

2<sup>o</sup> *Gaudard, Bertha-Louise*, cuisinière

de Lausanne domiciliée à Lausanne,

célibataire,

née à Villars-Trévelin le vingt-Septembre mil huit cent huitante-neuf

fille de François Gaudard, agriculteur,

et de Hortense Louise née Kambou, sa femme, les deux à Gommans-le-Jux.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le treize, à Orbe & Villars le quatorze  
juillet mil neuf cent onze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil de Villars  
à Orbe.

Signatures des époux :

*Rossier Louis*

*Rossier Bertha*

Signatures des témoins :

*Charles Cujean*

*Glor. Guille*

L'officier de l'état civil :

*H. Lichant*

Communiqué : à l'état civil de Villars

*Orbe*

N<sup>o</sup> 345

**Mathews & Genet**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit juillet mil neuf cent onze

par devant l'officier de l'état civil de LAUSANNE, ont comparu :

1<sup>o</sup> Mathews, Arthur Charles, Professeur de musique,

de Sujet anglais domicilié à Londres,

célibataire,

né à Islington-West (Middlesex) anglaise, le vingt-cinq novembre septante-deux

fil de William Charles Mathews, décédé,

et de Henrietta Mary Mathews née Gordon, à Londres,

2<sup>o</sup> Genet, Julie Valentine,

de Vuress domiciliée à Morges,

célibataire

née à Morges le dix septembre mil huit cent huitante-cinq

fille de Jules Charles Genet, commerçant

et de Julie-Vénise Genet née Pilet, domiciliée à Morges,

Les publications ont eu lieu à Morges & Vuress, le huit et dix juin mil neuf cent onze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Déclaration au Consul anglais

Certificat de publication de Morges

Vuress.

Permis du Département de Justice &

Police

Communiqué : l'état civil de Morges

Vuress.

Signatures des époux :

Arthur Charles Mathews

Valentine Mathews.

Signatures des témoins :

Eduard Mathews  
à Buenos-Ayres

Julie Genet  
à Solebienne

[Signature]  
L'officier de l'état civil :

H. Lichaut  
comp.



No. 346

**Mozier & Savary**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui premier jour \_\_\_\_\_ mil neuf cent onze, \_\_\_\_\_

par devant l'officier de l'état civil de LAUSANNE, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Mozier, Henri**, \_\_\_\_\_ Charretier, \_\_\_\_\_

de Château-d'Oex \_\_\_\_\_ domicilié à Lausanne, \_\_\_\_\_

célibataire, \_\_\_\_\_

né à Orrens le quatorze décembre \_\_\_\_\_ mil huit cent huitante trois, \_\_\_\_\_

fils de Constant Mozier, décédé, \_\_\_\_\_

et de Hélène née Rogniaz, la veuve, à Bussy, N. Moudon, \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> **Savary, Marie-Mélanie**, \_\_\_\_\_ Méridionale, \_\_\_\_\_

de Montagny-le-Mont (Fribourg) \_\_\_\_\_ domiciliée à Grandrivaz (Fribourg) \_\_\_\_\_

célibataire, \_\_\_\_\_

née à Grandrivaz le dix sept Mars \_\_\_\_\_ mil huit cent huitante-cinq \_\_\_\_\_

fille de François Xavier Savary, agriculteur, \_\_\_\_\_

et de Marie Rosine née Rodier, domiciliés à Grandrivaz \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Montagny-le-Mont, Château-d'Oex &amp; Marnand (Grandrivaz) les huit, neuf &amp; dix juillet mil neuf cent onze \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux \_\_\_\_\_

Promesse de mariage \_\_\_\_\_

Certificats de publications de \_\_\_\_\_

Château-d'Oex, Montagny-le-Mont,

Marnand &amp; Lausanne. \_\_\_\_\_

Communiqué : à l'Etat civil de Château-

d'Oex, Montagny &amp; Marnand. \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*Henri Mozier**Marie Mozier*

Signatures des témoins :

*A. Decoster**Eugène Prot*

L'officier de l'état civil :

*H. Lichaut*

N° 347

Regis et Durand

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui premier août mil neuf cent seize, par devant l'officier de l'état civil de LAUSANNE, ont comparu :  
1° Regis, Léon-François, ferblantier,

Lieu d'origine et de domicile :

de Messi-Santa-Maria (province) Italie domicilié à Lausanne,

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Menchâtel le quinze avril mil huit cent huitante-neuf,

Noms, profession et

filz de Michel Pevain femme Ernest Regis, gypseur,

domicile des parents :

et de Marie Jeanne Mideux née Cebéchara, domiciliée à Menchâtel,

Nom et profession de l'épouse :

2° Durand, Jeanne-Louise, Demoiselle de magasin,

Lieu d'origine et de domicile :

de Colombier sur Morges domiciliée à Lausanne,

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à St-Livres le vingt trois Janvier mil huit cent huitante-huit

Noms, profession et

fille de Julien Durand, marchand

domicile des parents :

et de Denise Marie née Cebéchara, domiciliée à Aubonne

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Colombier sur Morges & Messi-Santa-Maria,  
les trois, quatre & dix-huit Juin mil neuf cent-seize

29 août 1916, le Département politique fédéral a prononcé la dissolution de mariage entre l'anne Louise Regis née Durand, domiciliée et connue, et l'anne Louis Regis, domicilié à Colombier sur Morges, le 11 septembre 1916.

L'officier de l'état civil :  
H. Lihaut  
à Fullierens

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Certificat de mariage des parents de l'Epoux

Promesse de mariage

Certificat de publication de Messi-Santa-Maria, Colombier & Lausanne

Permis du Département de J<sup>u</sup> & P<sup>u</sup>

Communiqué : à l'état civil de Colombier

à la Chancellerie

Signatures des époux :

Léon Regis  
Jeanne Regis

Signatures des témoins :

Robert Desponts  
Durand Auguste

L'officier de l'état civil :

H. Lihaut  
comp.

N° 348

**Jacot-Guillarmod**  
et **Gmehlin**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui premier août mil neuf cent vingt,

par devant l'officier de l'état civil de LAUSANNE, ont comparu :

1° Jacot-Guillarmod, Marc-Albert, Menuisier,

de La Sagne, Chaux-de-Fonds, domicilié à Lausanne,

Célibataire,

né au Loche le six octobre mil huit cent soixante-sept,

filz de Albert Jacot-Guillarmod, Menuisier

et de Rachel Antoinette née Jammoret, La femme, à Lausanne

2° Gmehlin, Rose-Marguerite,  femme de chambre,

de Cortiez / Vevey domiciliée à Lausanne,

Célibataire,

née à Lausanne le vingt-quatre Janvier mil huit cent soixante-sept

fille de Marc Edme Jules Louis Gmehlin, employé postal,

et de Caroline Louise née Gonthier, La femme, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à La Sagne, Chaux-de-Fonds, Cortiez & Lausanne,  
le vingt quatre Juin mil neuf cent vingt.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'époux

promesse de mariage

Certificats de publication de

La Sagne, Chaux-de-Fonds, Cortiez &

Lausanne

Communiqué : l'Etat Civil de La Sagne,

Chaux de Fonds & Cortiez.

Signatures des époux :

Jacot Guillarmod Marc  
Rose Jacot Guillarmod.

Signatures des témoins :

H. Gmehlin  
Aug Dupret

L'officier de l'état civil :

H. Lichaut  
comp

Par jugement du Tribunal de  
Tribunal du district de Lausanne  
du 29 janvier 1914, déclaré définitif  
et exécutoire le 15 avril 1914, le  
mariage d'enquie ci-contre a été dissous  
par le divorce. Le divorce a été pro-  
noncé en application de l'art. 138  
du Code civil suisse et il a été in-  
terdit au mari de se remarier avant  
l'expiration d'un délai de deux ans.

Lausanne, le 30 avril 1914.

L'officier de l'état civil :

*(deux mots biffés)* Fucel

Révisé du 2 mai 1914.

Dans sa séance du 10 juillet  
1914, le Conseil d'Etat a ordonné  
la rectification de l'acte ci-contre en  
ce sens qu'aux communes de La  
Sagne et Chaux-de-Fonds, seules  
indiquées comme communes d'ori-  
gine, soit ajoutée la commune  
de La Ferrière (Dorve), omise par  
erreur.

Invoité par ordre du Départe-  
ment de Justice et Police, le 16  
juillet 1914.

L'officier de l'état civil :

Fucel

Communiqué à l'Etat Civil  
de La Sagne, Chaux-de-Fonds, La  
Ferrière et Corsier / Vevey.

Révisé du 17 juillet 1914.

N<sup>o</sup> 349

*Grandchamp & Parizod*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *premier jour* \_\_\_\_\_ mil neuf cent *onze* \_\_\_\_\_

par devant l'officier de l'état civil de LAUSANNE, ont comparu :

1<sup>o</sup> *Grandchamp, Ami,* \_\_\_\_\_ *ingénieur,* \_\_\_\_\_

de *Chèvres* \_\_\_\_\_ domicilié à *Puisson* \_\_\_\_\_

*célibataire,* \_\_\_\_\_

né à *Puisson* le *vingt-huit février* \_\_\_\_\_ mil huit cent *huitante-neuf* \_\_\_\_\_

fil de *Aimé Grandchamp, Lyonnais* \_\_\_\_\_

et de *Amélie née Seguel, tous deux à Puisson* \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> *Parizod, Ida,* \_\_\_\_\_

de *Villette & de Lutry* \_\_\_\_\_ domiciliée à *Cully* \_\_\_\_\_

*célibataire,* \_\_\_\_\_

née à *Molaplan* le *dix trois* \_\_\_\_\_ mil huit cent *quatre-vingt-onze* \_\_\_\_\_

fille de *Alphonse Louis Parizod* \_\_\_\_\_

et de *Constance née Imhof, les deux décédés* \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à *Chèvres, Puisson, Villette, Cully & Lutry* les premiers  
 & cinq juillet mil neuf cent onze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Autorisation de l'état civil de Chèvres* \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*Ami Grandchamp* \_\_\_\_\_

*Ida Grandchamp* \_\_\_\_\_

Signatures des témoins :

*Memo* \_\_\_\_\_

*André Coffey* \_\_\_\_\_

L'officier de l'état civil :

*H. Lichard* \_\_\_\_\_

N° 350

**Rieben et Durand**  
née Cordery

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

**RECTIFICATION**

Par décision du 17 mars 1956  
le département de justice et police  
du canton de Vaud a ordonné la  
rectification de l'inscription ci-contre  
en ce sens que Rieben, Gustave  
François soit désigné comme  
étant originaire de :  
" Epalinges (Vaud) et Lenk  
(Berne) "

Lausanne, le 23 mars 1956

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Communiqué au Département de  
justice et police du canton de Vaud  
à Lausanne, à l'office de l'état  
civil de Lenk (Berne).  
Nyon.

Aujourd'hui premier jour \_\_\_\_\_ mil neuf cent cinquante \_\_\_\_\_

par devant l'officier de l'état civil de LAUSANNE, ont comparu :

1° **Rieben, Gustave-François**, *domestique*, \_\_\_\_\_

de Epalinges \_\_\_\_\_ domicilié à Lausanne, \_\_\_\_\_

Veuf de Marie Emélie née Durand née le sept octobre mil neuf cent dix \_\_\_\_\_

né à Lausanne le vingt-huit Mars \_\_\_\_\_ mil huit cent septante-deux \_\_\_\_\_

fil de Jean Louis Rieben, *plâtrier-peintre*, \_\_\_\_\_

et de Marie née Forest, *la femme*, à Lausanne, \_\_\_\_\_

2° **Durand née Cordery, Fanny**, *ménagère*, \_\_\_\_\_

de Nyon \_\_\_\_\_ domiciliée à Lausanne, \_\_\_\_\_

Veuve de John Durand né le trente Mars mil neuf cent deux \_\_\_\_\_

née à Lausanne le vingt-deux Septembre \_\_\_\_\_ mil huit cent septante-quatre, \_\_\_\_\_

fille de Henri Cordery, *décédé*, \_\_\_\_\_

et de Marie Lili Bantura, *la femme, décédée*, \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Epalinges & Nyon les vingt-deux et  
vingt-quatre Juin mil neuf cent cinquante \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de  
la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari  
et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a,  
au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Permis de mariage \_\_\_\_\_

Certificats de publication de Epalinges

Nyon Lausanne \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*Rieben Gustave*

*Fanny Rieben*

Signatures des témoins :

*André Ecoffey*

L'officier de l'état civil :

*H. Lichaut*

N<sup>o</sup> 351

**Vetrano et Pellaton**

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui premier août \_\_\_\_\_ mil neuf cent seize \_\_\_\_\_  
par devant l'officier de l'état civil de LAUSANNE, ont comparu :  
**1<sup>o</sup> Vetrano, Ernesto Maria**, *Négociant*, \_\_\_\_\_

Lieu d'origine et de domicile :

de *Mazzola [Trapani] Italie*, \_\_\_\_\_ domicilié à *Lausanne*, \_\_\_\_\_

Etat civil :

*Célibataire*, \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance :

né à *Mazzola, le vingt-deux juillet* \_\_\_\_\_ mil huit cent *septante-quatre*, \_\_\_\_\_

Noms, profession et

\_\_\_\_\_ fils de *Christoforo Vetrano, décédé*, \_\_\_\_\_

domicile des parents :

et de *Maria Isabella Molg, sa veuve à Genève*, \_\_\_\_\_

Nom et profession de l'épouse :

**2<sup>o</sup> Pellaton, Amanda**, *Institutrice*, \_\_\_\_\_

Lieu d'origine et de domicile :

de *Travers [Nanchâtel]*, \_\_\_\_\_ domiciliée à *Nyon*, \_\_\_\_\_

Etat civil :

*Célibataire*, \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance :

née à *Neuverville [Beaune] le trois mars* \_\_\_\_\_ mil huit cent *soixante-huit* \_\_\_\_\_

Noms, profession et

\_\_\_\_\_ fille de *Louise Pellaton, à Lausanne*, \_\_\_\_\_

domicile des parents :

et de \_\_\_\_\_

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, Yverod, Nyon & Moudon, les trois* \_\_\_\_\_  
*deux, dix-huit et vingt-sept Juin mil neuf cent seize*, \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Actes de naissance des Epoux* \_\_\_\_\_

*Promesse de mariage* \_\_\_\_\_

*Certificats de publications de M. et M<sup>me</sup>* \_\_\_\_\_

*Travers, Nyon & Lausanne* \_\_\_\_\_

*Permis du Département de Justice &* \_\_\_\_\_

*Police*, \_\_\_\_\_

Communiqué : à l'Etat civil de *Travers* \_\_\_\_\_

*Nyon, ainsi qu'à la Chancellerie & la* \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*E. Vetrano*  
*A. Pellaton*

Signatures des témoins :

*Jean Rohrbach* *à Genève*  
*[Signature]* *à Nyon*

L'officier de l'état civil :

*H. Lichaut*  
*comp.*

N° 352

*Jaques et Golay née Jaton*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux cent \_\_\_\_\_ mil neuf cent onze, \_\_\_\_\_

par devant l'officier de l'état civil de LAUSANNE, ont comparu :

1° *Jaques, Adrien Louis,* \_\_\_\_\_ *Limonaier,* \_\_\_\_\_

de *Sainte-Croix* \_\_\_\_\_ domicilié à *Lausanne,* \_\_\_\_\_

*Célibataire,* \_\_\_\_\_

né à *Aigle* le *vingt-huit* mai \_\_\_\_\_ mil huit cent *soixante-six* \_\_\_\_\_

fils de *Henri Frédéric Jaques,* agriculteur à *Chavannes s/Lausanne* \_\_\_\_\_

et de *Anna née Sommar,* décédée, \_\_\_\_\_

2° *Golay née Jaton, Marie-Léa,* *Ménagère,* \_\_\_\_\_

de *Becligny s/Morrens* \_\_\_\_\_ domiciliée à *Lausanne,* \_\_\_\_\_

*Veuve de Henri Louis Golay* dès le *quatorze* octobre *mil neuf cent-quatre,* \_\_\_\_\_

née à *Penny* le *douze* février \_\_\_\_\_ mil huit cent *soixante-huit* \_\_\_\_\_

fille de *Jean Siméon Jaton,* \_\_\_\_\_

et de *Rosalie née Jaton,* sa mère *décédée,* \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à *St-Croix-les-Gangol, Becligny, Lausanne,*  
le *vingt* mai *mil neuf cent-onze.* \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Acte de naissance des Epoux* \_\_\_\_\_

*Acte de décès du père de l'Epouse* \_\_\_\_\_

*Promesse de mariage* \_\_\_\_\_

*Certificats de publication de St-Croix*

*Les Gangol, Becligny, Lausanne* \_\_\_\_\_

Communiqué : à l'Etat Civil de *St-Croix*

à *Poliez-le-Grand.* \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*A. Jaques,*

*Léa Jaques*

Signatures des témoins :

*Jaques Henri*

*J. Hermant*

L'officier de l'état civil :

*H. Lichaut*  
\_\_\_\_\_  
*emp.*

N<sup>o</sup> 353

Aujourd'hui deux août mil neuf cent onze

**Emery et Luquiens**

par devant l'officier de l'état civil de LAUSANNE, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1<sup>o</sup> **Emery, Alexis-Auguste,** *Licencié en Sciences*

Lieu d'origine et de domicile :

des *Cullayes* domicilié à *Lausanne*

Etat civil :

*célibataire*

Lieu et date de la naissance :

né à *Genève* le *dix-huit octobre* mil huit cent *quatre-vingt-quatre*

Noms, profession et

fils de *Charles Isaac Emery, décédé*

domicile des parents :

et de *Lucie née Gattaux, La Veuve à Pully*

Nom et profession de l'épouse :

2<sup>o</sup> **Luquiens, Jeanne-Réine-Sophie,**

Lieu d'origine et de domicile :

de *Juziers* domiciliée à *Cheseaux*

Etat civil :

*Célibataire*

Lieu et date de la naissance :

née à *Morrens* le *vingt-deux août* mil huit cent *septante-cinq*

Noms, profession et

fille de *Alexis Emmanuel Luquiens, pasteur*

domicile des parents :

et de *Pauline Louise Eleonore née Mathy, domiciliée à Cheseaux*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, Juziers, Cheseaux & Les Cullayes* les *quatre, six & huit juillet* mil neuf cent *onze*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Actes de naissance des Epoux*

*Promesse de mariage*

*Certificats de publication de*

*Lausanne, Cheseaux, Les Cullayes &*

*Juziers*

Communiqué : *à l'Etat civil de Morrens,*

*Romainmotier & Pully*

Signatures des époux :

*A. Emery*  
*Jeanne Emery*

Signatures des témoins :

*J. Perret* *à Morrens*  
*A. Baudry* *au Messey*

L'officier de l'état civil :

*H. Lichaut*  
*comp.*



N<sup>o</sup> 354

*Rochat et Marguerat*

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui trois août \_\_\_\_\_ mil neuf cent onze, \_\_\_\_\_  
par devant l'officier de l'état civil de LAUSANNE, ont comparu :  
1<sup>o</sup> Rochat, Adam, \_\_\_\_\_ *Apprenti* \_\_\_\_\_

Lieu d'origine et de domicile :

de *St-Oyens, Lehan & l'abbaye,* \_\_\_\_\_ domicilié à *Lausanne* \_\_\_\_\_

Etat civil :

*veuve de Bathé Alice Gauthier de le vingt & deuxième mil neuf cent dix* \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance :

né à *St-Oyens le vingt trois novembre* \_\_\_\_\_ mil huit cent *septante-dix* \_\_\_\_\_

Noms, profession et

\_\_\_\_\_ fils de *Jules Louis Rochat* \_\_\_\_\_

domicile des parents :

et de *Julie Joséphine Renaud, les deux décédés,* \_\_\_\_\_

Nom et profession de l'épouse :

2<sup>o</sup> Marguerat, Julia-Elise, \_\_\_\_\_ *Contreuse* \_\_\_\_\_

Lieu d'origine et de domicile :

de *Lutry et de Forcl* \_\_\_\_\_ domiciliée à *Lausanne* \_\_\_\_\_

Etat civil :

*Célibataire,* \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance :

née à *Etoy le vingt cinq Janvier* \_\_\_\_\_ mil huit cent *quatre-vingt-dix* \_\_\_\_\_

Noms, profession et

\_\_\_\_\_ fille de *Louis Henri Marguerat, décédé* \_\_\_\_\_

domicile des parents :

et de *Lina Agnès née Gloor, la veuve à Lausanne,* \_\_\_\_\_

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, l'abbaye - Lehan le quatre, à Lutry le cinq, à St-Oyens le dix & à Forcl le sept Juillet mil neuf cent onze.* \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

\_\_\_\_\_ *Etat de naissance des Epoux* \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ *acte de décès de la femme de l'Epoux* \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ *Promesse de mariage* \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ *Certificat de juridiction de St-Oyens,*

*de l'abbaye, Lutry, Forcl Lausanne* \_\_\_\_\_

Communiqué : *à l'état civil de Forcl,*

*Lehan, l'abbaye, Lutry & Forcl.* \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*Adam Rochat*

*Julia Rochat*

Signatures des témoins :

*M. Mathis & Kullmann*

*E. Oudet*  
*Silby*

L'officier de l'état civil :

*H. Lühaut*  
*comp.*

N<sup>o</sup> 355

**Héctor et Baud**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trois Mars mil neuf cent vingt,

par devant l'officier de l'état civil de LAUSANNE, ont comparu :

1<sup>o</sup> Héctor, Mathieu-François, Musicien,

de Lyon (Rhône) France (3<sup>e</sup> arr<sup>e</sup>) domicilié à Genève,

célibataire,

né à Tassin la Demi-Lune (Rhône) le vingt-un avril mil huit cent Septante-huit

filz de Claude Héctor, commerçant,

et de Françoise Champilet, de femme, domiciliée à Lyon,

2<sup>o</sup> Baud, Rosa,

de Epalinges domiciliée à Lausanne,

célibataire,

née à Lausanne le huit mai mil huit cent quatre-vingt-onze

fille de Oscar Baud, décédé,

et de Jenny Louise Pasche, de veuve à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Genève, Lausanne, Epalinges & Lyon, les trois mars vingt et vingt neuf mil neuf cent vingt.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat civil de Genève

Signatures des époux :

M. Héctor

Rosa Baud

Signatures des témoins :

Armi Baud Lausanne

Ch. Maulin Genève

L'officier de l'état civil :

H. Lichaut scrip.

Communiqué : à l'Etat civil de Genève

Ch. Epalinges - Chamellecia Ch.

Par jugement du tribunal  
de district de Lausanne, du 2  
mars 1914, déclaré définitif et  
exécutoire le 28 dit, le mariage  
'ingru' ci-contre a été déclaré  
divorcé. Le divorce a été pro-  
oncé en application des articles  
38 du code civil suisse et 231  
du code civil français, et il a  
été interdit aux deux époux de se  
marier avant l'expiration d'un  
délai de deux ans.

Lausanne, le 11 mars 1914.

L'officier de l'état civil :

Fucet

Secrétaire du 13 mars 1914

No 356

## Volmi et Givaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trois août \_\_\_\_\_ mil neuf cent onze \_\_\_\_\_

par devant l'officier de l'état civil de LAUSANNE, ont comparu :

1<sup>o</sup> Volmi, Giacinto Joseph, Plâtrier-peintrede Guglia (Novare) Italie domicilié à Lausanne,

célibataire \_\_\_\_\_

né à Lausanne le deux août \_\_\_\_\_ mil huit cent huitante-neuf \_\_\_\_\_fils de Michel Jean Simon Ange Volmi, décédé,et de Angèle Marie Catharine née Carova, de Vevey àully,2<sup>o</sup> Givaz, Marthe, Gilettede Payerne domiciliée à Lausanne,

Célibataire \_\_\_\_\_

née à Payerne le premier août \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-douze \_\_\_\_\_fille de Louis François Givaz, tourneur,et de Marie née Reyez, de femme, la deux à LausanneLes publications ont eu lieu à Lausanne Payerne & Guglia, les premier, trois et six huit juin mil neuf cent onze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Pièces déposées :

..... Actes de naissance des Epoux \_\_\_\_\_

..... Consentement de la mère des Epoux \_\_\_\_\_

..... Acte de décès du père \_\_\_\_\_

..... Consentement du père des Epoux \_\_\_\_\_

..... Permis de mariage - Certificats de publication de Guglia, Payerne et Lausanne

..... Permis du Département de La Pce

Communiqué : à la Chancellerie de

à l'Etat civil de Payerne.

## Signatures des époux :

Giacinto VolmiMarthe Volmi

## Signatures des témoins :

C. GivazA. Aubert

## L'officier de l'état civil :

H. Leclercq  
imp.

N<sup>o</sup> 357

**Lambelet et Cornaz**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trois jour \_\_\_\_\_ mil neuf cent enze \_\_\_\_\_

par devant l'officier de l'état civil de **LAUSANNE**, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Lambelet, Emile**, \_\_\_\_\_ Employé au service du gaz,

de Grandvaux \_\_\_\_\_ domicilié à Lausanne, \_\_\_\_\_

célibataire, \_\_\_\_\_

né à Lausanne le vingt-un Décembre \_\_\_\_\_ mil huit cent huitante trois \_\_\_\_\_

fil de Jules Lambelet, marchand de combustibles à Lausanne, \_\_\_\_\_

et de Henriette Suzanne Cornaz, décédée \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> **Cornaz, Sarah-Elizabeth**, \_\_\_\_\_ lingère, \_\_\_\_\_

de Alterswil (Fribourg) \_\_\_\_\_ domiciliée à Lausanne, \_\_\_\_\_

célibataire, \_\_\_\_\_

née à Lausanne le dix Octobre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-dix \_\_\_\_\_

filie de Clément Alphonse Cornaz, télégraphiste à Lausanne, \_\_\_\_\_

et de Jeanette Louise Jaquillard, décédée \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Grandvaux & Alterswil, les huit & dix Juillet mil neuf cent enze \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Première de mariage \_\_\_\_\_

Certificats de publication de Grandvaux,

Alterswil & Lausanne \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué à l'Etat civil de Lausanne

à Alterswil \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Emile Lambelet

Sarah Lambelet

Signatures des témoins :

Alfred Lambelet

Louis Hegemuth <sup>et Catherine</sup>  
Alphonse Cornaz père

L'officier de l'état civil :

H. Siehaud  
scrp.

N<sup>o</sup> 358**Jaton et Pfaff**

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui huit cent \_\_\_\_\_ mil neuf cent onze, \_\_\_\_\_  
par devant l'officier de l'état civil de LAUSANNE, ont comparu :

Lieu d'origine et de domicile :

1<sup>o</sup> **Jaton, Ernest**, \_\_\_\_\_ Voyageur de Commerce, \_\_\_\_\_  
de Villars-Mandraz \_\_\_\_\_ domicilié à Lausanne, \_\_\_\_\_

Etat civil :

Célibataire, \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance :

né à Bessiez, le premier Décembre \_\_\_\_\_ mil huit cent huitante-cinq \_\_\_\_\_

Noms, profession et

fils de Jean Jaton, décédé, \_\_\_\_\_

domicile des parents :

et de Aline Namy, née Bittenc, la veuve, à Bessiez, \_\_\_\_\_

Nom et profession de l'épouse :

2<sup>o</sup> **Pfaff, Mathilde**, \_\_\_\_\_ Bernoise, \_\_\_\_\_

Lieu d'origine et de domicile :

de Schneypensbach (Suisse) \_\_\_\_\_ domiciliée à Lausanne, \_\_\_\_\_

Etat civil :

Célibataire, \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance :

née à Jakobsthal (Suisse) le quatorze février mil huit cent huitante-trois, \_\_\_\_\_

Noms, profession et

fille de Jakob Pfaff \_\_\_\_\_

domicile des parents :

et de Katharina née Eick, les deux décédés, \_\_\_\_\_

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Villars-Mandraz & Schneypensbach, \_\_\_\_\_  
les premiers, trois & cinq Juin mil neuf cent onze, \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux, \_\_\_\_\_

Permis de mariage, \_\_\_\_\_

Certificats de publication de \_\_\_\_\_

Villars-Mandraz, Schneypensbach &amp; \_\_\_\_\_

Lausanne, \_\_\_\_\_

Communiqué : à l'état civil de St-Cergue \_\_\_\_\_

à la Chancellerie etc. \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*Jaton*  
*Mathilde Jaton*

Signatures des témoins :

*C. Sandoz*  
*J. Bercier*

L'officier de l'état civil :

*H. Leclercq*  
scrif.

N<sup>o</sup> 359

*Péclard et Charan*

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui huit août mil neuf cent onze,  
par devant l'officier de l'état civil de LAUSANNE, ont comparu :  
1<sup>o</sup> Péclard, Jules-Emile, commis aux C. S. F.

Lieu d'origine et de domicile :

de Païty domicilié à Lausanne

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Lausanne le vingt-un février mil huit cent quatre-vingt-dix

Noms, profession et

filz de Jules Adolphe Péclard, commis voyager

domicile des parents :

et de Anna Maria née Läderach, sa femme, les deux à Lausanne

Nom et profession de l'épouse :

2<sup>o</sup> Charan, Suzanne-Emma, couturière

Lieu d'origine et de domicile :

de Epalinges domiciliée à Lausanne

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Lausanne le seize juillet mil huit cent huitante-neuf

Noms, profession et

fille de Jean Justin Emmanuel Charan, ancien tonneur

domicile des parents :

et de Eugénie Charlotte née Duproz, sa femme, les deux à Lausanne

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Païty et Epalinges, les premiers et deux juillet mil neuf cent onze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Païty, Epalinges, Lausanne

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué : à l'état civil de Lausanne

Epalinges

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*Jules-Emile Péclard*

*Suzanne Charan*

Signatures des témoins :

*C. Riebi*

*A. Huguenot*

L'officier de l'état civil :

*H. Lichaut*  
comp.

N° 360

**Hennerty et Muller**

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui dix deux \_\_\_\_\_ mil neuf cent onze \_\_\_\_\_  
par devant l'officier de l'état civil de LAUSANNE, ont comparu :  
1<sup>o</sup> Hennerty, Walter Joseph, \_\_\_\_\_ tenon de lano, \_\_\_\_\_

Lieu d'origine et de domicile :

de Dublin (Irlande) \_\_\_\_\_ domicilié à Dublin, \_\_\_\_\_

Etat civil :

célibataire, \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance :

né à Dublin le dix octobre \_\_\_\_\_ mil huit cent septante, \_\_\_\_\_

Noms, profession et

\_\_\_\_\_ fils de Jeremiah Hennerty \_\_\_\_\_

domicile des parents :

et de Sarah Sophia Hennerty, née Gilmore \_\_\_\_\_

Nom et profession de l'épouse :

2<sup>o</sup> Muller, Lucie Rose, \_\_\_\_\_

Lieu d'origine et de domicile :

de Moudon \_\_\_\_\_ domiciliée à Apples, \_\_\_\_\_

Etat civil :

célibataire, \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance :

née à Romainmôtier le dix huit novembre \_\_\_\_\_ mil huit cent huitante cinq \_\_\_\_\_

Noms, profession et

\_\_\_\_\_ fille de Octave Albert Muller, médecin à Apples, \_\_\_\_\_

domicile des parents :

et de Rose Constance née Dillon, la femme \_\_\_\_\_

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Dublin, Moudon & Apples, les vingt sept jours  
deux à trois juillet mil neuf cent onze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux \_\_\_\_\_

Permis de mariage \_\_\_\_\_

Certificats de publication de Dublin \_\_\_\_\_

Moudon & Apples \_\_\_\_\_

Permis du Département de Justice & \_\_\_\_\_

Police \_\_\_\_\_

Communiqué : L'état civil de Moudon \_\_\_\_\_

& Apples \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

W. Hennerty  
Lucie Rose Hennerty

Signatures des témoins :

James North Hardy à Pontigny (compt.)  
Jules Galame à Lausanne  
Maurice Zeman  
acting British Consul  
L'officier de l'état civil :

H. Lichart  
compt.

N<sup>o</sup> 361

*Richard & Chollet*

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui dix août mil neuf cent onze,  
par devant l'officier de l'état civil de LAUSANNE, ont comparu :  
**1<sup>o</sup> Richard, Auguste,** Employé C. P. P.

Lieu d'origine et de domicile :

de Dornot-Dessus domicilié à Lausanne

Etat civil :

Ceuf de Simon-Joseph Kuller de la commune de Dornot-Dessus le dix août mil neuf cent onze

Lieu et date de la naissance :

né à Dornot-Dessus le premier janvier mil huit cent septante-neuf

Noms, profession et

fils de Jean-François Richard, Vainier,

domicile des parents :

et de Jeannette née Baret, de femme, domiciliée à Dornot-Dessus

Nom et profession de l'épouse :

**2<sup>o</sup> Chollet, Elise-Henriette,** Mécanicienne

Lieu d'origine et de domicile :

de Maracon domiciliée à Lausanne

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Maracon le vingt-neuf octobre mil huit cent quatre-vingt-douze

Noms, profession et

fille de Jules Alexandre Chollet, ingénieur

domicile des parents :

et de Rosalie née Vernez, de femme, domiciliée à Biddigny M. Dornot

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Dornot-Dessus, Maracon & Lausanne, le  
vingt juillet mil neuf cent onze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Acte de décès de la 1<sup>re</sup> femme de

l'Epoux - Cimentement au père de

l'Epouse

Promesse de mariage

Certificats de publications de

Dornot-Dessus, Maracon & Lausanne

Communiqué : à l'Etat civil de Dornot-

Dessus & Palézieux

Signatures des époux :

*Auguste Richard*

*Henriette Richard*

Signatures des témoins :

*Elie Lavez*

*J. Baudouin*

L'officier de l'état civil :

*H. Lichaut*

*comp.*



N° 362

**Lacchio et Dursteler**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui six août mil neuf cent onze

par devant l'officier de l'état civil de LAUSANNE, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Lacchio, Amabile**, *Cuisinier*de San Antonino di Susa (Turin) Italie, domicilié à *Lausanne**Célibataire*

né à S. Antonino di Susa, le huit mai mil huit cent huitante-trois,

fils de Michele Lacchio, *Alcôde*et de Marianna née Falcombelli, *de Vevey à S. Antonino*2<sup>o</sup> **Dursteler, Maria-Magdalena**, *Commisère*

de Birschwil (Zürich) domiciliée à Bulle (Fribourg)

*Célibataire*

née à Winterthur, le trente Janvier mil huit cent quatre-vingt-dix

fille de Johann Dursteler, *mécanicien*et de Maria Magdalena née Gutzwiller, *domiciliée à Wilderswil (Berne)*

Les publications ont eu lieu à Birschwil, Bulle, Vevey &amp; Santantonino di Susa les vingt-deux, vingt-quatre Juin &amp; seize Juillet mil neuf cent onze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Acte de naissance de l'époux**Promesse de mariage**Certificats de publication de**San Antonino di Susa, Birschwil, Bulle**Lausanne**Permis au Département de Justice**Police*

Communiqué : à l'état civil de Birschwil

*Bulle & Chumillerio*

Signatures des époux :

*Lacchio Amabile**Lacchio Maria Magdalena*

Signatures des témoins :

*Pieri Alexandre**Pieri Alexandre*

L'officier de l'état civil :

*H. Leihaut*

N° 363

**Daim et Cera**

Aujourd'hui deux août mil neuf cent vingt

par devant l'officier de l'état civil de LAUSANNE, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Daim, Stefano Francesco Umberto, marié

Lieu d'origine et de domicile :

de Cravagliana (Novare) Italie domicilié à Lausanne,

Etat civil :

célibataire.

Lieu et date de la naissance :

né à Cravagliana le dix-huit mai mil huit cent huitante-cinq

Noms, profession et

filz de Giusto Valerio Daim, marchand,

domicile des parents :

et de Domenica Ruffo, sa femme, les deux à Lausanne

Nom et profession de l'épouse :

2° Cera, Carolina Giustina, mariée

Lieu d'origine et de domicile :

de Doccio (Novare) Italie, domiciliée à Lausanne,

Etat civil :

célibataire.

Lieu et date de la naissance :

née à Doccio le deux juillet mil huit cent huitante-trois,

Noms, profession et

fille de Carlo Cera, cècèr,

domicile des parents :

et de Adelaide Comelli, à Doccio.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Cravagliana & Doccio, les vingt juin  
neuf & vingt juillet mil neuf cent-vingt.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux  
Promesse de mariage  
Certificats de publication de  
Cravagliana, Doccio & Lausanne  
Permis du Département de Justice  
à Police

Signatures des époux :

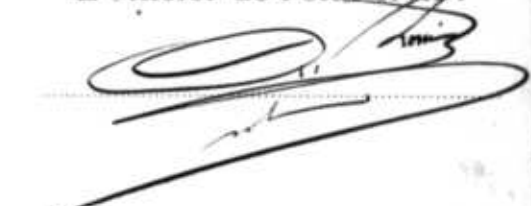
Daim Stefano  
Daim Giustina

Signatures des témoins :

Morandi, Giovanni  
Fati Primo

Communiqué : à la Chancellerie de

L'officier de l'état civil.



N<sup>o</sup> 364

**Bonci Casuccini et Serbanescu**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui seize juillet mil neuf cent ense

par devant l'officier de l'état civil de LAUSANNE, ont comparu :

1<sup>o</sup> Bonci Casuccini, fiancé de Luca Bernardino-Casù,

de Siena (Italie) domicilié à Lausanne, D. en D. dit

Célibataire,

né à Siena le onze juillet mil huit cent soixante-quatre,

fil de Pietro Bonci Casuccini, décédé

et de Emilia née Lunghetti, du Vaire à Siena,

2<sup>o</sup> Serbanescu, Lucrèce,

de Braila (Roumanie) domiciliée à Lausanne,

Célibataire,

née à Braila le seize juillet mil huit cent huitante-cinq

fille de Jean Serbanescu, décédé

et de Catherine née Heisterer, du Vaire à Braila

Les publications ont eu lieu à Braila, Lausanne & Siena, les onze, dix-sept  
juin & seize juillet mil neuf cent ense.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Permis de mariage

Certificats de publication de Braila

Siena Lausanne

Permis du Département de Justice

Police

Communiqué : à la Chancellerie Ch.

Signatures des époux :

Bonci Casuccini Francesco

Lucrèce Bonci Casuccini

Signatures des témoins :

J. Olivetti  
M. Spallanzani

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 365

*Chalom et Lévy*

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui quatorze août mil neuf cent onze,  
par devant l'officier de l'état civil de LAUSANNE, ont comparu :  
1° Chalom, Edwin, Avocat,

Lieu d'origine et de domicile :

de protégé austro-hongrois domicilié à Caire (Egypte)

Etat civil :

célibataire,

Lieu et date de la naissance :

né à Caire le six août mil huit cent huitante-huit

Noms, profession et

filz de Jacques Chalom, décédé

domicile des parents :

et de Marily née Adela, sa sœur, au Caire,

Nom et profession de l'épouse :

2° Lévy, Sarah-Marcelle,

Lieu d'origine et de domicile :

de Sornviller (Suisse) domiciliée à Lausanne,

Etat civil :

célibataire,

Lieu et date de la naissance :

née à Sornviller le quatre août mil huit cent quatre-vingt-dix

Noms, profession et

fille de Léon Lévy, directeur de pensionnat

domicile des parents :

et de Berthe née Hauser, domiciliés à Lausanne.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lausanne & Sornviller, les treize & quatorze  
juillet mil neuf cent onze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux - Promesse de mariage - Certificats de publication de Sornviller, à Lausanne - Déclaration de non opposition du Consulat d'Autriche-Hongrie, au Caire - Permis du Département de Justice - Police.

Communiqué : à l'Etat civil de Sornviller & à la Chancellerie de Lausanne

Signatures des époux :

*Edwin Chalom*  
*Marcelle Chalom*

Signatures des témoins :

*Henri Leger*  
*André Rigard*

L'officier de l'état civil :

*H. Lichant*

N<sup>o</sup> 366

**Blanc et Barraz**

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui quinze jour \_\_\_\_\_ mil neuf cent onze, \_\_\_\_\_  
par devant l'officier de l'état civil de LAUSANNE, ont comparu :  
1<sup>o</sup> Blanc, Emile, \_\_\_\_\_ Coordonnier, \_\_\_\_\_

Lieu d'origine et de domicile :

de Branles, \_\_\_\_\_ domicilié à Landenne, \_\_\_\_\_

Etat civil :

célibataire, \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance :

né à Branles, le vingt-quatre novembre \_\_\_\_\_ mil huit cent septante-huit, \_\_\_\_\_

Noms, profession et

\_\_\_\_\_ fils de Philippe Blanc, décedé, \_\_\_\_\_

domicile des parents :

et de Maria née Elot, la veuve, à Chézard, \_\_\_\_\_

Nom et profession de l'épouse :

2<sup>o</sup> Barraz, Sophie, \_\_\_\_\_ Ménagère, \_\_\_\_\_

Lieu d'origine et de domicile :

de Epesses \_\_\_\_\_ domiciliée à Chézard, \_\_\_\_\_

Etat civil :

célibataire, \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance :

née à Chézard, le premier août \_\_\_\_\_ mil huit cent septante-huit, \_\_\_\_\_

Noms, profession et

\_\_\_\_\_ fille de Hemi Barraz, vigneron, \_\_\_\_\_

domicile des parents :

et de Juste Susanne née Végier, domiciliés à Chézard, \_\_\_\_\_

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Landenne, Chézard, Branles & Epesses, les vingt, \_\_\_\_\_  
vingt-un & vingt-deux juillet mil neuf cent onze. \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

\_\_\_\_\_ Actes de naissance des époux \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ Promesse de mariage \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ Certificats de publication de Branles, \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ Epesses, Landenne & Chézard, \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ Communiqué : à l'Etat civil de Lucens \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ Entsy & Chézard, \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Emile Blanc

Sophie Blanc Barraz

Signatures des témoins :

Emile & Barraz

Em. Flou } à Landenne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N<sup>o</sup> 367

**Meyer et Guggenheim**

Aujourd'hui quinze août mil neuf cent onze

par devant l'officier de l'état civil de LAUSANNE, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1<sup>o</sup> **Meyer, Max,** commerçant

Lieu d'origine et de domicile :

de Pontarlier (France) domicilié à Orbe,

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Bière le quinze Janvier mil huit cent Septante-trois,

Noms, profession et

fils de Léopold Meyer, décédé,

domicile des parents :

et de Henriette née Witsch, sa femme, domiciliée à Bière,

Nom et profession de l'épouse :

2<sup>o</sup> **Guggenheim, Pauline,** commerçante,

Lieu d'origine et de domicile :

de Lengnau (Argovie) domiciliée à Landanville,

Etat civil :

célibataire,

Lieu et date de la naissance :

née à Bremgarten le vingt-quatre Décembre mil huit cent Septante-sept,

Noms, profession et

fille de Israël Joseph Guggenheim, décédé,

domicile des parents :

et de Louise née Guggenheim, sa femme, domiciliée à Lengnau (Argovie)

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Orbe le vingt-neuf, à Sursane, Lengnau, Pontarlier, les premiers & deux Juillet mil neuf cent onze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil de Orbe

Signatures des époux :

Max Meyer

Pauline Meyer

Signatures des témoins :

Sylvain Meyer à Lengnau

Max Guggenheim à Landanville

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Communiqué : à l'état civil de Orbe,

Lengnau - Chancellerie etc.

N° 368

*Bracco et Darbellay*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-sept août \_\_\_\_\_ mil neuf cent onze \_\_\_\_\_

par devant l'officier de l'état civil de LAUSANNE, ont comparu :

1° *Bracco, Antonio - fiancé - guide*, *Mécanicien*, \_\_\_\_\_

de *Brusasco (Turin) Italie*, \_\_\_\_\_ domicilié à *Lausanne*, \_\_\_\_\_

*Célibataire*, \_\_\_\_\_

né à *Brusasco*, le *vingt six Décembre* \_\_\_\_\_ mil huit cent *huitante - quatre*, \_\_\_\_\_

fils de *Angelo Bracco, décédé*, \_\_\_\_\_

et de *Luisa née Vini, sa femme, décédée*, \_\_\_\_\_

2° *Darbellay, Elise - Emma*, *Repassante*, \_\_\_\_\_

de *Lisieu (Valais)*, \_\_\_\_\_ domiciliée à *Lausanne*, \_\_\_\_\_

*Célibataire*, \_\_\_\_\_

née à *Bea* le *neuf Mai* \_\_\_\_\_ mil huit cent *huitante - quatre*, \_\_\_\_\_

fille de *Marica Joseph Darbellay, décédé*, \_\_\_\_\_

et de *Marguerite née Peco, sa mère, à Lausanne*, \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, Lisieu & Brusasco*, les *vingt, vingt - un Mai et onze Juin* mil neuf cent *onze*, \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Actes de naissance des Epoux*, \_\_\_\_\_

*Promesse de mariage*, \_\_\_\_\_

*Certificats de publication de Brusasco*

*Lisieu & Lausanne*, \_\_\_\_\_

*Permis du Département de Justice*, \_\_\_\_\_

*Police*, \_\_\_\_\_

Communiqué : à l'Etat civil de *Lisieu*

à la *Chancellerie* etc \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*A. Bracco*

*E. Bracco*

Signatures des témoins :

*Colombo Robert*

*A. Darbellay*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Par Jugement du Tribunal... *de Lausanne*, rendu en date du *30 novembre 1911*, déclaré définitif et exécutoire le *6 février 1912*, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à *un an* le délai pendant lequel *le mari* ne pourra contracter un nouveau mariage.

Lausanne, le *11 février 1912*

L'officier de l'état civil :

*H. Leclercq*

*supp.*

N<sup>o</sup> 369

**Desarzens et Borloz**

Nom et profession de l'époux :

1<sup>o</sup> Desarzens, Henri, agriculteur,

Lieu d'origine et de domicile :

de Sarzens domicilié à Lausanne

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Pully le vingt-neuf septembre \_\_\_\_\_ mil huit cent huitante-huit.

Noms, profession et

\_\_\_\_\_ fils de Jules Desarzens,

domicile des parents :

et de Honorine née Corthézy, les deux décédés,

Nom et profession de l'épouse :

2<sup>o</sup> Borloz, Félicie-Elisa, ménagère,

Lieu d'origine et de domicile :

de Ormont-Sedons domiciliée à Lausanne,

Etat civil :

Célibataire,

Lieu et date de la naissance :

née à Guémoz, le dix-sept août \_\_\_\_\_ mil huit cent huitante-neuf

Noms, profession et

\_\_\_\_\_ fille de Adolphe Alexis Borloz, agriculteur,

domicile des parents :

et de Fanny Elisa née Borloz, sa femme, les deux à Peney

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Sarzens & Ormont-Sedons, les dix-huit & dix-neuf juillet mil huit cent onze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux

Promesse de mariage

Certificats de publications de Lausanne

Sarzens & Ormont-Sedons.

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué : à l'état civil de Lausanne

Ormont-Sedons.

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Henri Desarzens

Elisa Desarzens

Signatures des témoins :

Charles Marchion à Renéville

Henri Borloz à Peney

L'officier de l'état civil :

[Signature]



N° 370

*Aegertter & Känggi*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt deux août mil neuf cent onze,

par devant l'officier de l'état civil de LAUSANNE, ont comparu :

1° *Aegertter, Paul*, mécaniste,

de Oberwil à S. [Bern] domicilié à *Lausanne*,

célibataire,

né à *Bulle* [Fribourg] le trois Septembre mil huit cent huitante huit,

fils de *Jacques Aegertter*, décédé

et de *Blénoise* née *Andrey*, sa femme, à *Bulle*.

2° *Känggi, Anna*,

de *Nunningen* [Solence] domiciliée à *Lausanne*,

célibataire,

née à *Granges* [Solence] le quinze février mil huit cent quatre vingt deux,

fille de *Franz Josef Alphonse Känggi*, mécanicien à *Ornave*,

et de *Bernhardine* née *Keggenarth*, décédée.

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, Oberwil & Nunningen*, le vingt cinq

*Juillet* mil neuf cent onze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Actes de naissance des Epoux*

*Promesse de mariage*

*Consentement du père de l'Epouse*

*Certificats de publication de Oberwil*

*Nunningen & Lausanne*

Communiqué : à l'état civil de

*Oberwil & Nunningen*

Signatures des époux :

*Aegertter Paul*

*Aegertter Anna*

Signatures des témoins :

*Blanc*  
*Prionfels* } à *Lausanne*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 371

**Berruto & Gallo**

Nom et profession de l'époux :

1° Berruto, Francesco-Michele, Chauffeur d'automobiles.

Lieu d'origine et de domicile :

de Turin (Italie) domicilié à Lausanne.

Etat civil :

Célibataire.

Lieu et date de la naissance :

né à Turin le sept juillet mil huit cent huitante-quatre

Noms, profession et

filz de Luigi Berruto, employé aux usines de l'Etat.

domicile des parents :

et de Giuseppa Bichis, s'occupant des deux à Turin.

Nom et profession de l'épouse :

2° Gallo, Rosa Maria-Carola, Couturière.

Lieu d'origine et de domicile :

de Turin domiciliée à Lausanne.

Etat civil :

Célibataire.

Lieu et date de la naissance :

née à Turin le quatre Juin mil huit cent quatre-vingt-douze

Noms, profession et

fille de Giovanni Gallo, décédé

domicile des parents :

et de Maddalena Bongiorno, à Lausanne.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lausanne & Turin, les vingt-deux Juin & dix-neuf Juillet mil huit cent onze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- Actes de naissance des Epoux
- Commentaire de la mère de l'Epoux
- Acte de décès au père
- Promesse de mariage
- Certificats de publication de Turin
- Lausanne
- Papiers au Département de Justice & Police
- Communiqué : au Chancelier

Signatures des époux :

*Berruto Francesco.*  
*Berruto Rosa.*

Signatures des témoins :

*Larditi Maria*  
*Larditi Giovanni*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N<sup>o</sup> 372

*Bovey et Mozet*

Nom et profession de l'époux :

1<sup>o</sup> Bovey, Henri François, Marchand,

Lieu d'origine et de domicile :

de Romanel et Chaux domicilié à Landanne

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Landanne le huit Janvier mil huit cent septante-huit

Noms, profession et

filz de Samuel François Bovey, Cultivateur

domicile des parents :

et de Julie Suzanne François Pointet, les deux à Landanne

Nom et profession de l'épouse :

2<sup>o</sup> Mozet, Eliza, Cultivatrice

Lieu d'origine et de domicile :

de Charmont domiciliée à Landanne

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Charmont le sept février mil huit cent huitante-cinq

Noms, profession et

filie de François Mozet, cultivateur

domicile des parents :

et de Fanny née Berguer, domiciliée à Bussy St. Maurice

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Romanel, Chaux, Charmont et Landanne  
le cinq août mil huit cent cent

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Romanel

Chaux, Charmont et Landanne

Communiqué : l'Etat civil de Pully

à Colombier

Signatures des époux :

*Bovey François*  
*Bovey Eliza*

Signatures des témoins :

*L. Hoffmann*  
*H. Bovey*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N<sup>o</sup> 372**Bovey et Mozet**

Nom et profession de l'époux :

1<sup>o</sup> Bovey, Henri François, Marchand,

Lieu d'origine et de domicile :

de Romanel et Chaux domicilié à Landanne

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Landanne le huit Janvier mil huit cent Septante-huit

Noms, profession et

fils de Samuel François Bovey, Cultivateur

domicile des parents :

et de Julie Suzanne François Pointet, les deux à Landanne

Nom et profession de l'épouse :

2<sup>o</sup> Mozet, Eliza, Cultivatrice

Lieu d'origine et de domicile :

de Charmont domiciliée à Landanne

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Charmont le sept février mil huit cent huitante-cinq

Noms, profession et

fille de François Mozet, cultivateur

domicile des parents :

et de Fanny née Berguer, domiciliée à Bussy St. Maurice

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Romanel, Chaux, Charmont et Landanne  
le cinq août mil neuf cent onze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Pièces déposées :

Actes de naissance des EpouxPromesse de mariageCertificats de publication de RomanelChaux, Charmont et LandanneCommuniqué : l'état civil de Pullyà Colombier

## Signatures des époux :

Bovey François  
Bovey Eliza

## Signatures des témoins :

L. Hoffmann  
H. Bovey

## L'officier de l'état civil :

[Signature]

Époux

Aeby	Edmond	80
Aegerter	Paul	398
Albrecht	Paul Carl Christian	14
Allamand	Amé	230
Amstein	Ulric César	180
Amig	Osan Jules Edouard Alexandre	256
"	Jules Alexis	368
Andremet	Alcis	163
Auberson	Constant	142
Aubert	Louis William	269
Avoeat	(dit Bergeraud) Benjamin Constant	219

Épouses

Assenbach	Kléine Louise	104
"	Janine Henriette	345
Allmen (von)	Rosa	88
Amadruz	Janine	177
Auberson	Wilma	7
Auderson	Louise	80.

A  
B  
C  
D  
E  
F  
G  
H  
J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
W  
X  
Z

Eponax

Baciszewski	Laurent	91	Brandt	Jules Fritz	148
Balzano	Luigi Arcangelo	120	Breit	Doris-Lucien	105
Balzola	Edoardo Giacomo Amintio Andrea	222	Bressona	Ignace-Ernest	17
Bandelier	Edouard Joly	59	Buchmann	Jacques Arthur	138
Banzac	Emor Jacques	248	Budry	Auguste-Emile	23
Barate	Ottorino-Giuseppe	88	Bue??	Konrad Rudolf	280
Bartré	Paul-Emile	210	Bundt	Adolphe-Eugene	310
Baud	Aimé	268	Bünzli	Johann	18
Baumer	Idor	4	Bürgin	Henri-Auguste	329
Bébonx	Louis-Ernest	30	Burkhardt	Alphonse-Gustave	320
Beck	Jacob	118	Burnier	Maurice-Adolphe	361
Béguin	François	363	Burtin	Marcel Robert	254
Beneit	Louis Eugène	38	Büttler	Paul John-Henri	122
Beretta	Giuseppe Angelo Raffaele	232			
Berchsen	Charles-Louis	272			
Bernard	Antoine-Louis	108			
Berruto	Francesco-Michele	399			
Bethoud	Edouard, Charles-Albert	16			
Bertenheider	Philippe-Gustave	208			
Bize	Jules	218			
Blanc	Jules	25			
"	Edouard-Henri	98			
"	Louis Charles	99			
"	Emile François	144			
"	Emile	394			
Blanchod	Max	359			
Bodmer	Pierre-Adolphe	247			
Bolomey	Vincent-Henri	278			
Bonci Caruccini	Francesco Luca Bernardino	392			
Bonifay	Luca-Maxim	182			
Bommottet	Charles-Adolphe-Louis	45			
Bonnard	Henri	182			
Bonnet	Louis Felix	305			
Bergeaud	dit Avocat Benjamin-Constant	219			
Bordini	Balthazar-Agostino	9			
Boretta	Giuseppe Angelo Raffaele	232			
Bougeois	Louis	77			
"	Arthur-François	172			
Bovey	Henri-François	400			
Bracco	Antonio-François-Guido	396			
Brand	Julius	304			
"	Emile	353			

Époux

Bachler	Philomena	43	Beclet	veuve Beclet, Isabelle	86
Bader	Maria Theresia	35	"	Alice	347
Baggin	Ursula dite Lina	147	"	Félicie Elise	397
Balli	Mina	112	Bergmann	Suzette - Emma	5
Bally dit	Bonne, Emma	229	Born	veuve Mary, Lina (mül)	226
Barbezat	Berthe Junne Suzanne	152	Borret	Marie Aline	38
Barrad	Marie Beatrice	270	Boutet	Marguerite Eugénie	313
"	Josephine	394	Boulaz	Octavie	56
Barrel	Marie Caroline	364	Bourgeois	Anna Marie	172
Baud	Lina	383	"	Marie Aline	198
Baudin	Emma Henriette	100	Bovard	Lucie Marguerite	24
Baupard	Lucrette Marie Louise	361	Bovet	Alice	326
Bauz	Berthe Célestine	74	Bovy	née Bongi, Marguerite Louise	239
Bébény	Alice Marguerite	6	Brocard	Emma, Georgette	157
Becheraz	veuve Kisly, Julienne	83	Bresaz	née Chassot, Angèle Victoire	206
Beceri	Marie	353	Brethant	Lucie	371
Beclet	Emma Jenny	23	Brun	née Kerschler, Martha	54
"	Elise Lucie	25	Brunner	Germaine Elisabeth	73
"	Elisa Louise	295	"	Klara	213
Berger	Céline Mathie	44	Buchholz	Elisabetha Elisabetha	252
"	Marie Louise	221	Buffat	Eugénie	163
Bernard	Marguerite Julia	119	Burenson	Augusta	114
"	née Simonin, Caroline Anna	337	Burgi	veuve Bovy, Mary Louise	239
Berney	veuve Bovy, Berthe Amélie Gabrielle	322	Burkhalter	Marie Elise Henriette	257
Bertoud dit	Gaston née Weisner, Barbara	185	Burnand	Eugénie	346
Besse	Marie	360	Burnens	Julia	85
Birkbaum	Adèle Margaritha dite Philomène	255			
Blanc	Rose Marie	45			
"	dite Huber, Marie Suzanne	91			
"	Alice Lina	138			
"	née Bally, Emma	229			
Blanchard	Berthe Adolphe Flora	144			
Bloch	Céline	63			
Blondel	Marguerite Julia	259			
Blumenthal	Luigia Ursula	129			
Bolomey	Marguerite Blanche	117			
Bovy née Berny	Berthe Amélie Gabrielle	322			
Böller	Olyga Frieda	135			
Boraten	née Eschbold, Marie Emilia	315			
Bergeaud	Aline Marguerite	271			
"	veuve Mary, Lina	226			

B  
C  
D  
E  
F  
G  
H  
J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
R  
S  
T  
U  
V  
W  
X  
Y  
Z

Campicche	Robert Lucius	42
Capit	Moise	170
Caradani	Angelo Giuseppe Raffaele Ernesto	411
Caroy	Henri Philippus Auguste	54
Carraud	Alouis	212
Carriet	Pierre	220
Caucino	Giuseppe Simone	249
Ceva	Charles	350
Chabry	Jacques Etienne	220
Chaloni	Edouard	393
Chamet	Charles Albert	96
Chapuis	Charles Alfred	151
Chapuisat	Armand Georges	20
Charan	Charles Louis Simuel	207
Cheroux	Alfred	190
Chopard	Georges Edmond	213
Chande	Alouis	44
Chere	Emile	155
Choux	François Ferdinand	301
Cochet	Edouard	104
Collet	Victor Louis Paul	161
"	Henri	290
Condervaux	Louis Alexis	162
Conod	François Ernest	365
Contorbin	Pietro	231
Corday	Leon	12
"	Louis Frederic	79
"	Vincent	171
"	Ernest Charles	203
Cozza Lenz	Giuseppe Antonio	260
Crot	Andre'	125
Crottoz	Arthur	200
Cruchoy	Ernest Emile	27
Cuendet	Fernand Charles Louis	72
Cugny	Albert	170
Cujan	Charles Etienne Marius	330
Curched	Paul Julien	138
"	Emile Auguste	150
"	Andre' Auguste	198
"	John	226
"	Charles Albert	273



## Epones

<b>Calinevitch</b>	Catherine	297
<b>Cantu</b>	Emilie Ketter	285
<b>Carter</b>	reuve Goudicke, Elisabeth, Catherine	122
<b>Cassa</b>	Alida Augusta	38
<b>Castella</b>	Cecile Albertine	222
<b>Cabrero</b>	Maria Domestica	10
<b>Ceresole</b>	Sophie Constance Marg <sup>te</sup> Germaine	261
<b>Ceza</b>	Carolina Justina	391
<b>Chambaz</b>	Helene Juste	162.
<b>Champion</b>	Anna Maria	248
<b>Charles</b>	Anna Louise nee Mayerin	276
<b>Chassot</b>	ste. Beilar, Angèle Victorine	206
<b>Charan</b>	Suzanne Emma	387
<b>Chave</b>	Lina Eugénie	341
<b>Chevallay</b>	Ernestine Suzanne reuve Kochet, Louise	324 202
<b>Choffet</b>	Elise Bernette	389
<b>Christin</b>	Fanny Jeanne Françoise	325
<b>Christinat</b>	Elise Marie	235
<b>Cleze</b>	Rose Julie	183
<b>Cochet</b>	Jeanne Elise	208
<b>Coderay</b>	nee Juyter amelle	72
<b>Conus</b>	Marie Germaine	139
<b>Corbaz</b>	Marie	98
"	Jeanne Anna	250
<b>Corday</b>	reuve Durand, Fanny	378
<b>Cotting</b>	Madelle Felicie	357
<b>Coula</b>	dir: Vionnet, Blanche Anna	336
<b>Court</b>	Emma Julie	67
<b>Cransaz</b>	Marie Octavie	92.
<b>Crot</b>	nee Maurer, Louise Helene	19
<b>Eugénod</b>	Elise	232
<b>Eurhod</b>	Emma	41
<b>Eurat</b>	Marie Rose	70.

C  
D  
E  
F  
G  
H  
J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
W  
X  
Z

Journal

Date	Time	Location	Observations
1/1	10:00	Forest	...
1/2	11:00	...	...
1/3	12:00	...	...
1/4	13:00	...	...
1/5	14:00	...	...
1/6	15:00	...	...
1/7	16:00	...	...
1/8	17:00	...	...
1/9	18:00	...	...
1/10	19:00	...	...
1/11	20:00	...	...
1/12	21:00	...	...
1/13	22:00	...	...
1/14	23:00	...	...
1/15	00:00	...	...
1/16	01:00	...	...
1/17	02:00	...	...
1/18	03:00	...	...
1/19	04:00	...	...
1/20	05:00	...	...
1/21	06:00	...	...
1/22	07:00	...	...
1/23	08:00	...	...
1/24	09:00	...	...
1/25	10:00	...	...
1/26	11:00	...	...
1/27	12:00	...	...
1/28	13:00	...	...
1/29	14:00	...	...
1/30	15:00	...	...
1/31	16:00	...	...
2/1	17:00	...	...
2/2	18:00	...	...
2/3	19:00	...	...
2/4	20:00	...	...
2/5	21:00	...	...
2/6	22:00	...	...
2/7	23:00	...	...
2/8	00:00	...	...
2/9	01:00	...	...
2/10	02:00	...	...
2/11	03:00	...	...
2/12	04:00	...	...
2/13	05:00	...	...
2/14	06:00	...	...
2/15	07:00	...	...
2/16	08:00	...	...
2/17	09:00	...	...
2/18	10:00	...	...
2/19	11:00	...	...
2/20	12:00	...	...
2/21	13:00	...	...
2/22	14:00	...	...
2/23	15:00	...	...
2/24	16:00	...	...
2/25	17:00	...	...
2/26	18:00	...	...
2/27	19:00	...	...
2/28	20:00	...	...
2/29	21:00	...	...
2/30	22:00	...	...
3/1	23:00	...	...
3/2	00:00	...	...
3/3	01:00	...	...
3/4	02:00	...	...
3/5	03:00	...	...
3/6	04:00	...	...
3/7	05:00	...	...
3/8	06:00	...	...
3/9	07:00	...	...
3/10	08:00	...	...
3/11	09:00	...	...
3/12	10:00	...	...
3/13	11:00	...	...
3/14	12:00	...	...
3/15	13:00	...	...
3/16	14:00	...	...
3/17	15:00	...	...
3/18	16:00	...	...
3/19	17:00	...	...
3/20	18:00	...	...
3/21	19:00	...	...
3/22	20:00	...	...
3/23	21:00	...	...
3/24	22:00	...	...
3/25	23:00	...	...
3/26	00:00	...	...
3/27	01:00	...	...
3/28	02:00	...	...
3/29	03:00	...	...
3/30	04:00	...	...
3/31	05:00	...	...

Epoux

Davin	Stefano Francesco Umberto	391
Dallinge	Emile Leonard	173
Daven	Joan Pierre	235
Debetaz	Ernest Adrien	82
Deiderheimer	Otto Friedrich Richard	323
Della-negra	Jaques Pierre	292
Demié	Jules Armand	354
Desarrens	Henri	397
Desponde	Paul Henri	24
"	Henri	58
Despret	Emile Fédor	154
Détaz	Paul Louis	13
Devantay	Adolphe Louis	5
Doger	Henri Frédéric	175
Domenjot	Clavis	181
Dorthe	Auguste Joseph	295
Douillot	Fritz	336
Druey	Eugène	83
Ducrot	Julien Constant	90
Ducoir	Ernest	126
Ducemmun	dit Bonamy, Louis Alceste	68
Dufour	Emile Eugène Albert	29
Dufour	Othmar	233
Dumont	Albert Marin	133
Duperret	Charles Gustave	206
Duquid	Ulipse	294
"	Alfred Maurice	348

Epouses

Da Camara de Vasconcellos de Conto. Curado		
Maria		283
Dallénbacti	Martha	176
Darbesson	Elise Emma	396
David	Marie Madeleine	279
Décozera	Blanche Amélie	143
de Jongh	Émile Gabrielle	220
Delisle	veuve Simonin, Jeanne Françoise H <sup>te</sup>	262
Dennier	Lina	13
Deprez	Rosalie	338
Dehdanges	Alice Amélie Louise	167
Detrey	Eugénie Charlotte	89
Devenogez	Alice dite Blanche	84
Diacen	Rose	339
Dizerent	Julie	215
"	Aline	312
Dizerent	Julie	269
"	Martha	340
Dowling	Bidjet	204
Dorthe	Maria Aloys	200
Dreyfus	Rosa	53
Ducemmun	dit Veron, Antoinette	211
Duffey	Emma	190
Dufour	Marie	209
Duparquier	Lydie Madeleine	362
Duperret	Sophie	305
Dupré	Ida	137
Durand	Jeanne Louise	375
"	née Corday, Fanny	378
Durstelcr	Maria Magdalena	390

D  
E  
F  
G  
H  
J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
W  
X  
Y  
Z

**D**

Éponax

Emercy James Louis  
Emercy Alexis Auguste  
Erdmann Jean

Épondes

106 Ecoffey Adolphe 342  
381 Egger Rosa Bertha 18  
312 Ehelicher Josephine Genevieve 258  
Eriemet Marie Berthe alphonzine 212

E  
F  
G  
H  
J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
W  
X  
Y

**E**

Eponax

Fanchere	Charles
Favey	Louis Jules
Fave	Louis
Favre-Combe	Charles Albert
Felsmann	Johann Engelbert
Fianx	Julien Charles
Fischbacher	Jean
Fischer	Ferdinand
Foxter-Burham	Guy
Fortiz,	Frederic
Fozzon	Jean Gust
Frank	Rudolf

Epondez

28	Fatio	Amédée Jules dite Anna	161
202	Fattbert	Alise Lina	101
271	Favez	dir: Prisset, Marie Julie	197
342	Fawer	Alice	159
33	Favre	Catherine	281
87	"	Amélie Eugénie	335
302	Favres	Marie Célestine Fimine	291
250	Feigel	Anna Augustine Pauline	236
261	Felix	nie Ravey, Georgine Elou	113
324	Ferini	Rosa dite Eva	39
46	Fraction	dir: Mouton, Marie Berthe	179
242	Feruy	Amélie Hélène	14
	Folli	Clotilde	249
	Fontang	Marcelline	289
	Frei	Marie Rosé Lina	2
	Frey	Emma	3
	Freymond	Eugénie & Berthe Dolon	227
	Frieden	Berthe	193
	Fritz	Augustine Pauline	352

F  
G  
H  
J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
W  
X  
Z

**F**



Époux

Gaillard	Joseph Martin	291
Gallard	Henri Louis Benoit	327
Garranx	William Auguste	345
Gaudard	Adolphe	118
Gehr	Auguste Frédéric	129
Gendre	Alfred Oscar	86
"	Gustave Ernest Auguste	187
Generax	Eugène François	209
Gerber	Georges Alfred	308
Gilardi	Pietro	252
Gillieron	Paul	167
Giorla	Giulio Majolo	355
Glunz	Frédéric René André	314
Gonnet	Ulysse	114
Gottreux	Frédéric Charles	132
Grandchamp	Ami	377
Grandjean	Arthur François	62
Grandjean	Marius Julien Emile	335
Grivel	Antoine Marie	31
Grezejean	(Jeanne dit) Manice Arnola	15
"	Gustave Henri Charles	52
Guenot	Charles Alfred	75
Guerry	Charles Alfred	48
Guex	Emile Louis	179
"	Ernest	358
Gutchardez	Edouard Louis	60
Guignard	Benjamin Marc Albert	21
Guillarmod	(Jacob-) Marc Albert	376
Guillet	Arnola Arden	101
Gutmann	Alfred	211

Gyöler Bertha Anna 79

Épouses

Gallo	Rosa Maria Carola	399
Garranx	Julia Auguste	111
Gaudard	Bertha Louise	372
Geizler	Elise Anna	42
Genier	née Vauillat, Sidonie Emma	75
"	Louise Marguerite	304
Gerber	Elisabeth	316
Germond	Leonie Marie	61
Gilgen	veuve Eschmann, Rosine	64
Gillard	Estine Josephine	8
"	Eugénie	275
Gillieron	Louise Emile	184
Ginglieri	Eugène Louise	268
Girardet	Lina Elise	369
Girardon	Emma Alice	29
Glauser	Louise Rachel	136
Gluz	Anna Frieda	293
Gmelin	Rose Marguerite	376
Goedricke	née Carter, Elizabeth Catherine	122
Gkolay	née Jaton, Marie Ther	380
Gonet	Julia Valentine	373
Gonthier	Elise Marie	145
Goumaz	Elise Lina	182
Goy	Mathilde Gabrielle	169
Grementieri	née Venturini, Angiola Victoria Anna	9
Gremier	Berthe Alice	243
Gresset	Marie Justine	133
Gretter	Bertha Hulda	237
Grim	Louise Rosa	12
Gringet	Julie Esther	280
Grivaz	Marthe	384
Grivel	Marceline Caroline	242
Gross	Elisabeth Louise	114
Gruaz	Bertha Louise	343
Grünenwald	Ermine Louise	146
Guais	Henriette Bertha	225
Gugerli	Anna	36
Gugenheim	Nelly	278
"	Pauline	395
Guignet	Lucie	155
Guillod	née Will, Jeanne Louise	132

G  
H  
J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
W  
X  
Z

G

Epoux.

Maad	Ernest	326
Männi	Otto - Gottlieb	293
Maymann	Ernest	278
Mcneeray	Walter - Hope	388
Menny	Karl - Robert	165
Henry	August - Ernest	217
"	Leon - Félicien - Simonet	370
Menster	Heinrich - Oscar	55
Mermensat	Julien - Robert	265
Mérez	Mathieu - François	383
Merren	Ernest - Rodolphe	147
Meuti	Albert - Victor	346
Müller - and	Franz - Johannes	244
Mülliker	Hans	164
Mödler	Louis - Rodolphe	309
Muygen	Jacques - Antoine - Marie - Hubert - Fr	350
Mugonnet	Victor - Albert	316
Murlimann	Jakob - Julius	36

Epouses.

Minggi	Anna	398
Martmann	Martha - Eugénie	330
Masdmann	Louise - Charlotte	128
Mäudemann	Hedwig	282
Meinrich	Maud - Madeleine	272
Mertig	Rosette	87
Mechuli	Marie	110
Müser	née Blane - Marie - Sidonie	91
Mübert	Adèle	32
Mumbel	Prisca - Elise	358

H  
J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
W  
X  
Z

**H**

Epoux

Jacot	Maurice
Jacot-Guillarmod	Marie Albert
Jaccoud	Edouard Charles
Jailler	Guillaume Louis
Jaques	Jules Emile Louis
"	Adrien Louis
Jaton	François Oscar
"	René
Jeanmonod	Charles Albert
Jammeret dit	Georges, Maurice Arnold
Jeannet	Arnold Alfred
Jetzer	Jean
Joël	Emile Albert
Jomini	Henri César
Jotterand	Auguste Vincent
Jth	Hermann Louis

épouses

7	Jaccard	Julie Julia	17
376	Jaccoud	Elide Rosine	142
287	Jacot	Hélène Marie	284
119	Janet	Marie Joséphine	192
137	Jaques	Hermette Emile	48
380	Jaquier	air: Cochetay, Amélie	72
303	Jaquillard	Marie Hortense	234
386	Jaton	Lya Marie	180
84	Jaton	veuve Gelay, Marie Léa	380
15	Jaunin	Elisa Eugénie	27
32	Jeannin	Louise Ida Jenny	184
140	Jongli (del)	Cécile Gabrielle	220
123	Jost	Rida	253
205	Jozana	Julie Joséphine	108
22	Jordan	Lucie Alice	126
307	"	Eugénie	274
	Jugation	Marie Simonis dite Denise	166

J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
W  
X  
Z

**J**

Époux

Kammerer	Albanaire Augt. Léon
Kasper	Christian
Keeble	Heinrich Walter
Kehrer	Paul Philippe Henri
Kiener	Juny
Kehli	Jean Adolphe
Kopp	Carl Paul
Kottmann	Just Martin
Kuffer	Leon Gustave
Kuhn	Johann

Épouses.

93	Korshula	die Brum, Jean Martin	54
351	Keller	Marie Madeleine	186
181	Kepener	Lina Elise	308
2	Kistig	Uebhereraz, Isaline	83
282	Knopf	Lina Emma	168
112	Kocher	Ulma Frieda	154
61	Kouke	Emilie	102
64	Kramer	Jean	216
340	Kreber	Maria Johanna	103
141	Kuffer	Celina Valérie	228
	Kissling	na Bécherraz, Isaline	83

K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
W  
X  
Z

**K**



époux

Lacchio	Amabile
Lambélet	Gustave
"	Emile
Lavanichy	Eugène
"	Louis Emile
"	Charles Henri
Lechaize	Alfred
Leiser	Arnold
Leroy	Georges Edmond
Loumann	Jacob
Leubaz	Maurice aimé
Liard	Alain Léli
Lietzoff	Wladimir
Lob	Julien
Lutz	Karl Richard

épouses

390	Lambélet	Ida	105
277	Lambertzy	Marguerite Adèle	348
388	Lauzer	Marie Adrienne	238
117	Laurant	Rosine Madeleine	254
315	Lavanichy	Olga	197
328	Leclerer	Karoline Ida	309
296	Lejoret	René	21
159	Leibundgut	Ida	273
289	Leredche	Clara Edette Clotilde	181
260	Ledage	née Varrin, Adèle Henriette	205
107	Lery	Suzette - Marcelle	393
216	Lindoff	née von Strun, Helene Adèle Eugénie	56
102	Locher	née Pittier, Emma Caroline	62
95	Longchamp	Josephine Louise Françoise	154
283	Lozoli	née Frat, Léna	2
	Lotzcher	Marie Sophie	33
	Luquien	Jeanne Hélène Sophie	381

L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
W  
X  
Z

L

Epoux

Magnenat	Samuel	214
Marguerat	Marius John	139
Marie'	Gabriel Alfred	341
Marine	Giovanni	223
Martin	Emile Louis	239
Massone	Felice Giovanni	10
Mathews	Arthur Charles	273
Matthieu	Louis Emile	135
Mauloz	Jules Francois	111
Maulini	Joséph Kermanas	166
Mayer	Henri-François	6
Meigniez	Charles	337
Mejer	Robert	237
"	Marx	395
Mequitesky	Wladimir	297
Monachon	Henri Samuel David	78
Monney	Albert	343
Monod	Louis-Frédéric - Henri	298
"	Marius-Henri-Nicolas	322
Monthoux	Frédéric	322
Morandi	Dominique Pierre-Antoine	325
Morier	Alfred-Justin	360
"	Henri	374
Moser	Georges Alexandre	344
Müller	Louis Emile	70
"	Frédéric-Gabriel	121
Muntan	François-Etienne	240
Mutzenberger	Antoine-Charles	263

Epouses

Maeder	Hésène	60
Magrudy	dit: Charles, Emma Louise	276
Marchand	Lucie Mathilde	66
Margot	Augusta Louise	173
Marguerat	Julia-Elise	382
Margueron	Marthe Para	367
Mariani	Louisa	223
Marti	Louisa	76
Martignier	née Châlin, Marie	170
Martin	Alice	26
Martino	Joséphine	77
Mazard	née Rossi, Eugénie Eléazar	231
Maulaz	Rose Victorine	111
Maulaz	Marie	333
Maurer	Marie Etot, Louisa Hélène	19
"	Louisa Annette	382
Mayer	Louise Fanny Juliette	150
Metzner	Lucie Albertine	116
Meylan	née Flaction, Marie Berthe	179
"	Lucie Augustine	247
"	Lucie	290
Minkina	Lucie	15
Monachon	Mézy	81
"	Alice Emma	219
Morin	Hélène Germaine	106
Moret	Elise	400
Mosler	Mathia-Juliana	245
Mozer	Clémence	28
Muhlstein	Rosa	140
Müller	Marie Emma	118
"	Rosa Lucie	388
Münckelt	Auguste Hélène	244
Mury	née Borgeana, Lina	226
Muster	Marie	50
Mutzenberg	Alice	267

M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
W  
X  
Y  
Z

**M**

Epoux

Nickel Paul Gertrude  
Nickles Fernand Henri  
Niced Charles Eugene  
Nicotier Charles Francois  
Nicolini Marc Auguste  
Nietzen Jan  
Netz Robert Ernst

Epouses

319 Naville Marie Chédece 46  
176 Nobili Carmella Maria 355  
333 Noca Teresa Rosa Maria 120  
21 Nicotier Aimée Sylvie 246  
185 1  
67  
331.

N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
W  
X  
Z

**N**

Spence.

Ochs    Smith

Spences

124.	Oberli	Murre	368
	Ogi	Perukine Susanne Marie Elisabeth	31
	Ott	Frederica Anna Louise	300
	Oyex	Germaine Susanne	314

O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
W  
X  
Y  
Z





Epoux

Kahua	Louis Alfred	157
"	Ernest	42
Kachic	Charles Alois	194
Kache	Henri Francois	38
"	Jean Louis	109
"	Charles Auguste	264
Kape	Julien Auguste	300
Karcatin	Henri Clement	177
Karquier	Joseph Calybite	127
Kéclard	Julien Emile	387
Keter	Ernest	81
Kellaton	Berthold Eugène	313
Perisset	Jean Alfred	85
Kerret	Louis Jean	57
Kerret-Gentil	Alfred	183
Kerret	Julien Emile Adolphe	191
Kerrin	Marius Francois	344
Ketit	Charles	286
Ketersen	Antoine Thomas	103
Kicard	Léon	63
Kichard	Eugène	384
Kidony	Hector Henri	69
Kiguéron	Robert	224
Killoué	Henri Joseph	97
Kittel	Alfred Léon	276
Kecar	Léon, Louis	174
Koyet	Davia Louis	74
Konnaz	Charles Henri	161
Kopoff	Nicolas	148
Kerchet	Ernest Gustave	41
"	Hector	288
Kuguéron, Robert		224

Epouses.

Kache	Léon	30
"	née Viret, Mathilde Louis Adèle	69
"	Marie Lydie	94
"	Alice	194
"	Elise Marguerite	292
Kahud	Marie Julie	119
Kanchaud	Rosaline Elisa Josephine	286
Kagnier	Anna Jeanne	165
Karrod	Ida	377
Kellaton	Ursula	279
Kerisset	née Favre, Marie Julie	97
Kerret	Marguerite	191
Kernet	Adèle Emma	183
Kerrou	Elisabeth Victorine	327
Ketitpierre	Karoline Stabette	331
Kfaff	Mathilde	386
Khilbert	Berthe	40
Kitter	Berthe Eugénie	187
"	Hélène Auguste	201
Kittier	veuve Vacher, Emma Caroline	62
Koffet	Jeanne Adèle	311
Koincenot	Alice Marthe	68
Konnaz	Jenny Charlotte	350
Kontet	Lucie	187
Ketocnjak	Olyga	323
Ketterat	Jeanne Nancy	357
Krivet	Marie Delphine dite Angèle	188

P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
W  
X  
Y  
Z

P

Épones

Quarrez

Joseph - Valentin

40.

Épones

Q  
R  
S  
T  
U  
V  
W  
X  
Z



Epoux

Ravazzoni	Albert	318
Raymond	Paul Colin	196
Rebstein	Udo Sophie	258
Regamey	Paul Hector	49
Régis	Léon François	378
Reubi	Emile	245
Reutenmann	Johann Wilhelm	110
Revoz	Jules Alfred	199
Reymond	Auguste	253
Reymondin	Charles Alfred Emile	136
Riboni	Giuseppe Luigi	281
Richardet	Constant Louis	3
Richter	Joseph	43
Rieben	Charles Jules	317
"	Gustave François	378
Robinet	Michel Marie Joseph	236
Robellaz	Constant	251
Rochat	Jules	284
"	Adam	382
Rod	Eugène	221
Rodel	Gottfried	11
Ronco	Jules Henri	89
Rosset	Georges Henri	116
Rossi	Giuseppe	140
Rossier	Louis	372
Rosso	Adèle Giovanni Antonio	39
Roussier	Célestin Berthold	134
Roussel	Alphonse Alexandre	143
Roussel	Urbain	306
Ryan	Philippe Frédéric	204

Epouses

Kabinevitch	Rebecca	95
Kamminger	Julie	265
Kastgeb	Julia Angusta	349
Karay	Mir Felix, Georgine Elida	113
Kary	Jeanne	240
Regamey	Elide Marie	71
"	Bertha Marie	320
Renou	Bertha	303
Reutimann	Marie Helene	266
Reymond	Elida Aida Lou	22
Reymond	Marie Henriette	178
"	Henriette Jeanne Sophie	217
"	née Roulet, Rose Adèle	298
"	Rosalie Blanche	318
Reymondin	Julia Eugénie	78
"	Suzanne Julia Françoise	359
Reynold	Louise Félicie	174
Reusser	Elide	90
Reytenff	Jeanne Prudence	210
Richter	Angustine Alphonse	288
Rizzer	Andréa Henriette	47
Rickadey	Anna Alphonsine	199
Robert	Sophie Elida	224
Rochat	Marie Thérèse, Anna Julie	20
"	Rose Louise	175
"	née Cherulley, Louise	202
Rod	Louise	263
"	Emma Julienne	356
Roeder	Marie Marguerite	319
Rodol	Marie Maddalena, Eugénie Elvira	231
Roadier	née Roulet, Thérèse Marguerite	86
Roulet	Marie Raymond, Rose Adèle	298
"	Marie Feuille, Marie Elida	365
Ruyfi	Martha	150
Ruyff	Jeanne Henriette	149

R  
S  
T  
U  
V  
W  
X  
Z

**R**

Sponx

Sage	Louis Frédéric
Sander	Charles Numa
Saugy	Johr
"	Charles Louis
Schäzzer	Ernest Jean
Schatz	
Schaublin	Emile
Schlozer	Frédéric
Schmidt	Paul Théodore
Schneiter	François Joseph
Schreiner	Charles Ernest
Schulz	Jules Albert
Schwitzguetel	François Henri
Schwamm	Charles Frédéric
Sennwald	Henri Amari
Simonin	Louis Ariste
Soderhjelm	Stephane Werner
Soraelli	Giuseppe
Sommer	Henri
Spielmann	Auguste Fritz
Spinz	Louis
Stoetlin	Charles Allys François

131  
73  
56  
234  
334  
  
160  
34  
267  
218  
153  
128  
156  
168  
149  
262  
279  
285  
193  
186  
130  
192

Spones

Sallar	Marie Thérèse	57
Sandonnen	Bertha Josephine	4
Sauer	Julia - Pauline	256
Savary	Marie Melonie	374
Schär	Emilie	344
Schätz	Genevieve Philippine	203
Schensker	Lydia Frieda	307
Schläpfer	Maria - Hulda	334
Schmid	Julia Theresia	82
Schmidt	Elvire Hulda dite Evvire	93
"	Marie Elise	125
Schneider	Elide	34
"	Comte	52
Schnyber	Adeline	49
Schuster	Heaveny	302
Secetan	Caroline	321
Sechamescu	Lucece	392
Seydoux	Adeline Agathe	370
Sieber	Elide	294
Sigrist	Georgette - Josephine	317
Silvet dit	Pierre, Bertha	145
Simonin	nie Delide, Jeanne Sany Bte	262
"	veuve Bernina, Caroline - Anna	337
"	Rose Helene	366
Sallar	Alphonsine Maria	124
Sozzi	Christina - Auguste Clémentine	310
Speich	nie Thibaud, Maria - Raële	16
Stansbacher	Helene	160
Stebler	Elide	218
Steffen	Anna	287
Strachil	Rose - Anna	291
Strässler	Anna	277
Streber	Rosine Marie	214
Steiner	Elisabeth	11
Streit	Verena	304
Sutschmek	Antonina	290
Südan	Marie Jeanne	58
Suter	Maria Julia	363
Struve	veuve Kundoff, Helene Adèle Eugénie	55

S  
T  
U  
V  
W  
X  
Z

Journal

Journal

S



— Epoux —

<b>Taillem</b>	Charles	259
"	Auguste Louis	347
<b>Tharin</b>	Emile Henri	274
<b>Thévoz</b>	Raymona Félicien	270
<b>Thomas</b>	Alfred - Pierre	195
<b>Thomney</b>	Eugène	158
<b>Thut</b>	Hans	184
<b>Tischhauser</b>	Mathias	257
<b>Tombet</b>	David - Pierre	330
<b>Tona</b>	Robert Charles	357
<b>Tonetti</b>	Agostino Nicolas - Emile	51
<b>Todi</b>	Joséph - Frédéric	37
<b>Tridoni</b>	Emile - Michele	201
<b>Trollier</b>	Jules	197
"	Julien Auguste	367

— épouses —

<b>Tamini</b>	Judith Antoinette Adrienne	57
<b>Tcherkasky</b>	Dora	148
<b>Thalmond</b>	née Rochat, Léon Julie	20
<b>Thelin</b>	Alex Martignier, Marie	170
<b>Thévoz</b>	Anna - Adeline	230
<b>Therenz</b>	Berthe - Blanche - Marguerite	329
<b>Thierand</b>	Alex Speich, Marie - Adèle	16
<b>Tirrot</b>	Marguerite Louise	123
<b>Tornare</b>	Sarah - Elénora	385
<b>Travel</b>	Maria - Esther	301
<b>Trentkardt</b>	Jane	1
<b>Trechter</b>	Hélène Julie	306
<b>Tschabold</b>	Alex Borusley, Marie - Emilie	315
<b>Tschannen</b>	née Giljon, Rodina	64
<b>Tschäppät</b>	Jeanna - Marie	267

Notes

Notes

The first part of the document discusses the importance of maintaining accurate records. It emphasizes that proper record-keeping is essential for the effective management of any organization. This includes tracking financial transactions, personnel records, and operational data.

In the second section, the author explores various methods for data collection and analysis. It highlights the need for standardized procedures to ensure the reliability and consistency of the information gathered. The text also touches upon the challenges of data storage and retrieval in a digital age.

The third part of the document focuses on the application of statistical techniques to business data. It provides an overview of descriptive statistics, including measures of central tendency and dispersion. The author also briefly mentions inferential statistics, such as hypothesis testing and confidence intervals.

Finally, the document concludes by discussing the ethical implications of data analysis. It stresses the importance of protecting individual privacy and ensuring that data is used responsibly and transparently. The author encourages organizations to adopt a data-driven culture while maintaining a strong commitment to ethical standards.



Sponæ

Ulrich

Ernest

228

"

Gottlieb

238

Spones

Udy.

Marie Josephine

328

U  
V  
W  
X  
Z

U

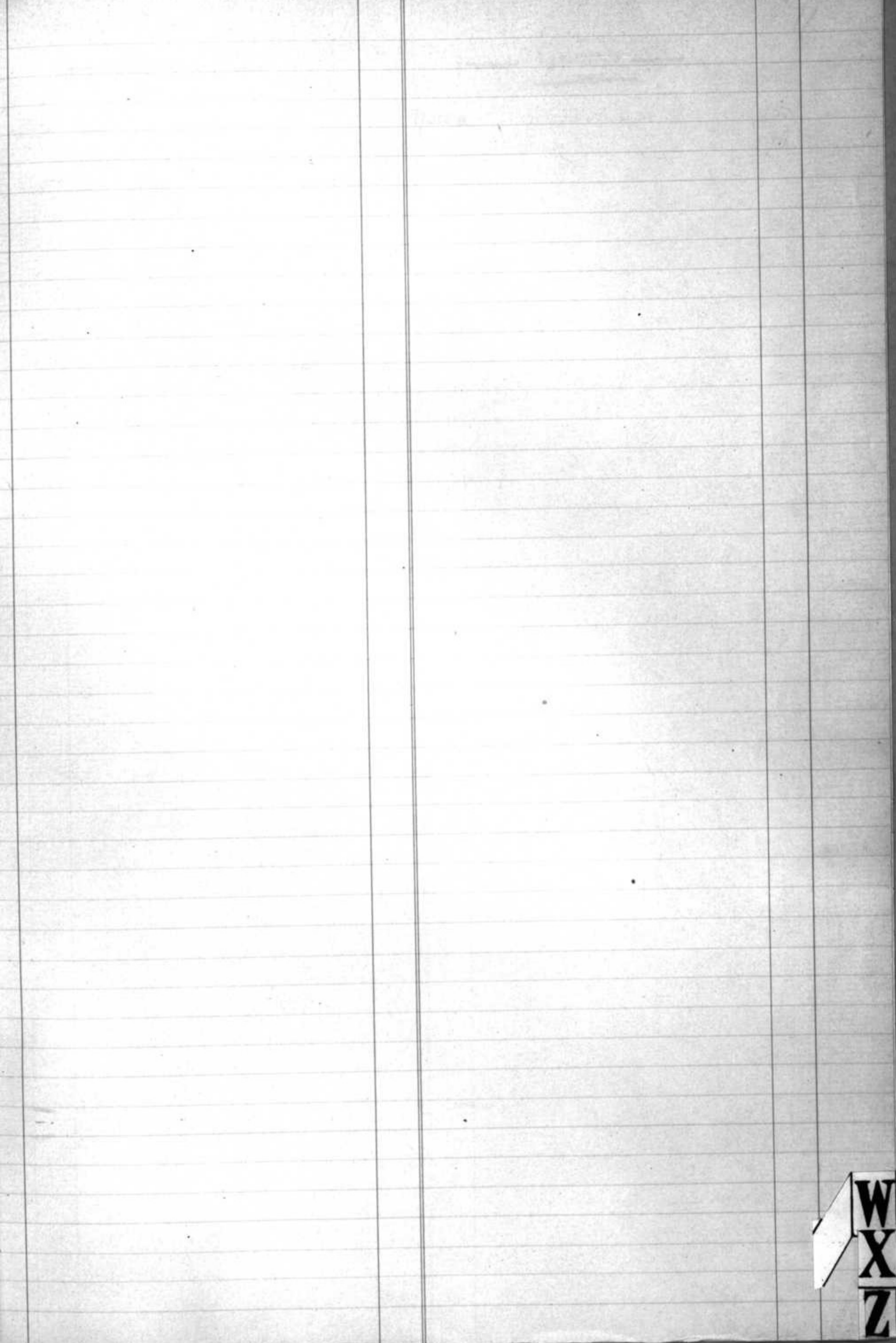
époux.

Vallon	Louis Emile	299
Vanned	Alexis	11
Waridel	Jean	369
Vaurhey	Amé Gustave	26
Vauthey	Julia	339
Weill	Louis	53
Vellay	Fernand - Eugène	255
Wenk	Julius Otto	332
Verrey	Marcel	243
Wertenschlag	Maurice	47
Vetrano	Ernesto - Maria	379
Veuve	Paul - Ernest	1
Vez	Charles - Emmanuel	371
Villard	Louis - Henri - François	241
Vieglie	Giachino	364
Wieder	Emile - Henri	50
Vitkoz	Julien - Alod	100
"	Marcel	113
"	Léon	311
Wnas	Stanislas	66
Volmi	Giacinto - Joseph	384
Wormder	Henri	8
Vœder	Joseph	246
Vulliet	Alcamare - Georges	227
Vultier	Paul Jean	368
Würth	Charles - Armin	521
Wyss	Charles - Arnold	362

épouses

Valde	Antonia Caterina	260
Varrin	née Vétage, Adèle Henriette	205
Weibel	Rosa	96
Weitner	veuve Berthoud, Barbara	185
Venturini	veuve Gramentieri, Angiola Lorenza Emma	9
Vernier	Jeanne Louise	121
"	Marie Alcega	131
Will	veuve Guillod, Jeanne Louise	132
Vionnet	née Coula, Blanche Emma	336
Virchaux	air - Pache, Mathilde Louise Adèle	69
Viret	Marguerite	158
Von Büren	Augusta	114
Von Allmen	Rosa	88
Von Steure	veuve Tindoff, Hélène - Adèle Eugénie	55
Voruz	Blanche - Méry	241
Vuassat	veuve Genie, Suzanne - Emma	75
Vuissanier	Jeanne	233
Vully	née Zumstein, Marie Clara	207
Vuthyamor	Clémence	115
Wüst	Beetha - Ida	127
Wyss	Emma	94
Wytz	Jean Rosine	299

**V**



W  
X  
Z





Eponix

Epondes

ll

Verdin

Mina - Hélène Epais

65

"

Nancy

196.





Epoux

Zbinden      Emile Leonard  
 Zimmermann    Albert  
 Zweigart      Wilhelm Louis

65  
 229  
 78.

Epouses

Zbinden	Allice Marie	257
Zeender	née Rontat, Allice Eliza	365
Zerr	Juliette	130
Zutamp	de Berlox, Suzette Emma	5
Zunstein	veuve Vullay, Marie Clara	207
Zunwald	Thérèse Philomène	171
Zurkinden	Blanche Germaine	107

Le volume se termine par le n° 372 des inscriptions de l'année 1911. La suite se trouve dans le volume 36 commençant par le n° 373

Ce que nous certifions.

Lausanne, le 24 août 1911

L'Officier de l'Etat Civil



Un double a été remis à l'Autorité Cantonale, en exécution de l'article 2 de la loi.

Lausanne, le 24 août 1911

L'Officier de l'Etat Civil:





